Digitized by the Internet Archive
in 2011 with funding from
University of Toronto

http://www.archive.org/details/gillesdechinlhis00li

The Institute of Mediaeval Studies
LIBRARY
Toronto, Ontario

UNIVERSITÉ DE LOUVAIN

RECUEIL DE TRAVAUX
PUBLIÉS PAR LES MEMBRES
DES CONFÉRENCES D'HISTOIRE ET DE PHILOLOGIE
SOUS LA DIRECTION DE
MM. F. BETHUNE, A. CAUCHIE, G. DOUTREPONT, CH. MOELLER ET E. REMY
PROFESSEURS A LA FACULTÉ DE PHILOSOPHIE ET LETTRES

11e FASCICULE

GILLES DE CHIN
L'HISTOIRE ET LA LÉGENDE

PAR

CAMILLE LIÉGEOIS

AVEC TROIS TABLEAUX LITHOGRAPHIÉS

LOUVAIN
TYPOGRAPHIE CHARLES PEETERS
LIBRAIRE-ÉDITEUR
RUE DE NAMUR, 20

PARIS
ALBERT FONTEMOING
ÉDITEUR
RUE LE GOFF, 4

1903

GILLES DE CHIN

L'HISTOIRE ET LA LÉGENDE

—

The Institute of Mediaeval Studies
LIBRARY
Toronto, Ontario

11932
Rec. de Trav.
300 Bel. Fr.

GILLES DE CHIN

L'HISTOIRE ET LA LÉGENDE

PAR

CAMILLE LIÉGEOIS

AVEC TROIS TABLEAUX LITHOGRAPHIÉS

LOUVAIN
TYPOGRAPHIE CHARLES PEETERS
LIBRAIRE-ÉDITEUR
RUE DE NAMUR, 20

PARIS
ALBERT FONTEMOING
ÉDITEUR
RUE LE GOFF, 4

1903

The Institute of Mediaeval Studies
LIBRARY
JAN 18 1983
Toronto, Ontario

A SES CHERS MAITRES,

MONSIEUR GEORGES DOUTREPONT

ET

MONSIEUR LE BARON FRANÇOIS BETHUNE,

EN TÉMOIGNAGE DE RESPECTUEUSE GRATITUDE.

C. L.

INTRODUCTION.

—

La première étude critique relative à Gilles de Chin remonte à l'année 1825. Jusqu'à cette date, personne n'avait mis en doute l'authenticité des exploits que des traditions plus ou moins anciennes attribuaient à ce chevalier. Son histoire poétique se présente sous plusieurs formes différentes, mais, à vrai dire, une seule d'entre elles, la légende, encore vivante aujourd'hui, du dragon de Wasmes, a été réellement populaire et c'est à celle-ci que sont consacrées les *Recherches historiques sur Gilles de Chin et le dragon* de H. Delmotte.

En 1848, L. Fumière, dans une brochure intitulée *Gilles de Chin et le dragon ou l'épopée montoise*, exposa ses vues sur l'origine de la légende du dragon, mais cette œuvre n'a aucune valeur scientifique.

Il n'en est pas de même des *Recherches historiques sur la Kermesse de Mons* de MM. F. Hachez et L. Devillers. Le § 6, *Gilles de Chin et sa légende*, nous intéresse spécialement. Les auteurs y examinent avec beaucoup de soin la question des origines de la croyance au monstre de Wasmes ; ils se basent sur des textes qui n'avaient pas encore été utilisés, et leur explication de la naissance de cette légende

peut être considérée comme très proche de la vérité. D'autre part, ils mettent parfaitement en lumière l'existence, en Hainaut, de deux légendes du dragon, distinctes l'une de l'autre : l'une qui est née et s'est développée à Mons, la légende de Saint Georges, l'autre qui s'est localisée à Wasmes, la légende de Gilles de Chin.

L'étude de M. Delacroix, *Wasmes dans les temps anciens, son histoire de Gilles de Chin, son sanctuaire de Notre-Dame de Wasmes*... et celle de M. J. Declève, *Le Lumeçon de Mons, Histoire, Légende, Facétie*, ne marquent, au point de vue qui nous occupe, aucun progrès sur l'œuvre de MM. Hachez et Devillers. Cependant, M. Declève a réuni un grand nombre de renseignements qui constitueraient des indications précieuses pour un travail d'ensemble sur le thème, si répandu, de la lutte d'un héros contre un dragon. Nos prétentions sont plus modestes et nos recherches n'ont porté que sur la légende de Gilles de Chin : nous avons essayé d'en déterminer l'origine immédiate et d'expliquer ses transformations successives.

Au moyen-âge, Gilles de Chin fut surtout renommé pour les exploits qu'il avait, croyait-on, accomplis en Palestine. Ces hauts faits sont racontés dans la *Chronique du bon chevalier messire Gilles de Chin* que R. Chalon publia en 1837, avec une courte introduction. Mais le poème dont la *Chronique* est tirée, restait inédit. A. Dinaux en fit un résumé assez exact dans ses *Trouvères de la Flandre et du Tournaisis* et y ajouta un essai de biographie du sire de Chin, où, d'ailleurs, l'histoire et la légende sont encore intimement mêlées. L'édition du poème fut donnée par le baron de Reiffenberg sous le titre de *Roman en vers de Gilles de Chin, seigneur de Berlaymont (Monuments pour servir à l'histoire des provinces de Namur, de Hainaut et de*

Luxembourg, t. VII, 1847). Son introduction a vieilli ; elle conserve cependant une grande valeur documentaire. La plupart des textes que nous avons étudiés, y sont mentionnés ; il n'y a d'exception à faire que pour les sources diplomatiques relatives à Gilles de Chin ou aux personnages que la tradition place dans son entourage et pour certaines sources littéraires, telles que les *Gesta Pontificum Cameracensium*, les *Annales* de Vinchant, celles de Dom Baudry, encore inédites en 1847, enfin pour quelques écrits, de peu d'importance, appartenant au XIXe siècle. Toutefois, Reiffenberg n'a pas tiré tout le parti possible des riches matériaux qu'il avait accumulés. Sa méthode critique n'est pas assez rigoureuse : ajoutant une foi absolue aux assertions de Gilbert de Mons et de Jacques de Guyse, et même à celles d'œuvres aussi dépourvues de toute valeur historique que le poème de *Gilles de Chin* ou le roman de *Gillion de Trazegnies*, il a laissé pénétrer, dans son esquisse biographique, de nombreux traits légendaires ; il admet aussi beaucoup trop facilement que les légendes populaires s'appuient sur des faits authentiques et, particulièrement en ce qui concerne le dragon de Wasmes, l'explication qu'il donne est insoutenable. J'espère réussir à justifier ces diverses critiques. Mais, ces réserves faites, je m'empresse de dire combien les minutieuses recherches de Reiffenberg ont facilité ma tâche ; il signale, pour ne citer qu'un exemple, à propos du combat de Gilles de Chin contre un serpent, l'analogie que présente ce récit avec le *Chevalier au lion* de Chrétien de Troyes ; or je crois pouvoir démontrer que l'auteur du poème s'est inspiré de la relation de Chrétien.

Les conclusions de Reiffenberg et de Chalon ont été reprises par les auteurs de l'Histoire littéraire de la France (t. XXIII, p. 395-410). Depuis lors, M. Gaston

Paris a écrit dans sa *Littérature française au moyen-âge, Additions et corrections*, p. 308 : *A cette période* (qui suivit la fondation du royaume de Jérusalem) *se rapporte une grande partie, sans doute presque entièrement fabuleuse, du poème de Gilles de Chin, consacré, au XIIIe siècle, à la gloire d'un héros du Hainaut.* Enfin, tout récemment, M. Groeber, dans sa *Französische Litteratur*, GRUNDRISS DER ROMANISCHEN PHILOLOGIE, II B., 1 Abt., p. 763-764 et 1090, a fait connaître le poème de *Gilles de Chin* et la *Chronique* en prose, en se basant, avant tout, sur les données de l'HISTOIRE LITTÉRAIRE DE LA FRANCE.

Dans cette étude, nous nous sommes efforcé de séparer les traits historiques de la vie du chevalier de ceux que la légende lui prête. Tous les textes importants (1) relatifs à Gilles de Chin, les pièces diplomatiques d'abord, les sources littéraires ensuite, ont été classés dans l'ordre chronologique et nous avons examiné leur valeur historique ainsi que leurs rapports avec les récits antérieurs. C'est l'objet de la première partie de notre ouvrage intitulée : *Les sources de l'histoire et de la légende de Gilles de Chin.* La seconde : *L'histoire et la légende*, enregistre les résultats acquis, dans l'étude des sources, sur la vie de Gilles d'une part, et sur les divers aspects de la tradition d'autre part. Cette méthode, rigoureusement appliquée, nous a paru devoir conduire le plus sûrement au but que nous voulions atteindre (2).

(1) Notre revue n'a pas la prétention d'être absolument complète. Certains textes ont pu nous échapper, et, d'ailleurs, nous en avons négligé quelques-uns, dont l'intérêt, au point de vue qui nous occupe, est à peu près nul, entre autres : DUDLEY CASTELLO. *A tour through the valley of the Meuse : with the legends of the walloon country and the Ardennes.* Seconde édition, London, Chapman and Hall, 1846, un vol. petit in-8°. — JAMESON (MRS.). *Sacred and Legendary Art,* vol. II, London, Longman, Brown, Green and Longmans, 1848, un vol. petit in-4°.

(2) A ce travail, s'ajoutera prochainement une *Étude sur la langue du poème de*

Notre dissertation a été élaborée à la *Conférence de philologie romane* que dirigent M. Georges Doutrepont et M. le Baron F. Bethune, professeurs à l'Université de Louvain. Si elle a quelque valeur, elle le doit, avant tout, à ces maîtres dévoués, et nous les prions de recevoir ici l'expression de notre profonde gratitude. En leur dédiant ce modeste essai, nous n'éprouvons qu'un regret, celui de ne leur offrir qu'une œuvre très imparfaite, et, certes, peu digne des savantes leçons et des excellents conseils qu'ils nous ont donnés. Qu'il nous soit permis, cependant, d'affirmer que notre unique préoccupation a été la recherche de la vérité et de nous appliquer ces paroles par lesquelles Gautier de Tournay terminait son poème de *Gilles de Chin :*

Onques n'i ajosta menchoigne,
Borde, ne fable, ne aloigne,
La u il le peüst oster.

Gilles de Chin. Son importance, dans l'ensemble des recherches concernant la légende du chevalier, ne nous a point paru assez grande pour la faire figurer ici et, d'autre part, cette *Étude* est trop longue pour prendre place dans le corps du présent ouvrage.

LISTE ALPHABÉTIQUE

DES

OUVRAGES CITÉS

Actes et Documents anciens intéressant la Belgique par CHARLES DUVIVIER. COMMISSION ROYALE D'HISTOIRE. Bruxelles, 1898, un vol. in-8°.

ALBERTUS AQUENSIS. *Historia Hierosolymitana.* RECUEIL DES HISTORIENS DES CROISADES, publié par les soins de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, HISTORIENS OCCIDENTAUX. Tome IV, p. 265-713. Paris, 1879, in-folio.

Annales de la province et du comté d'Haynau..., recueillies par feu M. FR. VINCHANT, augmentées et achevées par le R. P. ANTOINE RUTEAU. Mons, 1648, un vol. in-folio.

Aquila S. Guisleno ad Ursidungum praevia, seu ejusdem vita, miracula et magnalia, subjecta aliquot ejus Ecclesiae SS. Panegyri... [par PH. BRASSEUR]. Montibus, 1644, un vol. petit in-8°.

BALDRICUS, episcopus Dolensis. *Historia Jerosolimitana.* RECUEIL DES HISTORIENS DES CROISADES, HISTORIENS OCCIDENTAUX. Tome IV, p. 1-111. Paris, 1879, in-folio.

BAUDRY (Dom PIERRE). *Annales de l'abbaye de Saint-Ghislain.* MONUMENTS POUR SERVIR A L'HISTOIRE DES PROVINCES DE NAMUR, DE HAINAUT ET DE LUXEMBOURG, recueillis et publiés pour la première fois par le Baron DE REIFFENBERG. Tome VIII, p. 199-826. Bruxelles, 1848, in-4°.

BAUWENS (E.), S. J. *Zuid en Noord.* Eene bloemlezing uit de beste Zuid- en Noordnederlandsche Schrijvers. Eerste deel, zesde uitgave. [Brugge], 1902, un vol. in-16.

BAYOT (ALPHONSE). *Le roman de Gillion de Trazegnies.* Louvain, 1903, un vol. in-8°. UNIVERSITÉ DE LOUVAIN, RECUEIL DE TRAVAUX PUBLIÉS PAR LES MEMBRES DES CONFÉRENCES D'HISTOIRE ET DE PHILOLOGIE, 12e fascicule.

BERLIÈRE (R. P. Dom URSMER). *Monasticon belge.* Tome I : *Provinces de Namur et de Hainaut.* Maredsous, 1890-1897, in 4°.

Bibliothèque protypographique, ou Librairies des fils du roi Jean, Charles V, Jean de Berri, Philippe de Bourgogne et les siens, [par J. BARROIS]. Paris, 1830, un vol. in-4°.

Biographie nationale publiée par l'Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique. Tome VII, article : *Galopin*, p. 467-470. Bruxelles, 1880-1883, in-8°.

BLOETE (J. F. D.) *Die Sage vom Schwanritter in der Brogner Chronik von Ca. 1211.* — ZEITSCHRIFT FÜR DEUTSCHES ALTERTHUM UND DEUTSCHE LITTERATUR hrsgg. von E. SCHROEDER und G. BOETHE, XLIV Band (Neue Folge, XXXII Band), p. 407-420. Berlin, 1900, in-8°.

BOUSSU (GILLES JOSEPH DE). *Histoire de la ville de Mons ancienne et nouvelle*, contenant tout ce qui s'est passé de plus curieux depuis son origine, 650, jusqu'à présent, 1725. Mons, 1725, un vol. in-4°.

BOUSSU (G. J. DE). *Histoire de la ville de Saint-Ghislain.* Mons, 1737, un vol. petit in-8°.

Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque de l'Arsenal, par HENRY MARTIN. Tome III. Paris, 1887, in-8°. — CATALOGUE GÉNÉRAL DES MANUSCRITS DES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES DE FRANCE.

Catalogue des manuscrits Ashburnam-Barrois récemment acquis par la Bibliothèque nationale (Fin). BIBLIOTHÈQUE DE L'ÉCOLE DES CHARTES. Tome LXIII, p. 10-68. Paris, 1902, in-8°.

Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque royale des Ducs de Bourgogne, publié par ordre du ministre de l'Intérieur [par J. MARCHAL]. Tome I : *Résumé historique. Inventaire*, n° 1-18080. Bruxelles et Leipzig, 1842, in-folio.

Catalogue général des manuscrits des Bibliothèques publiques de France; Départements, Bibliothèque de Lille. Tome XXVI. Paris, 1897, un vol. in-8°.

CAUCHIE (A.). *La querelle des investitures dans les diocèses de Liége et de Cambrai.* Deuxième partie : *Le schisme* (1092-1107). Louvain, 1891, un vol. in-8°. UNIVERSITÉ DE LOUVAIN. RECUEIL DES TRAVAUX PUBLIÉS PAR LES MEMBRES DE LA CONFÉRENCE D'HISTOIRE. Première série : 4e fascicule.

Chanson d'Antioche (La), composée au commencement du XIIe siècle par le pèlerin RICHARD, renouvelée sous le règne de Philippe-Auguste par GRAINDOR DE DOUAY, publiée pour la première fois par PAULIN PARIS. Paris, 1848, deux vol. petit in-8°.

Chanson du Chevalier au cygne et de Godefroy de Bouillon (La), publiée par C. HIPPEAU. 1re partie : *Le chevalier au cygne;* 2e partie : *Godefroid de Bouillon.* Paris, 1874-1877, deux vol. in-8°.

Chanson de la Croisade contre les Albigeois (La), commencée par GUILLAUME DE TUDÈLE et continuée par un poète anonyme, éditée et traduite pour la SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE par PAUL MEYER. Tome premier : texte, vocabulaire et table des rimes. Tome second : traduction et table. Paris, 1875-1879, deux vol. in-8°.

CHASTELLAIN (GEORGES). *Chronique de Jacques Delalain*, publiée par J. A. C. BUCHON, dans la COLLECTION DES CHRONIQUES NATIONALES FRANÇAISES écrites en langue vulgaire du XIIIe au XVIe siècle, avec des notes et éclaircissements. Tome XLI. Paris, 1825, un vol. in 8°.

CHASTELLAIN (GEORGES). *Chronique du bon chevalier messire Jacques de Lalain, frère et compagnon de l'ordre de la Toison d'or*, dans CHOIX DE CHRONIQUES ET MÉMOIRES SUR L'HISTOIRE DE FRANCE avec notices biographiques par J. A. C. BUCHON. — PHILIPPE DE COMMINES. *Mémoires sur les règnes de Louis XI et Charles VIII....*, p. 601-726, PANTHÉON LITTÉRAIRE, *Littérature française, Histoire.* Paris, 1842, un vol. gr. in 8°.

CHASTELLAIN (GEORGES). *Œuvres*, publiées par M. le Baron KERVYN DE LETTENHOVE. Bruxelles, 1863-1866, huit vol. in 8°. — ACADÉMIE ROYALE DE BELGIQUE.

Chétifs (Les), dans la *Chanson du Chevalier au cygne et de Godefroy de Bouillon* publiée par C. HIPPEAU, 2e partie, *Godefroy de Bouillon*, p. 193-276. Paris, 1877, in-8°.

Chevalier au cygne et Godefroid de Bouillon (Le), poème historique, publication commencée par le Baron DE REIFFENBERG et achevée par M. A. BORGNET. Tome III, Deuxième partie, *Glossaire*. Bruxelles, 1859, un vol. in-4°. COLLECTION DES CHRONIQUES BELGES INÉDITES PUBLIÉE PAR ORDRE DU GOUVERNEMENT.

CHRESTIEN DE TROYES. *Perceval le Gallois*, publié d'après le manuscrit de Mons, par CH. POTVIN. Tome I. Mons, 1865, un vol. in-8°. *Perceval le Gallois ou le Conte du Graal*, publié d'après les manuscrits originaux par CH POTVIN. Deuxième partie : *Le poème*. Mons, 1866-1871. Cinq vol. in-8°. [En tout six tomes, numérotés I-VI.] — SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES BELGES. N° 21 des publications.

Chronicon Hanoniense quod dicitur Balduini Avennensis. Edidit JOH. HELLER. — MONUMENTA GERMANIAE HISTORICA. Scriptorum tomus XXV, p. 414-467. Hannoverae, 1880, in-folio.

Chronicon Laetiense. Edidit JOH HELLER. MONUMENTA GERMANIAE HISTORICA. Scriptorum tomus XIV, p. 487-502. Hannoverae, 1883, in-folio.

Chronique du bon chevalier messire Gilles de Chin (La), publiée par

R. CHALON, d'après un manuscrit de la Bibliothèque de Bourgogne à Bruxelles. Mons, 1837, un vol. in-8°. — Société des Bibliophiles de Mons. N° 4 des publications.

COLLIN DE PLANCY (J.). *Godefroid de Bouillon, chroniques et légendes du temps des deux premières Croisades,* (1085-1180). Bruxelles, 1842, un vol. gr. in-8°.

Comme quoi le Dragon de Wasmes, tué par Gilles de Chin, n'avait pas de sexe. Dissertation historico-zoologique par deux curieux de la nature. Se trouve à Mons, 1825, un vol. petit in-8°. [Bibliothèque royale de Bruxelles : II 69378, seul exemplaire connu).

CONON de BÉTHUNE. *Chansons.* Édition critique précédée de la biographie du poète, par Axel WALLENSKŒLD. Helsingfors, 1891, un vol. in-8°.

CONSTANS (Léopold). *La légende d'Œdipe étudiée dans l'antiquité, au moyen-âge et dans les temps modernes, en particulier dans le Roman de Thèbes, texte français du XIIe siècle.* Paris, 1881, un vol. in-8° avec planche.

DECLÈVE (Jules). *Le Lumeçon de Mons, Histoire, Légende, Facétie.* Frameries, 1901, une broch. in-8°.

DEFONTAINE-COPPÉE (Mme). *Les femmes illustres du Hainaut.* Bruxelles, 1859, un vol. in-8°.

DELACROIX, *Wasmes dans les temps passés, son histoire de Gilles de Chin, son sanctuaire de Notre-Dame de Wasmes...* Wasmes, 1895, une broch. in 8°.

DELEHAYE (Hipp.) S. J. *Note sur la légende de la lettre du Christ tombée du ciel.* Bulletins de l'Académie royale de Belgique. Classe des Lettres, p. 171-213. Bruxelles, 1899, in-8°.

DELEWARDE (le R. P. M.). *Histoire générale du Hainaut.* Tome II. Mons, 1718, un vol. in-18.

DELISLE (Léopold). *Mélanges de paléographie et de bibliographie.* Paris, 1880, un vol. in-8° avec atlas.

DELMOTTE (Henri-Florent). *Œuvres facétieuses.* Mons, 1841, un vol. in-8°.

DELMOTTE (Henri-Florent). *Recherches historiques sur Gilles, seigneur de Chin, et le dragon.* Mons, 1825, une broch. in-8°.

DEVILLERS (Léopold). *Quelques chartes des comtes de Hainaut Baudouin IV, Baudouin V et Baudouin VI.* Compte rendu des séances de la Commission royale d'histoire ou recueil de ses Bulletins. Quatrième série. Tome VIII, p. 417-453. Bruxelles, 1880, in-8°.

DINAUX (Arthur). *Les Trouvères de la Flandre et du Tournaisis.*

Paris, 1839, un vol. in-8°, dans *Trouvères, ménestrels et jongleurs du Nord de la France et du Midi de la Belgique*. Paris, 1837-1863, quatre vol. in-8°.

DOUTREPONT (Charles). *Notes de dialectologie tournaisienne* dans Zeitschrift für Französische Sprache und Litteratur, hrsgg. von Prof. Dr D. BEHRENS. XXII Band. Berlin, 1900, in-8°.

DUEMMLER (E.). *Zur Sittengeschichte des Mittelalters*. Zeitschrift für deutsches Alterthum, unter Mitwirkung von K. MULLENHOF und W. SCHERER, hrsgg. von E. STEINMEYER. XXII Band (Neue Folge, X Band), p. 256-258. Berlin, 1875, in-8°.

DUVIVIER (Charles-Albert). *Recherches sur le Hainaut ancien (Pagus Hainoensis) du VIIe au XIIe siècle*. Extrait des Mémoires et publications de la Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut. Deuxième série. Tome IX. Bruxelles, 1866, un vol. in-8°.

Eneas, publié par J. SALVERDA DE GRAVE, dans la Bibliotheca Normannica. Denkmäler Normannischer Litteratur und Sprache, hrsgg. von Prof. Dr Hermann SUCHIER. Tome IV. Halle, 1891, in-8°.

Épitaphes des églises des Pays-Bas. Recueil manuscrit appartenant à la Bibliothèque de Mons. N° 181 (ancien 70 et 8414), un vol. in-folio, 1572.

ESCALLIER (E. A.). *L'abbaye d'Anchin (1079-1792)*. Lille, 1852, une broch. gr. in-8°.

ESCOUCHY (Matthieu d'). *Chronique*. Nouvelle édition revue sur les manuscrits et publiée, avec notes et éclaircissements, pour la Société de l'Histoire de France, par G. du FRESNE de BEAUCOURT. Tome I. Paris, 1863, un vol. in-8°.

FIERENS-GEVAERT (H.), *Psychologie d'une ville*. Essai sur Bruges. Paris, 1901, un vol. petit in-8°.

FRIEDRICH (S.). *Der geschichtliche heilige Georg*, dans Sitzungsberichte der Königlichen Bayerischen Akademie zu München, *Philosophisch-Historische Klasse*. Munchen, 1900. Tome II, p. 159-203, in 8°.

FROISSART (Jehan). *Œuvres*, publiées avec les variantes des divers manuscrits par M. le Baron KERVYN de LETTENHOVE. *Chroniques*. Tome premier. *Introduction*. Trois parties en deux volumes. Bruxelles, 1870-1873, deux vol. in-8°. — Tome vingtième. *Table analytique des noms historiques. AB-CI*. Bruxelles, 1875, un vol. in-8°.

FUMIÈRE (Louis). *Gilles de Chin et le dragon, ou l'épopée montoise*. Mons, 1848, une broch. in-8°.

GAUTIER (Léon). *La Chevalerie*. 3e édition. Paris, 1895, un vol. in-4°.

Gesta episcoporum Cameracensium continuata, [Edidit G. W(aitz)].

Monumenta Germaniae historica. Scriptorum tomus XIV, p. 183-253. Hanoverae, 1883, in-folio.

Gesta Pontificum Cameracensium (1092-1138) Texte original publié pour la Société de l'histoire de France, avec introduction et notes, par le P. Ch DE SMEDT. Paris, 1880, un vol. in-8°.

GILBERT [de MONS]. *Chronique du Hainaut (1040-1195).* Traduite en français avec annotations, variantes, glossaire et index par le marquis de GODEFROY de MÉNILGLAISE, dans les Mémoires de la Société historique et littéraire de Tournay. Tomes XIV et XV. Tournay, 1874, in-8°.

GISLEBERTI *Chronicon Hanoniense*, edidit Wilhelmus ARNDT. Ph. D. Monumenta Germaniae historica. Scriptorum tomus XXI, p. 490-601. Hannoverae, 1869, un vol. in-folio.

GOSSART (Ernest). *Antoine de La Sale, sa vie et ses œuvres.* Deuxième édition. Bruxelles, 1902, une broch. in-8°.

GROEBER (G.). *Französische Litteratur.* Grundriss der romanischen Philologie, hrsgg. von Gustav GROEBER. II Band, I Abteilung. Strassburg, 1901-1902, gr. in-8°.

GUIBERTUS, abbas monasterii Sanctae Mariae Novigenti. *Historia quae dicitur Gesta Dei per Francos.* Recueil des historiens des Croisades, Historiens occidentaux. Tome IV, p. 113-263. Paris, 1879, in-folio.

HACHEZ (F.). *Examen d'une facétie sur le dragon de Wasmes par deux curieux de la nature.* Annales du Cercle archéologique de Mons. Tome XXIX. Mons, 1900, in-8°.

HACHEZ (Félix). *Voyage de François Vinchant en France et en Italie du 10 septembre 1609 au 18 février 1610.* Bulletins de la Société royale belge de géographie. Vingtième et vingt et unième années. Bruxelles, 1896-1897, in-8°.

HACHEZ (F.) et DEVILLERS (L.). *Recherches historiques sur la kermesse de Mons.* Mons, 1872, une broch. in-8°.

HÉCART (G. A. J.). *Dictionnaire rouchi-français.* 3e édition. Valenciennes, 1834, un vol. in-8°.

HERBOMEZ (Armand d'). *Sources de l'histoire du Tournaisis. Le fonds de l'évêché de Tournay aux Archives du royaume à Bruxelles.* Bulletin de la Société historique et littéraire de Tournay. Tome XXIV, p. 288-315. Tournay, [1891-1892], in-8°.

Histoire de Gilion de Trasignyes et de dame Marie sa femme. Publiée d'après le manuscrit de la Bibliothèque de l'Université d'Iéna par O. L. B. WOLFF. Leipzig, 1839, un vol. in-8°.

Histoire de Gilles de Chin (L'), seigneur de Berlaymont. Collection des Chroniques belges inédites. Monuments pour servir a l'histoire des provinces de Hainaut, de Namur et de Luxembourg, recueillis et publiés pour la première fois... par le Baron de REIFFENBERG. Tome VII. Bruxelles, 1847, in-4°.

Histoire de Guillaume le Maréchal (L'), comte de Striguil et de Pembrocke, régent d'Angleterre de 1216 à 1219. Poème français publié pour la Société de l'histoire de France par Paul MEYER. Paris, 1891, 1894, 1901, trois vol. in-8°.

Histoire de la Langue et de la Littérature française des origines à 1900, publiée sous la direction de PETIT DE JULLEVILLE. Paris, 1896-1899, huit vol. in-8°. Tome I. GAUTIER (Léon), *L'Épopée nationale.*

Histoire littéraire de la France, par des religieux bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur, continuée par des membres de l'Institut. Tome XIX, Paris, 1838 ; tomes XXII et XXIII, 1852 et 1856 ; tome XXX, 1888, in-folio.

Histoire admirable de Notre-Dame de Wasmes ecritte en faveur de la Confrérie érigée canoniquement sous ce titre en l'église paroissiale de Wasmes... [par Gilles de BOUSSU]. Mons, [1735], une broch. petit in-8°.

Histoire admirable de Notre-Dame de Wasmes, Ecrite en faveur de la Confrairie érigée sous ce Titre en l'Eglise paroissiale de Wasmes... [par Gilles de BOUSSU]. Mons, 1771, une broch. petit in-8°.

HOSSART (L'abbé). *Histoire ecclésiastique et profane du Hainaut.* Mons, 1792, deux vol. pet. in-8°.

HUYGHENS (Ch.). *Sur la valeur historique de la Chronique de Gilbert de Mons,* dans la Revue de l'Instruction publique en Belgique. Tome XXXII. Bruxelles, 1889, in-8°.

JACOBUS de GUISIA. *Annales historiae illustrium Principum Hanoniae.* Edidit Ernestus SACKUR. Monumenta Germaniae historica. Scriptorum tomi XXX, pars I, p. 44-334. Hanoverae, 1896, in-folio.

JACQUES de GUYSE. *Annales du Hainaut.* Publiées avec une traduction et des notes par les soins du marquis de FORTIA d'URBAN. Paris, 1826-1838, vingt-deux volumes, in-8°.

JACQUIN (R.P.M , de l'Ordre des Frères-Prêcheurs). *Étude sur l'abbaye de Liessies (1095-1147).* Extrait du tome LXXXI, n° 4, des Bulletins de la Commission Royale d'Histoire de Belgique, p. 283-400. Bruxelles, 1903, in-8°.

Jurisprudentia heroica, sive De jure belgarum circa nobilitatem et insi-

gnia, demonstrato in commmentariis ad Edictum Serenissimorum Belgii Principum Alberti et Isabellae, emulgatum 14 Decembris 1616. Bruxellis, 1663, un vol. in-4°. Préface signée J. B. C. [= J. B. CHRISTYN].

KRISTIAN von TROYES. *Ivain* [*der Loewenritter*] Neue verbesserte Textausgabe mit Einleitung und Glossar, hrsgg. von Prof. Dr W. FOERSTER. Halle a. S., 1891, un vol. petit in-8°. ROMANISCHE BIBLIOTHEK, n° 5. — *Erec und Enide*. Neue verbesserte Textausgabe mit Einleitung und Glossar, hrsgg. von Prof. Dr WENDELIN FOERSTER. Halle a. S., 1896, un vol. petit in-8°. ROMANISCHE BIBLIOTHEK, n° 13.

LACROIX (AUGUSTIN). *Variétés historiques inédites. III. Confrérie noble de saint Georges à Mons.* ANNALES DU CERCLE ARCHÉOLOGIQUE DE MONS. Tome VII, p. 390-416. Mons, 1867, in-8°.

Lai de l'Ombre (Le), publié par JOSEPH BÉDIER. Extrait de l'*Index lectionum quae in Universitate Friburgensi, per menses aestivos anni MDCCCXC, habebuntur*. Fribourg, 1890, in-4°.

LA MARCHE (OLIVIER DE), maître d'hôtel et capitaine des gardes de Charles le Téméraire. *Mémoires*, publiés pour la SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE par H. BEAUNE et J. D'ARBAUMONT. Paris, 1883, 1884, 1889, quatre vol. in-8°.

LAMBERTUS WATERLOS. *Annales Cameracenses*. — MONUMENTA GERMANIAE HISTORICA. Scriptorum tomus XVI, p. 509-554. Hanoverae, 1859, in-folio.

LANSON (GUSTAVE). *Histoire de la littérature française*. Septième édition. Paris, 1902, un vol. in-8°.

LAVISSE (ERNEST). *Histoire de la France depuis les origines jusqu'à la révolution*, publiée avec la collaboration de MM. BAYET, BLOCK, CARRÉ [etc.]. Tome II, *Les Premiers Capétiens*, par A. LUCHAIRE. Paris, 1901, petit in-4°.

LE CARPENTIER (JEAN). *Histoire généalogique des Pays-Bas, ou Histoire de Cambray et du Cambrésis*. Leide, 1664, deux vol. in-4°.

LE FÈVRE (JEAN), seigneur de Saint-Remy. *Chronique*, publiée pour la SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE par FRANÇOIS MORAND. Paris, 1876-1881, deux vol. in-8°.

LE FÈVRE (JEAN), seigneur de Saint-Remy. *Epitre contenant le récit des faits d'armes, en champ clos, de Jacques de Lalain*, et publiée pour faire suite à sa *Chronique*, d'après un manuscrit de la Bibliothèque nationale par feu FRANÇOIS MORAND. — ANNUAIRE-BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE. Tome XXI, p. 177-239. Paris, 1884, in-8°.

LE MAYEUR DE MERPRÉS et ROGERIES. *La Gloire belgique*, poème

national en dix chants, suivis de remarques historiques sur tout ce qui fait connaître cette gloire, depuis l'origine de la nation jusqu'aujourd'hui. Louvain, 1830, deux vol. in-8°.

Livre de la trésorerie des chartes du Hainaut, 1435. Inventaire des meubles de Guillaume IV, duc de Bavière, à Paris, 1409. [p. p. A. LACROIX et A MATHIEU]. Mons, 1842, une broch. in-8°. Annexe contenant : *Extraits des pièces trouvées à l'année 1757 dans les papiers du Conseil privé*, p. 20-22. Société des Bibliophiles belges séant a Mons. N° 12 des publications.

MARIE de FRANCE. *Die Lais* hrsgg. von Karl WARNKE. Zweite verbesserte Auflage. Bibliotheca Normannica. Denkmäler Normannischer Litteratur und Sprache, hrsgg. von Prof. Dr Hermann SUCHIER, III. Halle, 1900, un vol. in-8°.

MEYER (Walter). *Das Werk des Kanzlers Gislebert von Mons als verfassungsgeschichtliche Quelle betrachtet.* Ienaer Inaugural-Dissertation. Königsberg, 1888, un vol. in-8°.

MICHAUX, aîné (Adrien-Joseph). *Chronologie historique des seigneurs d'Avesnes.* Avesnes, 1844, un vol. in-8°.

MIRAEUS (Aubertus). *Notitia ecclesiarum Belgii, in qua, tabulis donationum piarum longa annorum serie digestis, sacra et politica Germaniae inferioris vicinarumque provinciarum Historia, explosis tabulis, recensetur et illustratur.* Antverpiae, 1630, un vol. pet. in-4°.

MIRAEUS (Aubertus). *Opera diplomatica et historica.* Editio secunda... Johannes Franciscus FOPPENS... notas et indices addidit, diplomata multa cum suis originalibus contulit, aliaque plura hactenus inedita adjunxit... Bruxellis, 1723-1748, quatre vol. in-folio.

Morceaux choisis sur la kermesse de Mons. Mons, 1831, une broch. in-12.

Morceaux choisis sur la kermesse de Mons, par divers auteurs. Mons, [sans date], une broch. in-18.

Moyen-Age (Le), bulletin mensuel d'histoire et de philologie, sous la direction de MM. A. MARIGNAN, M. PROU, M. WILMOTTE. Tome V, p. 8, ss. Paris, 1892, in-8°.

Œuvres de Georges Chastellain, publiées par M. le Baron Kervyn de Lettenhove. Tomes II, III et IV (Chronique). [Compte-rendu par J. Q. (Jules QUICHERAT)]. Bibliothèque de l'École des Chartes, revue d'érudition consacrée spécialement à l'étude du moyen-âge. XXVe année, cinquième série. Tome V, p 571-573. Paris, 1864, in-8°.

OMONT (Henri). *Bibliothèque nationale. Catalogue général des manuscrits français. Nouvelles acquisitions françaises.* Tome I, nos 1-3060. Paris, 1899, un vol. in-8°.

Origines omnium Hannonie coenobiorum octo libris breviter digestae, [par Ph. BRASSEUR]. Montibus, 1650, un vol. in-16.

PARIDAENS (F.). *Mons sous les rapports historiques, statistiques, de mœurs, usages, littérature et beaux-arts.* Mons, 1819, un vol. in-12.

PARIS (Gaston). *Manuel d'ancien français. La littérature française au moyen âge (XIe-XIVe siècle).* Deuxième édition. Paris, 1890, un vol. in-16.

PARIS (Paulin). *Le romancero françois.* Histoire de quelques anciens trouvères et choix de leurs chansons. Paris, 1833, un vol. in-12.

PIRÉ (Louis). *Légendes et traditions de la Belgique*, traduites librement du texte allemand de Marie de Ploennies. Cologne, 1848, un vol. in-16.

RAISSIUS (Arnoldus). *Belgica Christiana sive synopsis successionum et gestarum episcoporum Belgicae provinciae.* Duaci, 1534 (legas 1634), un vol. in-4°.

RAYNAUD (G.). *Un nouveau manuscrit du Petit Jean de Saintré.* Romania. Recueil trimestriel consacré à l'étude des langues et des littératures romanes, publié par Paul MEYER et Gaston PARIS. Tome XXXI, p. 527-556. Paris, 1902, in-8°.

Récits d'un ménestrel de Reims au treizième siècle, publiés pour la Société de l'Histoire de France par Natalis de WAILLY. Paris, 1876, un vol. in8°.

Recueil (Nouveau) de Fabliaux et contes inédits, des poètes français des XIIe, XIIIe, XIVe et XVe siècles, publié par M. MÉON. Paris, 1823, deux vol. pet. in-8°.

Regesta regni Hierosolymitani (MXCVII-MCCXCI). Edidit Reinhold ROEHRICHT. Oeniponti, 1893, un vol. in-8°.

REIFFENBERG (Baron de). *Histoire de l'ordre de la Toison d'or depuis son institution jusqu'à la cessation des chapitres généraux, tirée des archives mêmes de cet ordre et des écrivains qui en ont traité.* Bruxelles, 1830, un vol. in-4°.

RENARD (B.). *Quelques observations à propos de quatorze chapitres inédits de Georges Chastellain (Chroniques des ducs de Bourgogne, livre III).* Trésor National. Recueil historique, littéraire, scientifique, artistique, commercial et industriel. Tome I, p. 91-156. Bruxelles, 1842, un vol. in 8°.

RENARD (B.) *Nouvelles observations à propos du IVe volume inédit de la Grande Chronique de Georges Chastellain* (*Chronique des ducs de Bourgogne*) Trésor national. Tome III, p. 190-257. Bruxelles, 1842, un vol. in-8°.

ROBERTUS MONACHUS. *Historia Iherosolimitana.* Recueil des historiens des Croisades, Historiens Occidentaux. Tome III. Paris, 1866, in-folio.

Roman d'Aubery le Bourgoing (Le), [publié par Paul TARBÉ]. Reims, 1849, un vol. in-8°.

Roman de Garin de Loherain (Le), publié pour la première fois par Paulin PARIS. Paris, 1833-1836, deux vol. in 8°.

Roman de Thèbes (Le), texte français du xiie siècle, publié par Léopold CONSTANS. Société des anciens textes français. Paris, 1890, un vol. in-8°.

ROTH von SCHRECKENSTEIN (K. H. Frhr.). *Die Ritterwürde und der Ritterstand.* Historisch-politische Studien über deutsch-mittelalterlischen Standesverhältnisse auf dem Lande und in der Stadt. Freiburg im Brisgau, 1886, un vol. in-8°.

ROUSSELLE (Charles). *Une fête de la Toison d'or à Mons.* Annales du Cercle archéologique de Mons. Tome VII, p. 348-356. Mons, 1867, in-8°.

SAINT-GENOIS (Comte Joseph de). *Monumens anciens* Tome I. *Droits primitifs des terres et seigneuries du Haynaut.* Paris, 1782, in-folio.

SCHULTZ (Dr Alwin). *Das höfische Leben zur Zeit der Minnesinger.* Zweite vermehrte und verbesserte Auflage. Leipzig, 1889, deux vol. gr. in-8°.

SIGART (J.). *Glossaire étymologique montois ou Dictionnaire du wallon de Mons et de la plus grande partie du Hainaut.* Bruxelles et Leipzig, 1866, un vol. in-8°.

SIGEBERTUS GEMBLACENSIS. *Chronica cum continuationibus.* Edidit D. Ludowicus Conradus BETHMANN. — ANSELMUS GEMBLACENSIS. *Continuatio.* Monumenta Germanicae historica. Scriptorum tomus VI, p. 375-385. Hannoverae, 1844, in folio.

SUCHIER (W.), *Altfranzösisches Gedicht von der Zerstörung Jerusalems*, dans Zeitschrift für romanische Philologie, hrsgg. von Prof. Dr G. GROEBER. Tome XXIV. Halle, 1900, in-8°.

TAPPOLET (Ernst). *Die romanischen Verwandtschaftsnamen.* Mit besondere Berücksichtigung den französischen und italienischen Mundarten. Ein Beitrag zur vergleichenden Lexikologie. Strassburg, 1896, un vol. in-8°.

TOBLER (Ad.). *Mittheilungen aus altfranzösischen Handschriften.* I. *Aus der Chanson de Geste von Auberi* nach einer vatican. Handschrift. Leipzig, 1870, un vol. in-8°.

Traité du duel judiciaire, relations de pas d'armes et tournois, par

Olivier de la Marche, Jean de Villiers seigneur de l'Isle-Adam, Hardouin de la Jaille, Antoine de la Salle, etc. Publiés par BERNARD PROST. Paris, 1872, un vol. in-8°.

URBAIN (L.). *La Procession de la Pucelette à Wasmes (Borinage).* WALLONIA. ARCHIVES WALLONNES HISTORIQUES, LITTÉRAIRES ET ARTISTIQUES. Tome VII, n° 10. Liège, octobre 1899, in-8°.

Ursa S. Gisleni archiepiscopi Atheniensis, et exinde Abbatis in Cellâ apostolorum, seu ejusdem vita cum miraculis, subjecta corporis ejus novissima translatione... [par PH. BRASSEUR]. Montibus [1636], un vol. petit in-8°.

VAN HASSELT (A.). *Les Belges aux Croisades.* BIBLIOTHÈQUE NATIONALE. Bruxelles, 1846, deux vol. in-12.

VERTOT (L'abbé DE). *Histoire des Chevaliers de Saint Jean de Jérusalem, appelez depuis les Chevaliers de Rhodes, et aujourd'hui les Chevaliers de Malte.* Tome II. Paris, 1726, un vol. in-4°.

VINCHANT (FRANÇOIS). *Annales de la province et comté du Hainaut contenant les choses les plus remarquables advenues dans cette province depuis l'entrée de Jules César jusqu'à la mort de l'infante Isabelle.* N° 16 des publications de la SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES BELGES. Bruxelles, 1848-1853, in-4°.

WACHTER (FRANZ). *Der Einfluss der nationalen und klerikalen Stellung Gisleberts von Mons auf seine Geschichtschreibung.* Inaugural Dissertation. Halle a. S., 1879, une broch. petit in-8°.

WAUTERS (ALPH.). *Analectes de diplomatique*, dans COMPTE RENDU DE LA COMMISSION ROYALE D'HISTOIRE OU RECUEIL DE SES BULLETINS Quatrième série. Tome X. Bruxelles, 1882, in-8°.

WAUTERS (ALPH.). *Table chronologique des chartes et diplômes imprimés concernant l'histoire de Belgique,* mise en ordre et publiée sous la direction de la Commission royale d'Histoire. Bruxelles, 1866-1896. Neuf tomes en dix vol. (le tome VII étant en deux parties), in-4°.

WILLELMUS, Tyrensis archiepiscopus. *Historia rerum in partibus transmarinis gestarum a tempore successorum Mahumett usque ad annum Domini MCLXXXIV. — L'Estoire de Eracles empereur et la conqueste de la terre d'outremer ;* c'est la translation de l'estoire de GUILLAUME, archevesque de Sur. RECUEIL DES HISTORIENS DES CROISADES, HISTORIENS OCCIDENTAUX. Tome I. Paris, 1844, in-folio.

PREMIÈRE PARTIE.

LES SOURCES DE L'HISTOIRE ET DE LA LÉGENDE DE GILLES DE CHIN.

A. — LES SOURCES DIPLOMATIQUES.

Les documents qui fournissent des indications certaines au sujet de Gilles de Chin, sont peu nombreux. Nous possédons :

1°. Une charte de Rodolphe, archevêque de Reims, confirmant plusieurs donations à l'abbaye de Liessies; elle est signée par Gontier de Chin et date de 1114-1115; le texte en a été reproduit en 1119 (1).

2°. Un acte de Burchard, évêque de Cambrai, relatif à *la forme en laquelle Gossuin d'Avesnes, arrivé à la fin de sa vie, restitua à l'abbaye de Saint-André l'avouerie du village d'Audregnies*. Au nombre des seigneurs qui assistèrent à la renonciation, — 24 novembre 1126 — se trouve Gontier de Chin (2).

3°. Une pièce concernant l'abbaye de Crespin (1131), — composition entre Arnould de Quiévrain dit Hauwel et l'abbaye — parmi les signataires de laquelle figurent le personnage cité dans la charte de 1126 et Gilles de Chin son fils (3).

4°. Trois actes pontificaux de 1183, 1186 et 1191, qui

(1) Duvivier, *Recherches sur le Hainaut ancien*, 1865, p. 511.

(2) Duvivier, *Actes et documents anciens intéressant la Belgique*, Bruxelles, 1898, (Publications de la Commission royale d'histoire), p. 268-270.

(3) Duvivier, *Actes...*, p. 205-207.

authentiquent successivement une donation de Gontier et de Gilles de Chin à l'abbaye de Saint-Ghislain (1).

Dom Baudry, moine de Saint-Ghislain, auteur des *Annales de l'abbaye*, signale, parmi les documents qu'il a utilisés, une charte de 1109 relatant une donation faite au monastère par Widric Buccelle, en présence de Gontier de Chin, de Gossuin de Mons et d'autres personnages *qui sont tous qualifiés de nobles chevaliers* (2).

Il cite en outre une pièce de 1123 : Gossuin de Mons, Gontier de Chin et son fils Gilles y signent l'obligation de Duda, fille de Gislebert comte d'Orcismont (Orchimont), qui affranchit trois serfs et les offre à Saint-Ghislain (3).

Gilles de Chin est donc fils de Gontier, seigneur de Chin. La plus ancienne mention de Gontier de Chin remonte à 1109 et c'est en 1123 que nous voyons apparaître, pour la première fois, le nom de Gilles de Chin. A cette date, Gilles figure comme témoin dans un acte officiel. Avait-il atteint sa majorité ? C'est ce qu'il n'est pas permis d'affirmer. Son nom se trouve, dans cette pièce, placé auprès de celui de son père et il n'est pas rare, à cette époque, de voir des enfants, avant l'âge de la majorité, sceller des chartes conjointement avec leurs parents (4). Nous pouvons même remarquer que, ni dans l'acte relatif à l'abbaye de Crespin (1131), ni dans celui de l'abbaye de Saint-Ghislain, le sceau de Gilles de Chin n'est séparé de celui de Gontier et de plus, Gilles est entièrement étranger à la charte de 1126.

Nous ne connaissons de son père aucune mention postérieure à 1131. Il est impossible, en effet, de déterminer la date de la donation des seigneurs de Chin à l'abbaye de Saint Ghislain. Les actes pontificaux qui la confirment, rap-

(1) Baudry et Durot, *Annales de l'abbaye de Saint-Ghislain*, éd. de Reiffenberg dans Monuments pour servir a l'histoire du Hainaut, de Namur et du Luxembourg, VIII, p. 393, 401, 409.

(2) Baudry et Durot, *op. cit.*, p. 337.

(3) Baudry et Durot, *op. cit.*, p. 349. Plus loin (p. 358), l'auteur parle encore de cette charte.

(4) Duvivier, *Actes...*, p. 302.

pellent aussi la donation faite au même monastère par Hugues d'Enghien mais ne précisent nullement l'époque de ces diverses libéralités. Ils nous apprennent uniquement que Gontier de Chin et son fils Gilles léguèrent à l'abbaye les biens qu'ils possédaient à Wasmes (1).

Ce sont les seuls renseignements que nous fournissent sur Gilles de Chin, les sources diplomatiques ; si faibles qu'ils soient, ils ont leur importance, car ils nous permettront de contrôler les assertions des écrivains postérieurs.

(1) Les papes confirmant ces donations écrivent : *possessiones... permaneant... in villa quae dicitur Wamia, allodium Gonteri et Ægidii filii ejus de Cin... cum aliis terris, curtilibus, redditibus, pratis et sylvis.* L'abbaye possédait la juridiction et la haute justice sur les territoires concédés. Cf. sur ce point, Baudry, VIII, p. 404 et 412, (diplôme de Célestin III, 27 juillet 1191).

B. — LES SOURCES LITTÉRAIRES.

CHAPITRE PREMIER.

LES *Gesta Pontificum Cameracensium* (1092-1138).

Il est, tout d'abord, question de Gilles de Chin dans les célèbres *Gesta Pontificum Cameracensium* (1). Deux écrivains ont travaillé à la partie qui concerne notre chevalier. L'un d'eux a composé les *Gesta Liethardi* (1131-1137) et l'autre a commencé les *Gesta Nicolai*. Nicolas gouverna le diocèse jusqu'en 1168; l'œuvre de son biographe s'arrête à 1138. Ces auteurs rapportent que le comte de Hainaut, Baudouin IV, et Gilles de Chin soutinrent Gérard de Saint-Aubert dans la guerre entreprise par ce dernier contre les évêques de Cambrai. Les hostilités, ouvertes en 1133, sous l'évêque Liéthard, cessèrent pendant quelque temps, les adversaires s'étant réconciliés (2), mais elles reprirent sous l'évêque Nicolas et ne se terminèrent qu'après la mort de Gérard de Saint-Aubert et de Gilles de Chin (3). Gilles de Chin ne survécut d'ailleurs pas longtemps à son allié.

Le passage relatif à la fin de Gilles est particulièrement intéressant.

DE MORTE EGIDII DE CINNIO.

St. 218. Dum sic agitur apud nos,
Plurali fertur nuntio
Quod Gillius de Cinnio
Mortuus (necatus) est in tornio.

St. 219. Est igitur admiranda
In hoc Dei justitia,
Quod Gerardi trux collega
Infra dies quadraginta

(1) Le texte des *Gesta* (1092-1138) a été publié pour la SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE, avec une introduction et des notes par le P. CH. DE SMEDT. Paris, 1880. Une édition postérieure est celle des MONUMENTA GERMANIAE HISTORICA : *Gesta... continuata (1054-1196)*, SS., XIV, p. 183-248.

(2) *Gesta*, éd. DE SMEDT, p. 166 ss.

(3) *Gesta*, éd. DE SMEDT, p. 190 ss. *M.G.H. SS.*, XIV, p. 233.

St. 220. Post illum qui est occisus,
Occisus est et Gillius.
Quos, pares in sceleribus,
Compar prostravit obitus.

St. 221. Ita mori meruerant
Qui adversus Dei matrem
Et Nicholaum presulem
Incessanter peccaverant (1).

L'auteur des *Gesta Liethardi* indique nettement qu'il a vu de près tout ce qu'il raconte, qu'il était clerc de l'église de Cambrai et même qu'il occupait un rang distingué dans le clergé. Celui des *Gesta Nicolai* se présente aussi comme ayant été le témoin direct des faits (2). Nous sommes donc en face de deux écrivains contemporains des évènements qu'ils rapportent : le premier termine son récit à la mort de l'évêque Liéthard ; le second laisse son travail inachevé, et ne donne de détails que sur les deux premières années du gouvernement de Nicolas, le successeur de Liéthard. Ils occupent une situation qui leur permet d'être exactement informés. Sont-ils sincères ? Jusqu'à preuve du contraire, nous ne pouvons en douter. Tout au plus devrons-nous nous défier de leur façon d'apprécier les choses ; ils ne sont, certes, pas assez impartiaux dans les jugements qu'ils portent sur les adversaires des évêques de Cambrai, — nous allons le voir à propos de Gilles de Chin — ; mais que, connaissant les faits, ils aient voulu les dénaturer, ce n'est pas admissible.

Tenons donc pour assurées, l'alliance de Gilles de Chin et de Gérard de Saint-Aubert contre l'évêque de Cambrai en 1133, l'intervention, dans les affaires du diocèse, du comte de Hainaut Baudouin IV et la mort, pendant les hostilités, des deux premiers personnages.

L'auteur des *Gesta Nicolai* ne donne pas la date exacte de la mort de Gérard, le redoutable adversaire des Cambrésiens, — il se contente de manifester la joie qu'elle lui causa — mais il ressort du texte qu'elle se produisit en 1137 (3). Ce renseignement est confirmé et complété par un autre historien, Lambert Watrelos, qui place l'événement à la date du 6 juillet 1137 (4). Quant à la mort de Gilles de Chin, elle

(1) *Gesta*, éd. de Smedt, p. 204-205.
(2) *Gesta*, éd. de Smedt, Introduction, p. xv.
(3) L'année même de l'avènement de Nicolas au siège de Cambrai.
(4) Lambert Watrelos, *M.G H. SS.*, XVI, p. 514 : *2 Nonas Julii.*

survint environ quarante jours après celle de Gérard. Gilles fut tué dans un tournoi; les partisans des évêques de Cambrai l'apprirent sans déplaisir.

C'est tout ce qu'il y a à retenir du texte des *Gesta*. Les réflexions des auteurs sur la guerre et sur la mauvaise foi des adversaires des évêques, sur la fin de Gérard et sur celle de Gilles décèlent trop bien les sentiments qui animaient les Cambrésiens vis-à-vis de leurs ennemis. Nous ne pouvons pas nous y associer, non plus qu'aux louanges exagérées décernées par d'autres écrivains à ces mêmes personnages.

CHAPITRE DEUXIÈME.

LA *Chronique du Hainaut* DE GILBERT DE MONS.

Gilles de Saint-Aubert, écrit Gilbert de Mons (1), épousa la fille de Gilles de Chin et de Dame Ide de Chièvres, Mathilde de Berlaymont, laquelle hérita de son père la terre de Berlaymont et la charge de grand-chambellan de la cour de Hainaut. Quant à Gilles de Chin, il fut, dit-il, considéré comme le plus vaillant homme de guerre de son temps. Il alla outre-mer, y combattit seul à seul un lion féroce, le vainquit et le tua, armé non de l'arc ni de la flèche, mais de la lance et du bouclier. Il posséda le château de Chièvres du chef de sa femme Ide, fut compagnon d'armes du comte de Hainaut, périt dans une guerre entre le duc de Louvain et le comte de Namur et reçut la sépulture à Saint-Ghislain (2). Plus loin, le chroniqueur ajoute : Baudouin, fils d'Yolande, eut pour compagnons d'armes et pour conseillers des hommes vaillants, sages et de grand renom : Gilles de Chin, Gossuin de Mons,... Hoël de Quiévrain, Eustache le Vieux, Louis de Fraisnes et Charles son frère (3).

Quelle est la valeur du témoignage de Gilbert de Mons?

Gilbert était clerc; il fut successivement chapelain, secré-

(1) La *Chronique* de GILBERT a été publiée par M. ARNDT dans les MONUMENTA GERMANIAE SS., XXI, p. 490-601. Le marquis GODEFROY DE MÉNILGLAISE a donné une autre édition accompagnée d'une traduction, dans les MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE TOURNAY, t. XIV et XV.

(2) GILBERT, éd. G. d. M., t. XIV, p. 90-91. *Hic equidem Egidius de Cin, dum vixit, omnium militum in hoc saeculo viventium probissimus in armis dicius est, qui, in transmarinis partibus, cum leone ferocissimo solus dimicans, illum vicit et interfecit non sagitta et arcu sed scuto et lancea...* C'est la partie la plus importante du récit de Gilbert.

(3) GILBERT, XIV, p. 118-119. Il s'agit du comte de Hainaut Baudouin IV (1120-1171).

taire, puis chancelier de Baudouin V. Mentionné dès 1175 comme chapelain du comte, il semble avoir vécu jusqu'en 1221. Il est, en général, un témoin instruit et véridique des règnes de Baudouin IV (1120-1171) et de Baudouin V (1171-1195). S'il met quelque partialité dans son récit, sa position à la cour de Hainaut et son attachement à ses souverains l'excusent (1). Cependant, au point de vue spécial qui nous occupe, sa science s'est parfois trouvée en défaut; il semble, en effet, s'être fié à une source qui ne méritait pas créance.

Le récit qu'il fait de la vie de Gilles de Chin ne constitue, dans sa chronique, qu'une courte parenthèse. C'est à propos du mariage de Mathilde de Berlaymont, fille de Gilles, qu'il donne, au sujet de notre chevalier, l'un ou l'autre renseignement ; après lui avoir consacré quelques lignes, il revient au personnage qu'il a un instant abandonné, Gilles de Saint-Aubert, époux de Mathilde de Berlaymont.

1. Notre chroniqueur passe sous silence la lutte soutenue contre les évêques de Cambrai. Il est vrai qu'une raison spéciale lui imposait de n'en rien dire ou de n'en parler qu'en termes voilés : le comte de Hainaut était intervenu dans l'affaire et s'était posé en adversaire des évêques. Aussi le biographe ne parle-t-il pas de cette rivalité; il se contente d'affirmer que *Gilles de Chin fut le compagnon d'armes du comte de Hainaut* (2).

2. Il commet, d'autre part, une grave erreur lorsqu'il fait mourir Gilles de Chin dans une guerre entre le duc de Louvain et le comte de Namur. En réalité, Gilles périt dans un tournoi en 1137 et d'ailleurs, comment aurait-il pu être impliqué dans une guerre entre deux princes étrangers? Au surplus Gilbert de Mons ne signale cette lutte qu'à l'occasion

(1) Gilbert, éd. G. de M., Introduction. Cf. W. Meyer, *Das Werk des Kanzlers Gislebert von Mons als verfassungsgeschichtliche Quelle betrachtet*, Königsberg, 1888.

(2) Cf. Wachter, *Der Einfluss der nationalen und clericalen Stellung G. v. M. auf seine Geschichtschreibung*, Halle, 1879. — Huyghens, *Sur la valeur historique de la chronique de G. de M.*, (Revue de l'Instruction publique en Belgique), 1889, XXXII, p. 301-316.

de la mort du chevalier et il n'en précise pas la date. Il y eut bien, en 1136, — la continuation de Sigebert de Gembloux l'assure (1) — une lutte à main armée entre le comte de Namur et le duc de Brabant, mais Gilles ne mourut que l'année suivante.

3. En revanche, nous pouvons ajouter foi à l'assertion de Gilbert de Mons relative au mariage de Gilles de Chin avec Ide de Chièvres. Il est, à vrai dire, le premier historien qui l'affirme et je ne vois pas une seule pièce officielle où Ide de Chièvres soit signalée comme étant l'épouse de Gilles de Chin. On trouve, au contraire, un diplôme de l'évêque Nicolas de Cambrai, confirmant les donations qu'elle avait faites pour le repos de l'âme de son mari, Rasse de Gavre (1161) (2) ; mais Gilbert rapporte aussi qu'après la mort de Gilles, Ide épousa Rasse de Gavre et, dans la suite, Nicolas de Rumigny (3). On ne peut, du reste, expliquer que par le mariage de Gilles de Chin et d'Ide de Chièvres, le passage de la seigneurie de Chièvres à la maison de Chin.

4. Mathilde fut l'unique enfant de Gilles de Chin. Gilbert nous en donne le témoignage et nous devons le croire, parce qu'ici il devient contemporain des faits qu'il raconte : Mathilde, en effet, vivait encore en 1189 (4). L'historien nous apprend que Gilles de Saint-Aubert fut revêtu de la dignité de chambellan héréditaire de Hainaut. Antérieurement, elle avait appartenu à Gilles de Chin ; Gilles n'ayant pas d'héritier mâle, le titre passa à son gendre.

5. Gilbert dit encore que *Mathilde hérita de son père la terre de Berlaymont*. On peut se demander comment la terre de Berlaymont était devenue la propriété de la maison de Chin. Les armoiries des familles de Berlaymont et de Chin semblent fournir la réponse à cette question. Les Chin

(1) *Sigeberti continuatio*, M.G.H.SS., VI, p. 385.

(2) Le Carpentier, *Histoire de Cambrai et du Cambrésis*, IIe partie, p. 362.

(3) Gilbert, éd. G. de M., XIV, p. 108-109.

(4) Escalier, *Histoire de l'abbaye d'Anchin*, p. 132. Charte de Baudouin V dans laquelle il se constitue garant d'une donation faite à l'église d'Aimeries par Mathilde de Berlaymont et son fils Gilles, en 1189.

doivent être la branche cadette d'une famille dont les Berlaymont sont la branche aînée. Il n'y a, en effet, entre l'écusson de Berlaymont et celui de Chin qu'une seule différence : le second possède en plus un franc canton d'argent qui peut être considéré comme une brisure de puîné (1).

La seigneurie de Berlaymont aurait donc passé par héritage dans la maison de Chin. Peut-être Gontier de Chin est-il frère d'Isaac de Berlaymont qui, en 1106, tua Thierry d'Avesnes? (2) Peut être aussi Isaac de Berlaymont n'est-il qu'un seul et même personnage avec Isaac de Wasmes que nous voyons signer, en 1117, une charte de Baudouin III en faveur de l'abbaye de Saint-Denis? (3). Gontier de Chin et son fils Gilles auraient dans ce cas hérité, à la fois, des seigneuries de Berlaymont et de Wasmes. La première passa après la mort de Gilles de Chin à sa fille Mathilde, la seconde fut léguée à l'abbaye de Saint-Ghislain.

6. Il n'est pas permis de douter que Gilles de Chin ait été, comme l'affirme Gilbert, *parmi les hommes sages et expérimentés que Baudouin IV choisit pour ses conseillers* et qu'il ait porté le titre de chambellan héréditaire du Hainaut. La situation même de l'historien rend impossible une erreur à ce sujet.

7. L'assertion relative à la sépulture de Gilles à l'abbaye de Saint-Ghislain n'est pas moins fondée. Gilbert possédait certainement la preuve de ce qu'il avançait ; il est d'ailleurs très naturel que Gilles de Chin, le bienfaiteur de l'abbaye, y ait été inhumé.

8. La partie la plus importante du récit consacré à Gilles de Chin par Gilbert de Mons célèbre la brillante victoire remportée par le chevalier sur un lion en Terre Sainte.

Cette victoire ne paraît pas authentique.

Quand Gilles de Chin s'est-il rendu en Palestine? Gilbert ne le dit pas, et cependant il cite plusieurs seigneurs du

(1) Christyn, *Jurisprudentia heroica*, I, p. 199-200.
(2) *Chronicon Laetiense*, M.G.H.SS., XIV, p. 496.
(3) Miraeus, *Opera diplomatica*, II, p. 677.

Hainaut qui ont pris part à l'expédition de Godefroid de Bouillon : Gilles de Chin n'est point parmi eux. Les deux historiens des croisades qui nous ont conservé le plus de noms de croisés belges, Guillaume de Tyr et Albert d'Aix, ne le mentionnent pas non plus. On sait, du reste, que des exploits analogues ont été fréquemment attribués aux croisés par les historiens ou les chanteurs de gestes : ici c'est Guicher l'Allemand qui tue un lion (1), là, c'est Godefroid de Bouillon qui terrasse un ours (2), ailleurs c'est Baudouin de Beauvais qui lutte contre un lion (3).

Les doutes au sujet de l'historicité de la victoire de Gilles de Chin se fortifieront encore, si l'on examine les termes mêmes du récit. Tous les mots servent à mettre en relief les qualités du héros : *dum vixit*, déjà de son vivant, le chevalier jouit d'une renommée extraordinaire ; *omnium militum... probissimus in armis*, il surpassa tous les chevaliers de son temps ; *qui* — voici le motif de sa célébrité — *cum leone ferocissimo*, le lion était prêt à le dévorer, *solus dimicans*, Gilles de Chin se trouvait seul engagé dans une lutte corps à corps ; *non sagitta et arcu sed scuto et lancea*, il ne voulait pas d'une lutte à distance, le héros combattait de près, protégé seulement par son écu et armé d'une lance ; *illum vicit et interfecit*, il terrassa d'abord le lion puis le transperça.

Cette exagération de l'éloge suffit à rendre suspecte la sincérité de son auteur. Mais je crois que Gilbert de Mons emprunte à une source antérieure le récit à la fois si romanesque et si précis qu'il fait de la victoire de Gilles de Chin. En effet, il n'est pas contemporain de notre chevalier, son œuvre étant postérieure à 1195, date de la mort du comte de Hainaut, Baudouin V ; d'autre part, les détails minutieux qu'il donne sur cet événement contrastent singulièrement avec les autres assertions, vagues ou erronées, que nous

(1) Albert d'Aix, Recueil des historiens des croisades, IV, p. 553.
(2) Guillaume de Tyr, id., I, p. 137.
(3) *La chanson du Chevalier au cygne*, éd. Hippeau, II, p. 223-249.

avons relevées plus haut. Tout nous porte donc à conclure qu'il ne fait que reproduire les renseignements qui lui sont fournis sur ce sujet.

De quelle nature est cette source de Gilbert de Mons ? L'historien s'est-il inspiré de la tradition populaire ? A-t-il connu un document écrit relatif à la victoire sur un lion en Palestine ? Mes préférences vont à la seconde hypothèse. La tradition aurait pu lui apprendre que Gilles de Chin, armé d'un bouclier et d'une lance, avait triomphé d'un lion ; elle n'aurait pas ainsi multiplié les termes qui doivent faire ressortir la vaillance du chevalier ; elle n'aurait pas opposé l'une à l'autre les deux façons possibles de lutter contre le monstre, le combat à distance et le combat corps à corps. Et ce n'est certes pas l'historien qui a ajouté ces détails ; comme il n'avait aucune raison de composer lui-même un pareil éloge de Gilles de Chin, il se sera contenté de copier le modèle qu'il avait sous les yeux. Peut-être, à cette époque déjà, un poème célébrait-il les exploits qu'une bienveillante tradition attribuait à Gilles de Chin.

Cette conclusion au sujet de la source à laquelle a puisé Gilbert de Mons, ne fait que confirmer notre hypothèse de la non-authenticité de la victoire sur un lion.

CHAPITRE TROISIÈME.

L'*Histoire de Gilles de Chin.*

§ I. — *Le poème.*

Le manuscrit dans lequel nous est conservée l'*Histoire de Gilles de Chin seigneur de Berlaymont*, se trouve à Paris, à la Bibliothèque de l'Arsenal (1). Il a été publié par le baron de Reiffenberg dans les *Monuments pour servir à l'histoire du Hainaut, de Namur et du Luxembourg (Collection des Chroniques belges inédites)*, VII, Bruxelles, 1847.

De nombreux résumés ont été donnés de cette œuvre qui compte 5544 vers octosyllabiques (2). Nous nous contenterons donc d'une très courte analyse.

Veuillez écouter, dit le trouvère, le récit que je vais vous faire des aventures d'un chevalier fameux. Jamais on n'a raconté pareils exploits, car Gilles de Chin — c'est le nom de mon héros — a dépassé en valeur et en courtoisie tous ceux dont on vous a célébré les brillantes qualités.

Puis l'auteur pénètre au cœur de son sujet. Il entre dans de minutieux détails sur la jeunesse de Gilles et son caractère belliqueux, sur le changement qui se produisit en lui dès que Gossuin d'Oisy l'eut armé chevalier, sur les nombreux

(1) H. Martin, *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque de l'Arsenal*, III, 254-255, n° 3140 (ancien 167 B. F.) — Après l'explicit on lit : ... *1571. Escript par moi sire Robert de Hanin et ce par le commandement de monseigneur Jan Pelet abbé de Sainct-Aubert en Cambray.* — M. de Reiffenberg (Introd., p. lxxvii) considère ce manuscrit comme une copie très fautive. C'est à tort ; les fautes sont beaucoup moins nombreuses que ne l'affirme M. de Reiffenberg et le copiste a reproduit d'une manière généralement exacte le texte qu'il avait sous les yeux.

(2) Cf., entre beaucoup d'autres, le résumé de Dinaux, *Les trouvères de la Flandre et du Tournésis*, Paris, 1839, pp. 171-184 ; celui du baron de Reiffenberg en tête de son édition ; et celui de l'*Histoire littéraire de la France*, 1848, t. XXIII, p. 395-410. Voyez aussi le *Grundriss* de Gröber, IIe Band, Ie Abteilung (1901), p. 763-764.

tournois auxquels il prit part, à La Garde-Saint-Remy, au Gué de Meuvres, en Avauterre, à Trazegnies, escorté de ses fidèles compagnons, Rasse de Gavre, Havel de Quiévrain, Charles de Fraisnes et surtout Gérard de Saint-Aubert. Le biographe raconte alors les amours de Gilles de Chin avec la comtesse de Duras. Malheureusement les deux amants doivent bientôt se quitter : sur l'ordre du Ciel, le chevalier part pour la Palestine.

Vient ensuite le récit des glorieux exploits de Gilles de Chin en Terre Sainte : les sanglantes défaites infligées aux Sarrasins, les victoires remportées sur un géant, sur des brigands, sur un lion et sur un serpent. Faut-il s'étonner, dès lors, si la reine de Jérusalem s'éprend de ce valeureux chevalier? Mais Gilles reste fidèle à son premier amour : il refuse les offres de la reine et revient dans son pays où il espère retrouver la comtesse de Duras. Hélas, à peine rentré en Europe, il apprend avec douleur la mort de son amie.

Cependant Gilles se console sans grand délai : il assiste aux tournois qui se donnent à Auxerre, à Soissons, à Perronval, à Gérardsart, et toujours la victoire lui appartient. Le poète place à cette époque le mariage de son héros avec la jeune Ide de Chièvres. Mais il était à peine marié que son suzerain le comte de Hainaut réclama son assistance dans la guerre contre le duc de Brabant ; Gilles n'hésita pas, il partit, combattit vaillamment et, grâce à lui, la victoire fut assurée. Il se retira ensuite dans ses terres où il goûta enfin quelque repos. Le vaillant chevalier eut plusieurs enfants, mais aucun d'eux n'atteignit à la hauteur de sa renommée ; il mourut, jeune encore, d'un coup de lance reçu à Roucourt et fut enterré à l'abbaye de Saint-Ghislain.

Telle fut la vie du célèbre Gilles de Chin. Je l'ai racontée exactement, sans aucun détail qui ne soit de la plus entière vérité. Vous qui avez entendu mon récit, priez Dieu d'accorder le repos à l'âme de Gilles, priez-le aussi de nous réunir tous, après notre vie, dans la gloire du ciel. C'est la conclusion du poète.

§ II. — *L'auteur du poème.*

Le seul manuscrit, parvenu jusqu'à nous, du poème que nous venons de résumer, mentionne les noms de Gautier le Cordier et de Gautier de Tournay. Ces noms désignent-ils des auteurs ou bien des copistes ? La réponse serait plus aisée et plus sûre si nous possédions plusieurs manuscrits. On peut, cependant, arriver à une quasi-certitude. Pour Gautier le Cordier, le texte est clair : ce Gautier a certainement composé un poème sur Gilles de Chin.

> Voirs est que Gautiers li Cordiers
> Traita la matière premiers
> De mon signor Gille de Chin. (v. 4904-4906.)

Le passage relatif à Gautier de Tournay est moins décisif :

> Gautiers de Tornai chi define
> La canchon qui est vraie et fine. (v. 5528-5529.)

Mais pourquoi l'auteur nommerait-il son prédécesseur, s'il ne voulait pas se nommer lui-même? Selon toutes les apparences, Gautier de Tournay a donc chanté également les aventures de Gilles de Chin.

Deux hypothèses sont possibles au sujet de la part qui revient à chacun de ces deux écrivains dans la composition du poème. Gautier le Cordier ayant écrit avant Gautier de Tournay, ce dernier s'est borné à continuer l'œuvre de son prédécesseur ou bien, il l'a remaniée et développée de façon à en faire un travail foncièrement personnel. A notre avis, l'*Histoire de Gilles de Chin*, telle que nous la connaissons, appartient à un seul auteur et cet auteur est Gautier de Tournay. Un argument important en faveur de cette opinion est celui que nous tirons de l'esprit dans lequel l'œuvre est composée. On reconnaît, dans le poème tout entier, l'influence de la littérature courtoise mise à la mode par Chrétien de Troyes et les poètes de son école (1), et il semble bien qu'un

(1) M. Maurice Wilmotte écrivait en 1892 (*Moyen-Age* p. 8), au sujet des origines du roman breton, que Chrétien et ses émules avaient pu aller à l'école de Benoit et des autres rimeurs de la *matière* antique. Le poème de Gilles de Chin nous fournit un

écrivain unique doit avoir travaillé à une œuvre qui décèle, dans toutes ses parties, une influence aussi prépondérante.

Notre héros est le type idéal du chevalier : il est preux et courtois, large, débonnaire à l'hôtel, hardi au tournoi ; il remplit exactement les devoirs de tout chevalier de roman ; pour tout dire, il ressemble fort à Gauvain. (V. 5204.) A peine est-il armé chevalier qu'il brûle du désir de voler aux tournois et bientôt ses adversaires connaissent la valeur de son bras car c'est un rude jouteur :

Molt est essauciez ses escus,
Par tot le mont est renomés
Et de maintes dames amés
Dont il n'estoit encore veüs ;
Sovent estoit ramenteüs
Ses vasselages et ses pris.
Bien est enseigniez et apris
De trestos bons enseignemens ;
Onques chevaliers de son tens
N'ot teil pris de chevalerie ;
Pluisor l'en portent grant envie. (v. 392-402.)

Ses hautes qualités le font aimer des dames et surtout de la comtesse de Duras qui le voit venir avec bonheur,

Car molt avoit oï parler
Et soventes fois remembrer,
De Gille de Chin la proece,
Le sens, la valor, la larguece. (v. 495-498.)

Voici le portrait que l'auteur nous fait de la dame :

La comtesse est a sa puïe,
Ou o ses puceles s'apuïe.
Ele estoit sengle en un bliaut,
Sa trèce esparse por le chaut ;
Deffublée estoit et sans ghimple,
Jouene ert et de petit de tans
Car n'avoit pas dis et uit ans. (v. 477-484.) (1)

exemple frappant d'une œuvre imitée, à la fois, des romans de Chrétien de Troyes et d'un roman de la *matière* antique, l'*Eneas*. Cf. § IV, *L'histoire dans le poème de Gautier de Tournay*.

(1) Cf. *Perceval*, éd. Potvin, v. 24,480 ss.

Gilles ne peut s'empêcher d'être frappé de la beauté de la comtesse; il en est bientôt épris. A son départ, la dame lui fait don d'une *manche* (1) et lui demande d'être son chevalier. Quand, après le tournoi, une nouvelle entrevue (2) réunit la comtesse et celui qui a si bien combattu pour elle, Gilles avoue son amour. Alors, la jeune dame

Cortoisement a respondu :
. . . . . .
Par bone amor, sans vilonie,
Me poez bien nomer amie. (v. 1162-1165).

Mais elle pose des conditions à son chevalier ; pareil amour ne doit pas être connu :

Une cose tenez de moi,
Que vos vanteres ne soiez,
. . . . . .
En vostre cuer l'amor tenez.
Nient en la langue. (v. 1178 ss.).

Puis les deux amants ont échangé des anneaux :

Enseignes sont de nostre amor. (v. 1205). (3)

Modèle parfait du chevalier preux et courtois, Gilles est aussi, comme nous l'avons dit, large et débonnaire. Jamais personne ne s'adresse en vain à lui ; ce sont les jongleurs et les ménestrels, surtout, qui sont l'objet de ses faveurs. Lors de son mariage, il se montre d'une générosité telle que Gautier en vient à regretter amèrement ce beau temps :

Encore adont estoit larguece,
Cortoisie, onor et proece, (v. 4825-4826),

mais maintenant :

(1) Cf. *Perceval*, v. 13594 ss., 13670 ss. — *Erec.*, éd. Foerster, 2128 ss.
(2) Cf. sur les réceptions : *Perceval*, v. 25665 ss. — Schultz, *Das höfische Leben*, 2e éd. I, p. 200.
(3) *Le lai de l'Ombre*, éd. Bédier, v. 935-940.

Nus ne puet mais en cort entrer,
S'il ne set son parrin nomer.
Rice mauvais, Dius vos maudie ! (v. 4828 4830). (1)

Gilles de Chin reste, à travers toute l'œuvre, le type du vrai chevalier. Peut-être, dans son voyage en Terre Sainte, perd-il quelque chose de son caractère de seigneur courtois pour devenir avant tout le pourfendeur des infidèles. Il demeure cependant fidèle au code de chevalerie et il résiste aux instances de la reine de Jérusalem

Par bel parler, par bel mentir,
Car il est mout de bone escole. (v. 2661-2662).

Quand il arrive une seconde fois auprès d'elle,

Gilles de Chin li frans, li dous
Le salua cortoisement
Mout bel et mout avenamment. (v. 2895-2897).

La reine, de son côté,

Mout tres bonement le salue
Car mout estoit bien enseignie
N'estoit pas d'onor mehaignie. (v. 2632-2634).

Nous pourrions multiplier les citations (2), mais ces quelques passages montrent suffisamment que l'esprit de la littérature courtoise pénètre tout le poème. Faisons cette remarque seulement : deux exploits de Gilles de Chin, la victoire sur un géant (v. 3070-3335) et la délivrance du lion qu'un serpent allait étouffer (v. 3730-3790), peuvent être rappro-

(1) A rapprocher, ces vers cités par Schultz, *op. cit.*, I, 567 :

Mais ce poons nous bien savoir,
Que cil usages est passez.
. . . . . .
Li siecles devient mais trop chiches
Que nul n'est prisiez s'il n'est riches.
(Perceval.)

(2) Cf. *Perceval*, 19464 ss., *Erec.* 2325 ss. et *Gilles de Chin*, 2950 ss. — *Perceval*, 25235 ss., *Gilles de Chin*, 591 ss.

chés des hauts faits d'Ivain, le chevalier au lion (1) ; or, tous deux sont racontés dans la partie de l'œuvre où semble moins forte l'influence de Chrétien de Troyes et de son école.

Je ne fais que signaler ici l'argument qu'apportent à ma thèse les conclusions d'une *Étude sur la langue de l'Histoire de Gilles de Chin* qui paraîtra prochainement. J'y démontrerai que le manuscrit utilisé par Robert de Hanin, a été copié par un scribe picard (2) ; que l'auteur de l'*Histoire*, est, lui aussi, picard et, très probablement, tournaisien, mais qu'il a subi l'influence centrale et que son œuvre présente certains traits appartenant au dialecte littéraire de l'Ile-de-France, ces traits se retrouvant d'ailleurs dans tout le poème ; enfin, que l'œuvre antérieure composée par Gautier le Cordier était également picarde mais offrait moins de traits empruntés au dialecte central.

Ce Gautier de Tournay que nous considérons comme l'auteur du poème tel que nous le possédons, était sans doute un ménestrel de profession : il se plait à rappeler les héros de la littérature nationale, de la matière antique et de la matière de Bretagne (v. 1-21 ; 957 ; 2406-2411 ; 5203-5208) ; il doit avoir récité de nombreuses chansons de geste et connu quantité de romans d'aventure, car son œuvre — nous avons déjà pu nous en apercevoir et nous le remarquerons mieux dans la suite — est, pour ainsi dire, saturée des lieux communs de cette littérature qui formait une partie du répertoire des jongleurs. Et ce n'était pas un clerc ; lui-même nous l'apprend indirectement : *dont cil clerc lisent en escole* (v. 15) dit-il, avec une pointe de dédain. On reconnaît très bien le jongleur, l'homme intéressé à ce que les seigneurs se montrent généreux quand il récite ses vers, aux continuelles louanges qu'il adresse à son héros dont la *largesse* envers les ménestrels est inépuisable. Il n'y a pas de fêtes, pas de tournois, pas de banquets, pas de

(1) Cf. *Ivain*, éd. Foerster, v. 300 ss., 5480 ss., 3340-3415, 4538-4554 ; voir plus loin, § IV, E. *La Croisade de Gilles de Chin.*

(2) Je prends ce mot dans le sens très large qu'il a, traditionnellement, chez les historiens de la langue française.

noces surtout, où ils ne se rencontrent. Mais aussi comme ils sont bien accueillis, et quels magnifiques dons ils reçoivent! (v. 777-784; 1026-1035; 4816-4835 etc.).

§ III. — *La date de la composition du poème.*

M. G. Paris (1) place dans le premier tiers du XIIIe siècle la date de composition de l'*Histoire de Gilles de Chin*; il indique, de la sorte, qu'elle peut avoir été écrite à partir de l'an 1200. D'autre part, M. Constans (2) affirme que le poème est des environs de l'année 1250.

Nous croyons pouvoir le placer entre 1200 et 1240. En effet, Gautier paraît avoir rimé son œuvre à une époque où le Hainaut était en paix avec la Flandre et même, alors que les deux comtés étaient réunis sous une même autorité. Au temps où vivait Gilles de Chin, les rivalités furent fréquentes entre la Flandre et le Hainaut. Baudouin IV dirigea ses armées, d'abord contre Charles le Bon, puis contre Guillaume Cliton et enfin contre Thierry d'Alsace. Il est très possible que Gilles de Chin ait pris part à ces luttes (3), et, cependant, Gautier de Tournay n'en fait aucune mention. Bien plus, le comte de Flandre n'est jamais cité dans le poème, quoique les principaux seigneurs du pays y soient nommés. Peut-être la guerre avait-elle fait place à une franche union, peut-être aussi un seul prince gouvernait-il les deux provinces. L'on sait que Baudouin V, comte de Hainaut, prit possession de la Flandre en 1191, à la mort de Philippe d'Alsace, et qu'en 1246, une sentence arbitrale du roi de France Louis IX, décida la séparation des comtés. Mais cette séparation fut, sous le gouvernement de Marguerite de Constantinople, précédée de dissensions nombreuses, dont nous retrouverions, semble-t-il, l'écho dans l'œuvre de

(1) G. Paris, *La littérature française au moyen âge*, 2e éd., Paris, 1890. Cf. *Tableau chronologique*, p. 250.

(2) Constans, *Le roman de Thèbes*, 1890, (Soc. des anciens textes). Cf. Introd., p. CXLVIII, note 3.

(3) Cf. Gilbert de Mons : *commilito comitis*, loc. cit.

Gautier, s'il avait écrit à cette époque. En supposant donc que le poème a été composé, au plus tôt, quelques années après la réunion des deux comtés et, au plus tard, quelques années avant la mort de Jeanne de Constantinople et l'avènement de sa sœur Marguerite (1244), nous pourrions fixer, entre 1200 et 1240, la date de sa rédaction.

La langue du poème présente certains caractères d'une ancienneté assez reculée et qui cadrent avec notre hypothèse. Les deux traits suivants sont à noter : le maintien de la syllabe atone en hiatus avec la tonique ou la protonique et la non-séparation des sons romans correspondant à *ō*, *ŭ* latins, libres ou entravés. La versification assure les formes *conceüs* (v. 5), *jougleor* (v. 144), *gaaigna* (v. 345), *joëgni* (v. 4464) etc. en trois syllabes. Des rimes comme les suivantes, *jor* et *honor* (v. 1453-1454), *jor* et *color* (v. 1643-1644), *jor* et *error* (v. 1745-1746), attestent que l'évolution qui, en français, s'accomplit dès le XIIIe siècle, — le son provenant de *ō*, *ŭ* libres passant à *eu*, celui de *ō*, *ŭ* entravés passant à *ou* — n'est pas encore achevée (1).

L'examen critique de l'œuvre de Gautier de Tournay nous fournira de nouvelles preuves à l'appui de l'hypothèse que nous venons d'émettre et de justifier sommairement.

§ IV. — *L'histoire dans le poème de Gautier de Tournay.*

Le récit de Gautier de Tournay ne peut pas être considéré comme ayant grande valeur historique. L'imagination de l'auteur y supplée souvent à la pénurie de renseignements certains et quantité de faits sont des inventions du poète. De plus, Gautier a de nombreuses réminiscences des œuvres littéraires de son temps, et il les utilise très fréquemment, soit en leur empruntant des épisodes entiers, soit en

(1) Ainsi que me le fait remarquer M. Maurice Wilmotte, c'est le picard qui le premier a eu *ō*, *ŭ* libres : *eu* (Cf. Ch. Doutrepont, *Notes de dialectologie tournaisienne*, dans *Zeitschrift für französische Sprache und Litteratur*, 1900.) Il faut évidemment voir, dans la conservation des formes mentionnées, l'action d'une influence centrale et littéraire. Ces formes se trouvent dans la partie de l'œuvre qui, selon toute vraisemblance, appartient plus particulièrement à Gautier de Tournay.

amplifiant et en développant, à l'aide des détails qu'elles lui fournissent, les renseignements historiques qu'il possède sur son héros. Les pages qui vont suivre démontreront surabondamment ces assertions.

A. *Les enfances de Gilles de Chin* (v. 1-74).

1. L'introduction du poète porte un tel cachet d'exagération qu'il est permis de ne pas s'y arrêter longtemps. Certes, il dut être un chevalier de grand renom, ce Gilles de Chin qui dépassa en valeur et en célébrité les héros de tous les âges, les Hector, les Achille, les Patrocle, les Hercule et bien d'autres encore (v. 1-21).

Le souvenir de Thèbes est associé à celui de Troie dans les vers suivants :

Onques Ector, ne Achyllès,
Ne Patroclus, ne Ulixès,
Polynetès, ne Tydeüs,
Ne Tyoclès, ne Adrastus... (v. 11-14).

Les héros du roman d'Alexandre aussi sont comparés à notre chevalier :

Rois Alixandres, ne Porrus,
Gadifers, ne Emelidus
. . . . . .
Ne furent teil ne tant n'avint
Com a cestui que je vuel dire. (v. 17-21).

Gautier de Tournay a certes lu l'*Eneas* et l'*Alexandre*. Nous en avons, du reste, la preuve, en ce qui concerne le premier de ces poèmes, dans les vers suivants qu'il est aisé de rapprocher de ceux de l'*Histoire de Gilles de Chin*.

En icel champ ert Adrastus,
Polinicès et Tydeüs,
Ipomedon, Partonopeus... (v. 2669-2671).
Vient i Hector et Priamus, (v. 2677).
Agamemnon et Achillès,
Et Menelaus et Titidès... (v. 2689-2690). (1)

(1) *Eneas*, éd. Salverda de Grave, 1891, (Bibliotheca normannica, IV). Cf. aussi v. 215-216, 237.

Il connaît sans doute aussi le *Roman de Thèbes* dont il cite les principaux personnages. En effet, l'un d'eux, Etéocle (*Gilles de Chin*, v. 14), n'est pas mentionné dans l'*Eneas* (1).

2. Le poète donne, au début de son œuvre, le nom de la mère de notre chevalier, *Mehaut* (v. 65) — forme populaire de Mathilde — ; mais les documents contemporains ne nous apportent aucune indication certaine à ce sujet. Nous savons seulement que la fille de Gilles de Chin et d'Ide de Chièvres s'appelait Mathilde. Peut-être ce nom lui venait-il de son aïeule paternelle. Ce n'est là qu'une conjecture et les preuves font complètement défaut.

3. L'auteur fournit des renseignements très précis sur les premières années de Gilles de Chin. Mais je n'accorde aucune valeur historique à ces détails relatifs aux mauvaises dispositions de Gilles pendant son enfance; elles me rappellent trop bien les jeunes années de plus d'un héros de chanson de geste ou de roman d'aventure (2). Et ce qui fortifie mes doutes, c'est surtout ce changement radical qui se produit à la suite d'une visite de Gossuin d'Oisy, le jour de la Pentecôte :

> Tant qu'a un jor de Pentecoste,
> C'est une feste qui mout coste... (v. 54-55).

On a véritablement abusé, dans la littérature du moyen âge, de ce jour de la Pentecôte (3), et Gautier de Tournay, qui ne manque jamais d'insérer dans son œuvre les lieux communs de la littérature épique ou romanesque, n'a pas oublié celui-là ; il s'est empressé de nous faire connaître la transformation qui s'opéra dans le caractère de Gilles, dès qu'il fut armé chevalier.

4. En revanche, le personnage à qui le poète attribue la

(1) *Le roman de Thèbes*, éd. Constans, 1890, (Soc. des anciens textes), v. 913 ss. Cf. Constans, *La légende d'OEdipe*, p. 171-193.

(2) *Auberi le Bourgoing*, éd. Tarbé, Reims, 1842, et éd. Tobler, dans Mitthei-lungen über den französischen Handschriften, I, Leipzig, 1870. — Cf. Gautier, *La Chevalerie*, 3e éd., Paris, 1895. *Table*, p. 792.

(3) *Der Loewenritter*, éd. Foerster, 1887. v. 5-6 ; p. 273, M. F. cite plusieurs passages d'œuvres du moyen âge relatifs à la Pentecôte.

régénération du jeune Gilles de Chin est connu dans l'histoire.

Gossuin d'Oisy était fils de Fastré d'Oisy, avoué de Tournay (1), et neveu de Thierry d'Avesnes auquel il succéda dans la seigneurie de ce nom (2). Il épousa Agnès, fille d'Anselme de Ribemont (3), alla en Terre Sainte (4) et mourut en 1126 (5). Il fut enterré à Liessies (6). Les chroniques de Liessies le proclament *vir militaris gloriae honore praeditus*. Mais rien ne nous autorise à penser qu'il ait été en rapport avec Gilles de Chin (7). S'il a été introduit dans le récit, c'est, sans doute, parce que dans la suite les maisons de Berlaymont et d'Avesnes furent alliées. L'auteur de la *Chronique* dite de Baudouin d'Avesnes, dans ses *Généalogies*, nous apprend que Gilles de Berlaymont, agnat de Gilles de Chin, épousa la fille aînée de Fastré d'Avesnes, un arrière-descendant de Gossuin d'Oisy, après la mort du fils de Fastré, et qu'ainsi la terre d'Avesnes passa à la maison de Berlaymont (8). Je suis d'autant plus porté à croire que Gossuin d'Oisy n'entretint pas avec Gilles de Chin ces relations cordiales dont parle le poète, que Gossuin est précisément le neveu de ce Thierry d'Avesnes qui fut, en 1106, tué par Isaac de Berlaymont, l'oncle de Gilles de Chin (9).

B. *Les tournois* (v. 74-1725, 4365-4618, 4704-4780, 4836-4903, 5300-5490).

(1) *Chronicon Laetiense,* M.G.H. SS., XIV, 497.

(2) *Baudouin d'Avesnes*, M.G.H. SS., XXV, 427.

(3) Duvivier, *Actes...*, charte de 1126, p. 269.

(4) *Baudouin d'Avesnes*, XXV, 427 M.G.H. SS. Sur le voyage de Gossuin en Palestine, cf. D'Herbomez, *Sources de l'histoire du Tournaisis*, charte de 1151. (Bulletin de la Société historique de Tournay, XXIV), p. 290.

(5) Duvivier, *Recherches sur le Hainaut ancien*, 1865, p. 538 et *Actes...*, p. 268 note. — L'auteur de la *Chronique* dite de Baudouin d'Avesnes affirme, à tort, que Gossuin d'Oisy était châtelain de Cambrai. Cf. à ce sujet, Michaux, *Chronique historique des seigneurs d'Avesnes*, 1844, p. 17.

(6) *Chronicon Laetiense*, M.G.H.SS., XIV, 497.

(7) La présence de Gontier de Chin à l'acte par lequel Gossuin renonce à l'avouerie d'Audregnies (Cf. Duvivier, *Actes*, p. 268-270) n'implique pas nécessairement l'existence de rapports suivis entre ces deux seigneurs.

(8) *Baudouin d'Avesnes*, M.G.H. SS., XXV, p. 431.

(9) Cf. plus haut, Ch. II, La *Chronique* de Gilbert de Mons, p. 10.

Dans le poème de Gautier de Tournay, les tournois occupent la plus grande partie de la vie de Gilles de Chin. Cependant, les historiens ne parlent guère de ces sortes de rencontres à l'époque où vivait notre chevalier et cette remarque ne s'applique pas uniquement à nos provinces : il ne semble pas qu'en Allemagne, il y ait de tournoi mentionné avant 1127 (1).

Au contraire, dans la seconde moitié du XIIe siècle, le nombre des joutes est très considérable. En Hainaut, surtout à partir de l'avènement de Baudouin V (1171), elles deviennent très fréquentes. Les annalistes donnent à ces événements la plus grande importance et plusieurs ont surchargé les récits du règne du comte de détails infinis sur ces divertissements qu'il recherchait beaucoup. Déjà en 1168, Baudouin assiste à un tournoi à Maestricht ; en août 1170, il se rend avec une suite importante au tournoi que donne le seigneur de Trazegnies ; en 1171 et en 1172 il se distingue dans plusieurs rencontres à Châlons, à Rougemont, à Rethel ; en 1175, provoqué par des chevaliers français, il va jouter à Soissons ; les années suivantes, jusqu'en 1183, on le trouve à Vendeuil, à Châtillon, au pays des Avalois (2).

Voilà donc un espace de quinze ans pendant lequel le comte de Hainaut est à tous les tournois. Et ce furent sans doute des tournois remarquables, car les chroniqueurs les rapportent longuement. Mais, plusieurs des joutes auxquelles Gilles de Chin prend, d'après Gautier de Tournay, une part glorieuse, se livrent à des endroits où s'était signalé le comte Baudouin V : c'est Trazegnies, c'est Soissons, c'est Maestricht en Avauterre, qui sont le théâtre de ses exploits. N'est-ce pas le souvenir des tournois auxquels se rendit Baudouin V, qui a fait attribuer à Gilles de Chin les prouesses dont parle le poète ? Comme nous le verrons plus loin, c'est parce que Gautier de Tournay se rappelle une

(1) Roht von Schreckenstein, *Die Ritterwürde,* Freiburg, 1866, p. 626. Cf. aussi Gautier, *La Chevalerie,* p. 673 ss. et 844.

(2) Gilbert, éd. G. d. M., XIV, p. 142-260.

lutte terrible entre le comte de Hainaut et le duc de Brabant, qu'il imagine une victoire des Hennuyers sur les Brabançons qui est due, en grande partie, à la vaillance de Gilles de Chin. Or, cette rivalité, qui durait depuis longtemps déjà et qu'une trêve avait interrompue, recommença d'abord à l'occasion de la rencontre de Trazegnies, en 1170, et plus tard, en 1182, à la suite d'une dispute à un tournoi au pays des Avalois, entre les gens du comte de Hainaut et ceux du duc de Brabant (1). Cette double coïncidence confirme mon hypothèse.

Certes, je ne voudrais pas dénier complètement au héros de Gautier la réputation chevaleresque qui lui a été faite, mais n'est-il pas étonnant que nous n'ayons à mentionner qu'un seul tournoi auquel il ait certainement assisté, celui précisément où il trouva la mort (2).

Quoi qu'il en soit, cette partie du poème possède, à un autre point de vue, une importance considérable. Quand Gautier décrit les tournois où Gilles de Chin accomplit ses brillants faits d'armes, il nous les représente tels qu'ils se donnaient de son temps et l'on peut, sous ce rapport, comparer l'*Histoire de Gilles de Chin* à l'*Histoire de Guillaume le Maréchal* (3). Aussi, croyons-nous que pour une étude du cérémonial des tournois au XIIIe siècle, l'œuvre de Gautier serait une source précieuse à consulter.

C. *Les personnages secondaires.*

Gautier de Tournay désigne rarement d'une façon précise les personnages de second plan qu'il introduit dans son récit. Nous ne chercherons pas, d'ailleurs, à identifier tous ces seigneurs qui s'appellent les comtes de Clèves, de Looz, de Juliers, de Namur, etc. Ce travail porterait à faux (4). Il est

(1) Gilbert, éd. G. D. M., XIV, p. 153 et 226.

(2) Voir Ch. I, Les *Gesta Pontificum Cameracensium*, p. 4.

(3) *L'Histoire de Guillaume le Maréchal*, éd. P. Meyer, (Société de l'histoire de France), I, p. 12, 14 ss.

(4) Reiffenberg l'a fait (Cf. *Introduction* à l'édition de *Gilles de Chin*, p. XXIV t. XXV) et cependant, il note, au vers 925, à propos d'Adefroi de Juliers : *On ne sera pas surpris qu'aucun comte réel de Juliers ne se soit appelé ainsi.*

évident que l'auteur ne possède aucun renseignement historique à leur sujet. Son ignorance apparaît bien lorsque, parlant d'un seigneur de Juliers (v. 925), il le nomme Adefroi : en effet, aucun seigneur de Juliers ne porta ce nom. Mais il faut faire des exceptions pour les personnages suivants : *Rasse de Gavre*, *Charles de Fraisnes*, *Havel de Quiévrain* et *Gérard de Saint-Aubert*.

1. Gautier affirme qu'avant le tournoi de La Garde Saint-Remy, le premier ceignit l'épée à Gilles de Chin.

Nous savons par Gilbert de Mons qu'un chevalier nommé Rasse de Gavre épousa Ide de Chièvres, après la mort de Gilles de Chin (1). Ce seigneur de Gavre ne peut avoir présidé à l'armement de Gilles. Il y eut, du reste, plusieurs seigneurs de Gavre portant ce nom ; l'un d'eux souscrivit, en 1077, une charte de Robert II comte de Flandre (2) et, en 1088, un diplôme de Lotbert, abbé d'Hasnon (3). Il aurait pu, sans nul doute, se trouver auprès du jeune chevalier, dans la circonstance que mentionne le poète, mais je croirais très volontiers que Gautier de Tournay a créé un personnage de ce nom, dans l'entourage de son héros, parce qu'il savait qu'après la mort de Gilles, un Rasse de Gavre avait épousé sa veuve.

2. Quant à Charles de Fraisnes et à Havel de Quiévrain, ils accompagnent Gilles de Chin dans ses premiers tournois (v. 405 ss.). Gilbert de Mons les cite à plusieurs reprises et il ne les sépare jamais l'un de l'autre. Tous deux sont signalés comme étant, de même que Gilles de Chin, les conseillers du comte de Hainaut, Baudouin IV (4) ; mais leur vie se prolonge beaucoup au-delà de celle de notre chevalier, puisque en 1172, ils suivent la bannière du comte de Hainaut dans la lutte contre le duc de Limbourg (5) et que, plus tard

(1) Gilbert, éd. G. d. M., XIV, p. 108-109. Cf. Ch. II, La *Chronique* de Gilbert, p. 9.
(2) Miraeus, *Opera diplomatica*, III, p. 18-19.
(3) Miraeus, *Opera*, I, p. 74 et *Notitia ecclesiarum Belgii*, p. 228.
(4) Gilbert, éd. G. d. M., XIV, p 118-119.
(5) Gilbert, éd. G. d. M., XIV, p. 170-171.

encore, en 1182, ils prennent part à la guerre du Brabant et du Hainaut (1). Nous avons conservé deux chartes de Baudouin IV, la première datant de 1164, la seconde de 1171, scellées des sceaux de Charles de Fraisnes et de Havel de Quiévrain (2). Ce dernier fut encore témoin à plusieurs actes de 1136, de 1157 et de 1158 (3).

Le poète possédait, semble-t-il, sur ces deux seigneurs, des renseignements historiques et sans ajouter foi à ce qu'il nous dit de leur présence à de nombreux tournois puisque nous croyons ces tournois d'une époque postérieure, à tout le moins, pourrions-nous admettre comme un fait assez probable qu'ils furent en rapport avec Gilles de Chin. Cette conclusion paraît, du reste, conforme au texte de Gilbert : le chroniqueur affirmant que tous trois firent partie du conseil du comte Baudouin IV. Il est, cependant, possible d'en donner une autre interprétation et de penser qu'ils ne furent pas en même temps conseillers du comte de Hainaut. La longue survivance de Charles de Fraisnes et de Havel de Quiévrain militerait en faveur de cette thèse ; mais, dans ce cas, la probabilité de leurs relations avec Gilles de Chin serait presque nulle.

3. Le véritable compagnon d'armes de Gilles de Chin est Gérard de Saint-Aubert, le Malfilastre. D'après Gautier de Tournay, il fut appelé *Malfilastre*

> Por ce que faunoié (4) l'avoit (ses pere)
> Quant fu petis et en enfance (v. 431-432).

Le Carpentier (5) dit au contraire que *les chartes et histoires du pays le surnomment Maufilastre, c'est-à-dire mauvais*

(1) Gilbert, éd. G. d. M., XIV, p. 228-229.

(2) Devillers, Chartes de Baudouin IV, V et VI. (Bulletins de la Commission royale d'histoire, 4e série, VIII).

(3) Duvivier, *Actes et documents*, p. 208, 219-220, 302-303 ; cf. aussi p. 347-348, un acte de Baudouin VI confirmant les coutumes d'Haspres (1197).

(4) Reiffenberg lit *fauvoié* ; le texte du manuscrit est *faunoié*. Cf. Gachet, *Glossaire roman du Chevalier au cygne et de Gilles de Chin*, Bruxelles, 1859, p. 201, (Publications de la Commission royale d'histoire).

(5) Le Carpentier, *Histoire de Cambrai et du Cambrésis*, I, p. 116.

fils, à cause qu'il querellait incessamment les évêques ou à cause de son opiniâtreté, mais cette explication est évidemment une invention pieuse et moderne à laquelle nous n'avons pas à nous arrêter. Au moyen âge, *fillastre* veut dire avant tout *beau fils, demi-fils* (cf. *parastre, marastre)* ; Roland est le fillâtre de Ganelon (éd. Müller, v. 743) (1). Or, tandis que le poème considère le Maufillâtre comme fils de Gérard de Saint-Aubert, les *Gesta Pontificum Cameracensium* le disent fils d'Amaury *(Amalrici filius)*. Gérard serait-il issu d'un premier mariage et ses rapports avec son beau-père auraient ils été si peu affectueux que celui-ci le reniât ? Ne faudrait-il pas plutôt voir l'origine de ce surnom dans le fait que Gérard aurait été un enfant adultérin et que son père présumé l'aurait désavoué ? Cette seconde hypothèse me paraît la plus vraisemblable.

Des relations ont réellement existé entre Gérard de Saint-Aubert et Gilles de Chin. Nous savons, à n'en pouvoir douter, qu'ils furent alliés dans cette lutte contre les évêques de Cambrai dont leur mort amena la cessation (2). Mais les récits de Gautier ne méritent pas créance : les détails de la rencontre des deux chevaliers, de leur visite à la comtesse de Duras, de leurs hauts faits dans les tournois sont évidemment sortis de l'imagination de l'auteur ou de ses souvenirs littéraires. Il est cependant très probable que le poète a connu les véritables rapports qui les unirent l'un à l'autre. C'est pour ne pas raconter les péripéties de la guerre de Cambrai (3), qu'il aura présenté Gilles et Gérard, non comme des compagnons de batailles, mais comme d'inséparables héros de tournois.

D. *Gilles de Chin et la comtesse de Duras.*

L'épisode des amours de Gilles de Chin et de la comtesse

(1) Tappolet, *Die romanischen Verwantschaftsnamen*, Strasbourg, 1896, p. 136 ss.
(2) Cf. plus haut, Ch. I, Les *Gesta Pontificum*, p. 4.
(3) Le silence de Gautier à ce sujet s'explique de la même façon que celui de Gilbert de Mons. Cf. Ch. II, p. 8.

de Duras n'a pas le moindre fondement historique, mais il est aisé de découvrir le mobile auquel le poète obéit en le racontant. Sans le succès qu'il obtient auprès des dames, sans l'attachement qu'éprouvent, l'un pour l'autre, la comtesse et le héros du poème, sans la parfaite obéissance de celui-ci au code de l'amour courtois, sans son inviolable fidélité à la parole donnée, qui lui fait repousser les offres de la reine de Jérusalem, Gilles de Chin serait-il le type du chevalier accompli? Le refus qu'il oppose aux avances de la reine met bien en relief son inébranlable fermeté ; il fallait que son amour fût mis à l'épreuve et c'est une reine qui se présente à lui. Mais la comtesse de Duras triomphe ; Gilles n'hésite pas, car il a donné sa parole.

On n'a pas de peine à s'expliquer la ressemblance que nous avons déjà signalée, entre l'esprit des romans de Chrétien et celui du poème de Gautier, particulièrement dans cette partie. Outre que notre poète emprunte à l'auteur d'Ivain un épisode important, il puise certains détails des scènes amoureuses dans une source qui doit avoir été aussi la source de Chrétien et de ses émules, l'*Enéas* (1).

Les vers suivants sont caractéristiques : d'une part, la comtesse de Duras s'éprend d'amour pour Gilles de Chin ; d'autre part, Didon d'abord, Lavinie ensuite, aiment Énée.

Et non porquant une estincele
Le point au cuer soz la mamele
Qui tot le cors li fait fremir,
Muer color et empaslir.
Sovent fremit tote et tresaut.
En petit d'eure a froit et caut,
Degiete soi, sofle et baaille,
Amors le tient qui le travaille.
Mais ne set preu qui si l'argue,
Qui son corage li remue,
Demente soi, ne set que faire...
(v. 503-513).

... dejoste la senestre aissele
La fiert el cuer soz la mamele
(v. 7202-7203).

... D'amor estuet sovent suër,
Et refreidir, fremir, trembler...
Et degeter et tressaillir,
Muer color et espalir (v. 7921-7926).

Amors la point, amors l'argue,
Sovent sospire et color mue
(v. 1203-1204).

Sofle, sospire et baaille
Molt se demeine et travaille
Tremble, fremist et si tressalt.
(v. 1231-1233).

(1) M. Wilmotte, *op. cit.*, p. 8.

La comtesse de Duras se désespère du départ de Gilles de Chin ; Lavinie du départ d'Énée :

Desor un lit s'est apoïe...
Iluec se complaint et demente...
El lit se couce de travers,
Et puis adenz et en travers,
Et puis al cief et puis as piez
(v. 1850-1861).

Por dreit neient s'ala colchier,
Car tote nuit l'estut veillier...
El lit se torne de travers,
Et donc adenz, puis a envers,
Et met son chief as piez du lit.
(v. 8399-8405).

Plus loin (1), nous mettrons en regard le texte de l'accusation que porte contre Énée la mère de Lavinie (v. 8565 ss., 9130 ss.) et les paroles que Gautier fait prononcer à la reine de Jérusalem dont Gilles de Chin refuse l'amour (v. 3540 ss.).

E. *La Croisade de Gilles de Chin* (v. 1725-4240).

Cette partie du poème a un caractère moins historique encore que le reste du récit. M. G. Paris la considère comme *presque entièrement fabuleuse* (2) et nos conclusions antérieures nous permettent d'être très affirmatif sur ce point, puisque le fait même du voyage de Gilles de Chin en Terre Sainte n'est pas assuré.

D'après Gautier, Gilles se décide à prendre la croix, à la suite d'un songe dans lequel le Sauveur lui rappelle les souffrances de sa passion. Le lendemain, notre chevalier trouve une lettre venue du ciel et l'exhortant à se rendre en Palestine. L'on sait l'importance du *songe* dans la littérature épique du moyen âge : c'est aussi après un songe, que le héros du poème de la *Destruction de Jérusalem* se résout à entreprendre le pèlerinage de Terre Sainte (3). Quant à l'arrivée de cette lettre qui confirme au chevalier les paroles

(1) Cf. l'examen du récit de la Croisade de Gilles de Chin. Cf. encore *Gilles de Chin*, v. 810-811 et *Eneas*, v. 685-686 ; *Gilles de Chin*, v. 2905 ss., 3025 ss. et *Eneas*, v. 1390-1400. Mais la ressemblance est moins frappante.

(2) G. Paris, *La Littérature française*, *Additions et corrections*, p. 308.

(3) W. Suchier, *Afrz. Gedicht von der Zerstoerung Jerusalems*, (Zeits. für rom. Phil. 1900, XXIV, p. 163). Cf. *Histoire littéraire de la France*, XXII, p. 412-416.

qu'il a entendues pendant son sommeil, elle n'a rien qui doive nous étonner. La lettre tombée du ciel — on l'appelle aussi la lettre du Christ — a fait une extraordinaire fortune en Occident, et même en Orient, depuis le VIe siècle. A l'époque des croisades apparaissent de nombreuses mentions de cette missive céleste. Pierre l'Ermite en colportait une qui consistait, comme celle de Gilles de Chin, en une exhortation à la croisade (1).

Je ne m'arrêterai pas à faire remarquer l'invraisemblance de l'itinéraire de notre chevalier. L'auteur ne connaissait pas la Palestine et il n'a pas cherché à la connaître. Après un séjour assez long à Acre, Gilles de Chin quitte la ville et, la nuit après son départ, il loge à Césarée (v. 2132). Le lendemain matin, il continue son voyage, remporte son premier succès sur les Sarrasins et arrive le soir à Toron (v. 2194). Or, personne n'ignore que la ville d'Acre se trouve au sud de Toron et que Césarée, s'il s'agit de Césarée de Palestine, est située à quinze lieues au nord-ouest de Jérusalem et, s'il s'agit de Césarée de Philippe, près des sources du Jourdain. — Mais voilà que Gilles arrive à Jérusalem (v. 2209) ; il n'y fait pas long séjour et va livrer bataille aux infidèles qui ont franchi le *fleuve de Tyr* (v. 2346 ss.). Peu après, il se rend en pèlerinage au Jourdain (v. 2686). Un mois se passe, et Gilles de Chin se trouve à Tibériade (v. 3030), d'où il part pour délivrer Tripoli assiégé (v. 3060). Huit jours sont à peine écoulés, qu'il rentre à Jérusalem (v. 3475). Bientôt il quitte la ville sainte et se dirige vers Antioche (v. 3729), où il ne tarde pas à arriver (v. 3805).

On le voit, Gautier fait voyager son héros à travers toute la contrée sans avoir aucune notion des distances et rien n'est plus évident que son ignorance au sujet de la topographie du pays dont il parle.

(1) H. Delehaye, S. J., *Note sur la légende de la lettre du Christ tombée du Ciel*, (Bull. de l'Acad. roy. de Belgique, Classe des lettres, 1899, p. 171-213). Cette exhortation à la Croisade est une adaptation ou une imitation du récit primitif ; la plus ancienne lettre du ciel a pour objet de prescrire l'observation du dimanche.

Il n'est guère plus exact pour les exploits militaires de son héros. Gilles de Chin gagne sa première victoire avant d'être parvenu à Jérusalem (v. 2125-2195), mais il est impossible de préciser l'endroit de cette rencontre, car Gautier mêle, dans son récit, les noms de Césarée (v. 2132) et de Toron (v. 2194), quoique ces deux localités soient assez éloignées l'une de l'autre (1). — La seconde victoire de Gilles est remportée aux environs du *fleuve de Tyr* (v. 2346). Voilà une désignation bien vague et les historiens des croisades ne mentionnent pas de bataille livrée de ce côté, à l'époque où le chevalier aurait pu se trouver en Palestine. Dans le poème, le *fleuve de Tyr* paraît former, au nord, la limite des états du roi de Jérusalem et des états musulmans ; la ville de Tyr appartenait donc aux chrétiens. Or elle ne fut prise qu'en 1124 (2), et le combat où Gilles se distingue, doit être, par conséquent, postérieur à cette date. Mais les chroniqueurs ne signalent, après 1124, que le siège de Tyr par Saladin (1187), et l'on ne peut voir, dans le récit du poète, un souvenir de ce siège : l'auteur n'aurait pas manqué de noter la présence du célèbre sultan parmi les ennemis que Gilles de Chin avait combattus.

C'est, d'ailleurs, contre le prédécesseur de Saladin que le héros, dans une nouvelle rencontre avec les Sarrasins, déploie sa valeur. La relation de la bataille de Tripoli et de la défaite de Nour-Eddyn doit être un souvenir de la victoire des armées chrétiennes sur ce sultan, devant cette ville, en 1163 (3). Nour-Eddyn (1145-1174) joua dans les affaires de l'Orient un rôle important et il infligea plusieurs défaites aux chrétiens (4). Sans doute, le léger succès rem-

(1) Reiffenberg lit au vers 2175 : *Au banc d'Achre bien les requiert.* La bonne lecture est évidemment : *au branc d'achier bien...*

(2) Guillaume de Tyr, dans Recueil des historiens des croisades, I, p. 573-574. C'est à la période qui suit la fondation du royaume de Terre Sainte, que se rapporte, affirme M. G. Paris, la Croisade de Gilles de Chin, *op. cit.*, p. 308.

(3) Sur cette victoire, cf. Guillaume de Tyr, I, p. 894-895.

(4) Sur ces défaites et les demandes de secours envoyées au roi de France Louis VII, cf. Röhricht, *Regesta regni Hierosolymitani, 1097-1291*, p. 106, 107, 131.

porté sur ce redoutable adversaire, produisit une impression assez profonde pour qu'elle se conservât pendant quelques années. Dans cette partie du poème, Nour-Eddyn est le seul personnage au sujet duquel Gautier donne des détails précis ; le trouvère sait même qu'il est fils de Sanguin, le sultan d'Alep (v. 3042) (1).

En parlant de la victoire d'Antioche, le poète ne peut avoir en vue, semble t il, le premier siège de cette ville par les croisés en 1098, puisque, à l'arrivée de Gilles de Chin, la principauté se trouve établie et est gouvernée par un seigneur chrétien. Les historiens des croisades nous apprennent qu'en 1119, les Turcomans se dirigèrent sur cette ville, que Roger, prince d'Antioche, fut vaincu et tué par eux, mais que le roi de Jérusalem et le comte de Tripoli accoururent au secours de la cité et que finalement, le 14 août 1120, les Turcs furent défaits (2). Mais, il n'y a dans l'*Histoire de Gilles de Chin*, aucune réminiscence de ce fait historique. En effet, l'auteur donne (v. 3891-3908) à propos de la bataille d'Antioche, des détails sur le *Pont de fer* dont parlent la plupart des chroniqueurs du temps (3). Ces détails, il ne les a pas puisés chez eux, car il ne paraît pas avoir une idée bien exacte de ce qu'était ce *Pont de fer* (4). Or, plusieurs passages de la *Chanson d'Antioche* le mentionnent (5) et c'est, à mon avis, par cette chanson que Gautier le connaît ; c'est, probablement, aussi parce qu'il a entendu, peut-être, parce qu'il a chanté quelque version de la *Chanson d'Antioche*, que le poète attribue à Gilles une victoire remportée devant cette ville, sur les infidèles.

On pourrait noter certaines ressemblances entre l'exposé que Gautier fait de cette bataille et le récit de Guillaume de Tyr relatif à un épisode du siège d'Antioche par les Sarra-

(1) Guillaume de Tyr, Recueil des historiens des croisades, I, p. 170.

(2) Guillaume de Tyr, I, p. 523-528.

(3) Guillaume de Tyr, I, p. 877. Cf. dans le même Recueil, IV, passim, Albert d'Aix, Baudri de Dol, Guibert de Nogent.

(4) Cf. encore, Röhricht, *Regesta*, p. 99-100, 118, 350.

(5) *La chanson d'Antioche*, éd. P. Paris, I, p. 189, 191, 193, 194, 198.

sins : les chrétiens sortent de la ville pour combattre les mécréants, Robert, comte de Flandre, et Baudouin de Hainaut traversent le pont sur l'Oronte et se lancent dans la mêlée où ils se distinguent (1). Gilles de Chin est aussi le premier à passer le pont, l'armée le suit et la victoire est gagnée (v. 3891 ss.). Mais, remarquons bien la différence entre les deux écrivains au sujet du *Pont de fer*. Pour Guillaume de Tyr, il est garni de deux tours, protégé par des portes qui en défendent l'accès et qui furent soigneusement refermées après le passage des troupes, défendu aussi par une garnison (2). Pour le poète, c'est

Un pont bien lonc et bien estroit,
N'estoit mie quatre piez lés
Li pons de fer est apelés
L'aighe desos est mout parfonde... (v. 3892-3895).

Je crois, du reste, pouvoir démontrer l'impossibilité d'une parenté entre l'œuvre de Gautier et celle de Guillaume de Tyr. Mais le développement de cette thèse doit être retardé jusqu'au moment où tous les éléments de la démonstration auront été réunis (3).

Les exploits de Gilles en Palestine ne se bornent pas là. Le poète lui attribue encore la mort d'un lion (v. 2746-2842), une victoire sur un géant (v. 3070-3335), la délivrance d'un lion qu'un serpent allait étouffer (v. 3730-3790), et, enfin, le triomphe sur une bande de brigands (v. 4152-4217).

Plus d'un héros de la littérature épique ou romanesque du moyen âge compte de pareils faits d'armes à son actif (4). Ceux de notre chevalier ne sont assurément pas historiques ; nous les examinerons cependant, afin de déterminer, dans la mesure du possible, l'œuvre dont l'auteur s'est inspiré.

(1) Guillaume de Tyr, I, p. 264-266.
(2) Guillaume de Tyr, I, p. 265 ; voyez aussi, p. 163-165.
(3) Cf., § VI, *L'origine de la légende du lion*, p. 54.
(4) Reiffenberg (*Introduction*, lix-lx) considère comme authentique la victoire sur le géant.

Gilbert de Mons, qui écrivait entre 1195 et 1221, rapporte — nous l'avons vu — la lutte victorieuse soutenue par Gilles de Chin contre un lion. Il paraît en avoir tiré l'idée d'un poème célébrant les exploits de notre chevalier (1).

Gautier de Tournay, dont l'œuvre se place entre 1200 et 1240, fait mention d'un succès semblable, remporté dans des circonstances analogues à celles que signale le chroniqueur précédent. D'où lui viennent ces détails ? Écartons, d'abord, l'hypothèse d'un emprunt à une chanson de geste du *Cycle de la Croisade* tel qu'il nous est parvenu. Les *Chétifs* renferment aussi le récit d'une victoire sur un lion : le héros est ici Beaudouin de Beauvais (2). Mais l'auteur des *Chétifs* s'étend longuement sur cet exploit (p. 223-349), tandis que Gautier lui consacre moins de cent vers (v. 2746-2842). Les divergences sont, d'ailleurs, si nombreuses que l'on peut conclure à l'indépendance complète du texte de l'*Histoire de Gilles de Chin* vis-à-vis de celui des *Chétifs*.

Gautier de Tournay peut-il avoir connu le passage de Gilbert de Mons relatif à son héros ? Certes, au point de vue chronologique, il n'y aurait à cela aucune difficulté, et la similitude des textes fournirait même une preuve à l'appui de cette thèse : en effet, les vers suivants de Gautier de Tournay offrent plus d'un rapport avec les termes de Gilbert.

Gilles de Chin se rendait au Jourdain, accompagné du roi de Jérusalem. Le lion se montre : tous s'enfuient, tant l'animal est redoutable ; Gilles seul ne craint pas :

A son col son escu pendi,
Autre hiaume n'y attendi,
S'espée çeint u ot fiance,
En sa main destre prent la lance. (v.2784-2787).

L'on se souvient de l'attitude que le chroniqueur montois prête au héros, dans cette lutte contre le lion : *cum leone*

(1) Cf. plus haut, Ch. II, La *Chronique* de Gilbert de Mons, p. 10-12.
(2) *Les Chétifs*, dans *La chanson du Chevalier au cygne*, éd. Hippeau, II, p. 223-349.

ferocissimo solus dimicans, non sagitta et arcu sed scuto et lancea.

Gilles de Chin passe d'abord sa lance à travers le corps de l'animal (v. 2795-2804). Puis, protégé par son écu, il s'avance, le frappe de son épée et lui tranche la tête (v. 2805-2830). La joie éclate parmi tous ses compagnons, et le roi de Jérusalem s'écrie

> ... que teil chevalier n'a
> Com Gilles est, en tot le monde
> Si com il dure à la reonde, (v. 2835-2837).

ce qui rappelle les paroles de Gilbert : *omnium militum in hoc saeculo viventium probissimus in armis dictus est, qui... leonem... vicit et interfecit.*

Mais deux objections se présentent. Si nos précédentes conclusions au sujet de Gautier de Tournay sont vraies, si Gautier n'est pas un clerc, il ne se sera pas inspiré du texte latin de la *Chronique.* Ensuite, il n'est guère croyable qu'après avoir puisé dans Gilbert une partie de son récit, il se soit séparé de lui, au sujet de la mort du héros du poème et ait fait mourir Gilles d'un coup de lance reçu au tournoi de Roucourt, tandis que son prédécesseur le fait mourir dans une guerre entre le duc de Brabant et le comte de Namur.

Dès lors, la ressemblance entre les deux œuvres ne s'explique que par un emprunt à une source commune. Cette source pourrait être le poème dont les éloges pompeux de Gilbert nous avaient fait pressentir l'existence. Les deux écrivains auraient, dans ce cas, utilisé différemment le texte qu'ils avaient sous les yeux (1), tout en conservant au récit primitif ses traits essentiels (2). Au paragraphe suivant, nous nous efforcerons de préciser la nature et le contenu de cette source. Nous rechercherons ensuite l'origine de la légende du lion, et nous comparerons la version première de la victoire du chevalier, avec celle que fournissent certains

(1) Comparez le texte raccourci de Gilbert au texte plus développé de Gautier.
(2) Ce sont ceux que nous relevons plus haut.

historiens des croisades, et particulièrement Albert d'Aix du combat de Guicher (Guischerus-Wicherius) et d'un lion (1).

Il me paraît très difficile de déterminer, avec certitude, l'œuvre à laquelle Gautier a emprunté le récit de la défaite du géant par Gilles de Chin, tellement de pareils exploits sont fréquents dans la littérature narrative du temps. Je me borne à noter que, dans le roman du *Chevalier au bel écu* (2) et dans la *Mule sans frein* (3), les héros, Fergus et Gauvain, luttent contre un géant et que, dans le roman d'*Ider* (4), la merveilleuse victoire remportée sur les géants et le combat contre l'ours sont les deux caractéristiques principales de la renommée du personnage principal. Nous savons aussi, qu'en deux circonstances, Ivain, le chevalier au lion a pour adversaire un géant (5). La description de Chrétien de Troyes se rapproche, par l'un ou l'autre trait, de celle de Gautier : le géant *ot bien XVII piez de lonc*, écrit Chrétien (v. 320) ; *grans XV piez avoit de lonc*, assure Gautier (v. 3076).

Quant à la délivrance du lion qu'un serpent allait étouffer, on peut arriver à une conclusion plus précise et qui se justifie bien. Vers 1172, Chrétien de Troyes avait attribué à Ivain un exploit analogue ; un rapprochement entre les deux textes s'impose. Une légende semblable s'est également formée autour du nom du chevalier Golfier de las Tours, mais elle a une origine indépendante et, malgré son ancienneté, ne peut avoir de relation avec la légende de Gilles de Chin (6).

Chrétien raconte l'épisode du lion, du vers 3341 au vers 6474. Il intercale cependant dans sa narration l'un ou l'autre élément étranger au fait proprement dit ; plus exacte-

(1) Albert d'Aix, dans Recueil des historiens des Croisades, IV, p. 553. — Baudri de Dol, IV, 92, v. 8. — Robert le Moine, III, p. 867.

(2) *Fergus*, *Histoire littéraire*, XIX, p. 654 ss.

(3) *La mule sans frein*, *Id.*, XIX, p. 722 ss.

(4) *Ider*, *Id.*, XXX, p. 201.

(5) *Ivain*, éd. Foerster, v. 300 ss., v. 5480 ss.

(6) *Les chevaliers limousins à la première croisade* (1096-1102) par l'abbé Arbelot, p. 36-40. Cf. une note de M. P. Meyer, *Croisade des Albigeois*, II, p. 379-380 (Société de l'histoire de France).

ment donc, ce récit comprend les vers 3341-3485, 4206-4230, 4453-4565, 4652-4782, 5525-5693, 6453-6474.

Gautier de Tournay ne consacre que soixante vers (v. 3730-3790) à cette nouvelle aventure de son héros. Il reprend ensuite ce sujet (v. 4152-4217), pour montrer le secours que le lion porte à Gilles dans son expédition contre les brigands du désert. Chrétien se complaît à décrire la lutte du serpent et du lion, à dire les hésitations d'Ivain avant le combat et à noter minutieusement les péripéties de l'attaque. Gautier se borne à raconter le fait et laisse de côté tout ce qui n'est qu'accessoire. Mais le fond du récit est le même, et la ressemblance est telle, qu'elle permet de croire à une parenté directe entre les deux œuvres. Sans doute, le lion de Gilles n'accompagne pas longtemps son maître : peu après le départ d'Antioche, il meurt en défendant le chevalier qui l'a délivré. En toutes circonstances, au contraire, celui d'Ivain vient en aide à son bienfaiteur : un jour il est gravement blessé, mais il guérit et continue à le suivre. Il ne faudrait pas conclure de là que ces textes sont indépendants l'un de l'autre : dans l'*Histoire de Gilles de Chin*, cette victoire ne forme qu'un incident, tandis que dans *Ivain* la vie du lion est intimement unie à celle du héros ; sans lui, Ivain ne serait pas le chevalier au lion.

Au surplus, comparons les passages suivants :

Signor, en cele desertine,
Desor une roce mout grande,
Droit à l'issire d'une lande,
Trueve un lion et un serpent
Qui se combattent fièrement.
(v. 3730-3734).

Gilles de Cin armés estoit,
Car toz les jors armés aloit
Por la crieme des Turs sans faille.
Quant il coisi cele bataille,
Une fort hante en sa maint prent,
Gilles cui hardemens esprent ;
Le ceval point par grans efforts,

Messire Yvains pansis chemine
Par une parfonde gaudine,
Tant qu'il oït parmi le gaut
Un cri mout dolereus et haut...
Et quant il parvint cele part,
Vit un lion an un essart
Et un serpent qui le tenoit.
(v. 3341-3349).

L'espée treit et vient avant,
Et met l'escu devant sa face...
Se li lions apres l'asaut,
La bataille ne le refaut.
(v. 3364-3370).

Le serpent fiert parmi le cors ;
Une ou plus outre lui passe,
L'ante ne brise ne ne quasse,
Ens el serpent remest entiere.
(v. 3735-3745).

La bataille remest des deus.
Li fiers lions mout s'umelie,
Ainc mais ne fu beste si lie ;
Devant Gillon mout tost s'en va,
Droit a sez piez s'agenoilla,
Parfont s'encline de la teste,
En coetant li fait grant feste
Si que Gilles bien s'aperchoit
Que li lions pas nel déchoit
Et qu'il ne li voloit nul mal.
(v. 3752-3761).

Si compeignon s'esmerveilloient
De ce que faire li veoient.
Après Gillon li lions vait,
Mout grant sanlant d'amor li fait,
Car il ne set tant chevauchier
Que il ne soit à son estrier.
(v. 3765-3770).

Gilles de Cyn bien l'aseure...
Qu'il nel vorroit avoir perdu
En nule fin pour M. besans.
Li lions fu mout entendans,
Quant il l'oït parfont s'encline,
Bien li fait sanlant d'amor fine.
(v. 3776-3780).

Ses lyons en meïsme l'ore...,
Forment aiue son signor
De vrai cuer et de bone amor,
Mais poi dura car tost fu mors.
(v. 4190-4192).

Gilles le voit, mout fu dolens,
De lui vengier ne fu pas lens.
(v. 4196-4197).

Tous les a mors et desconfis,
Des C. n'en escapa que sis.
(v. 4208-4209).

A l'espée qui soef tranche,
Va le felon serpent requerre,
Se le tranche jusqu'an la terre
Et an deus mitiés le tronçonne.
(v. 3375-3379).

Quant le lion délivré ot,
Cuida qu'a lui le covenist
Combattre et que sor lui venist,
Mes il ne le si pansa onques.
Oez que fist le lions donques :
Il fist que frans et deboneire
Que il li commenca a feire
Sanblant que a lui se randoit
Et ses pieds joinz li estandoit
Et vers terre ancline sa chiere
Et tote sa face moilloit
De lermes par humilité.
Messire Yvains, par vérité,
Set que li lions l'an mercie
Et que devant lui s'umilie...
Et li lions lez lui costoie
Que ja mes ne s'en partira,
Toz jorz mes avec lui ira
(v. 3388-3414).

. . . . . .

Li lions les autres asaut
Qu'arriere ne l'an puet chacier
Messire Yvains en nule guise.
Mes li lions sans dote set,
Que ses sire mie ne het
S'aïe, ancors l'an aimme plus,
Si lor passe fieremant sus [gnent
Tant que de ses cos fort se plain-
Et lui reblescent et mahaignent.
Quant messire Yvains voit blécié
Son lion, mout a correcié.
(v. 4540-4548).

Mais del vengier se painne fort,
Si les va si estoutoiant
Qu'il les mainne jusqu'à Noiant.
(v. 4552-4554).

F. *Gilles de Chin et la reine de Jérusalem.*

Plusieurs textes français du douzième siècle contiennent des passages analogues à celui où la reine dédaignée reproche à Gilles de Chin de se livrer au vice de sodomie. Ce sont l'*Eneas*, puis, plus tard, le lai de *Lanval* de Marie de France et une chanson de Conon de Béthune (1).

Écartons cette dernière composition car, assurément, Gautier ne l'a pas connue. En voici cependant deux vers que l'on pourrait rapprocher de l'*Histoire de Gilles de Chin*, mais l'analogie n'est pas suffisante pour que nous croyions à une relation entre les deux œuvres.

Que vos avés sovent graignor envie
D'un bel valet baisier et acoler

dit, au chevalier, la dame dont il repousse les offres (2).

Les ressemblances sont plus notables entre *Eneas*, *Lanval* et *Gilles de Chin*. Lavinie aime Énée et se désespère lorsqu'elle le voit s'en aller. Sa mère l'interroge ; Lavinie lui avoue son amour pour le héros troyen et la reine, qui voudrait que sa fille épousât Turnus, accuse Énée de sodomie. Cette accusation occupe les vers 8565-8670 (3).

Lanval et Gilles se trouvent tous deux dans la même situation. Pour avoir voulu rester fidèles à leur amie, ils sont exposés aux calomnies d'une reine et doivent encourir sa vengeance. Dans le lai de *Lanval*, cet épisode va du vers 220 au vers 312 (4), dans le poème de Gautier, du vers 3475 au vers 3580.

(1) Cf. aussi Méon, *Fabliaux*, I, p. 310 et *Zeitschrift für deutsches Alterthum*, N. F., X, p. 256.

(2) P. Paris, *Le Romancero français*, p. 108, et *Chansons de Conon de Béthune*, éd. Wallensköld, Helsingfors, 1891, VII, v. 23-24. — Reiffenberg (p. xxxviii) rapproche ce texte de celui de Gautier.

(3) M. Wilmotte a bien voulu me signaler ce trait d'analogie entre *Eneas* et *Gilles de Chin* ; je l'en remercie sincèrement.

(4) *Les lais de Marie de France*, éd. K. Warnke, 2e éd., 1900, *Lanval*, v. 220-312.

Eneas.	Gilles de Chin.	Lanval.
La reine se porpensa Et les sillebes asenbla. (v. 8557-8558).	La roïne se couroucha Vilainement l'araisonna. (v. 3525-3526).	La reïne se curuca Iriée fu, si mes parla. Lanval, fet ele, bien le quit,
Que as tu dit, fole desvée, Ses tu vers cui tu t'es donée? Cil cuiverz est de tel nature Qu'il n'a guaires de femme cure; Il prise plus le plein mestier, Il ne vuelt pas bische chacier, Molt par aime char de maslon; Il prisereit mielz un garçon Que tei ne altre acoler. (v. 8565-8573).	Voire, fait ele, en un garchon Vos traiez de mauvais archon; N'a point de fer en vostre flece En vos a mout vilaine tece; N'aiez cure de teil mestier, Car trop en porriez avilier. Gilles l'entent, ne li plot mie Qu'ele le rete d'irezie, Si li respond en es le pas Sodomites ne sui je pas,	Vus n'amez guaires tel deduit Assez le m'a hum dit sovent Que de femine n'avez talent, Vaslez amez bien afaitiez, Ensemble od els vus deduiez. (v. 277-284)
Onkes femme n'ot bien de lui, Ne n'avras tu, si com ge cui, D'un traïtor, d'un sodomite. (v. 8581-8583).	Ains aim et si sui je amés, Plus que nus homs de mere nés, De la millor, de la plus bele, Qui soit ne dame ne pucele. (v. 3541-3554).	Quant il l'oï, mult fu dolenz, Del respundre ne fu pas lenz. (v. 289-290)
. . . . .	Ne vos quier ja celer ne taire, C'est la plus bele de cest monde Si com il clot à la reonde. (v. 3560-3562).	Dame, dist il, de cel mestier Ne me sai ieo nient aidier, Mes jo aime, si sui amés, Cele ki deit aveir le pris Sur tutes celes que ieo sai. E une chose vus dirai, Bien le sachiez a descovert, Qu'une de cele ki la sert, Tute la plus povre meschine, Valt mielz de vus, dame reïne (v. 293-302)
A icest mot perdi l'aleine Et pasma sei; seule l'i lait La reïne, si s'en revait. En altre chambre en est entrée. Set feiz s'est Lavine pasmée, Ne pot durer n'en repos estre. (v. 8660-8665).	La roïne fu esbahie Quant Gilles dist qu'il ot amie. D'iluec se part tot esfreée, Et en ses cambres est entrée, Pensse et sospire mout parfont, Por un petit de duel ne font. (v. 3571-3576).	. . . . . . La reïne s'en part atant, [rant En sa chambre s'en vait pleu Molt fut dolente et curuciée De ceo qu'il l'out si aviliée. (v. 305-308)

L'identité de plusieurs rimes, l'analogie de certaines expressions peuvent faire conclure à la parenté de l'*Eneas* et de l'*Histoire de Gilles de Chin*. Nous pouvons aussi tirer, en faveur de cette thèse, un argument de la ressemblance déjà signalée par nous en ce qui concerne les détails des scènes amoureuses décrites dans les deux œuvres (1). Cependant, je suis très porté à croire que Gautier a connu également le

(1) Cf. plus haut, § IV, D. *Gilles de Chin et la comtesse de Duras*, p. 29-31.

lai de *Lanval*. Remarquons d'abord, qu'il existe une analogie plus grande entre les situations des héros de Marie de France et de Gautier ; notons aussi que Gilles de Chin et Lanval n'échappent que difficilement à la vengeance de la reine irritée : une fée apparaît pour justifier Lanval au moment où le châtiment va l'atteindre et Gilles ne doit qu'à sa propre audace de triompher dans l'épreuve redoutable à laquelle la reine de Jérusalem le soumet. Loin de chercher à se venger d'Enée qui semble la dédaigner, Lavinie tâche, au contraire, de gagner son amour ; elle y réussit et, après la victoire d'Enée et la défaite de Turnus, elle voit ses vœux accomplis. Enfin, le texte de la réponse de Gilles est plus proche de celle de Lanval que de celle d'Enée.

G. *Le duel de Bénévent* (v. 4240-4365).

Pourquoi l'auteur place-t-il à Bénévent, le combat judiciaire que livre Gilles de Chin à un usurpateur ? Je l'ignore. Quant à l'idée même d'un duel de ce genre, il n'aura point eu de peine à la trouver dans la littérature narrative ; les exemples de ces sortes de combat ne sont pas rares dans les chansons de geste. Ainsi Godefroid de Bouillon (1), pour ne citer que cet exemple et ne pas sortir du *Cycle de la Croisade*, fait ses premières armes pour défendre une jeune princesse injustement dépouillée de son héritage. Les romans d'aventure nous en fournissent fréquemment aussi (2). Gilles n'aurait pas été un parfait chevalier s'il n'avait pas fait triompher le droit d'une princesse malheureuse.

H. *Le mariage de Gilles de Chin* (v. 4780-4835).

Gautier de Tournay, d'accord en cela avec Gilbert de Mons (3), affirme que Gilles épousa Ide de Chièvres, et il

(1) *La chanson du Chevalier au cygne*, éd. Hippeau, II, p. 66 ss. ; cf. Gautier, *La Chevalerie, Table :* combat judiciaire, p. 806 et Gautier, *L'épopée nationale,* dans Petit de Julleville, *Histoire de la langue et de la littérature française,* I, p. 151.

(2) *Ivain*, éd. Foerster, v. 5840 ss. ; *Durmart le Gallois*, *Histoire littéraire de la France*, XXX, p. 141. Cf. aussi *Eneas* : duel d'Énée et de Turnus, v. 9683-9838.

(3) Cf. plus haut, Ch. II, La *Chronique* de Gilbert, p. 9.

place ce mariage après la croisade de son héros. Nous savons que Gilles de Chin ne prit femme que peu d'années avant sa mort, en effet, un seul enfant naquit du mariage. Après la mort de Gilles, sa veuve épousa Rasse de Gavre ; celui-ci ayant été tué, vers 1150, au siège de Roucourt, elle contracta une nouvelle union avec Nicolas de Rumigny dont elle eut cinq enfants (1) ; elle était donc encore jeune quand son premier époux mourut, en 1137, et son mariage ne remontait pas à une date éloignée.

I. *La guerre du Hainaut et du Brabant* (v. 4914-5300).

La seconde moitié du douzième siècle fut marquée par une longue rivalité entre le Hainaut et le Brabant, tandis qu'à l'époque où vivait notre chevalier, ces deux pays entretinrent des relations amicales.

Gilbert de Mons est contemporain de ces luttes, qui ensanglantèrent surtout le règne de Baudouin V, et le récit qu'il en fait est absolument digne de foi. Les hostilités s'ouvrirent en 1169, à la suite du secours prêté par le comte de Hainaut à Henri, comte de Namur et de Luxembourg, contre le duc de Brabant, Godefroid III. En 1170, lors du tournoi de Trazegnies, Godefroid s'avança sur les terres du comte de Hainaut, dans l'intention de lui livrer bataille. Baudouin se fit accompagner d'une petite armée pour aller au tournoi. Les ennemis se rencontrèrent à Carnières et l'avantage resta aux Hennuyers. Plus tard (1182), de nouvelles contestations surgirent au pays des Avalois et la lutte recommença avec acharnement ; la paix ne fut conclue qu'en 1194 (2).

Gilles doit, sans nul doute, au souvenir d'une guerre qui fut la cause de malheurs irréparables, d'avoir été placé par Gautier de Tournay au milieu de cette terrible bataille dans laquelle il décide, presque seul, du succès de la journée. En effet, la paix de 1194 fut définitive et, puisqu'au temps de

(1) Sur cette dernière assertion, voir Gilbert, éd. G. d. M., XIV, p. 80-83. Sur les précédentes, cf., ch. II, La *Chronique* de Gilbert. p. 9.

(2) Gilbert, éd. G. d. M., XIV, p. 150-155, 226-273 ; XV, p. 94-95, 118-119.

Gilles de Chin, le duché de Brabant et le comté de Hainaut vécurent en bonne intelligence, il est permis de regarder le récit de Gautier comme un souvenir de leurs néfastes dissensions de la fin du douzième siècle.

J. *La descendance de Gilles de Chin et d'Ide de Chièvres* (v. 5496 ss.).

Oirs orent, ce dist li escris...

Faut-il voir dans cet *écrit* la source des renseignements historiques que l'auteur possède sur son héros et sur quelques personnages contemporains, ou bien n'est-ce qu'une affirmation gratuite destinée à fournir une preuve de l'authenticité des faits racontés ? De pareilles assertions coûtent peu aux poètes du moyen âge et, très probablement, Gautier aura voulu établir de cette manière la vérité de son récit. Mais le renseignement qu'il fournit est erroné ; Gilles et Ide n'eurent qu'une héritière : j'ai montré, en me basant sur le texte de Gilbert de Mons (1), que Mathilde de Berlaymont fut leur unique enfant.

K. *La mort de Gilles de Chin* (v. 5490-5543).

Gautier de Tournay écrit :

S'avons oï dire por voir...
Que il fu a Rollecourt mors
D'une lance qu'il ot u cors...
Si nos savons tot de chertain
Qu'on le porta à Saint Ghislain. (v. 5512-5519).

Le poète semble douter de l'exactitude de sa première assertion. Nous avons entendu dire, déclare-t-il, mais nous ne pouvons assurer que Gilles de Chin trouva la mort à Roucourt, dans un tournoi... Au contraire, il a une certitude complète au sujet de la sépulture à Saint-Ghislain.

Nos documents nous permettent d'affirmer que Gilles mourut dans un tournoi et qu'il fut enterré à l'abbaye indi-

(1) Cf., Ch. II, La *Chronique* de Gilbert, p. 9.

quée (1). Le tournoi se donnait-il à Roucourt? Nous en doutons, car c'est en cet endroit que fut tué Rasse de Gavre, le second mari d'Ide de Chièvres (2), et il serait assez étonnant que Gilles de Chin, lui aussi, y ait péri de mort violente. Je crois donc que c'est à tort qu'on a placé à Roucourt, le lieu de la mort de notre chevalier ; il est plus prudent de s'en tenir, sur ce point, à la conclusion que nous avons tirée du texte des *Gesta Pontificum*.

L. *Résumé et conclusions.*

Le poème que nous venons d'examiner, renferme un certain nombre de *détails historiques* : c'est, d'abord, le fait des relations de Gilles de Chin avec Gérard de Saint-Aubert que l'auteur a transformées en un véritable compagnonnage rappelant celui qui unit Roland et Olivier ; peut-être aussi, ses rapports avec Charles de Fraisnes et Havel de Quiévrain, et, certainement, son mariage avec Ide de Chièvres, sa mort dans un tournoi et son inhumation à Saint-Ghislain.

J'ai dit pourquoi je ne puis admettre que Gossuin d'Oisy et Rasse de Gavre aient été en rapport avec lui ; ce sont des *souvenirs d'une époque postérieure* au chevalier qui ont amené le poète à leur faire jouer un rôle auprès de son héros. Il faut en dire autant pour les nombreux tournois auxquels il assiste, la victoire qu'il remporte sur Nour-Eddyn près de Tripoli, son intervention dans la guerre du comte de Hainaut et du duc de Brabant et, enfin, sa mort à Roucourt.

Nous avons signalé dans le poème divers *épisodes qui sont empruntés à des œuvres littéraires bien connues* : d'abord l'épisode du lion sur le point d'être étouffé par un serpent et délivré par Gilles, qui est tiré du *Chevalier au lion* de Chrétien de Troyes ; ensuite le récit des avances que fait au héros la reine de Jérusalem et des reproches que le chevalier s'attire par son refus, où l'auteur s'inspire de l'*Eneas* et du lai de *Lanval* de Marie de France ; enfin les

(1) Cf., Ch. I, Les *Gesta Pontificum*, p. 4-6. Ch. II, La *Chronique* de Gilbert, p. 10.
(2) Gilbert, éd. G. d. M., XIV, p. 108-109.

détails sur le *Pont de fer* et la victoire d'Antioche qui sont pris à la *Chanson d'Antioche*, ou à un texte analogue.

On remarque aussi dans l'œuvre de Gautier, en quantité considérable, des *lieux communs* de la littérature épique ou romanesque du moyen âge dont il ne nous a pas été possible de préciser l'origine. De ce nombre sont les récits de Gautier relatifs à l'enfance de Gilles et à son caractère belliqueux, à ses amours avec la comtesse de Duras quoique certains traits de cette dernière partie viennent de l'*Eneas*, à ses succès en Terre Sainte, à la défaite du géant, et au combat judiciaire près de Bénévent.

La relation de la victoire sur un lion en Palestine est empruntée à une source particulière, celle dont Gilbert de Mons s'est également inspiré.

§ V. — *Gautier le Cordier et Gautier de Tournay.*

Dans les pages qui précèdent (1), nous avons placé entre 1200 et 1240 la date de la composition de l'œuvre de Gautier de Tournay. Nous sommes à présent en possession de renseignements complets, et nous pourrons déterminer cette date d'une façon plus précise. Notre hypothèse antérieure se confirme par un argument tiré des évènements racontés dans le poème. Si Gautier envoie son héros à de nombreux tournois, s'il le fait assister à une guerre entre le Brabant et le Hainaut, c'est parce qu'il a conservé le souvenir d'une époque où le comte de Hainaut fréquentait les tournois, et où se déroulèrent les hostilités entre Hennuyers et Brabançons. Cette époque va de 1170 à 1195 ; Gautier doit donc avoir composé son œuvre après cette dernière date. En admettant qu'il l'ait écrite quelques années après la guerre, elle serait de l'an 1200 environ.

Nous avons noté aussi que le poète possède quelques détails historiques sur Gilles de Chin et sur d'autres per-

(1) Cf. plus haut, § III, *La date du poème*, p. 20-21.

sonnages contemporains. Il n'est pas impossible qu'il ait destiné l'*Histoire* à un membre de la famille du chevalier et qu'il tienne de lui ses renseignements généalogiques et biographiques. Remarquons, en effet, que dans le nombre très considérable de seigneurs cités par l'auteur du poème, quelques-uns seulement peuvent être identifiés, et ils sont les seuls auxquels est attribué un rôle particulièrement honorable. Parmi eux, brillent Gossuin d'Oisy, qui confère la chevalerie au jeune Gilles de Chin, Rasse de Gavre, qui lui ceint l'épée lors de son premier tournoi, enfin, et surtout, Gérard de Saint-Aubert, son inséparable compagnon. Or, les descendants de ces seigneurs furent à des titres divers alliés à la maison de Berlaymont : le fils de Gérard de Saint-Aubert épousa la fille de Gilles ; Rasse de Gavre, Ide de Chièvres; un arrière-petit-fils de Gilles de Chin, Gilles de Berlaymont, prit pour femme une dame de la famille d'Avesnes à laquelle appartenait Gossuin d'Oisy (1).

Je ne puis pas préciser l'époque où vivait ce Gilles de Berlaymont, mais, comme la *Chronique* dite de Baudouin d'Avesnes, antérieure à 1281 (2), rapporte que son fils aîné épousa la fille de Jean d'Aunoit, qu'il en eut un fils et qu'après la mort de sa première femme, il se remaria et que, de ce mariage, naquirent plusieurs enfants (3), je conclus que si Gilles de Berlaymont vivait encore quand l'auteur de la *Chronique* composa ses *Généalogies*, il avait atteint un âge très avancé.

Gautier de Tournay n'aurait-il pas rimé son œuvre pour Gilles de Berlaymont, vers ce temps où les familles de Berlaymont et d'Oisy furent alliées par l'union de celui-ci avec la fille de Fastré d'Avesnes ? De la sorte, s'expliqueraient les rapports affirmés par le poète entre Gilles de Chin et Gossuin

(1) Cf. § IV, A. *Les enfances de Gilles*, p. 23-24, et C. *Les personnages secondaires*, p. 27-29.

(2) Cette *Chronique*, placée par M. Gaston Paris vers 1260, est certainement antérieure à 1281, car Henri III de Luxembourg, gendre de Baudouin, n'y est jamais appelé que *seigneur de Laroche ;* or, en 1281, il devint duc de Luxembourg.

(3) *Baudouin d'Avesnes*, M.G.H. SS. XXV, p. 427-431.

d'Oisy et l'éloge qu'il fait de ce dernier. Mais, s'il en est ainsi, les deux dates extrêmes entre lesquelles a été composée l'*Histoire de Gilles de Chin* se rapprochent singulièrement. Gilles de Berlaymont ne peut guère avoir contracté mariage avant 1230, — c'est ce qui ressort des détails fournis par les *Généalogies* — et nous pouvons donc placer le poème entre 1230 et 1240 (1).

Venons-en maintenant à l'objet spécial de ce paragraphe et tâchons de déterminer exactement le contenu et la date de la source commune à Gilbert de Mons et à Gautier de Tournay. Les principes généraux de la critique nous autorisent à considérer, d'une part, comme ayant appartenu à cette source commune tous les détails qui figurent à la fois dans la *Chronique* de Gilbert et dans l'œuvre de Gautier, à moins qu'il ne soit prouvé que les auteurs tiennent leurs renseignements de sources indépendantes, et, d'autre part, comme ne lui ayant pas appartenu, les détails particuliers à chaque écrivain. Par conséquent, nous sommes en droit d'affirmer que les récits concernant les premières années de Gilles, les tournois où il se distingue, et où il acquiert une réputation de jouteur invincible, la guerre à laquelle il prend part pour secourir son suzerain le comte de Hainaut, sa mort à Roucourt ne se rencontraient pas dans l'œuvre que les deux écrivains ont utilisée. En effet, ils ne se trouvent pas dans la *Chronique* de Gilbert et il n'est pas admissible que l'historien les ait négligés à dessein : le passage relatif à Gilles de Chin a un caractère trop élogieux pour que l'on puisse croire à l'omission voulue de traits qui devaient mettre le chevalier plus en vue.

Il serait vain d'objecter qu'en qualifiant Gilles de Chin de *probissimus in armis*, Gilbert a voulu rappeler aussi ses suc-

(1) Je ne me dissimule pas que l'hypothèse prête à une objection. Pourquoi Gautier de Tournay n'a-t-il pas nommé Gilles de Berlaymont, comme le font souvent les auteurs du moyen âge lorsqu'ils destinent leurs œuvres à un seigneur dont ils escomptent la générosité? Mais les coïncidences que je signale me paraissent constituer un argument assez sérieux et cette hypothèse ne va à l'encontre d'aucune des conclusions antérieures.

cès dans les tournois. Comment ne s'étendrait-il pas davantage sur ces luttes où, d'après Gautier, le héros s'acquit une telle célébrité, alors que, plus loin, il rappelle tous les tournois où combattit le jeune comte de Hainaut, Baudouin V ? Du reste, ces tournois, de même que la guerre entre le Hainaut et le Brabant, sont d'une époque postérieure à Gilles de Chin mais précisément contemporaine de Gilbert de Mons, postérieure aussi, par conséquent, à la source de ce dernier et de Gautier. Nous avons déjà fait remarquer (1) qu'au sujet de la mort du chevalier, le dissentiment est complet entre les deux écrivains, ce qui ne contribue pas peu à fortifier notre thèse. En effet, l'erreur du chroniqueur montois sur ce point prouve qu'il ne fait aucune allusion aux joutes où le seigneur de Chin se serait distingué.

L'éloge de Gilles de Chin, se rapporte surtout à son séjour en Palestine : Gilles, le plus vaillant homme de guerre de son temps se sera signalé non seulement en tuant un lion, mais en faisant subir de rudes assauts aux infidèles. La source de Gilbert de Mons et de Gautier de Tournay renfermait donc le récit de ses exploits en Terre Sainte : les défaites des Sarrasins et la mort du lion. A mon avis, elle ne mentionnait pas son mariage avec Ide de Chièvres. Il est vrai que Gautier et Gilbert nous fournissent tous deux cette indication, mais il devait être facile au chroniqueur de se la procurer, et le poète l'a tirée, très probablement, de la même source que les autres détails généalogiques qu'il possède. D'ailleurs, ils sont en désaccord au sujet de la descendance du chevalier et Gilbert donne des renseignements sur Mathilde de Berlaymont dont Gautier ne parle pas. Ils tiennent, sans nul doute, ces indications de deux sources différentes.

Le lecteur se le rappellera, Gautier de Tournay affirme que Gautier le Cordier a traité avant lui *la matière de Gilles de Chin*. En quoi consistait l'œuvre de son prédécesseur ? Selon toutes les probabilités, elle comprenait unique-

(1) Cf. plus haut § IV, K. *La mort de Gilles de Chin*, p. 45-46.

ment le récit du voyage de Gilles en Palestine. Je n'en veux pour preuve que la différence qui existe entre la partie relative à ce pèlerinage et le reste du poème. Dans la *Croisade*, l'influence de Chrétien de Troyes et de son école est moins sensible. Pendant son séjour en Terre Sainte, Gilles de Chin nous apparaît surtout comme le héros d'une de ces rudes épopées qui rapportent les exploits des croisés. Le sujet de cette partie de l'*Histoire de Gilles de Chin* est en effet, celui des chansons de geste du *Cycle de la Croisade*. Et ce ne sont pas les chevaliers arthuriens qui vont en Orient combattre les infidèles ; les chimériques aventures dans lesquelles ils se lancent ne sont pas comparables aux luttes vraies ou vraisemblables, contre les musulmans.

Un autre caractère des plus anciennes chansons de geste se rencontre dans la peinture de l'amour de la reine de Jérusalem pour Gilles de Chin. La comtesse de Duras aime, comme on doit le faire d'après le code formaliste et rigoureux imposé aux esprits du moyen âge par Chrétien de Troyes ; tout autre est le sentiment de la reine. Dès qu'elle voit s'approcher le chevalier, elle

Vait le veoir bras estendu,
Vait contre lui, au col li rue... (v. 2630-2631).
La roïne venir le voit,
Contre lui vait car mout l'amoit,
Ses bras li a au col getés... (v. 2890-2892).
Bien est alumée et esprise,
Se il auques la requesist
Tot il trovast quanqu'il vosist... (v. 2645-2647).
La roïne sovent l'acole
Qui covrir pas ne se savoit... (v. 2663 2664).
La roïne fu trespensée,
A Gillon a folle pensée,
Ne set onques qu'ele puist faire,
Ne le puet a s'amor atraire. (v. 3505-3508).

En troisième lieu, les descriptions des nombreuses batailles que livre Gilles de Chin en Palestine diffèrent sensiblement de celle que Gautier nous donne de la lutte entre l'armée

du comte de Hainaut et les troupes du duc de Brabant. Comme tous les héros de chansons de geste, Gilles de Chin se lance sur les infidèles avec une impétuosité sans pareille ; on ne compte pas le nombre des ennemis qu'il abat ; invariablement, il doit se défendre seul contre une troupe de musulmans qui l'entourent et auxquels il finit par faire mordre la poussière ; c'est à lui qu'est réservé le grand coup qui doit décider de l'issue de la lutte, car c'est lui qui combat le chef de l'armée ennemie et qui le tue. Et quand la victoire s'est déclarée en faveur des chrétiens, Gilles, semble-t-il, ne se montre que plus acharné à la poursuite : il voudrait atteindre tous les Sarrasins et il faut les efforts de ses compagnons d'armes pour le résoudre à abandonner une poursuite devenue inutile (1).

Nous avons déjà signalé les nombreuses erreurs chronologiques et topographiques qui distinguent la partie du poème consacrée au séjour de Gilles de Chin en Terre Sainte. C'est là encore un trait de ressemblance avec les vieilles épopées françaises.

D'une part donc, la comparaison des textes de Gilbert de Mons et de Gautier de Tournay nous amène à conclure à l'imitation par ces deux auteurs d'une même œuvre qui célébrait les exploits de leur héros en Palestine. D'autre part, l'étude attentive de l'*Histoire* de Gautier de Tournay nous prouve que Gautier le Cordier s'est borné à la relation de la *Croisade* du chevalier. Dès lors, une nouvelle conclusion s'impose : la source commune à Gilbert de Mons et à Gautier de Tournay n'est autre que le poème de Gautier le Cordier. Ce poème renfermait, sans doute, les vers où nous est dépeint l'amour de la reine de Jérusalem. Cependant Gautier de Tournay aura modifié cet épisode en y ajoutant les détails empruntés à l'*Eneas* et au lai de *Lanval* : il s'est, en effet, inspiré du célèbre roman antique dans le récit des rapports

(1) Cf. les récits de bataille dans *la Chanson d'Antioche*, éd. P. Paris, I, p. 108-111 ; *Garin le Lorrain*, éd. P. Paris, etc.

de Gilles et de la comtesse de Duras et ce récit est son œuvre personnelle (1).

Je serai moins affirmatif au sujet de la victoire sur le géant et du combat judiciaire de Bénévent. Ces épisodes faisaient-ils partie de l'œuvre de Gautier le Cordier? *Ivain* et *Eneas* contiennent des faits analogues, ce qui permettrait de supposer que Gautier de Tournay les a introduits dans le poème. Mais pareilles aventures sont fréquentes dans les chansons de geste et Gautier le Cordier peut les avoir déjà racontées. Par conséquent, aucune des deux hypothèses ne s'impose. Cependant, l'apport de Gautier de Tournay se laisse, en général, reconnaître aisément : une partie de l'*Histoire* lui appartient entièrement, c'est l'exposé de la vie de Gilles de Chin avant et après le voyage en Terre Sainte; d'autres ont été modifiées, développées par lui, tels les épisodes relatifs à la reine de Jérusalem ; d'autres enfin ont été placées au milieu de l'œuvre de Gautier le Cordier, tels les détails de la délivrance du lion et de la défaite des brigands du désert.

Nous pouvons fixer d'une façon assez précise la date de la composition de cette œuvre.

A priori, si nos conclusions sont vraies, elle doit être antérieure à 1195, car dès cette année a pu être commencée la *Chronique* de Gilbert de Mons.

La présence des Templiers et des Hospitaliers (v. 2349 ss.) parmi les chevaliers du roi de Jérusalem prouve que le poème est postérieur à 1119, date de la fondation des Templiers, peut-être même à 1128, date de leur organisation définitive. D'autre part, les chevaliers de l'Ordre teutonique dont la fondation ne remonte qu'à 1197 n'étant pas mentionnés (2), notre hypothèse antérieure se confirme. Il y a, d'ailleurs, d'autres arguments. La victoire de Gilles de Chin sur Nour-Eddyn a été mise en rimes avant que le successeur de ce

(1) Cf. plus haut, § IV, D. *Gilles de Chin et la comtesse de Duras*, p. 29-31.

(2) Sur les ordres religieux militaires, cf. Lavisse, *Histoire de France*, Paris, 1901 II, p. 248.

dernier, le célèbre Saladin eût acquis en Europe la popularité dont il a joui pendant une partie du moyen âge. C'est donc, au plus tard, vers 1175 qu'a été composé le poème de Gautier le Cordier. On peut même serrer de plus près les dates. Le règne de Nour-Eddyn va de 1145 à 1174 et Gautier qualifie le sultan de *chevaliers joenes meschins* (v. 3041). Ce détail nous autoriserait à reporter jusque vers 1150 la date de la composition de la *Croisade* de Gilles de Chin. Mais, précédemment (1), nous avons montré que la victoire remportée à Tripoli par notre chevalier doit être considérée comme un souvenir de la défaite — la seule qu'il ait subie — infligée par les chrétiens à Nour-Eddyn, en 1163. Par conséquent, c'est entre 1163 et 1175 que Gautier le Cordier a écrit son œuvre.

§ VI. — *L'origine de la légende du lion.*

Nous allons reprendre, à présent, la question des emprunts que Gautier aurait fait à Guillaume de Tyr et aux autres historiens des croisades. Evidemment, la *Chronique* du premier n'a pas été utilisée par Gautier le Cordier, car elle n'a été terminée qu'après 1184. A plus forte raison, les traductions françaises qui en ont été faites n'ont rien à voir avec le poème. Lors des dissensions qui éclatèrent entre la reine mère Mélisende et le roi Baudouin III au sujet de Manassès de Hirgia (2), la situation ne fut certes pas sans analogie avec celle que provoqua la vengeance de la reine de Jérusalem irritée du refus de Gilles de Chin. Mais cette légère ressemblance est toute fortuite, et, d'autre part, il ne peut pas être question d'attribuer à Gautier de Tournay cette partie du récit.

La victoire que remporta sur un lion le chevalier allemand Guicher (Guicherius) est mentionnée par plusieurs historiens.

(1) Cf. plus haut, § IV, E. *La Croisade de Gilles de Chin*, p. 33.

(2) Guillaume de Tyr, Recueil des historiens des croisades, I, p. 779-781, année 1152. Cf. *die Sage vom Schwanritter in der Brogner Chronik* dans Zeitschrift für deutsches Alterthum, XLIV, p. 407-419.

Robert le Moine (vers 1120) cite ce personnage à deux reprises et, chaque fois, rappelle sa victoire. Mais il n'entre dans aucun détail et se contente de dire : *Guicherius qui leonem propria virtute prostravit* ou *Guicherius qui medium secuit leonem* (1). Ce passage ne doit donc pas être rapproché de celui de Gautier le Cordier.

La relation que fait Albert d'Aix (1125-1150) du succès de Guicher est plus importante (2). Elle pourrait être comparée à celle de Gautier le Cordier, particulièrement en ce qui concerne les ravages de l'animal féroce et la manière dont le chevalier le combat. Au point de vue chronologique, il n'y a, d'ailleurs, aucune difficulté à admettre que Gautier le Cordier se soit inspiré d'Albert d'Aix et nous ne pouvons pas recourir à l'argument dont nous nous sommes servis pour soutenir que Gautier de Tournay ne devait pas à Gilbert de Mons l'épisode de la victoire sur un lion, car nous ne possédons aucun renseignement sur la personnalité de Gautier le Cordier et nous ignorons s'il était à même de comprendre un texte latin. Mais il paraît impossible qu'ayant utilisé cette *Chronique*, il ait conservé dans son récit des erreurs topographiques aussi grossières que celles que nous avons relevées : l'ignorance de Gautier est, en effet, complète au sujet de la situation des villes de la Palestine et des distances qui les séparent. Il commet aussi des anachronismes nombreux que l'examen du texte d'Albert d'Aix lui aurait certes évités (3).

J'ai négligé à dessein la relation qui se trouve dans un manuscrit de Baudry de Dol, de l'exploit de Guicher (4). L'œuvre de Baudry (vers 1110) est antérieure à celles de

(1) Robert le Moine, Recueil des historiens des croisades, III, p. 867-868.

(2) Albert d'Aix, Recueil des historiens des croisades, IV, p. 553. *Hic miles leonem magnum et horribilem, viros et armenta saepius juxta montana devorantem... munitus clipeo agressus est... quem... gladii ictu percussit ac... in campestribus mortuum reliquit.*

(3) Cf. plus haut, § IV, E. *La Croisade de Gilles de Chin*, p. 32 ss.

(4) Ce manuscrit *(Bibliothèque nationale, n° 5513)* est indépendant des autres manuscrits et ceux qui ne possèdent pas le texte de la victoire de Guicher, forment deux familles distinctes. Baudry de Dol, Recueil des historiens des croisades, IV, 92, v. 8.

Robert le Moine et d'Albert d'Aix, mais le texte original ne renfermait pas ce récit qui ressemble dans ses grandes lignes à celui d'Albert d'Aix et qui doit en être un provin.

Nous considérons donc comme indépendant de la victoire de Guicher l'exploit analogue accompli par Gilles de Chin en Palestine.

Deux hypothèses restent encore possibles au sujet de l'origine de la légende du lion : ou bien Gautier le Cordier l'a créée de toutes pièces, ou bien il s'est fait l'écho de la tradition populaire. Le texte de Gilbert de Mons : *dum vixit... dictus est*, paraît prouver que la légende était formée avant la mort de Gilles. Mais n'oublions pas que ce chroniqueur emprunte à Gautier le Cordier les traits relatifs à la célébrité du chevalier, et si Gautier a inventé la victoire sur le lion, il peut aussi avoir affirmé, afin que l'on ne doutât pas de la réalité de l'exploit, que le héros fut considéré par ses contemporains comme le vainqueur du lion. Pareilles affirmations ne sont pas rares chez les auteurs du temps. Mes préférences vont plutôt à la première hypothèse et je serais même volontiers plus catégorique, je voudrais soutenir que le voyage de Gilles de Chin en Palestine n'est pas authentique.

Sans doute, on pourrait admettre que Gautier a donné naissance à la légende du lion parce qu'il savait que Gilles avait entrepris un pèlerinage en Terre Sainte, et même, si nous nous trouvons en présence d'une légende populaire que Gautier ne fait que reproduire, les probabilités sont en faveur de l'historicité du voyage. La légende du lion aurait alors un fondement historique, sans lequel sa naissance — vers 1150 au plus tard — et son développement rapide s'expliqueraient difficilement. Il n'en est pas moins vrai que nous ignorons la date du passage de Gilles en Palestine. Il n'assista pas à la croisade de Godefroid de Bouillon, car aucun texte contemporain ne mentionne sa présence à cette expédition (1); en particulier, la célèbre charte d'Anchin

(1) Cf. plus haut, Ch. II, La *Chronique* de Gilbert, p 10 [illegible]

donnée, en 1096, par Anselme de Ribemont et dans laquelle sont cités les noms de tous les chevaliers qui prirent l'engagement de se croiser (1), ne renferme pas son nom. De plus, bien des indices nous portent à croire qu'à cette époque, il n'était pas en état de porter les armes : son nom apparaît, pour la première fois, en 1123, et rien ne prouve qu'à cette date il eût atteint sa majorité ; la plus ancienne mention qui nous soit parvenue de son père ne remonte qu'à 1109 et Gontier de Chin vivait encore en 1131 (2) ; Gilles de Chin, qui mourut en 1137 ne contracta son mariage avec Ide de Chièvres que peu d'années avant sa mort (3) ; enfin, plusieurs des seigneurs que Gilbert de Mons signale comme ayant été, eux aussi, les conseillers de Baudouin IV occupent encore ces fonctions sous Baudouin V, et l'un de ceux-ci, Eustache de Rœulx, dit le Vieux, fut même consulté, en 1197, par Baudouin VI qui venait de prendre possession du comté de Hainaut (4). Nous pouvons donc conclure avec une quasi-certitude que notre chevalier n'arriva pas à un âge avancé : sa naissance ne doit être placée qu'aux dernières années du XIe siècle, ou même, plus probablement, aux premières années du XIIe. Par conséquent, il est très douteux qu'il se soit jamais rendu en Palestine.

Mais ce voyage vrai ou supposé, est le point de départ de la légende de Gilles de Chin. A mon avis, Gautier le Cordier l'aura inventé de même qu'il aura créé le récit de la victoire sur le lion. Peu à peu la tradition se sera fixée et la légende aura pris les proportions que nous a fait constater l'examen du poème de Gautier de Tournay.

(1) WAUTERS, *Table des chartes et diplômes*, I, p. 600. L'authenticité de cette charte est très sérieusement contestée. Notre argument conserve cependant sa valeur : l'auteur de la pièce ne considérait pas Gilles de Chin comme ayant pris part à la croisade.

(2) Cf. plus haut, A. Les Sources diplomatiques, p. 2-3.

(3) Cf. plus haut, § IV, H. *Le mariage de Gilles de Chin*, p. 43-44.

(4) Cf. plus haut, § IV, C. *Les personnages secondaires*, p. 27-28 et dans DUVIVIER, *Actes et documents*, p. 347-348, la charte de 1197 par laquelle Baudouin VI, après enquête faite auprès des *hommes no pere* — c'est le texte même de l'acte — Eustache de Rœulx et plusieurs autres, confirme les coutumes d'Haspres.

CHAPITRE QUATRIÈME.

LES *Annales* DE JACQUES DE GUYSE.

Jacques de Guyse (1340 ?-1399) (1) raconte assez longuement la vie d'Ide de Chièvres. Orpheline de bonne heure, elle épousa Gilles de Chin qui, dit-il, passait pour le plus loyal et le plus intrépide chevalier de France et d'Allemagne. Elle épousa ensuite Rasse de Gavre et Nicolas de Rumigny. Devenue veuve de ses trois maris, elle s'occupa de l'institution d'œuvres charitables et fonda l'abbaye de Ghislenghien où elle reçut la sépulture.

Tel semble être, en résumé, le véritable texte de Jacques de Guyse concernant Gilles de Chin et Ide de Chièvres. Mais le plus ancien manuscrit des *Annales*, celui qui se rapproche le plus de l'original, renferme, à côté des détails signalés, des renseignements tout différents au sujet de l'abbaye de Ghislenghien. En marge du texte, on attribue la construction de l'église de Ghislenghien à Ide, mère de Nicolas évêque de Cambrai et à Ide, épouse de Guy seigneur de Chièvres (2). Il n'est guère possible de décider si ces corrections ont été faites d'après les indications de l'historien ou si

(1) Jacques de Guyse, *Annales historiae illustrium principum Hanoniae ab initio rerum usque ad annum Christi 1390*, édition et traduction du marquis de Fortia d'Urban. Paris, 1826-1838, t. XI, p. 221-231, et, éd. Sackur, M.G.H. SS., 1896, t. XXX, pars prima, p. 200-201.

(2) Voici les détails qui dans A (xive s.) figurent en marge, au bas du folio 22, et qui dans B² (xve s.) font partie du texte même des *Annales*, sans que, pour cela, le copiste ait modifié les indications précédentes. *Anno ab incarnacione Domini 1126... incepta est edificari ecclesia Gillenginensis ab Yda matre domini Nicholai episcopi Cameracensis et ab Yda uxore Widonis domini Cherviensis. In qua quidem ecclesia filia dictae Ydae quae vulgariter appellatur Dame Ydon, fuit inclusa...* Le correcteur ajoute l'indication de sa source : *ex historiis ecclesiae Gillenginiensis*. Cf. éd. Sackur, M.G.H. SS., t. XXX, p. 201, et, sur les manuscrits A et B², ibid., p. 72 ss.

elles lui sont étrangères. Quoi qu'il en soit, nous devons en tenir compte, et, certes, elles ne sont pas postérieures au commencement du xve siècle.

Examinons d'abord les premières assertions de l'auteur des *Annales*. La plupart des détails fournis par Jacques de Guyse au sujet de Gilles de Chin et d'Ide sa femme lui viennent de Gilbert de Mons. Il n'a pas transcrit le texte que nous avons examiné précédemment (1), mais il emprunte au chroniqueur montois la phrase laudative qu'il consacre à notre chevalier. Gilbert avait dit de Gilles de Saint Aubert, gendre de Gilles de Chin : *gloriosi nominis et incomparabilis probitatis et largitatis fama, inter universos milites tam in regno Francorum quam in imperio Teutonicorum gyrovagantes, prae caeteris fuit exaltata* (2). Jacques de Guyse parle en ces termes de la renommée de Gilles de Chin : *inter probos milites, expertes et audaces, ipse probior, fortior, audacior et excellentior habebatur et in Francia et in Allemania* (3). Quant à ses affirmations relatives aux trois mariages successifs d'Ide de Chièvres, elles sont en accord parfait avec celles de Gilbert de Mons.

Jacques de Guyse possède cependant des renseignements inconnus à cet historien. Ide, écrit-il, était très jeune quand elle se maria. Le fait est certain puisqu'elle vivait encore en 1161 (4), c'est-à-dire vingt-quatre ans après la mort de Gilles de Chin et que, de son mariage avec Nicolas de Rumigny (postérieur à 1150), elle eut cinq enfants. Fut-elle, comme le prétend l'auteur des *Annales*, orpheline de bonne heure? C'est ce que nous ne pourrions établir, car nous manquons d'indications sures. Son père s'appelait Guy (Wido), ainsi que l'affirme l'annotateur anonyme, et il peut, semble-t-il, être identifié avec ce Guy de Chièvres qui signa, en 1117, une charte de Baudouin III (5). Vraisemblablement,

(1) Cf. plus haut, Ch. II, La *Chronique* de Gilbert, p. 7-12.
(2) Gilbert éd. G. d. M., XIV, p. 90-91.
(3) Jacques de Guyse, éd. Sackur, M.G.H. SS., XXX, p. 200.
(4) Cf. plus haut, Ch. II, La *Chronique* de Gilbert, p. 9.
(5) Miraeus, *Opera diplomatica*, II, p. 677, et *Notitia ecclesiarum*, p. 300.

il n'était pas mort en 1125, puisque dans une pièce de cette année, Ide, sa femme, est présentée non comme sa veuve mais comme son épouse : *affuit etiam Yda uxor Widonis de Cirvia* (1). La mère d'Ide de Chièvres était, elle aussi, encore en vie à cette date, et, si sa participation à la fondation de l'abbaye de Ghislenghien est réelle — nous allons voir immédiatement qu'il y a des raisons de l'admettre — il en résulte qu'elle ne mourut qu'après 1126. Mais ces deux constatations ne nous permettent pas de rejeter absolument le témoignage de Jacques de Guyse, car, à cette époque, Ide de Chièvres était encore très jeune.

En ce qui concerne la création du monastère, le texte de l'annaliste est erroné et celui du correcteur est exact. En effet, l'intervention dans cette œuvre de la mère de Nicolas, évêque de Cambrai, est assurée par un acte de cet évêque (1143) approuvant des donations faites à l'abbaye de Ghislenghien *que sa mère Ide avait fondée* (2). Je ne connais aucun texte antérieur à celui de notre anonyme, fournissant une indication précise sur la participation de la mère d'Ide de Chièvres, mais l'exactitude du renseignement relatif à Ide de Cambrai me porte à croire qu'au sujet d'Ide, épouse de Guy de Chièvres, l'annotateur était également bien informé. Remarquons, au surplus, que la source à laquelle il a puisé, l'*Histoire de l'église de Ghislenghien*, semble avoir dû renfermer sur cette question des détails véridiques.

Il ne nous reste plus qu'à conclure : l'épouse de Gilles de Chin n'a pris aucune part à l'œuvre que Jacques de Guyse lui attribue et si elle a reçu la sépulture à l'abbaye c'est uniquement parce qu'elle était la fille d'une des fondatrices du monastère.

(1) A. Wauters, *Analectes de diplomatique*, dans les Bulletins de la Commission royale d'histoire, 4e série, t. X, 1882, p. 34.

(2) Miraeus, *Opera diplomatica*, III, p. 40.

CHAPITRE CINQUIÈME.

LA *Chronique du bon chevalier messire Gilles de Chin.*

§ I. — *L'œuvre.*

La *Chronique du bon chevalier messire Gilles de Chin* a été publiée, en 1837, pour la Société des Bibliophiles de Mons, par R. Chalon, d'après le manuscrit n° 10237 de la Bibliothèque royale de Bruxelles (1). L'édition est précédée d'une introduction et suivie d'un glossaire.

L'*Histoire littéraire de la France* (1856) a signalé de ce texte un second manuscrit appartenant au marquis Godefroy de Ménilglaise (2). Il se trouve actuellement à la Bibliothèque de la ville de Lille (fonds Godefroy, n° 134) (3). On y lit, avant la *Chronique de Gilles de Chin*, l'*Histoire des amours du Chastelain de Coucy et de la dame de Fayel*. A la fin du volume figure cette indication : *Qui vouldra*, PHILIPPE et BARRADET (4).

(1) Le volume est relié en maroquin rouge, aux armes de France sur les plats, et au chiffre de Louis XV. Il a reçu cette reliure lors de l'enlèvement d'une partie des manuscrits de la Bibliothèque de Bourgogne après la prise de Bruxelles en 1746, comme l'indique une note au bas du premier feuillet. Cf. sur d'autres manuscrits enlevés, E. GOSSART, *Antoine de la Sale, sa vie et ses œuvres*, 1902, p. 32.

(2) *Histoire littéraire de la France*, t. XXIII, p. 395 ss. Article consacré à Gilles de Chin, à l'édition REIFFENBERG et à l'édition CHALON.

(3) *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France*, Paris, t. XXVI, 1897, *Départements*, Bibliothèque de Lille, p. 589-590. — C'est à tort que l'édition de la Société des Bibliophiles, y est présentée comme l'œuvre du marquis Godefroy qui l'aurait faite d'après son manuscrit. Sur la *Chronique*, voyez aussi le *Grundriss* de GRÖBER, IIe Band, Ie Abteilung, 1902, p. 1090.

(4) *Qui vouldra*, Philippe doit être l'ex-libris de Philippe le Beau, archiduc d'Autriche († 1506). Barradet m'est inconnu. L'ex-libris de Philippe se trouve encore sur d'autres manuscrits de la Bibliothèque royale. Cf. par exemple, n° 9, *Charles Martel*, en tête et à la fin.

Barrois (1) cite, sous le numéro 1293 (inventaire circa 1467 de Philippe le Bon) un manuscrit intitulé *Du Chastellain de Coucy et de Gilles de Thin*. Il faut assurément lire *Gilles de de Chin*. De ce manuscrit les mots commençant le second feuillet *Au temps que France florissait en prospérité* et le dernier *eulx aller esbatre* se retrouvent au début de l'*Histoire du Chastellain de Coucy* et dans le dernier chapitre de *Gilles de Chin* du manuscrit de Lille. On peut donc admettre que c'est le n° 1293 de Barrois que possède actuellement le dépôt de cette ville. Il faisait encore partie de la Bibliothèque de Bourgogne au commencement du XVIe siècle, comme le prouve l'ex-libris de Philippe le Beau.

Deux copistes ont pris part à la composition du manuscrit publié par Chalon. La répartition en chapitres munis de titres est postérieure à la transcription du texte de la *Chronique*, car si l'œuvre avait été originairement subdivisée de la sorte, on aurait réservé pour le commencement de chacun des chapitres les grandes initiales qui se rencontrent à certains endroits. Or, les chapitres XI et XIII ne commencent pas par une grande initiale, tandis qu'il s'en trouve une, parfois plusieurs, entre les rubriques des chapitres XI et XII, XIII et XIV, XVIII et XIX. De plus, suivant un usage fréquent dans les compositions de l'époque, le passage d'un sujet à un autre est annoncé par une phrase qui fait partie du texte et dont l'expression varie à peine. Elle signifie au fond : maintenant nous laisserons tel personnage pour parler de tel autre. L'auteur ne se serait pas condamné à répéter si souvent pareille formule, s'il avait songé à mettre dans son livre des titres de chapitres qui auraient pu la remplacer (2).

(1) Barrois, *Bibliothèque protypographique*, n° 1293. Cf. aussi, appendice n° 2298 : *Les Faits et Prouesses du noble chevalier Gilles de Thin natif de Tournésis, translaté de rime en prose*. Barrois veut sans doute indiquer un manuscrit ne renfermant que *Gilles de Chin* et qui d'après lui, aurait fait partie des *Librairies* de Bourgogne sans se retrouver dans les inventaires. S'il en était ainsi, l'on aurait eu là le manuscrit de Bruxelles, publié par Chalon.

(2) Cf. *Récits d'un ménestrel de Reims*, éd. Natalis de Wailly, Introduction, p. VI et XX.

Le rubricateur qui a complété le manuscrit y a inséré le nom de la comtesse dont Gilles de Chin s'éprit. Gautier de Tournay affirme que c'était la comtesse de Duras ; on lui substitue dans la *Chronique* la comtesse de Nassau. Le mot *Nassau* a été écrit par une autre main que le corps de l'ouvrage, dans les espaces ménagés par le copiste antérieur. Il est même resté un vide au titre du chapitre XII, mais il faut remarquer que c'est la première fois qu'il est question des amours du chevalier. Le scribe, arrêté au premier abord, n'avait pas encore trouvé le moyen de combler cette lacune de son prédécesseur. Du reste, son hésitation n'a pas été longue et, quelques lignes plus bas, il a ajouté le nom de la comtesse de Nassau. Ailleurs, le mot *Nassau* est de la même écriture que les rubriques des chapitres et même, dans plusieurs de celles-ci (XIII, XV, XVII, XXI etc.), il n'est pas possible de le distinguer de l'ensemble du titre. Cela prouve également que la division en chapitres est postérieure à la copie du texte de la *Chronique*. Elle était accomplie, cependant, quand fut composé le manuscrit de Lille qui n'est autre chose qu'une édition de luxe du volume précédent. La ressemblance des armoiries des familles de Berlaymont et de Coucy aura fait réunir la *Chronique de Gilles de Chin* et l'*Histoire du Chastelain de Coucy* ; les blasons d'azur, à la bande de gueules, à l'écu d'argent posé sur le tout, sont représentés en tête de chacun des deux romans.

L'auteur de la *Chronique* a mis en prose l'œuvre de Gautier de Tournay. Mais nous y voyons apparaître un grand nombre de seigneurs que le poème ne mentionne pas : Gillion de Trazegnies, parrain de Gilles de Chin, les jeunes seigneurs de Lalaing, de la Hamaide, de Condé etc. (1). D'autre part, les tournois du Gué de Meuvres et de Gérardsart (2) sont passés sous silence et les allusions aux personnages de l'antiquité, ou aux héros de l'épopée nationale et

(1) *Chronique de Gilles de Chin*, éd. Chalon, ch. I, III, IV, V, VII, XVII etc.
(2) *Histoire de Gilles de Chin* de Gautier de Tournay, v. 335-385 et 4835-4915.

de la littérature romanesque du moyen âge, disparaissent du récit (1). Les deux textes diffèrent aussi au sujet de la mort de Gilles de Chin, sans doute parce que le dérimeur avait mal compris son modèle : il fait mourir le chevalier *le 3e jour d'aoust l'an mille et xxxvij apres la passion*, tandis que Gautier place cet événement trois jours avant la mi-août 1137.

Ce sont là des détails sans grande importance. Plus caractéristiques sont les minutieuses descriptions des réunions chevaleresques qui ont lieu à toute occasion. Il semble que le *translateur* ait eu moins en vue d'exalter son héros que de faire assister le lecteur au spectacle des réjouissances du temps. Il décrit avec complaisance les longs préparatifs des tournois, les *montres* où les chevaliers armés vont saluer les dames, les cortèges qui se forment pour aller porter au vainqueur le prix du combat, les repas, les danses qui marquent toujours l'issue de la lutte. Et qu'il parle volontiers de l'éclat que donne à ces joutes la présence des dames qui, du haut des *hours*, encouragent et applaudissent leurs chevaliers (2) !

La partie du récit consacrée au voyage de Gilles de Chin en Terre Sainte se rapproche plus sensiblement du texte de Gautier de Tournay. Le dérimeur n'y paraît pas dans son élément et il se hâte d'abandonner ce sujet pour en revenir à son thème favori (3).

La *Chronique* est anonyme et la date de sa composition est inconnue. Nous rechercherons l'auteur de l'œuvre et l'époque à laquelle il l'a publiée ; nous nous efforcerons ensuite d'expliquer les modifications qu'il a apportées au poème de Gautier de Tournay. Deux paragraphes seront consacrés à la première question : dans l'un, nous comparerons la *Chronique de Gilles de Chin* avec le *Livre des Faits de*

(1) Gautier de Tournay, v. 1-21 ; 957 ; 2406-2411 ; 5203-5208.

(2) *Chronique de Gilles de Chin,* ch. VII-X, XIII, XIX, XXXVII-XXXIX, XL-XLII, XLVIII et XLIX.

(3) *Id.*, ch. XXV-XXXV ; Gautier de Tournay, v. 1725-4240. D'une part donc, 2500 vers et de l'autre, 10 chapitres.

Jacques de Lalaing ; dans l'autre, nous examinerons les diverses hypothèses émises et nous exposerons nos idées propres au sujet de l'auteur de ces œuvres.

§ II. — *La Chronique de Gilles de Chin et le Livre des Faits de Jacques de Lalaing.*

Chalon constatant la complète identité du début de la *Chronique* et du *Livre des Faits* — *Chin* : prologue et chapitre Ier ; *Lalaing* : chapitre Ier — se demande si ces biographies ne pourraient pas être l'œuvre d'un seul écrivain (1). Le baron Kervyn de Lettenhove exprime incidemment la même opinion (2). Je la crois fondée, mais la question est complexe et cette thèse exige, pour s'imposer définitivement, des arguments solides. Nous allons donc en essayer la démonstration.

Je me permettrai de ne pas reproduire les textes signalés par Chalon, quoique leur similitude soit complète (3). En effet, bien d'autres passages présentent entre eux de frappantes analogies.

L'INSTRUCTION DONNÉE A GILLES DE CHIN ET A JACQUES DE LALAING.

Quand il vint en l'eage de XII ans, le seigneur de Chin le fist envoyer aux escoles, mais des qu'il n'estoit eagiés que de VIII ans, par son chappellain l'avoit fait introduire et apprendre ses eures es doctrinal et aultres livres, esperans savoir son latin. (*Chin*, Ch. I, p. 4).

Apres que l'enfant fut nourry et eslevé le plus doucement que faire se put, jusques l'eage de sept ans, et que du tout fut osté des mains de celles lesquelles jusques a cest eage l'avoient eu en garde, le pere qui estoit sage et prudent, regarda qu'il estoit en bon eage pour l'endoctriner et faire apprendre. Pour quoy fut le dit enfant baillé a un clerc pour l'enseigner, lequel, en assez

(1) *Chronique de Gilles de Chin*, Introduction.

(2) *Œuvres* de GEORGES CHASTELLAIN, éd. KERVYN DE LETTENHOVE, 8 vol., in-8°, Bruxelles, 1863-1866 ; 8e v., *Livre des Faits de Jacques de Lalaing*, Introduction, p. VIII-IX. Le *Livre des Faits* avait déjà été publié par BUCHON dans la COLLECTION DES CHRONIQUES NATIONALES, Paris, 1825, et dans le PANTHÉON LITTÉRAIRE, 1837.

(3) Cf. encore dans le *Livre des Faits de J. de Lalaing*, ch. XVI, p. 69 et ch. XXI, p. 89.

brief terme, le rendit expert et habile de bien savoir parler, entendre et escrire en latin et en françois, si que nul de son eage ne le passoit. (*Lalaing*, Ch. III, p. 9).

Le sire d'Oisy désire emmener Gilles de Chin, le duc de Clèves, Jacques de Lalaing.

Le seigneur d'Oisy encommença de regarder l'enffant, sy le prisa moult en son cueur et luy sembla a voir sa façon que une fois il ne pouvoit faillir de parvenir a ung grand bien. Sy requist au seigneur de Chin et a la dame qu'ils lui volsissent baillier leur fils, leur promettant que a son pooir il s'efforcheroit de le faire valoir. Le seigneur et la dame moult joyeusement lui ottroyerent sa requeste. (Ch. II, p. 7).

Le jeune duc de Cleves voyant Jacquet de Lalaing estre ainsi comme de son eage, d'une hauteur, d'une tournure, de maniere et de contenance tant assurée, il prenoit plaisir a le voir... et tant plut au jeune duc qu'abstenir ne se put de requerir a Messire de Lalaing et a la dame sa femme qu'ils lui voulsissent donner et baillier J. de Lalaing leur fils, laquelle requeste M. G. de Lalaing lui ottroya moult libéralement et pareillement la dame de Buignicourt sa femme. (Ch. III, p. 12).

Dès leurs premières armes, on prédit la plus grande renommée aux jeunes lutteurs.

Quand le seigneur d'Oisy en oy les nouvelles, il eult au cueur grant leesse et dist que se Dieux le laissoit vivre jusqu'a ce qu'il parveinst en eage d'omme, il esperoit, se mort ne l'adevanchoit, qu'il passeroit en proece et hardement tous les hommes de son temps, car il veoit à son maintien et contenance qu'il seroit fort à craindre. (Ch. III, p. 10. Cf. ch. X, p. 26).

Et jugerent et dirent les princes que s'il continuoit ou pouvoit vivre jusques a ce qu'il veinst en eage d'homme, il passeroit tous ceux de son temps et que bien estoit heureuse la maison d'ou il estoit issu et que faillir ne pouvoit de parvenir a la haute vertu de proesse et bonne renommée. (Ch. XIII, p. 61).

Les portraits des héros.

Sa fachon et sa maniere faisoit moult a doubter a ceulx auxquelz il eust volu estre contraire. Il estoit

Jacquet de Lalaing crut et amenda moult fort, et tant que de beauté pour ce temps on n'eust seu

de grant estature, bien fait et fourmé de tous membres, doulx et debonnaires, humble, courtois et pour parleir, Dieux et nature à le fourmer n'avoient rien oublié. (Ch. VII, p. 19. Cf. ch. III, p. 9; ch. XXXIX, p. 151 etc.).

trouver son pareil, car a la verité dire, Dieu et nature a le fourmer n'avoient rien oublié. Il estoit grand, bien fait et bien compassé de tous membres. (Ch. III, p. 9. Cf. ch. XI, p. 48; ch. XXV, p. 105; ch. XXXVIII, p. 117; ch. XXX, p. 126).

Les deux héros sont a toutes les joutes.

Sy poez croire que durant che temps son escu fu en plusieurs lieux monstrés, car oncques ne se trouva en jouste ne en tournoy qu'il n'en portast le pris et l'onneur comme au mieulx faisant; car puisqu'il estoit venus, tantost se faisoit a cognoistre pour les merveilles qu'il faisoit. Il pourfendoit escus et healmes, il portoit par terre chevaulx et chevaliers, son cry estoit Berlaymont. (Ch. XI, p. 29).

Joustes ne tournois ne lui eschappoient ou il se gouverna toujours grandement a son honneur, tellement que le prix lui en demeuroit, fust de ceux de dedans ou de dehors... Certes, jamais ne se trouva sur les rangs qu'il ne fust tantost connu par les grands coups qu'il asseoit tant efforcement qu'il abattoit chevaulx et chevaliers par terre. (Ch. VI, p. 49).

Les amours de Gilles de Chin et de la comtesse de Nassau. — L'amour des duchesses d'Orléans et de Calabre pour Jacques de Lalaing.

La comtesse lui envoya par une sienne secrette chamberiere ou elle avoit moult grant fiance, une manche de soye, brochye a or et perles et une moult riche cainture toute garnie d'or et de pierres précieuses. Et dist : Messire Gilles, ma dame vous salue, sy vous retient pour son chevalier, et vous prye que cette souvenance veuillies prendre en gré. Damoiselle, ce dist messire Gilles, moult humblement me remercieres ma dame la comtesse et lui direz de par moi que de chy en avant, puisqu'il lui vient

Mes tres honorées dames, si c'estoit le plaisir de vous deux que durant ces joustes me voulussiez retenir pour vostre ecuyer et serviteur, je me tiendrois a honneur de faire chose qui fust au plaisir de vous deux. Lors respondit madame d'Orleans et dist : Jacquet de Lalaing mon ami... je puis bien avoir tant de haussage sur vous que de vous retenir pour mon chevalier durant ces armes accomplies. Madame, respondit Jacquet de Lalaing, moy... ne voldroie aller au contraire ni desobeir a vos bons

a plaisir et que tant d'honneur lui plaist a moi faire, je seray son chevalier (ch. XII, p. 35)... et la guimple mist et fist atachier au sommet de son healme, puis hastivement sans plus sejorner ferirent des esperons vers le tournoy (ch. XIII, p. 37).

commandements. (ch. IX, p. 42)... Et quant est de son heaume, il avoit au dessus une tres riche guimple, toute bordée et garnie de perles, a franges d'or battans jusques en terre, laquelle lui avoit esté envoyée par l'une des deux dames. Et dessus son senestre bras, avoit une moult riche manche ou par dessus avoit grant foison de perles et de pierres que la seconde dame lui avoit envoyé par un sien secret message (ch. XII, p. 51).

On pourrait aussi rapprocher le récit de la visite que fait Gilles de Chin à la comtesse de Nassau avant de partir pour la Palestine (ch. XXII...) et celui de la visite de Jacques de Lalaing à la comtesse de Ligny (ch. XXII), mais ces textes sont trop longs pour être reproduits ici.

Le mariage de Gilles de Chin et celui du père de Jacques de Lalaing.

Sy vint ung soir vers son pere et sa mere, soy deviser de plusieurs choses faignant de voloir entreprendre ung novel voyage oultre la mer. Alors le seigneur et la dame de Chin tout en larmoyant lui dirent : Beau filz desoresmais avez l'eage de XXVIJ ans, sy est le temps et eure de vous mariyer et prendre femme dont puissies avoir lygnie, car vos vees et poves congnoistre que moy et vostre mere sommes ja vieil et nous est impossible de guaires plus durer, se ainsi avenoit que vous eslongissiez et que d'aventure il pleust à N. S. de nous prendre, vous estant absent, trop y porriez perdre... Et pourtant beau filz, je vous prie et

Or advint qu'iceluy seigneur de Lalaing voyant et congnoissant son fils aisné estre en eage competent, il l'appela un jour et luy dit : Guillaume, vous scavez et avez ja pieca oy dire, qu'en ceste maison et seigneurie de Lalaing a toujours eu seigneur heritier et legitime, noble de toutes lignes et procreé de droite lignée comme de pere a fils. Et pour ce moi qui suis vostre pere, voudroie voir ainçois que je terminasse vie par mort, que en vous ne prist fin... et pour ce je veux et vous commande qu'avisez et enquerez et mettez en peine... de trouver femme a vous propice et de bon lignage. Messire Guillaume oyant la volonté et le commandement de son pere,...

vous commande comme pere doit et peult faire a son filz que de ceste allée veuliez departir et moy croire, si me feres grand plaisir et a vostre mere qui tant doulcement vous a nourry. Il ne tenra qu'a vous que n'ayez femme de bonne et haute estracion... Messire Gilles de Chin... de cœur moult humblement leur respondy, qu'il estoit prest d'obeir a leur plaisir et commandement comme bon filz doit et est tenus de faire a pere et a mere, etc., etc. (Ch. XLII, p. 164-167.)

moult humblement respondit et dit: Mon tres cher et redoubté pere, je suis prest de faire et obeir a tous vos bons commandements, mais toutes fois... voudroie bien que ce fust vostre volonté que je demeurasse ainsi une espace, jusques a ce que j'eusse plus vu et frequenté les armes et allé outre mer..., mais nonobstant ce, monseigneur, je veux faire et obeir a tous vos bons commandements... etc. etc. (Ch. I-II, p. 4-9).

LES TOURNOIS.

Quant les chevaliers entendirent le cry, chascun se mist en ordre et monterent tous a cheval habilliés et houchiés, ainsy come il leur venoit a plaisir. Sy passerent devant le hourt des dames, puis en saluant passerent oultre... Appres ce que tous furent passés, le duc de Louvain pour faire honneur a M. Gilles de Chin et a ses chevaliers monta a cheval aveuc eulx et les accompaigna jusque sur la place ou les monstres se faisoient. Alors au venir qu'ils firent, avoient trompettes et menestrés qui aloient devant eulx, sonnant et juant chascun de son mestier que melodie estoit a les oyr. Les dames estoient sur les hours attendans les chevaliers. Ils vindrent et passerent tous devant les dames... Mais quant che vint à l'approchier des hourts, la noise et le bruit fu sy tres grant des trompettes et des menestrés que on n'y oïst Dieu tonnant. Au

Sy vint l'heure qu'il fut temps de partir et lui fust signifié qu'il dust venir et que les rois et les roynes et les hautes princesses dames et damoiselles estoient deja montées sur les hourts... Lors trompettes, clairons et menestrels commencerent a sonner et a demener si grant bruit, qu'a les oyr estoit grant melodie... Puis quant la fust venu (ou les joustes se devoient faire), il vint passer devant les hourts. Si salua le roy et toutes les dames dont il fut moult regardé, en especial des deux dames, dont il estoit moult aimé et sy ne scavoient rien l'une de l'autre... Quand les chevaliers et escuyers de dehors seurent et furent avertis que Jacques de Lalaing estoit sur les rangs prest et appareillé de fournir son emprinse, lors de tous costés commencerent a venir, en demenant si grand bruit que par toute la ville, on n'y eust oy Dieu tonner, des trompettes, clairons et

passer qu'il fist salua les dames et les enclina moult bas. Sy se leverent touttes en lui rendant son salu. Assez fu regardés des dames et en tindrent grand parlement entre elles, disant que jamais plus bel chevalier n'avoient veu. (ch. XLIX, p. 188). Quant M. Gilles de Chin fu arrivés, il choisy y venir le comte d'Oscarde prest pour lui courir dessus ; il baissa la lance et fery le destrier de l'esperon. Sy assemblerent les deux chevaliers sy roidement que la lance du conte vola en pieces, celle de Gilles qui estoit forte et raide aconsievy le conte au milieu de l'escu, en tel maniere que le conte vola par terre jambes levées... Puis M. Gilles regarda sur destre, sy apperchupt que le conte estoit ja remonté sur ung aultre destrier que ses gens ly avoient amené. Il vint brochant celle part, sy aconsievy le conte une aultre fois en tel maniere qu'il le porta par terre et rompirent tous deux leurs lances (ch. XVIII, p. 61).

menestrels qui faisoient si grant melodie que plaisir estoit de les oyr. Puis quant celuy qui ordonné estoit de faire ses premières courses fut entré dedans le parc, et eut salué le roy et les dames, il tira vers le coté ou il devoit estre, la lance sur la cuisse, prest pour courre. Jacquet de Lalaing sans plus faire sejour, baissa sa lance et ferit le destrier rouan de l'esperon, lequel comme un foudre accourut par telle force que les deux vassaux rompirent leurs lances par telle vertu que les esclats en volerent par dessus les hourts des dames, dont de celle premiere course, furent tous deux moult fort prisiés et loués. Puis quand chacun d'eux eut fait son poindre, derechef baisserent leurs lances dont ils s'aconsievirent par si grande valeur que celui de dehors rompit sa lance, mais J. de L. qui au dessus de tout congnoissoit le mestier des armes, luy assit sa lance droit au milieu de l'escu, puis se heurterent si fort l'un contre l'aultre, que J. de L. homme et cheval porta par terre. (ch. XII, XIII, p. 51-55).

Les fêtes.

Appres que une espace se furent devisé ensemble, le soupper fu prest, sy s'assirent a table, moult richement furent servy de tout ce que alors on peut finer (ch. VI, p. 16). Alors les mes et entremes furent apportés tant et sy largement que chascun s'esbahissoit ou tant de biens et de diverses manières on povoit avoir recouvré. Jongleurs, vieleurs chantoient et

Puis quand ce vint que Messire J. fut desarmé et rafraischy en son logis, le connetable de Castille fit ordonner et faire un souper ou il fit venir les deux champions et grand foison de chevaliers qui les accompagnerent. Des mets et entremets desquels ils furent servis, ne quiers a parler car tout ce que pour ce jour on put trouver, pour or ni pour argent, rien n'y fut espargné ;

servoient de leurs mestiers devant les tables des seigneurs et des dames dont il y avoit grand foison (p. 27)... Des mes et entremes dont ils furent servy ne vous veul faire lonc conte, car moult richement furent servy de vins et de viande a grand planté (p. 31). Quand le soupper fut accompli, les tables furent levées, graces rendues à N-S, puis encommenchierent parmi la salle danses et esbattemens. La estoient menestrés qui juoient de leurs mestiers ; pas n'y eussies oy Dieu tonnant, pour la noise des menestrés, pour les divers sons des instrumens dont ils juoient en pluissieurs lieux parmi la salle. Apres les danses et esbattemens le seigneur d'Oisy et le sire de Chin se mirent aux devises... Alors escuiers et varles servans apporterent vin et espices, puis prindrent les seigneurs congiet (ch. VI, p. 16-17). Sy, s'en allerent couchier jusques che vint le matin que tous se leverent et alerent oïr la messe. La messe achevée, revindrent dejeuner asses legierement... (p. 190). Cf. aussi ch. III, p. 11 ; ch. IV, p. 14 ; ch. X, p. 27 : ch. XII, p. 34 ; ch. XIII, pp. 39, 42, 46 ; ch. XIX, p. 67, etc. (1).

le souper dura grant espace. Puis le souper accompli, se leverent tous de table et apres graces rendues, se mirent tous a deviser. Apres toutes devises faites, vin et espices furent apportées et prirent congié du connestable (ch. XXXVI, p. 141). Puis quand ce vint à l'issue du noble banquet, et que chacun se fut levé de table, tous se prirent a danser par la salle. Lors encommencerent trompettes a corner et menestrels a jouer et autres instruments melodieux a sonner ; et chevaliers et dames se prirent de tous cotés a danser, et d'autre part chevaliers et escuyers a s'assigner pour le lendemain jouster, et fust la fete criée... Apres ce, vin et espices furent apportés, si prinrent congié et s'en allerent a leurs hotels, ou ils se reposerent jusques le lendemain matin que chacun s'en alla oyr la messe. Puis allerent a la cour pour estre a la messe du roy. (ch. XIV, p. 64). Cf. ch. XXVIII, p. 119 ; ch. XXXVIII, p. 149, etc.

Ces analogies permettent de conclure que la *Chronique de Gilles de Chin* et le *Livre des Faits de Jacques de Lalaing*

(1) Les deux proverbes suivants se trouvent dans nos chroniques : *On dist communement que le bon oisel s'affaite de lui meisme* (Chin, ch. III, p. 9. — Lalaing, ch. III, p. 11) et *car il n'est si belle feste qu'il ne conviengne departir* (Chin, ch. XLIII, p. 168. — Lalaing, ch. XV, p. 68). Gilles de Chin et Jacques de Lalaing, passant par le Midi de l'Europe, traversent invariablement *Lombardie, Savoie et Bourgogne.* (Chin, ch. XXIII, p. 84. — Lalaing, ch. XVI, p. 70 ; ch. LVI, p. 248-250). Ces détails, que l'on pourrait multiplier, ne se rencontrent ni dans le poème de Gautier, ni dans la source à laquelle puise l'auteur du *Livre des Faits.*

ne sont pas indépendants l'un de l'autre. Ils constituent d'ailleurs tous deux des remaniements ou des développements d'œuvres antérieures et c'est un point que nous allons tâcher de mettre en lumière.

1. La *Chronique* générale de Chastellain a fourni au biographe de Jacques de Lalaing la matière d'un grand nombre de chapitres. Ils sont relatifs à la guerre des Gantois contre Philippe le Bon et à la part que prit Jacques de Lalaing dans cette lutte (1). Tantôt, l'auteur abrège le texte de Chastellain (*Lalaing* XCI = *Chastellain* XIII-XIV-XV-XVI-XVIII, la première moitié du chapitre XVI et la seconde moitié du chapitre XVIII étant résumées en dix-neuf lignes dans le *Livre des Faits)*; tantôt, il supprime des détails (les chapitres XII, XXV et XXVII, la deuxième partie du chapitre XXIV et les chapitres XXIX à XXXIII, ces derniers relatant des faits postérieurs à la mort du héros); tantôt, il se contente de copier son modèle (*Lalaing*, LXXX à XC = *Chastellain*, I à XI ; *Lalaing*, XCII = *Chastellain*, XVII et la première moitié de XVIII ; *Lalaing*, XCIII à XCVII = *Chastellain*, XIX à XXIII ; *Lalaing*, XCVIII = *Chastellain*, XXVI et la première partie de XXIV ; *Lalaing*, IC et commencement de C = *Chastellain*, XXVIII) ; tantôt, enfin, il amplifie le récit qu'il a sous les yeux (*Lalaing*, C, la mort du chevalier, ses funérailles et sa sépulture). L'épitaphe de Jacques de Lalaing, qui termine le *Livre des Faits*, est aussi l'œuvre de Georges Chastellain, ainsi que le prouve

(1) Cette partie de la *Chronique* de Chastellain a été publiée par M. Renard d'après un manuscrit intitulé : *Troubles de Gand : guerre des Gantois contre Philippe le Bon, comte de Flandre en 1451*. Trésor national, Ire série, 1842, I, p. 91-156 et III, p. 190-257. Kervyn de Lettenhove l'a insérée dans son édition de Chastellain, t. II, p. 221-364. Nous avons conservé les numéros des chapitres donnés par Renard. Pour le texte du *Livre des Faits,* nous avons dû recourir souvent à l'édition Buchon, puisque Kervyn supprime de ce *Livre* toute la partie relative à la guerre de Gand, et renvoie à la *Chronique* générale, malgré les modifications apportées par le biographe au récit de Chastellain. Notons encore que dans la partie commune aux éditions Buchon et Kervyn, le nombre des chapitres n'est pas le même : le chapitre LXVI de Kervyn correspond au chapitre LXXIX deBuchon ; les conseils du père de Jacques de Lalaing à son fils comprennent, en effet, plusieurs chapitres dans le texte donné par Buchon tandis que dans le texte donné par Kervyn ils n'en forment qu'un seul.

le dernier vers : *Car meilleur fut que nul escrit de Georges.* Elle paraît toutefois antérieure à cette biographie et on la retrouve séparément dans plusieurs manuscrits (1).

2. Le chroniqueur a utilisé, en outre, l'*Epître* envoyée par Lefèvre de Saint-Remy au père de Jacques de Lalaing peu de temps après la mort du chevalier (2). Du chapitre XVI au chapitre XX, du chapitre XXXIII au chapitre XXXVI et du chapitre XLII au chapitre LXVI, l'auteur du *Livre des Faits* n'a possédé d'autres renseignements que ceux de Lefèvre. Cependant, ces parties ont été traitées différemment : les chapitres XVI à XX ont été développés et modifiés au point de devenir une œuvre presque personnelle, les autres sont la reproduction à peu près littérale de la relation du seigneur de Saint-Remy (3).

3. Le texte suivant de l'*Epître* correspond aux chapitres XXI à XXXII du *Livre des Faits de Jacques de Lalaing.*

En ces presentes memoires, je lairay a parler des haultes et loables entreprinses que le dit de Lalain avoit entencion de faire au roïaume de France, tant en l'isle de Notre Dame a Paris, comme ailleurs, comme il puet apparoir par les CHAPPITRES et LETTRES sur ce faites et par les MEMOIRES de Charolais dont dessus est faite mencion (4) et ne parleray seullement que des loables œuvres faites et accomplies par le dit de Lalain.

Il est vrai que le dit de Lalain mist sus une entreprise d'un bracelet

(1) Bibliothèque Laurentienne à Florence : 120, fol. 132. Bibliothèque de La Haye : fonds Gérard, 783. Cf. KERVYN, I, p. LX.

(2) M. MORAND a donné une édition de cette *Epître* d'après le manuscrit de la Bibliothèque nationale de Paris n° 1167, nouv. acq. franç., (ANNUAIRE-BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE, 1884, p. 177-239). Le manuscrit n° anc. 8417, décrit par Buchon (PANTHÉON LITTÉRAIRE, 1837, p. XL-XLII) me paraît avoir été copié sur le précédent. Un travail très apparent de mise en ordre des matières du n° 1167 a précédé sa composition. Le codex 1167 semble, du reste, formé de deux parties originairement distinctes et le manuscrit 8417 renferme des textes appartenant à l'une et l'autre de ces parties. Ce dernier volume, qui avait passé en Angleterre dans la bibliothèque de lord Asburnham, vient de rentrer en France. Cf., BIBLIOTHÈQUE DE L'ÉCOLE DES CHARTES, t. LXIII, 1902, p. 24-25. Sur le n° 1167, cf., L. DELISLE, *Mélanges de paléographie et de bibliographie*, 1880, p. 430 et *Manuscrits français de la Bibliothèque nationale, nouvelles acquisitions,* p. 156-157.

(3) Cf. MORAND, *op. cit. Introduction,* p. 179, 218 n., 210, etc.

(4) Cf. le prologue de l'*Epître*, p. 181.

d'or auquel il avoit astaichié un couvre-chief de plaisance et le porta en la pluspart des royaumes chrestiens pour accomplir en un chascun d'iceulz les armes contenues et declarées en ses chappitres. Et pour ce faire, commença son chemin par le royaume de France, et, de la, s'en alla tout droit en Espaignes et, comme j'entends, porta sa dicte emprinse es roïaumes de Navarre, d'Arragon et de Castille.

J'omets ici une partie du récit de Lefèvre : le chroniqueur la reproduit au chapitre XXVI.

Apres ce que le dit chevalier nommé messire Diego Gosmen eust touchié a l'emprinse du dit m. J. de Lalain, ne se firent point les dictes farmes, qu'il ne ust VI. mois passez, et pendant ce temps le dit m. J. de Lalain ala au roïaume de Portugal veoir le roy et la royne et autres princes d'icelui royaume et puis s'en retourna au roïaume de Castille, en la ville de Widolic, ou se firent les dictes armes.

Les *chapitres* dont l'auteur de l'*Epître* fait mention constituent le défi que Jacques de Lalaing envoya dans la plupart des pays d'Europe ; son biographe en donne le texte au chapitre XXII. Les *lettres* dont il est également question, furent envoyées au duc de Bourgogne, Philippe, par un gentilhomme de Navarre. Lefèvre les a vues et les a utilisées pour raconter les joutes de Jacques de Lalaing contre Diego Gosmen ; ces dernières luttes font l'objet des chapitres XXXIII à XXXVI du *Livre des Faits*.

4. Il est possible que les *Mémoires* du héraut Charolais soient la source de plusieurs des chapitres XXI à XXXII, mais je suis plutôt porté à croire que l'auteur a simplement paraphrasé l'*Epître au père de Jacques de Lalaing*. Ces interminables chapitres ne fournissent, en effet, aucun fait précis inconnu à Lefèvre. On y décrit minutieusement les fêtes somptueuses qui sont célébrées en l'honneur du chevalier et les conversations entre les personnages s'y allongent démesurément. Le chroniqueur raconte *comment messire Jacques de Lalaing vint vers le bon et sage roi de France qui le reçut moult benignement et lui fit moult grande chiere* (ch. XXII) ; *comment le prince et la princesse de Navarre*

reçurent honnorablement et festoyerent messire Jacques de Lalaing (ch. XXV) ; *comment messire Jacques alla au devant du roy de Castille et de la chiere et honneur que lui et ses barons lui firent* (ch. XXVII) ; *comment le roy de Castille dit à M. J. de L. que de si tost il ne pouvoit faire ses armes,... et en attendant le jour s'en alla voir le roy de Portingal* (ch. XXVIII) ; *comment m. J. de L. fut festoyé lui et ses gens, du roy de Portingal...* (ch. XXXI) ; *comment m. J. de L. prit congé du roy et vint en Castille ou le roy de Castille le reçut moult honnorablement en sa ville de Valdolit* (ch. XXXII). Les *Mémoires* de Charolais ne lui étaient pas nécessaires pour composer ces récits ; les quelques détails fournis par Lefèvre lui suffisaient amplement. Il n'est, du reste, pas probable que Charolais ait accompagné Jacques de Lalaing dans son voyage en Espagne : en effet, c'est un autre héraut, nommé Luxembourg, qui porte le défi du chevalier (1).

5. Du chapitre XXXIII au chapitre XXXVI, le biographe, avons-nous dit, suit la lettre du gentilhomme navarrais insérée dans l'*Épître*. Mais cette lettre se termine avec le tournoi de Jacques de Lalaing et de Diego Gosmen, et Lefèvre s'occupe aussitôt après du voyage de son héros en Écosse. L'auteur du *Livre des Faits* parle d'abord du retour de Jacques à la cour de Bourgogne (chap. XXXVII à XLI), puis, de son séjour en Écosse. Les multiples renseignements qu'il donne sont-ils exacts ? A quelle source ont-ils été puisés ? Nous ne le savons qu'en partie. Sans doute, certains chapitres sont l'œuvre personnelle de l'écrivain : il s'y arrête avec plus de complaisance que jamais à la description des fêtes, des danses, des repas (ch. XXXVII, XXXVIII, XXXIX) et l'*Épître* de Lefèvre lui a fourni l'idée générale de cette partie. Le chapitre XXXVII raconte, en effet, le départ de Valladolid et les deux suivants, le voyage de Jacques au royaume d'Aragon (2). Quant au chapitre XLI relatant le

(1) *Lalaing*, éd. Kervyn, p. 106.

(2) Cf. plus haut, le texte de l'*Epître* concernant le voyage en Navarre, Aragon et Castille, p. 73-74.

retour du chevalier à la cour du duc de Bourgogne et sa rentrée au château de Lalaing, il n'a pas été composé d'après une œuvre antérieure et à propos de l'arrivée de Jacques à Lalaing, le biographe répète les détails généalogiques qu'il avait déjà donnés, au début du *Livre* sur la famille de son héros (ch. III, p. 10). Mais, d'où lui viennent les renseignements qu'il possède sur les visites à l'argentier de France et au dauphin (ch. XL) et quelle est leur valeur? C'est ce que nous ne pouvons préciser. Certes, il n'a pas mis à profit les *Mémoires* de Charolais, puisque ce héraut n'accompagna pas Jacques de Lalaing dans son expédition chevaleresque à travers l'Espagne.

Quoi qu'il en soit, l'*Epître* de Lefèvre de Saint-Remy doit être considérée comme la source la plus importante des chapitres que nous venons d'examiner (ch. XVI à LXVI). Mais ce texte ne remonte pas jusqu'aux premières années de Jacques de Lalaing et notre chroniqueur consacre à la jeunesse du chevalier quinze chapitres de son ouvrage.

6. A première vue, les chapitres VII à XV présentent un caractère très différent des chapitres précédents (I à VI). Il y a dans ces pages un ton de vérité que l'on ne peut guère suspecter et je me persuaderais volontiers que dans ses grandes lignes — j'excepte évidemment quelques épisodes, comme celui de l'amour de la duchesse d'Orléans et de la duchesse de Calabre pour Jacques de Lalaing, tel que l'auteur le dépeint, — le récit est historique. Peut-être, si la *Chronique* de Chastellain nous était parvenue tout entière, y trouverions-nous la justification des assertions du biographe.

7. L'ensemble des chapitres I à VI n'a pas la même valeur : l'écrivain possédait sur la famille du héros et sur son enfance un certain nombre de renseignements qu'il a développés en s'inspirant de la *Chronique de Gilles de Chin*. Les passages que nous avons signalés précédemment (1) font

(1) Cf. surtout *Lalaing :* I, II, III, VI et *Chin :* XLII, I, II, XI.

toucher du doigt l'analogie des détails relatifs à la jeunesse de Jacques de Lalaing et de Gilles de Chin. Or, plusieurs de ces détails figuraient déjà dans le poème de Gautier de Tournay et, par conséquent, nous pouvons affirmer que ce n'est pas la *Chronique de Gilles de Chin* qui a été composée d'après le *Livre des Faits de Jacques de Lalaing* mais celui-ci qui est imité de la *Chronique de Gilles de Chin*.

Remanier, développer ou résumer, suivant les nécessités, des œuvres antérieures, voilà donc à quoi s'est borné le biographe de Jacques de Lalaing. L'auteur de la *Chronique de Gilles de Chin*, lui aussi, n'a fait que *translater de rime en prose* — il nous le dit lui-même — l'*Histoire* de son héros. Nous l'avons vu, tour à tour, il abrège le récit de son prédécesseur ou il l'amplifie étrangement (1) ; il met également à profit d'autres œuvres qu'il ne cite pas et particulièrement l'*Histoire de Gilion de Trasignyes* : Gillion devient, dans la *Chronique*, le parrain de Gilles de Chin (2). Mais, c'est dans le développement des modèles, dans les parties qui sont donc absolument personnelles à leur auteur, que l'on peut constater la plus grande ressemblance entre ces biographies. En commençant ma démonstration, j'ai mis en regard les textes qui présentent le plus d'analogie entre eux ; or, la plupart appartiennent en propre au *translateur* et au *compilateur* (3). Cette constatation permet de croire qu'un lien très étroit rattache les deux œuvres, et qu'elles ont été composées par un seul écrivain. Il y a ici plus qu'une simple imitation : partout dans le *Livre des Faits*, qu'il puise à la *Chronique de Gilles de Chin*, qu'il s'inspire de l'*Epître* de Lefèvre ou qu'il utilise la *Chronique* de Chastellain, le biographe de Jacques de Lalaing recourt aux mêmes procédés d'amplification que le biographe de Gilles de Chin et ce fait

(1) Cf. plus haut § I, *L'œuvre*, p. 63.

(2) Cf. Ch. VI, *L'Histoire de Gilion de Trazignyes*.

(3) Passages tirés des chapitres suivants : *Chin*, I-VII, X-XIII, XIX, XLII, XLIX, *Lalaing*, I-III, VI, XIV, XXII, XXV, XXVIII, XXX, XXXVIII. C'est dans ces passages que *Chin* et *Lalaing* s'éloignent le plus de leurs modèles.

ne s'explique que dans notre hypothèse. Elle est, d'ailleurs, singulièrement confirmée par une conclusion de l'étude sur le roman de Gillion de Trazegnies que vient de publier mon ancien condisciple, M. Alphonse Bayot (1). D'après ce dernier, l'*Histoire de Gilion de Trasignyes* devrait, elle aussi, être attribuée à l'auteur du *Livre des Faits de Jacques de Lalaing* et de la *Chronique de Gilles de Chin ;* elle serait la mise en prose d'un poème, datant du XIVe siècle et dont le texte ne nous est pas parvenu. Or, si l'on peut voir dans les ressemblances que présentent deux œuvres le résultat d'une simple imitation et croire qu'elles appartiennent à deux écrivains, il n'est pas possible d'expliquer de la sorte les analogies qu'offrent trois œuvres, ni de les attribuer à des auteurs différents, sans soulever de très sérieuses objections. D'autre part, notre thèse rend parfaitement compte de l'allusion aux exploits de Gillion de Trazegnies et de Gilles de Chin qui se trouve dans la préface du *Livre des Faits de Jacques de Lalaing*. Si le biographe compare son héros à ces chevaliers, c'est parce qu'il avait auparavant raconté leurs brillants faits d'armes (2).

§ III. — *L'auteur de la Chronique et du Livre des Faits.*

Plusieurs hypothèses ont été émises au sujet de l'auteur du *Livre des Faits de Jacques de Lalaing ;* aucune d'elles ne me paraît fondée. Nous ne devons ni à Lefèvre de Saint-Remy, ni au héraut Charolais, ni à Chastellain, la vie de

(1) *Le roman de Gillion de Trazegnies*, dans ce même *Recueil*, n° 12, Louvain, 1903, Ie P., S. I, Ch. II, § 1, p. 7-11, et, surtout, *La Stylistique (Appendice)*, p. 129-195.

(2) Il paraîtra, peut-être, plus extraordinaire qu'il y soit aussi fait mention du sénéchal de Hainaut Jean de Werchin. Mais ce chevalier était contemporain de Jacques de Lalaing et l'auteur pouvait fort bien le connaître de réputation De plus, en tête des manuscrits contenant l'*Epître* de Lefèvre figurent un grand nombre de lettres de défi envoyées à divers chevaliers français et étrangers par le sénéchal (Cf. *Jacques de Lalaing*, éd. Buchon, dans les Chroniques nationales, I, p. xxxv-xxxvii ou dans le Panthéon littéraire p. xl-xlii). L'un de ces manuscrits (cf. plus haut, p. 73, note 2) doit avoir passé sous les yeux du biographe de Jacques de Lalaing.

Jacques de Lalaing, telle que nous la possédons. Son auteur a mis à profit les écrits de Lefèvre et de Chastellain, peut-être même — ce n'est cependant pas probable — a-t-il tiré parti des *Mémoires* de Charolais, mais on ne doit le confondre avec aucun de ces écrivains.

Il suffirait de comparer le récit d'un tournoi tiré de la première partie du *Livre des Faits* (ch. I à XVI) avec le récit d'une des luttes auxquelles l'*Epître* de Lefèvre de Saint-Remy fait assister le chevalier, pour conclure que celui-ci n'a pas composé *Lalaing*. On y lit, d'ailleurs, à propos de ce chroniqueur : *Le noble roy d'armes de la Toison que chascun nommoit Toison d'or, lequel fut tenu* TOUT SON VIVANT, *le plus sachant et vertueux qui pour son temps estoit...* (1), ce qui montre que Lefèvre de Saint-Remy, roi d'armes de la Toison d'Or, était mort quand cette œuvre fut écrite. Remarquons de plus que, dans son *Epître* (2) et dans sa *Chronique* (3), Lefèvre parle de lui-même à la première personne, tandis que dans le *Livre des Faits* il n'est cité que par son titre, *le roy d'armes* ou *Toison d'or* (4) ; notons enfin, que l'auteur de *Lalaing* évite de se nommer : *moi, acteur de ce présent traité...*, écrit il en plusieurs endroits (5), ce qui est contraire au procédé habituel du seigneur de Saint-Remy.

Kervyn ne connaissait de l'*Epître* de Lefèvre que les courts extraits donnés par Buchon en tête de ses éditions de *Lalaing ;* aussi n'a-t-il pas fourni de preuve convaincante à l'appui de cette opinion contre laquelle nous venons de nous élever (6). Les arguments qu'il invoquait pour attribuer au même écrivain la *Chronique de Gilles de Chin* ne sont

(1) *Lalaing* éd. KERVYN, ch. XLIX, p. 200.

(2) *Epître.* . éd. MORAND, p. 238-239.

(3) *Chronique* de LEFÈVRE, éd. MORAND, SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE, Paris, 1876, 2 vol., I, p. 1 ; II, p. 204.

(4) *Lalaing*, éd. KERVYN, ch. XVI, p. 71-72 ; ch. LVI, p. 215 ; ch. LXVI, p. 249.

(5) *Lalaing*, éd. KERVYN, ch. I, p. 2 ; ch. XXVIII, p. 117 ; ch. XXX, p. 126.

(6) *Lalaing*, éd. KERVYN, *Introduction*, p. VIII IX. Cf. aussi, REIFFENBERG, *Histoire de la Toison d'Or, Introduction*, p. LIII.

pas suffisants pour entraîner la conviction. Je ne crois pas qu'on puisse soutenir que cette œuvre est de Lefèvre seigneur d'Avesnes et de Saint-Remy, pour ces deux seules raisons qu'on y raconte un tournoi à La Garde Saint-Remy et qu'en se rendant à Trazegnies, Gilles de Chin s'arrête à Avesnes-le-Comte. Le tournoi de La Garde Saint-Remy est déjà rapporté dans le poème de Gautier de Tournay, et les érudits ne sont pas d'accord au sujet de la seigneurie d'Avesnes que possédait Lefèvre ; de bons juges croient qu'il s'agit d'Avesnes dans le comté et doyenné d'Eu (1).

Le héraut Charolais n'est pas davantage l'auteur de *Lalaing* (2). Nos renseignements au sujet de ce personnage sont peu nombreux : d'après Lefèvre, il fut chargé de porter en France le défi de Jacques de Lalaing (3). Or, les chapitres qui sont consacrés, dans le *Livre des Faits*, au séjour du chevalier en France ne renferment aucune indication précise qui ne soit fournie par le chroniqueur de Saint-Remy (4). Personne n'admettra que Charolais se serait borné à paraphraser ce récit très succinct d'un voyage dont lui-même avait vu se dérouler les péripéties. Le texte même de *Lalaing* fournit un autre argument : le biographe qui, comme nous l'avons vu, parle de lui-même en ces termes : *moi acteur de ce présent traité*, dit à diverses reprises : *Jacques... envoya en la cour du roy, Charolois le héraut...*, ou *les lettres furent baillées a Charolois le héraut...*, ou encore, *le pavillon* de la Fontaine des Pleurs *estoit gardé par un notable héraut nommé Charolois* (5), établissant ainsi nettement qu'il n'est pas Charolais.

On attribue généralement à Georges Chastellain la rédaction définitive du *Livre des Faits de Jacques de Lalaing*.

(1) *Chronique* de Lefèvre, éd. Morand, I, *Notice*, p. xiv.

(2) Sur cette opinion, voir éd. Buchon, (Panthéon littéraire), *Introduction*, p. xv-xvi.

(3) *Epître*, éd. Morand, p. 181, 190, 196.

(4) Cf. plus haut, § II, *La Chronique et le Livre des Faits*, p. 74-75.

(5) *Lalaing*, éd. Kervyn, p. 89, 169, 202, etc. Remarquons encore que Charolais porta le défi de Jacques en Ecosse, qu'il assista au Pas de la Fontaine des Pleurs (cf. ch, xlii et lv) et que dans les passages, l'auteur ne s'écarte nullement du texte de Lefèvre.

C'est sans doute à ce chroniqueur que fait allusion Lefèvre de Saint Remy quand il dit que les *Mémoires* de Charolais et l'*Epître* qu'il adresse au père de son héros, pourront être utilisés pour la composition d'une biographie entière (1). Au début de sa *Chronique*, Lefèvre parle de Chastellain en termes très élogieux et il exprime le vœu que cet écrivain mette à profit son ouvrage. Il est donc fort possible que, dans la pensée de Lefèvre, Chastellain devait revoir l'*Epître*, la développer et retracer d'une façon plus complète la vie de Jacques de Lalaing ; je ne crois pas, cependant, que cette prévision se soit réalisée et je vais tenter la critique des arguments qui ont été présentés en faveur de cette hypothèse.

M. Renard, après avoir comparé le récit fait par Chastellain de la lutte des Gantois contre Philippe le Bon avec la seconde partie de *Lalaing*, ajoute : *Tout fait supposer que l'auteur du manuscrit* — le manuscrit renfermant le IIIe livre de la *Chronique* de Chastellain — *et l'auteur de la Chronique de Jacques de Lalaing* (2) *sont une seule et même personne ; que le grand ouvrage dont nous ne voyons qu'un fragment aura été le premier composé ; que plus tard, chargé de réunir en un livre les hauts faits d'un des preux du XVe siècle, l'auteur aura extrait littéralement de son œuvre parachevée les chapitres relatifs à son héros, élaguant les choses inutiles à son sujet, résumant celles qui n'avaient pas un rapport direct, ajoutant enfin l'histoire de ses premières années, de ses tournois, de ses relations de famille* (3). Il va même jusqu'à prétendre qu'il faut restituer à la *Chronique* de Chastellain non seulement les chapitres que contient son manuscrit, mais encore *tous les chapitres de la Chronique de Jacques de Lalaing qui se rattachent à l'histoire générale du pays* (4). Nous avons rappelé déjà la perte de certains fragments de la *Chronique* de Chastellain,

(1) *Epître*, éd. Morand, p. 181.
(2) Il s'agit du *Livre des Faits*.
(3) Renard, *op. cit.*, Trésor national, I^e série, I, p. 95.
(4) Renard, *ib.*, p. 100.

toutefois, le *Livre des Faits* ne nous paraît pas devoir être d'un grand secours pour la reconstitution des parties perdues. L'assertion de M. Renard n'est d'ailleurs pas assez précise pour être discutée. Quant à l'ensemble de la thèse, je ne puis l'admettre : certes, j'accorde que *Lalaing* est postérieur à la *Chronique* de Chastellain, mais les deux œuvres n'ont pas été composées par le même écrivain. M. Renard ne fournit, que je sache, aucun argument en faveur de l'opinion qu'il émet ; il se borne à dire : *tout fait supposer* que les deux *Chroniques* appartiennent à un seul auteur (1).

Kervyn voit dans les pages consacrées à l'éducation de Jacques de Lalaing, un souvenir personnel de l'enfance de Chastellain et il rapproche le texte du *Livre des Faits* d'un passage de l'écrit de Chastellain : *Exposition sur vérité mal prise* (2). Quant à moi, je croirais volontiers que les conseils donnés par le seigneur de Lalaing à son jeune fils au moment où celui-ci quitte la maison paternelle constituent un résumé de l'ouvrage que Chastellain affirme avoir composé sous ce titre : *Enseignements d'un père à son fils* (3). Mais, à l'opinion de Kervyn, j'opposerai la thèse que j'ai développée dans le paragraphe précédent au sujet des emprunts faits à la *Chronique de Gilles de Chin* : il y a plus de traits d'analogie entre les récits des premières années de Jacques de Lalaing et de Gilles de Chin (4), qu'entre les textes du *Livre des Faits* et de l'*Exposition sur vérité mal prise* de Chastellain (5).

(1) On pourrait par un raisonnement analogue attribuer à Lefèvre de Saint-Remy la composition de *Lalaing*. L'auteur utilise autant l'*Epître* de Lefèvre que la *Chronique* de Chastellain.

(2) *Chronique* de Chastellain, éd. Kervyn, I, *Introduction*, p. x.

(3) Kervyn ne considère pas comme l'œuvre de Chastellain le texte du manuscrit qui nous est parvenu sous ce titre. Cf. *Chronique* de Chastellain, éd. Kervyn, I, *Introduction*, p. liii.

(4) Cf. plus haut, Ch. V, § II, *La Chronique et le Livre des Faits*, p. 65-67.

(5) L'on s'étonnera peut être de voir que le baron Kervyn fournisse d'abord des arguments à la thèse attribuant le *Livre des Faits* à Lefèvre de Saint-Remy et qu'il défende ensuite les droits de Chastellain à la paternité de cette œuvre. Kervyn soutient que, sauf quelques phrases, tout le *Livre* appartient à Lefèvre. Le récit des troubles de

L'auteur de *Lalaing* affirme, il est vrai, qu'il assista au chapitre de la Toison d'or, à Mons, le 2 mai 1451 : *ou moy acteur de ce livre estois et tout au long vis les ceremonies et les festes qui s'y firent* (1). Or, Chastellain était présent à cette réunion. Mais nous avons, par contre, la certitude que Lefèvre de Saint-Remy y prit également part : il nous l'apprend à la fin de son *Epître* et il ajoute qu'il fut ensuite envoyé en ambassade à Rome. Charolais y assista également. L'argument n'est donc pas de nature à nous convaincre. Quant aux paroles que Charles le Téméraire adressa à Chastellain, en lui continuant le titre d'indiciaire, *comme a celui qui demonstroit par escripture authentique les admirables gestes des chevaliers et confreres de la Toison d'or* (2) il n'est pas prouvé qu'elles fassent allusion au *Livre des Faits de Jacques de Lalaing*. D'autre part, l'étude comparative des diverses parties de cet ouvrage permet d'affirmer que Chastellain est complètement étranger à sa rédaction définitive. Il suffit pour cela d'examiner dans *Lalaing*, l'œuvre propre de l'écrivain qui y a mis la dernière main, c'est-à-dire les chapitres relatifs à la jeunesse du chevalier (ch. I à XV) et les développements de l'*Epître* de Lefèvre (ch. XVI à LXVI), et de la comparer, non pas au récit de la lutte des Gantois contre Philippe le Bon, les sujets sont trop différents pour que le rapprochement permette de conclure (3), mais, puisqu'il s'agit surtout, dans cette partie,

Gand devrait aussi être attribué à Toison d'or. Cette thèse est bien faite pour surprendre, car elle se base sur une argumentation très faible et l'on ne comprend guère que Kervyn ait donné place à la relation de la guerre des Gantois contre Philippe le Bon, dans la *Chronique* de Chastellain. Elle aurait dû faire partie d'une édition de la *Chronique* de Lefèvre. La part de Chastellain dans la composition du *Livre des Faits* serait des plus minimes : *une revision rapide,* écrit Kervyn, *quelques phrases que nous avons citées, quelques vers qui forment l'épitaphe, auraient suffi pour enlever le Livre des Faits à Lefèvre et pour le donner à Chastellain.* Quant à la *Chronique de Gilles de Chin*, elle serait également — nous en avons parlé — l'œuvre de Lefèvre de Saint-Remy. Cf. *Lalaing*, éd. Kervyn, *Introduction*, p. VIII-XV.

(1) *Lalaing*, éd. Kervyn, p. 249.

(2) *Chronique* de Chastellain, éd. Kervyn, I, *Introduction*, p. XXXVI.

(3) Quicherat s'en contente cependant : avec Renard, il considère la guerre de Gand

des tournois où brilla le *bon chevalier*, à un tournoi décrit par Chastellain dans sa *Chronique* générale. La lecture des chapitres suivants : *Comment les armes furent faites à Arras entre Français et Bourgongnons* (1) et *Comment Jacques de Lalaing faisoit merveille à la jouste* (2) pourrait suffire et un examen plus étendu confirmera que ces deux œuvres si différentes de pensée et de style n'ont pas été composées par le même auteur et que, par conséquent, Chastellain n'a pas donné au *Livre des Faits de Jacques de Lalaing* la forme sous laquelle nous le connaissons. D'ailleurs, on comprendrait difficilement que Chastellain ait mis en prose l'*Histoire de Gilles de Chin* par Gautier de Tournay et qu'il ait reproduit les multiples erreurs chronologiques ou topographiques que nous avons signalées dans ce poème et particulièrement dans le récit du voyage de Gilles de Chin en Palestine (3). Remarquons enfin les termes par lesquels le biographe de Jacques de Lalaing annonce le texte de l'épitaphe placée sur le tombeau du chevalier et qui est l'œuvre de Chastellain : *Et au dessus* (du monument) *une epitaphe escripte et entaillée en pierre dont la teneur sensuit* (4) ; rappelons-nous que le *compilateur* parle toujours de lui-même à la première personne : *ou moy acteur de ce livre estois*, et nous conclurons que si notre auteur avait été Chastellain, il aurait certainement dit : *Et au-dessus, entaillée en pierre, l'epitaphe que moy acteur de ce livre ay escripte et dont la teneur sensuit.*

comme étant l'œuvre de Chastellain, et il voit trop de différences de style entre cette partie et les chapitres I à LXVI de *Lalaing* pour admettre que le *Livre des Faits* appartienne à Chastellain. Il y a loin, soutient-il, de la manière de l'historien flamand à la facilité du récit dans la première partie du *Livre*. Cf. Bibliothèque de l'École des Chartes, 1864, p. 571-573.

(1) *Chronique* de Chastellain, éd. Kervyn, II, Ch. IV, p. 19.

(2) *Lalaing*, éd. Kervyn, ch. XIII, p. 55. J'emprunte cet argument à l'éditeur du *Livre des Faits*, *Introduction*, p. vii ; Kervyn recourt à cette comparaison pour établir que Chastellain *a pu apposer son nom sur le Livre des Faits*, mais qu'*il n'y a mis ni sa pensée ni son style*.

(3) Cf. plus haut, Ch. III, § IV, E. *La Croisade de Gilles de Chin*, p. 32-35.

(4) *Lalaing*, éd. Kervyn, p. 257.

En résumé, le *Livre des Faits* ne peut être attribué, ni à Lefèvre de Saint-Remy, ni au héraut Charolais, ni à Chastellain. Le nom de l'auteur nous reste inconnu ; tout ce que nous pouvons affirmer, c'est qu'il a fusionné les divers éléments fournis par Lefèvre et Chastellain et emprunté certains détails à la *Chronique de Gilles de Chin* qu'il avait composée antérieurement. Ainsi s'expliquent, et les analogies qui existent entre la biographie de *Jacques de Lalaing* et la *Chronique de Gilles de Chin*, et les différences que présentent les diverses parties du *Livre des Faits* : la première étant l'œuvre personnelle de l'écrivain anonyme, la deuxième un remaniement de l'*Epître* de Lefèvre et la troisième un résumé de la *Chronique* de Gand de Chastellain. Cet écrivain était, semble-t-il, un professionnel de la compilation : parmi ses ouvrages, nous avons encore signalé l'*Histoire de Gilion de Trasignyes*, et, qu'il s'agisse de Jacques de Lalaing, de Gilles de Chin ou de Gillion de Trazegnies, son travail est toujours le même. Aucune de ses œuvres n'est signée : il s'ingénie, dirait-on, à cacher son nom. Quel indice permettra de le découvrir ? Je ne sais. Il y a là un problème que d'autres, plus perspicaces ou mieux documentés, parviendront peut-être à résoudre.

§ IV. — *Antoine de La Sale et le Livre des Faits.*

Une nouvelle hypothèse relative à l'auteur du *Livre des Faits* vient d'être émise ; M. Gaston Raynaud a consacré à cette question, une partie de l'article intitulé *Un nouveau manuscrit du Petit Jean de Saintré*, qu'il a, récemment, publié dans la *Romania* (1). Après avoir déterminé les sources du *Livre des Faits*, il place en 1454-1455 la date de sa composition et l'attribue à l'auteur du *Petit Jean de Saintré*, Antoine de La Sale.

Notre manuscrit était à l'impression, quand a paru l'étude

(1) Romania, octobre 1902, t. XXXI, p. 527-556.

de M Raynaud, mais nous avons pu introduire dans nos épreuves les observations qu'un examen attentif nous a suggérées. Il nous a semblé préférable de les présenter dans un paragraphe spécial. Disons-le sans délai, pas plus que la conclusion concernant la date du *Livre des Faits*, la thèse au sujet de son auteur ne nous paraît soutenable, et même, en ce qui regarde les sources de cette œuvre, il nous faudra faire l'une ou l'autre réserve. Nous n'avons donc rien à retrancher de nos conclusions antérieures.

Je crois avoir démontré (1), que, contrairement à ce que pense l'auteur de l'article, l'anonyme qui a composé *le Livre des Faits*, n'a pas, pour écrire les chapitres XXI à XXXII de son œuvre, utilisé les *Mémoires* de Charolais et qu'ils constituent un ample développement, conforme aux procédés généraux de l'auteur, des sommaires mais précises indications contenues dans l'*Epître* (2) de Lefèvre de Saint-Remy. D'un autre côté, M. Raynaud ne signale pas la parenté des chapitres I à VI de *Lalaing* et de la *Chronique de Gilles de Chin ;* ce point est cependant très important, et même, nous sommes parti de là pour reconnaître le faire habituel de l'écrivain dans la mise en œuvre des textes qu'il avait sous les yeux.

Pour ce qui est de l'attribution du *Livre des Faits* à Antoine de La Sale, M. Raynaud s'efforce de la justifier en comparant *le passage, où le père de Jacques de Lalaing conseille à son fils d'éviter les sept péchés capitaux en matière d'amour avec le même enseignement donné à Jean de Saintré par la Dame des Belles Cousines.... Le texte du Livre des Faits*, dit-il, *est parfois abrégé, parfois allégé de quelques citations latines* (3), *mais dans la partie conservée*

(1) Cf. plus haut, Ch. V, § II, La *Chronique et le Livre des Faits*, p. 74-75.

(2) Je donne ce titre à l'œuvre de Lefèvre d'accord avec l'édition Morand signalée plus haut. M. Raynaud l'intitule *Mémoires*. Il ne cite d'ailleurs pas l'édition de M. Morand, et c'est, cependant, à cet érudit que l'on doit les premiers rapprochements précis entre l'*Epître* de Lefèvre et le *Livre des Faits*.

(3) C'est un procédé habituel de l'auteur. Dans *Chin* il supprime, avons-nous dit précédemment, les allusions aux héros de l'antiquité qui se trouvaient dans le poème de Gautier de Tournay.

il est la reproduction textuelle de celui de Saintré. On pourrait, en recourant à un argument semblable, justifier l'attribution à Lefèvre de Saint-Remy ou à Chastellain, car l'analogie qui existe entre certaines parties de leurs écrits et le *Livre des Faits* est tout aussi frappante. L'argument sur lequel nous nous sommes appuyé est autrement concluant : avant d'émettre notre hypothèse, nous avons isolé de *Lalaing* tout ce qui n'est pas l'œuvre personnelle du compilateur et nous n'avons tiré de conclusion qu'après de multiples rapprochements entre la *Chronique de Chin* et les chapitres de *Lalaing* absolument propres à son auteur. La ressemblance signalée entre *Saintré* et *Lalaing* permet d'ajouter un texte nouveau à la série de tous ceux qui ont été mis à contribution par l'écrivain anonyme. Mais il n'est nullement certain que le *Livre des Faits* soit imité de *Saintré* : les moralisations de cette espèce sont fréquentes au XIVe et au XVe siècles et les auteurs de ces deux ouvrages peuvent avoir puisé à une source commune. Je considère même cette opinion comme plus probable et, plus loin, j'en dirai la raison.

Après avoir montré l'analogie que présentent ces deux œuvres, et conclu que *Lalaing* a copié *Saintré*, M. Raynaud ajoute que, cependant, *ce roman paraît s'être inspiré, au moins pour la première partie, des prouesses de Lalaing. Les deux héros Petit Jean et Jacquet (Petit Jacques) ont tous deux pour dame une Belle Cousine ; tous deux promènent en Europe leur humeur aventureuse et leurs emprises chevaleresques ; tous deux se rendent dans les mêmes villes : Avignon, Barcelone, Perpignan ; tous deux sont fiers de leur bracelet d'or ; tous deux enfin sortent vainqueurs d'un combat à la hache où leur adversaire veut les prendre à bras le corps, combat dont le récit fait en double par La Sale existe en original dans les Mémoires de Toison d'or. Cela ne s'explique que par le fait de la composition simultanée des deux œuvres : La Sale ne conçut l'idée de l'histoire plaisante et amoureuse de Jean de Saintré qu'après avoir été chargé par Guillaume de Lalaing, après la mort de Jacques, de composer un livre à sa gloire.*

Le rapprochement entre la *Dame des Belles Cousines* et les deux dames qui, lors du tournoi de Nancy, s'éprirent, paraît-il, de Jacques de Lalaing, ne me semble guère probant. Je remarque dans *Lalaing*, une seule fois, l'appellation *belle cousine* (p. 54) (1) ; la duchesse d'Orléans s'adressant à la duchesse de Calabre, lui dit en substance : *Belle cousine*, je m'étonne fort que vous portiez tant d'intérêt à ce jeune écuyer. Ce simple trait n'est pas à rapprocher du nom que porte, dans tout le roman de *Saintré*, la dame du Petit Jean, la *Dame des Belles Cousines* (2).

Il n'est pas nécessaire d'expliquer par un emprunt au *Livre des Faits* le voyage de Jean de Saintré à travers l'Europe. On peut supposer que La Sale *s'est inspiré des prouesses de Jacques de Lalaing*, sans admettre pour cela qu'il ait utilisé sa biographie définitive ; telle était, en effet, la réputation du *bon chevalier* qu'Antoine de La Sale ne l'a certes pas ignorée. L'aurait-il connue plus spécialement par l'*Epître* de Lefèvre ? Tous les traits d'analogie — j'excepte le détail relatif à la *Dame des Belles Cousines* et il est sans importance — signalés par M. Raynaud entre *Lalaing* et *Saintré* peuvent l'être également entre cette dernière œuvre et l'*Epître*. Mais cette conclusion se heurte à une objection primordiale. Si La Sale n'a pas composé le *Livre des Faits*, — et c'est notre conviction — comment aurait-il, dès 1454-1455, été en possession d'une œuvre écrite, au plus tôt, à la fin de 1453, envoyée au père de Jacques de Lalaing et destinée principalement à servir au futur biographe du chevalier. Pourquoi, d'ailleurs, ne pas voir dans le récit des marches de Jean de Saintré, le souvenir des nombreuses pérégrinations de La Sale lui-même. Nous savons qu'il parcourut la France, les Pays-Bas, l'Italie, l'Espagne, le Portugal et que son ardeur belliqueuse était aussi forte que l'humeur aventureuse du héros de son roman (3).

(1) L'expression *beau cousin* s'y trouve deux fois (p. 44 et 65). On connaît les formules *beau-fils, beau-père*, etc.

(2) Sur *Belle cousine*, cf. *Chronique* de Froissart, éd. Kervyn, I, p. 449-450.

(3) E. Gossart, *Antoine de La Sale, sa vie et ses œuvres*, Bruxelles, 1902, p. 9-11, ss.

Remarquons encore que, dans *Lalaing*, il n'est fait qu'une simple mention des villes de Perpignan et d'Avignon : Jacques de Lalaing les traverse ainsi qu'un grand nombre d'autres cités, Narbonne, Béziers, Nîmes, etc., lorsque, à son départ de Barcelone, il se met en route pour regagner son pays (p. 158-160). A Barcelone, il n'avait, du reste, fait que passer, la reine d'Aragon, régente du comté, lui ayant refusé l'autorisation de combattre sur ses terres (p. 153 ss.). Je ne considère pas comme beaucoup plus significative l'analogie des deux œuvres en ce qui concerne le bracelet d'or et le combat à la hache. Si l'on songe que La Sale s'occupa, pendant toute sa vie, de joutes, de tournois et faits d'armes et qu'il devint en cette matière un des juges les plus écoutés (1), on ne s'étonnera nullement que, sur ce point particulier, il se rencontre avec l'auteur du *Livre des Faits*.

Ces rapprochements fussent-ils même beaucoup plus caractéristiques, la relation entre les deux écrits fût-elle évidente, je n'oserais pas conclure à l'antériorité de *Lalaing*. Cette œuvre est, en effet, plutôt un roman qu'un travail historique : son auteur utilise les sources sans aucun souci de l'exactitude, il s'inspire de textes étrangers à son sujet et rien n'est plus aisé que de mettre à nu les procédés d'amplification auxquels il recourt quand il considère comme insuffisants les renseignements qu'il possède (2). Il n'y aurait donc,

(1) Cf. son traité *Des anciens tournois et faictz d'armes (1459)*, cité par E. Gossart, *op. cit.*, p. 10.

(2) Lefèvre écrit que Lalaing fut *norry enfant avecques le duc de Cleves* (édition Morand, p. 188). Notre auteur s'empare de ce renseignement, il remarque l'analogie, à ce point de vue, entre Gilles de Chin et Jacques de Lalaing et, avec les plus minutieux détails (ch. III-VII), il raconte la visite du duc de Clèves aux parents du jeune homme, ses instances, la réponse du seigneur de Lalaing, la vie de Jacquet en compagnie de son ami, comme antérieurement il avait raconté, en amplifiant le texte de Gautier, les épisodes qui précédèrent et qui suivirent le départ de Gilles de Chin et son séjour au château de Gossuin d'Oisy. Bien plus, il trouve dans *Chin* l'idée de la dissertation pieuse sur les devoirs du bon chevalier : elle y est présentée sous la forme de conseils donnés à Gilles lors de son départ de la maison paternelle et notre anonyme développe (ch. IV) cette idée d'après *Saintré* ou une source dans laquelle l'auteur de ce roman avait lui-même puisé.

dans l'attribution à Jacques de Lalaing de prétendus exploits de Jean de Saintré, aucun sujet d'étonnement. Mais, jusqu'à présent, rien n'établit cette dépendance.

M. Raynaud a nettement montré que *Saintré* était achevé avant le 5 mars 1456 ; il prétend aussi, à tort cependant, que *Lalaing* date de 1454-1455. Lefèvre de Saint-Remy, en faisant parvenir son *Epître* à Guillaume de Lalaing, exprime le vœu de voir celui ci la confier à un écrivain illustre — Chastellain sans doute — qui composerait une biographie complète du vaillant chevalier. Nous avons de bonnes raisons de croire que l'on n'obtempéra pas immédiatement au désir de *Toison d'Or*. En effet, Lefèvre de Saint-Remy était mort quand fut composé le *Livre des Faits* (1) et sa vie ne se termina qu'en 1468. Il nous faut donc retarder d'une quinzaine d'années la date de la rédaction de *Lalaing*. Un autre argument de première valeur confirme cette conclusion. Le *Livre des Faits* est évidemment postérieur à la composition du troisième livre de la *Chronique* de Chastellain, puisque l'auteur a extrait de cet ouvrage le récit des exploits de Jacques de Lalaing dans la lutte contre les Gantois (2). Chastellain (1405-1475) commença sa *Chronique* vers 1455 ; en 1461, il interrompit son œuvre dont le premier livre seulement (1419-1429) était achevé ; ce n'est que plus tard, qu'il écrivit le deuxième livre (1430-1450) ; il ne paraît donc pas que la partie suivante (1451-1454), celle dont l'auteur de *Lalaing* s'est inspiré, soit de beaucoup antérieure à 1468(3). C'est, par conséquent, après cette date, vers 1470 très probablement, que fut publié le *Livre des Faits* (4).

(1) Cf. plus haut. Ch. V, § III, *L'auteur de la Chronique et du Livre des Faits*, p. 79.

(2) Cf. plus haut, Ch. V, § II, *La Chronique et le Livre des Faits*, p. 72.

(3) Sur tous ces points, cf. éd. Kervyn, I, p. xlviii-lii. Il n'est d'ailleurs resté que d'assez maigres fragments de la *Chronique* de Chastellain.

(4) On pourrait même soutenir que cette date est encore trop reculée ; en effet, aucune partie de la *Chronique* de Chastellain ne fut livrée au public avant 1471. (cf. Kervyn, I, p. lii, note). Mais il est assez admissible que le biographe de Jacques de Lalaing ait reçu en communication le troisième livre de la *Chronique* avant que les parties suivantes fussent composées.

Or, il n'est pas possible qu'à cette époque, La Sale ait écrit la biographie de Jacques de Lalaing. Sans doute, on ne connaît pas la date de la fin de sa vie, mais on est généralement d'accord pour la placer vers 1465; en effet, à partir de 1461, on ne possède plus de mention certaine de lui et, en 1470, il aurait été âgé de 82 ans (1). Je me figure, d'ailleurs, très difficilement La Sale composant *Lalaing* dans la dernière partie de sa carrière, après avoir rédigé *Saintré*, collaboré aux *Cent Nouvelles nouvelles* et publié les *Quinze Joies du mariage*. Dans *Lalaing*, l'auteur exalte un idéal chevaleresque singulièrement poétique et noble qu'incarne son héros (2), dans *Saintré*, au contraire, Antoine de La Sale bafoue la chevalerie avec une impitoyable légéreté d'ironie (3).

M. Raynaud pense avec raison que La Sale assista, en 1445, aux joutes de Nancy où la duchesse d'Orléans et la duchesse de Calabre se seraient disputé l'amour de Jacques de Lalaing (4), mais cette constatation fournit un argument contre sa thèse : l'auteur de *Lalaing* — il nous le dit indirectement — ne se trouvait pas au tournoi de Nancy. Je vous relate cette aventure, affirme-t-il, *comme je l'ai oï raconter a ceux qui y estoient* (p. 39).

Par contre, il était au chapitre de la Toison d'or qui fut tenu à Mons, le 2 mai 1451 (5). Or, les procès-verbaux de cette cérémonie ne renferment pas le nom de La Sale (6); en cette année, celui-ci est fixé au Châtelet-sur-Oise, en

(1) E. Gossart, *op. cit.*, p. 9 et 18.

(2) Fierens-Gevaert, *La psychologie d'une ville*, Paris, 1901, Ch. XVII, *La vie morale au XVe siècle*, p. 119-120.

(3) Lanson, *Histoire de la littérature française*, 7e éd., Paris, 1902, p. 166. Cette phrase donne une très juste idée du caractère de *Saintré*.

(4) Raynaud, *op. cit.*, p. 552. Sur la présence de La Sale à ce tournoi, cf. Prost, *Traités du duel judiciaire*, Paris, 1872, p. 216-217 et Gossart, *op. cit.*, p. 17.

(5) Cf. plus haut, Ch. V, § III, *L'auteur de la Chronique et du Livre des Faits*, p. 83.

(6) Reiffenberg, *Histoire de la Toison d'or*, Bruxelles, 1830, *Registre des actes capitulaires de l'ordre...*, p. 31-34; d'Escouchy, éd. du Fresne de Beaucourt, I, p. 346-355 et Olivier de la Marche, éd. Beaune et d'Arbaumont, II, p. 204 ss. Cf. encore Ch. Rousselle, *Une Fête de la Toison d'or à Mons*, Annales du Cercle archéologique de Mons, VII, p. 348-354.

qualité de gouverneur des trois fils, encore enfants, du comte de Saint-Pol, Louis de Luxembourg. Il est donc presque certain qu'il n'assista pas à la fête de la Toison d'or.

Il me reste à justifier l'opinion que j'ai émise au début de ce paragraphe, que La Sale et l'auteur du *Livre des Faits* ont tiré d'une source commune leur dissertation morale sur les devoirs du parfait chevalier. C'est la première rédaction de *Saintré*, qui offre le plus d'analogie avec *Lalaing* (1). Cette rédaction est évidemment plus proche que les suivantes de l'œuvre dont La Sale s'est inspiré en composant sa paraphrase des péchés capitaux et des dix commandements. Si *Lalaing* est plus particulièrement identique à cette forme de *Saintré*, c'est, bien probablement, parce qu'il n'a pas utilisé *Saintré*, mais qu'il a puisé à la même source que La Sale ; il semble, en effet, que dans le cas d'un emprunt à *Saintré*, il aurait recouru à une rédaction récente et non pas à la forme première du roman (2).

Concluons : Antoine de La Sale n'a pas composé le *Livre des Faits* et notre hypothèse reste debout. Remarquons, en finissant, qu'elle permet d'expliquer les multiples modifications que l'auteur a fait subir aux textes qu'il utilisait : écrivant près de vingt ans après la mort du héros, alors que sans doute sa légende était entièrement épanouie, il pouvait sans inconvénient embellir et poétiser davantage l'extraordinaire existence du *bon chevalier*.

§ V. — *La date de la composition de la Chronique de Gilles de Chin.*

Je crois pouvoir placer entre la première rédaction en prose de l'*Histoire de Gilion de Trasignyes* (3) et la rédaction du *Livre des Faits de Jacques de Lalaing*, la date de la

(1) Raynaud, *op. cit.*, p. 552. Note.

(2) Cf. ce que nous écrivions plus haut, au sujet de la source de *Lalaing*. Serait-ce l'œuvre que Chastellain déclare avoir composée sous le titre : *Enseignements d'un père à son fils ?* Ch. V, § III, L'auteur de *la Chronique et du Livre des Faits*, p. 82.

(3) Sur ce roman, cf. Ch. VI, Le roman de *Gillion de Trazegnies*, p. 96-98.

composition de la *Chronique de Gilles de Chin*. Elle est antérieure au *Livre des Faits* puisque certains traits communs à *Lalaing* et à *Chin* figurent déjà dans l'*Histoire* de Gautier de Tournay (1), mais elle est postérieure au plus ancien texte connu de *Trazegnies*. D'une part, en effet, ce texte ne fait aucune mention de Gilles de Chin, et, d'autre part, le poème de Gautier de Tournay ne nomme pas Gillion de Trazegnies ; les récits primitifs sont donc indépendants et c'est après la composition du premier roman de *Gillion de Trazegnies* qu'ont été inventées les relations qui, d'après la *Chronique de Gilles de Chin*, existèrent entre les deux chevaliers. Ce roman a été composé entre 1433 et 1458, mais, très probablement, à une date plus rapprochée du *terminus ad quem*, soit vers 1450 (2); par conséquent, notre *Chronique* ne peut remonter à une époque plus reculée. Quant à *Lalaing*, il est assez difficile d'en déterminer exactement la date : comme nous l'avons établi plus haut (3), cette œuvre n'est pas antérieure à 1468, année où mourut Lefèvre de Saint-Remy ; elle n'est cependant pas de beaucoup postérieure et semble être à peu près contemporaine du troisième livre de la *Chronique* de Chastellain, c'est-à-dire de 1470 environ. Le compilateur doit, d'ailleurs, avoir écrit l'*Histoire de Gilion de Trasignyes*, la *Chronique de Gilles de Chin* et le *Livre des Faits de Jacques de Lalaing* à des intervalles assez rapprochés, et ce serait, dès lors, entre 1450 et 1470 que se placerait la rédaction de la *Chronique de Gilles de Chin*. Au chapitre suivant, nous pourrons, en utilisant les renseignements fournis par l'examen des romans de *Trazegnies*, rapprocher ces dates extrêmes.

§ VI. — *Gautier de Tournay et le compilateur anonyme.*

Nous nous expliquerons aisément les changements apportés à l'œuvre de Gautier de Tournay par l'auteur de la

(1) Cf. plus haut, Ch. V, § II, *La Chronique et le Livre des Faits*, p. 65.
(2) A. Bayot, *op. cit.*, Ie P., Ie S., Ch. II, § 2, p. 12-15.
(3) Cf. plus haut, Ch. V, § IV, *Antoine de La Sale et le Livre des Faits*, p. 90.

Chronique, car les recherches que nous avons faites dans les paragraphes précédents nous fourniront la solution des questions relatives à ce sujet. On saisira immédiatement la raison pour laquelle Gillion de Trazegnies se trouve rapproché de Gilles de Chin et devient son parrain. Avant de mettre en prose l'*Histoire de Gilles de Chin*, le compilateur anonyme avait accompli un travail analogue sur un poème consacré à Gillion de Trazegnies ; Gilles et Gillion étaient d'ailleurs deux chevaliers également remarquables par les succès qu'ils avaient remportés dans leur patrie et dans les pays d'outre-mer. Le biographe n'avait pas grand souci de l'exactitude historique — c'est un point que nous croyons avoir suffisamment mis en lumière —, il aura donc créé une espèce de parenté entre les deux héros et Gilles de Chin sera devenu le filleul de Gillion de Trazegnies.

Si, comme nous l'avons dit, le *translateur* introduit dans son récit un grand nombre de seigneurs parmi lesquels on compte les sires de Lalaing, de la Hamaide, de Condé, de Havré, de Beaumont, de Chimay, etc., c'est en raison de la destination même de son œuvre. Ses diverses chroniques sont composées sous l'influence de la cour du duc de Bourgogne, Philippe le Bon, pour la société aristocratique du temps : l'*Histoire de Gilion de Trasignyes* est dédiée au duc de Bourgogne et les préfaces de la *Chronique de Gilles de Chin* et du *Livre des Faits de Jacques de Lalaing* proposent à l'imitation des chevaliers contemporains les exploits de leurs héros. L'aristocratie prenait plaisir, évidemment, à la lecture de semblables ouvrages : non seulement elle s'y retrouvait avec sa vie propre, mais elle y admirait les hauts faits de ces vaillants en qui elle voyait d'illustres ancêtres. Il n'est donc pas étonnant que le *dérimeur* place auprès de son héros tous ces seigneurs dont les descendants se rencontraient sans nul doute à la cour de Bourgogne. Peut-être l'auteur cite-t-il plus fréquemment le nom du *jeune seigneur* de Lalaing afin de donner des éloges spéciaux à cette famille illustre dont les membres avaient, d'après lui,

toujours joui d'une grande réputation de bravoure : Gérard de Saint-Aubert occupe encore une place de choix, mais elle n'est pas aussi prépondérante que dans le poème de Gautier et le sire de Lalaing devient, en plusieurs circonstances, le compagnon de Gilles de Chin. C'est, du reste, vers l'époque où mourut Jacques de Lalaing que la *Chronique* fut composée (1), et le compilateur se souvenant de la renommée du *bon chevalier* aura régulièrement associé le nom d'un *jeune seigneur* de sa famille à celui de Gilles de Chin.

(1) Le 3 juillet 1453, au siège de Poucques.

CHAPITRE SIXIÈME.

LE ROMAN DE *Gillion de Trazegnies*.

Le roman de *Gillion de Trazegnies* est conservé dans plusieurs manuscrits : l'un d'eux, le plus ancien, a été publié par O. L. B. Wolff sous ce titre : *Histoire de Gilion de Trasignyes et de dame Marie, sa femme*, Leipzig, 1839. Un autre, encore inédit, et qui repose à Dülmen (Westphalie) dans la bibliothèque de Mgr le prince de Croy, nous offre une rédaction complétée du roman. Il a été copié par le célèbre calligraphe des ducs de Bourgogne, David Aubert, en 1458, et, contrairement au texte primitif, il renferme quelques détails relatifs à Gilles de Chin. Notre héros est signalé parmi les nombreux seigneurs qui accompagnèrent Gillion de Trazegnies lors de son second voyage dans les pays d'outre-mer. Avant la bataille de Babylone, celui-ci arma chevaliers treize de ses compatriotes parmi lesquels Gilles de Chin (1).

Si l'auteur a associé le sire de Chin aux brillants faits d'armes de Gillion, ce n'est pas qu'il connût par le poème de Gautier de Tournay ou par le roman en prose la légende des exploits de Gilles en Palestine. Il a simplement voulu rassembler autour de son personnage principal tous les représentants de la noblesse du Hainaut : dans cette longue série de gentilshommes, Gilles de Chin est cité seulement le dix-septième et ne reçoit pas la moindre mention qui puisse le distinguer de ses compagnons. D'autre part, nous savons

(1) De Saint-Genois, *Monumens anciens*, I, Paris, 1782, p. 92-95, donne un résumé assez étendu et assez exact du texte de Dülmen. Sur les divers manuscrits de *Trazegnies*, cf. A. Bayot, *op. cit.*, Ie P., Ie S., Ch. III, § 1, p. 16-24.

que, d'après Gautier, la chevalerie lui fut conférée par Gossuin d'Oisy, avant le tournoi de la Garde-Saint-Remy. On s'expliquera difficilement la discordance à ce sujet entre les deux écrivains, si l'on admet qu'à l'époque où il composait son œuvre, l'auteur de la seconde rédaction avait sous les yeux le récit de Gautier de Tournay. Rappelons-nous encore l'espèce de parenté que crée, entre Gillion de Trazegnies et Gilles de Chin, le *translateur* du poème consacré à ce dernier : pour lui, Gilles est le filleul de Gillion, nous l'avons vu ; mais le continuateur du roman de *Trazegnies* ignore ce fait qu'il n'aurait pas manqué de mentionner. Il ne s'est donc pas inspiré de la légende de Gilles de Chin. Cette conclusion deviendra plus évidente encore si l'on attribue à un seul écrivain les deux rédactions successives de l'œuvre qui nous occupe ; c'est la thèse que défend M. Bayot et elle me paraît incontestable (1).

S'il en est ainsi, nous pouvons rapprocher les dates extrêmes entre lesquelles a été mise en prose l'*Histoire de Gilles de Chin*. L'allongement du roman de *Gillion de Trazegnies* doit porter la même date que le manuscrit de David Aubert ; à coup sûr, il n'est guère antérieur à 1458. Ce n'est donc plus entre 1450 et 1470, mais entre 1458 et 1470, que se place la composition de notre *Chronique*. Nous rangerons, dès lors, dans l'ordre suivant, les productions de l'écrivain anonyme : vers 1450, l'*Histoire de Gilion de Trasignyes*, vers 1458, la seconde rédaction de cette *Histoire*, entre 1458 et 1470, la *Chronique de Gilles de Chin*, et, vers 1470, le *Livre des Faits de Jacques de Lalaing*.

A propos de *Trazegnies*, nous avons une dernière remarque à présenter. Dans cette œuvre, pas plus que dans les précédentes, Gilles de Chin ne se rend en Palestine à l'époque de la première croisade. Nous avons démontré qu'il n'a pas pris part à l'expédition de Godefroid de Bouillon et que, si son voyage en Terre Sainte est historique,

(1) A. Bayot, *op. cit.*, Ie P., Ie S., Ch. III, § 2, p 27 et 35.

il est plus récent (1). C'est évidemment accorder trop de confiance à un récit romanesque et même renchérir sur les assertions de son auteur que de ranger Gillion de Trazegnies et Gilles de Chin sous la bannière du comte de Hainaut Baudouin II (2) ou d'affirmer que Gilles de Chin se rendit en Orient avec Gillion de Trazegnies *si fameux dans les romans* (3) ou encore, de dire qu'il y alla accompagné d'un seigneur nommé Eustache de Berlaymont (4). Ces hypothèses ne reposent sur aucun autre fondement que sur le texte de l'*Histoire de Gilion de Trasignyes* ; or nous avons le droit et le devoir de considérer comme nulle la valeur historique de cet ouvrage.

(1) Cf. plus haut, Ch. II, La *Chronique* de Gilbert, p. 10-11, et Ch. III, § VI, *L'origine de la légende du lion*, p. 56-57.

(2) Van Hasselt, *Les Belges aux Croisades*, I, p. 30.

(3) Reiffenberg, Monuments..., VII, *Introduction*, p. vii.

(4) *Œuvres* de Froissart, éd. Kervyn, Académie royale de Belgique, t. XX, *Table des noms historiques*, p. 310.

CHAPITRE SEPTIÈME.

LES *Epitaphes des églises des Pays-Bas.*

Le recueil manuscrit qui porte ce titre appartient à la bibliothèque communale de Mons et date de 1572 (1). Il ne renferme pas uniquement des épitaphes mais aussi des inscriptions de nature variée qui se trouvaient dans les églises des Pays-Bas. Le témoignage de l'auteur est précieux et l'on peut ajouter foi à sa parole quand il affirme l'existence ou qu'il donne le texte d'une inscription : il n'avait, en effet, aucun intérêt à dénaturer ou à fausser la vérité et son travail ne nécessitait pas une grande étendue de connaissances. Parfois, cependant, nous aurons l'occasion de le remarquer, il commet des erreurs d'interprétation.

1° Le passage relatif à l'église de *Saint-Ghislain* mérite attention. Nous y lisons, d'abord, que Gilles de Chin repose àl 'abbaye, mais que, malheureusement *sa sépulture est toute brisée*. Vient ensuite le texte de l'*escripture qui estoit sur son tombeau... et portoit*, prétend le compilateur, *les armes de Couchy* (2). *L'an mil cent et xxxvii, iii jour devant le my aoust, trespassa mesire Gille de Chin ly boins chevaliers qui fut tué d'une lanche et est cius qui tua le gayant et en faict on l'obit a Monseigneur Saint Guislain en l'abbaïe ou il gist, trois jours avant my aoust, aussi solennellement c'on fait du roy Dagobiers qui fonda l'eglise, ne pour feste*

(1) Il a été complété, en 1748, par un chanoine de Tournay, P. de Calonne-Baufait. Cf. Hachez et Devillers, *Recherches historiques sur la kermesse de Mons,* Mons, 1872, p. 53.

(2) Cette assertion est inexacte : les armes de Gilles sont les armes de Berlaymont Gontier de Chin son père était, nous l'avons vu, cadet de la famille de Berlaymont. L'erreur est due à l'identité des armoiries des maisons de Berlaymont et de Coucy. Cf. plus haut, Ch. II, La *Chronique* de Gilbert, p. 9.

qui soit en l'an, on ne lairoit a faire son service et fut tué a Rollecourt Gilles de Chin d'une lanche.

Il ne semble pas que l'auteur ait recueilli, sur le tombeau même du chevalier, le texte de cette inscription. De son propre aveu, la sépulture était *toute brisée*, et, en se servant des imparfaits *estoit* et *portoit*, il nous autorise à croire que l'*écriture* n'en était plus lisible et qu'il ne la connaît que d'une façon indirecte. Ce n'est, d'ailleurs, pas une épitaphe au vrai sens du mot qu'il nous donne ; une épitaphe commence par les mots : *Ci gist* ou des termes semblables, elle contient la mention de l'âge du défunt et se termine le plus souvent par une prière. Je ne puis voir dans ce texte qu'une inscription commémorative d'une fondation : en effet, on y insiste tout spécialement sur la solennité avec laquelle est célébré, à l'abbaye de Saint-Ghislain, l'*obit* anniversaire du chevalier. Au surplus, telle qu'elle nous est parvenue, l'inscription est assez récente : la langue dans laquelle elle est écrite prouve qu'elle n'a pas été composée au XIIe siècle ; ensuite, on y attribue à Gilles de Chin une victoire sur un géant, victoire qui n'a rien d'historique et qui, cependant, devait être déjà très connue pour qu'elle soit mentionnée en ces termes *et est cius qui tua* LE *gayant*. Les détails relatifs à l'*obit* établissent également que l'inscription ne remonte pas à une époque très reculée : la fondation était plus ancienne, elle avait peut-être même donné lieu à des coïncidences d'ordre liturgique, et c'est ce qui fait dire à l'auteur que *pour feste qui soit en l'an, on ne lairoit à faire son service*. Mais il est probable que le texte reproduit dans le recueil n'est qu'un développement d'une inscription antérieure : les mots *et fut tué Gilles de Chyn d'une lanche* ne constituent en réalité qu'une répétition inutile du fait signalé au début *ly boins chevaliers qui fut tué d'une lanche;* on l'a complété par une assertion erronée, il *fut tué à Rollecourt*, la légende seule faisant mourir Gilles de Chin à Roucourt. A mon avis, l'allongement daterait de l'époque où la célébration de l'anniversaire occasionna des difficultés liturgiques ou autres ; les moines de l'abbaye introduisirent

LIBR. Toronto, Ont.

dans le texte des détails précis de nature à empêcher toute contestation ultérieure, ils ajoutèrent la mention de la victoire remportée sur le géant et de la mort de Gilles à Roucourt, mais la partie la plus caractéristique demeura le texte commératif de la fondation.

Il serait assez difficile de déterminer la date et le contenu de cette première inscription. Une question primordiale est celle de la langue dans laquelle elle fut composée, mais aucun indice ne nous permet de prendre parti et de croire qu'elle fut écrite en latin ; nous n'avons, dès lors, aucune raison convaincante d'admettre que la célébration de l'*obit* soit contemporaine du décès du chevalier. Par contre, nous pouvons ajouter foi au renseignement relatif à la date de cette mort : en effet, les *Gesta Pontificum* nous ont appris que Gilles de Chin fut tué, en 1137, environ quarante jours après la mort de Gérard de Saint-Aubert (6 juillet 1137) (1) ; or, le détail fourni par l'inscription s'accorde parfaitement avec le texte des *Gesta* : le 12 août est, en effet, le trente-septième jour après le 6 juillet. Cette date est, d'ailleurs, également donnée dans l'*explicit* du poème de Gautier de Tournay comme étant celle de la mort de Gilles (2).

2° A l'article *Ghislenghien*, le compilateur de notre recueil s'occupe d'Ide de Chièvres. Jacques de Guyse affirme, nous l'avons dit, qu'elle fut inhumée à Ghislenghien (3). De son côté, l'auteur du manuscrit déclare qu'il a vu à l'abbaye un tombeau sans inscription dont on sait, dit-il, qu'il recouvre les restes de la fondatrice du lieu, Ide de Chièvres, fille de Widon (Guy) et d'Ide de Chièvres. Le monument que la tradition considérait comme le tombeau d'Ide, renfermait-il réellement le corps de l'épouse de Gilles ? C'est une question que nous essayerons d'élucider plus loin ; qu'il nous suffise

(1) Cf. plus haut, Ch. I. Les *Gesta Pontificum*, p. 4-6.

(2) Cf. Ch. V, § I, *L'œuvre*, p. 64. Nous n'avons tenu compte dans notre chapitre consacré à Gautier de Tournay, de l'assertion renfermée dans l'*explicit* parce que cette note paraît postérieure au poème ; elle mentionne aussi la célébration de l'*obit* et se rapproche très sensiblement de l'inscription de Saint-Ghislain, dans son premier état.

(3) Cf. Ch. IV, Les *Annales* de Jacques de Guyse, p. 58-60.

pour le moment de savoir qu'elle reçut certainement la sépulture à Ghislenghien et de remarquer qu'ici encore, on lui attribue l'établissement du monastère, quoique sa part d'intervention soit nulle et que les vraies fondatrices soient Ide sa mère et Ide mère de Nicolas évêque de Cambrai (1).

3° Sous la rubrique *Wasmes*, nous lisons qu'en 1572, se trouvaient, dans le portail de l'église du village, deux toiles représentant l'une, Gilles de Chin en lutte contre un dragon, et l'autre, le même chevalier en prière devant la Vierge. Ces peintures étaient datées de l'an 1400. L'inscription suivante figurait au bas des tableaux :

Ches representations que veez,
Sont d'un chevalier franch homme d'armes
Seigneur de Chyn, Gilles nommez ;
Les bos donna à ceulx de Wasmes.

Les peintures et l'inscription qui y est jointe, rappellent deux qualités du héros : sa vaillance, symbolisée par le combat contre un animal monstrueux, et sa libéralité, qui se manifesta par l'abandon de ses propriétés de Wasmes. Si Gilles de Chin est représenté en lutte contre un dragon, alors qu'antérieurement à 1400, la légende poétique lui attribuait des victoires sur un lion, sur un serpent, etc. (2), c'est qu'à l'époque où nous sommes arrivés ces animaux terribles ont pris, sous l'influence de la légende si connue de saint Georges, la forme classique du dragon (3). Quant au second tableau, si Gilles de Chin y est placé dans l'attitude de la prière, c'est, je crois, parce que le peintre veut le montrer offrant à Notre Dame, la patronne du village, les biens qu'il

(1) Sur les parents d'Ide de Chièvres, et la fondation de Ghislenghien, cf. Ch. IV, p. 59-60.

(2) Cf. plus haut, Ch. III, § IV, E. *La Croisade de Gilles de Chin*, p. 35-40.

(3) M. A. Bayot me communique à ce sujet la note suivante. Dans le manuscrit du roman de *Gerart de Nevers*, Bibliothèque royale, n° 9631, il y a des vignettes au trait rehaussées de couleurs. Celle du folio 20 et celle du folio 21v. représentent le monstre contre lequel combat et que tue le héros. Le texte l'appelle partout *serpent*, mais le dessinateur le représente sous la forme du dragon.

possédait à Wasmes. A proprement parler, la donation fut faite en faveur de l'abbaye de Saint-Ghislain, mais l'église de Wasmes appartenait à cette abbaye : en 1095, Gaucher, évêque de Cambrai, lui céda l'autel de Wasmes (1). L'inscription semble d'ailleurs prouver que la libéralité de Gilles de Chin était destinée plus spécialement à l'église de ce village. Et, dès lors, on ne doit pas s'étonner de voir figurer dans ce tableau la Vierge Marie au lieu de saint Ghislain. Il est même très naturel que les moines de l'abbaye aient placé dans cette église qui était sous leur dépendance, une peinture où leur bienfaiteur était représenté offrant ses domaines de Wasmes à la Sainte Vierge, patronne de la localité (2).

(1) Cf. le texte de cet acte dans les BULLETINS DE LA COMMISSION ROYALE D'HISTOIRE, 1e série, t. XIV, p. 194. Cette charte de Gaucher doit se placer entre mars et novembre 1095. En effet, Gaucher fut sacré par l'archevèque de Reims et fit son entrée à Cambrai au temps pascal de l'année 1095 ; mais, dès le 20 novembre suivant, Urbain II déliait les Cambrésiens de leur serment de fidélité. (Cf. CAUCHIE, *La querelle des investitures*, 2e partie, p. 138-146.) Le successeur de Gaucher, Manassès, renouvela probablement l'acte relatif à l'autel de Wasmes, mais je n'ai pas retrouvé trace de l'existence de cette seconde pièce. (Sur une charte de Gaucher renouvelée par Manassès, cf., M. JACQUIN, *Étude sur l'abbaye de Liessies (1095-1147)*, BULLETINS DE LA COMMISSION ROYALE D'HISTOIRE, 1903, p. 298, notes 2 et 3).

(2) A vrai dire, la donation est due à Gontier et à Gilles de Chin (Cf. A. Les Sources diplomatiques, p. 2-3), mais, ici encore, l'influence de la tradition poétique se fait sentir : on perd de vue l'intervention de Gontier et l'on attribue au chevalier dont la légende avait fait un héros incomparable, l'honneur de cette libéralité.

CHAPITRE HUITIÈME.

LES ŒUVRES DE VINCHANT, DE RUTEAU, DE RAISSIUS ET DE BRASSEUR (XVIIe SIÈCLE).

§ I. — *Les Annales du Hainaut de Vinchant et de Ruteau.*

François Vinchant, érudit du commencement du XVIIe siècle, s'appliqua pendant longtemps à des recherches sur l'histoire du Hainaut, mais il ne donna pas à ses matériaux une rédaction définitive (1). Une douzaine d'années après sa mort, ces documents furent mis à la disposition d'Antoine Ruteau, religieux minime de Mons, qui en tira un livre intitulé : *Annales de la province et comté d'Haynau, recueillies par feu F. Vinchant prestre, augmentées et achevées par le R. P. A. Ruteau de l'ordre des PP. Minimes*, Mons, 1648. La Société des Bibliophiles belges a publié sous le titre d'*Annales de la province et comté du Hainaut*, le manuscrit autographe de Vinchant (1848-1853).

Nous mettrons en regard les textes de Vinchant et de Ruteau relatifs à Gilles de Chin.

VINCHANT (2).	RUTEAU (3).
Gilles fut un très vaillant guerrier, et comme il estoit en Syrie, luicta avec un lion très cruel qu'il rencontra et le tua estant seulement muny de lance et escusson. Il posséda à titre de sa femme	Gilles de Chin fut un des plus vaillants seigneurs de son temps et estant à la guerre sainte en Syrie il lucta courageusement contre un lyon qu'il terrassa armé seulement de lance et de bouclier. Il fut tué

(1) F. HACHEZ, *Voyage de Fr. Vinchant*, BULLETINS DE LA SOCIÉTÉ ROYALE BELGE DE GÉOGRAPHIE, Bruxelles, 1896. Cf. l'Introduction.

(2) VINCHANT, *Annales*, II, p. 249.

(3) RUTEAU, *Annales*, p. 228-229.

Idon de Chièvres, le chasteau de Chièvres. Il fut tué à la guerre qui fut entre le duc de Brabant et le comte de Namur; son corps fut ensépulturé dans l'église de l'abbaye de Saint-Ghislain. De luy vient que la Vierge Marie a tant de renommée au villaige de Wasmes, car son épitaphe qui se void à Saint-Ghislain, porte qu'il attaqua et tua un dragon, beste venimeuse, ayant préalablement demandé et requis es l'église du dit Wasmes l'assistance de la Vierge. Ce dragon gastoit si merveilleusement la terre du dit villaige qu'il contraignit les habitants à aller demourer ailleurs. Or, comme l'on attribua l'occision du dit dragon principalement à la puissance et aux mérites de la dite Vierge Marie, de là vient que depuis on a coustume de cheminer annuellement de part et d'autre au dit Wasmes, pour honorer la dite Vierge.

d'un coup de lance au siège de Roucourt, l'an 1137, et gist en l'abbaye de Saint-Ghislain. C'est à luy qu'on donne l'ancienne dévotion à l'image de la Vierge en l'église de Wasmes, parce qu'ayant fait sa prière devant la dite image, assisté de la Vierge, tua un dragon dont les habitants estoient travaillés de la sorte qu'ils qu'ils se trouvoient obligés de quitter le lieu; d'où la dévotion s'est depuis augmentée. L'épitaphe de son tombeau est de la sorte : Ici gist noble et vertueux chevalier, messire Gilles de Chyn, en son temps seigneur de Berlaimont et chambellain de Haynault, aussi par sa femme Idon, dame de Chièvre, seigneur de Sart et de Chièvre, personnage digne de mémoire, de hault courage et entreprise et qui grandement fut renomé pour sa vaillantise et vertu militaire non seulement en Hainault mais aussi par toute la France et Allemaigne, aimé des bons, crainct des mavais, grand zélateur de l'honneur de Dieu et service d'iceluy; a faict beaucoup de bien durant sen vivant à la maison de céens; entre autres bienfaicts mémorables, on trouve qu'il occit de ses propres mains, aidé de la Vierge Marie mère de Dieu, un monstre admirable et de merveilleuse grandeur, aiant la similitude d'ung dragon, lequel faisoit lors grand dégast en le ville de Wasmes et es lieux circonvoisins. Mourut le bon chevalier à Roullecourt piercé d'une lance et fut icy ensevely par le commendement de se femme Idon, au temps de Oduin, II de che nom, abbé de Saint Guislain, l'an de grâce 1137 (1).

Vinchant n'ayant pas publié lui-même les nombreuses notes qu'il avait recueillies sur l'histoire du Hainaut, nous

(1) Reiffenberg, dans son *Introduction,* ne distingue pas le texte de Vinchant de celui de Ruteau (Monuments, VII, p. lv). Force nous a été de les séparer nettement et de les publier en entier.

ne connaissons pas la date exacte où lui parvinrent les renseignements qu'il fournit sur Gilles de Chin. Cette date est antérieure à 1635, Vinchant étant mort le 18 août de la même année ; mais, comme ses recherches furent longues, on peut même supposer qu'il les possédait dès 1630. Il en doit plusieurs à Gilbert de Mons auquel il emprunte le récit de la victoire que Gilles *armé de lance et escusson* — *scuto et lancea* écrit Gilbert — remporta *sur un lion très cruel* — *cum leone ferocissimo* —. Du même écrivain, lui viennent les détails concernant le mariage du chevalier avec Ide de Chièvres ; il reproduit aussi l'assertion erronée du chroniqueur montois au sujet de la mort de Gilles. Quant à l'endroit de la victoire, il le place *en Syrie*, tandis que Gilbert dit simplement que le combat se livra *in transmarinis partibus*. Il n'est, cependant, guère probable que Vinchant ait puisé ce détail dans une source nouvelle : il aura traduit de la sorte les termes vagues de son prédécesseur sans posséder, à ce sujet, d'indication plus précise.

Cet exploit, continue-t-il, est narré dans l'*épitaphe qui se void à Saint-Ghislain*. L'affirmation est vraie ; nous pouvons la contrôler puisque Ruteau a donné le texte de cette inscription. Toutefois, Vinchant ne l'a pas vue, sinon il n'aurait pas soutenu, sur le témoignage de Gilbert de Mons, que Gilles de Chin périt dans la guerre entre le duc de Brabant et le comte de Namur, l'épitaphe disant qu'il *mourut à Roullecourt piercé d'une lance*. Ruteau a corrigé l'erreur de Vinchant, mais il en a commis une autre à ce même sujet. En effet, il interprète mal le texte de l'inscription, texte qui, d'ailleurs, avait déjà subi l'action de la légende et il déclare que Gilles perdit la vie *au siége de Roucourt*. Or, ce siège date de 1150 environ (1).

Si Vinchant ne connaissait pas la teneur de l'épitaphe dont il parle, d'où lui viennent les renseignements qu'il fournit sur la prétendue victoire remportée par Gilles au

(1) Cf. Gilbert éd. G. D. M., XIV, p. 108-109.

village de Wasmes? C'est une question que nous réservons pour un paragraphe ultérieur, dans lequel nous étudierons l'origine de la légende du dragon de Wasmes. Pour le moment, examinons l'épitaphe elle-même. Elle est postérieure à 1572 : en cette année, fut copié le recueil des *Epitaphes* et l'auteur ne mentionne pas l'inscription publiée par Ruteau ; il affirme, au contraire, que la sépulture de Gilles *est toute brisée*. D'autre part, elle est antérieure à 1630, le témoignage de Vinchant ne pouvant être révoqué en doute (1). Dans l'intervalle qui sépare ces deux dates, le monument aura été renouvelé et la nouvelle inscription placée sur le tombeau. Cette inscription est évidemment l'œuvre d'un moine de Saint-Ghislain : Gilles de Chin y est qualifié de *noble et vertueux chevalier*, *aimé des bons*, *crainct des mavais*, *grand zélateur de l'honneur de Dieu et service d'iceluy*, et l'on fait remarquer qu'il a été le bienfaiteur de l'abbaye, qu'il *a faict beaucoup de bien durant sen vivant à la maison de céens*. L'auteur s'est inspiré de la phrase où Jacques de Guyse rapporte que la réputation de Gilles se répandit même en France et en Allemagne : il dit, en effet, que le vaillant chevalier *fut renomé... non seulement en Hainault*, *mais aussi par toute la France et Allemaigne*. Il fait ensuite, et c'est la partie la plus caractéristique, le récit de la victoire remportée par Gilles de Chin sur le dragon de Wasmes, victoire que tous les écrivains antérieurs avaient passée sous silence, ce qui en prouve surabondamment la non-authenticité.

A priori, il n'est pas admissible que Gilles ait pu tuer un dragon à Wasmes, mais il était possible qu'il y eût accompli un autre haut fait digne de mémoire, dont la légende se serait emparée pour l'amplifier, le dénaturer et le changer ensuite en une victoire sur un dragon. En réalité, la genèse de la tradition du monstre terrassé par Gilles de Chin est toute différente et, de plus, la date de sa formation n'est pas

(1) Nous montrerons plus loin que l'on peut reculer le *terminus ad quem* jusqu'en 1625. Cf. p. 112.

très reculée. Elle n'est pas antérieure à Jacques de Guyse († 1399) : ce chroniqueur n'omet jamais de raconter les fables qui ont cours sur les personnages qu'il nomme et il n'aurait certes pas manqué de faire connaître celle-ci, si, de son temps, elle avait existé. En 1400 non plus, lorsque furent peints les tableaux de l'église de Wasmes, la légende n'était encore constituée. Ces deux toiles ne représentent pas, comme on pourrait le croire, la première, Gilles de Chin implorant le secours de la Vierge et la seconde, ce même personnage terrassant le dragon de Wasmes. Car, si le peintre avait voulu figurer cet exploit du chevalier, il aurait, semble-t-il, indiqué son sujet d'une façon plus précise. Du reste, la tradition ne doit pas s'être fixée avant que fût copié le manuscrit de 1572 : autrement, le compilateur ne se serait pas borné à dire qu'un tableau représente Gilles terrassant *ung* dragon et l'autre, Gilles à genoux devant la Vierge; je vais plus loin : puisque la légende veut que le héros, avant d'engager le combat contre son terrible adversaire se soit recommandé à la Vierge, il n'aurait pas décrit d'abord le tableau où le chevalier est aux prises avec le monstre. Le silence d'un manuscrit de 1578 sur cet exploit confirme singulièrement mon hypothèse (1). Ce manuscrit est intitulé : *Epitome des antiquitez de Hainault exctraict de Maistre Jacques de Guyse et d'aultres historiographes, par Jean d'Anly* et l'ouvrage est dédié *à très illustre et très excellent seigneur Charles de Berlaymont*. Comment d'Anly qui, dans sa dédicace, a bien soin d'énumérer à son protecteur toutes les illustrations relatives à sa famille, ne lui dit-il absolument rien d'un exploit si extraordinaire qu'aurait accompli un de ses plus illustres ancêtres? C'est, apparemment, que la légende n'était pas née : d'Anly s'était sans aucun doute entouré de tous les renseignements possibles sur Gilles de

(1) Ce manuscrit est signalé par H. Delmotte, *Recherches historiques sur Gilles seigneur de Chin et le dragon*. Mons, 1825, p. 32-33. Il s'agit très probablement du n° 11762 de la Bibliothèque royale de Bruxelles, qui renferme l'œuvre de Jean d'Anly, *Catalogue des manuscrits*, I, *Inventaire*, Bruxelles, 1842.

Chin, l'aïeul de Charles de Berlaymont. Cependant, elle était formée dès 1630, la première mention de la victoire sur le dragon — la relation de Vinchant — n'étant pas postérieure à cette date ; c'est, par conséquent, entre 1578 et 1630, qu'elle a fait son apparition.

§ II. — *La Belgica Christiana de Raissius.*

La *Belgica Christiana* de Raissius parut à Douai en 1634; elle est donc, en réalité, postérieure aux *Annales* de Vinchant. Il n'est, cependant, pas possible que Raissius ait connu le texte de Vinchant, puisque celui-ci ne fut pas publié avant 1648; toutefois, les relations des deux historiens ont, en ce qui concerne Gilles de Chin, un tel caractère de ressemblance qu'il n'est pas permis de les croire indépendantes l'une de l'autre.

De luy vient, écrit Vinchant, que la Vierge Marie a tant de renommée au villaige de Wasmes, car son épitaphe... porte qu'il attaqua et tua un dragon... ayant... requis es l'église du dit Wasmes l'assistance de la Vierge. Ce dragon gastoit si merveilleusement la terre du dit villaige qu'il contraignoit les habitants à aller demourer ailleurs. Or, comme l'on attribue l'occision... aux mérites de la Vierge Marie, de là vient que depuis on a coutume de cheminer annuellement de part et d'autre au dit Wasmes, pour honorer la dite Vierge (II, p. 249).

In villa de Wasmes, rapporte à son tour Raissius, aderat draco quidam illam regionem adeo devastans ut poene habitatore vacuam redderet. Verum ab insigni milite Aegidio de Chyn (meritis beatae Mariae virginis) superatus est et interemptus. Unde, ab illo tempore maximo in honore habita est beata Maria de Wasme et crescentibus miraculis frequentius a populo veneratur, maxime feria tertia post pentecosten (pp. 123-124).

L'analogie est frappante, mais, puisqu'il n'y a pas entre les deux récits de rapport direct, l'hypothèse d'un emprunt à une source commune est la seule admissible. Raissius nous affirme qu'il tient ses renseignements de Georges Galopin moine de Saint-Ghislain : *ex relatione D. Georgii Galopini*,

ascetae divi Ghisleni, écrit il, en marge de son texte, et je suis très porté à croire, pour les raisons que je développerai tout à l'heure, que Vinchant a connu également la relation de Dom Galopin (1). L'œuvre dans laquelle ce moine a rapporté la prétendue victoire de Gilles, est antérieure à la *Belgica Christiana* de Raissius, donc à 1634. Si, comme nous le croyons, Vinchant l'a utilisée, elle a été composée avant 1630. Mais elle ne peut pas avoir précédé de longtemps les *Annales* de Vinchant, Galopin étant né en l'an 1600. Nous pouvons, par conséquent, placer vers 1625 la composition de cette œuvre dont se seraient inspirés nos deux historiens.

La phrase que Raissius consacre au culte de Notre Dame de Wasmes nous fournit des faits précis que Vinchant n'avait pas signalés : il s'agit des miracles obtenus grâce à l'intercession de la Vierge et de la fête qui se célèbre à Wasmes, le mardi de la Pentecôte, en son honneur. Tous les textes que nous avons examinés jusqu'à présent, et où il est question du dragon de Wasmes, insistent sur le développement de la dévotion qui fut la conséquence du triomphe de Gilles : Vinchant lui attribue la *renommée* de la Vierge, Ruteau assure qu'on lui doit l'*ancienne dévotion à l'image de la Vierge*, Raissius, comme on vient de le voir, est même plus explicite que ses contemporains (2). Or, de nos jours encore, à la date qu'il indique, a lieu, au village de Wasmes, la procession de Notre Dame et on la considère comme ayant été instituée en action de grâces pour le secours que Marie aurait porté à Gilles de Chin dans la lutte contre le monstre. Il est fort probable que cette procession existait déjà quand

(1) Les œuvres de Dom Galopin sont nombreuses, mais, dans aucune de celles qui nous sont parvenues, ne se trouve rapportée la victoire de Gilles. Nous savons que certains de ses ouvrages sont perdus ; celui qui fournissait des détails sur le dragon de Wasmes doit être de ce nombre Cf. Biographie nationale belge, t. VII, 1880-1883, Article *Galopin*.

(2) Raissius fait dater la victoire de notre chevalier du temps de l'évêque de Cambrai, Burchard (1114-1129). Tient-il ce détail de Galopin? L'ajoute-t-il parce que, connaissant l'année de la mort du héros, il estime pouvoir affirmer que le brillant exploit de Gilles remonte à l'époque de Burchard ? C'est ce que l'on ne peut guère décider, quoique la seconde hypothèse me paraisse la plus probable.

Raissius écrivait : *beata Maria... frequentius a populo veneratur maxime feria tertia post Pentecosten ;* il se peut même qu'elle soit beaucoup plus ancienne. Dans ce cas, elle aura été établie en l'honneur de la Vierge Marie, patronne du village, sans qu'aucun événement particulier lui ait donné naissance, et dans la suite, quand la légende du dragon se sera fixée, on y aura vu un souvenir de la victoire remportée grâce à son intervention (1).

La relation de la *Belgica Christiana* se termine de la sorte : *Fato excessit Aegidius, hic miles, anno post gratiam humano generi factam* 1137, *prout patet ex quodam antiquo manuscripto gallici sermonis qui ad dominos de Berlaymont pertinet : L'an mil cent et trente sept, trois jours devant le my Aoust, trespassa messire Gilles de Chin, ly bon chevalier, qui fut tué d'une lance a Rollecourt, et est cestui qui tua le gayant et en faict-on l'obitz à Monsieur Saint-Ghislain où il gist trois jours devant le my Aoust.*

Le texte de ce manuscrit, dont nous ne possédons, d'ailleurs, que le fragment cité par Raissius, se rapproche sensiblement de l'inscription publiée dans le recueil de 1572 ; ce doit en être une reproduction abrégée, et il constitue la source à laquelle notre auteur puise les renseignements relatifs à la mort de Gilles de Chin. Nous sommes autorisés à penser que Galopin ne donnait pas de détails sur ce sujet, car Vinchant a recouru, lui aussi, à un second écrivain pour découvrir la date et la nature de la mort du chevalier : il s'en tient, nous l'avons vu, à l'assertion complètement erronée de Gilbert de Mons (2). Mais, cette constatation confirme absolument l'hypothèse que nous avons émise au début de ce chapitre. Les deux historiens ont, en effet, utilisé

(1) La thèse du baron de Reiffenberg (cf. MONUMENTS, VII, p. LXVIII) est insoutenable. *A deux lieues de cette ville (Mons),* écrit-il, *une procession instituée vers la même époque (XIVe siècle), ou vraisemblablement quelques années après, consacrait la renommée de Gilles en lui attribuant une victoire fabuleuse.* La légende du dragon de Wasmes n'est pas née avant la fin du XVIe siècle. Cf. plus haut, ch. VIII, § I, p. 108-109.

(2) Cf. plus haut, ch. VIII, § I, *Les Annales de Vinchant et de Ruteau,* p. 106.

une relation qui, chose anormale, ne fournissait aucun renseignement sur la fin de Gilles ; or, Raissius affirme qu'il s'est inspiré de Dom Galopin. La conclusion s'impose : Vinchant s'est documenté auprès du même auteur. Nous pouvons ajouter que le récit de ce moine se bornait, sans aucun doute, aux détails concernant la victoire remportée par Gilles de Chin, le secours que lui prêta la Vierge et la dévotion à Notre Dame de Wasmes.

Nous allons, à présent, rechercher l'origine de la légende du dragon de Wasmes. L'épitaphe publiée par Ruteau est le premier document que nous possédions où elle se manifeste. En effet, cette épitaphe est antérieure à la relation de Galopin, car Vinchant qui n'a pas vu l'inscription et qui, en rapportant la victoire de Gilles, s'inspire de cet écrivain, doit également connaître par lui l'existence de l'*épitaphe qui se void à Saint-Ghislain*. Or, on ne peut douter qu'elle ne soit l'œuvre d'un moine de Saint-Ghislain, nous l'avons montré au paragraphe précédent ; c'est donc l'abbaye qui nous fournit sur la légende les textes les plus anciens : l'épitaphe d'abord, le récit de Galopin ensuite. L'inscription a été composée avant 1625, — à cette date, Galopin l'avait déjà signalée — et après 1572, — l'auteur du recueil des *Epitaphes* n'en fait pas mention — ; d'autre part, la légende est, elle-même, postérieure à 1578, — Jean d'Anly n'en parle pas dans la préface de l'ouvrage qu'il dédie à Charles de Berlaymont —. Le rapprochement de ces dates nous fait supposer que l'épitaphe est réellement le premier texte qui ait contenu le récit de la lutte de notre chevalier contre le monstre de Wasmes. Dès lors, il n'est pas douteux que la légende, elle aussi, sorte de l'abbaye. A première vue, il apparaît clairement que les peintures de l'église de Wasmes ont contribué à sa formation : on serait même porté à croire qu'elles sont une représentation du combat de Gilles de Chin, si l'on n'avait la quasi-certitude que la légende du dragon n'était pas formée en 1400 et si la légende des animaux féroces tués en Orient n'était plus ancienne. Le moine de Saint-Ghislain

qui est l'auteur de l'épitaphe nouvelle aura donné de ces tableaux une interprétation à lui et ainsi créé la légende. Dès le début, nous l'avons fait remarquer, elle semble destinée à développer le culte de Notre-Dame de Wasmes ; or les religieux de l'abbaye étaient fort intéressés à ce que cette dévotion se propageât et aussi très naturellement enclins à donner à la fiction le caractère qu'elle a conservé depuis son origine. Il était, du reste, assez naturel que le monastère où Gilles de Chin avait reçu la sépulture, et auquel il avait fait une magnifique donation, devint le berceau d'une légende qui devait, pour longtemps, rendre son nom populaire dans la contrée (1). Galopin n'aurait-il pas composé l'épitaphe et ne serait-il point, par conséquent, le créateur de la légende ? C'est là un point obscur pour nous, mais qu'une étude complète de la vie et des œuvres de ce religieux permettrait peut-être d'éclaircir.

On voit aisément le lien qui unit aux traditions antérieures, cette nouvelle forme de l'histoire poétique de Gilles de Chin. La prétendue victoire remportée par notre chevalier sur le dragon de Wasmes est une transformation de la victoire sur le lion de Palestine ; les peintures de 1400 expliquent cette évolution et cette localisation de la légende. En effet, le dragon de l'un de ces tableaux figure les redoutables adversaires que, d'après Gautier de Tournay, le héros a tués en Terre Sainte ; Gautier de Tournay développe et complète le poème de Gautier le Cordier et le centre de ce

(1) D'après Hachez et Devillers *op. cit.*, p. 52, la légende du dragon serait issue du peuple. *Le peuple*, écrivent-ils, *voyant les deux peintures de Wasmes les considéra comme représentant un exploit réel de Gilles de Chin : il y vit messire Gilles implorant d'abord la Vierge et ensuite combattant le dragon. Rien n'indiquant l'endroit du combat, on crut qu'il fallait le fixer à Wasmes.* Cette explication n'est pas, croyons-nous, absolument exacte. La première version est le fait d'un personnage déterminé, un moine de Saint-Ghislain qui, pour des raisons que nous avons mentionnées, a créé la légende. Comme elle fournissait à la curiosité populaire une interprétation satisfaisante de ces tableaux dont le sens réel s'était effacé, elle se répandit rapidement. L'explication que donne Fumière de l'origine de la légende est absolument fantaisiste, il voit dans le combat de Gilles contre le dragon, le symbole de la lutte de la commune contre la féodalité. (Fumière, *Gilles de Chin et le dragon ou l'épopée montoise.* Mons, 1848).

poème dont Gilbert de Mons s'est également inspiré, c'est le combat de Gilles de Chin contre un lion.

Parvenue à ce stade, la légende n'a pas encore atteint son complet développement : bientôt nous constaterons d'autres modifications.

§ III. — *Les récits de Ph. Brasseur* (1636, 1644, 1650).

Le premier détail intéressant que fournisse Brasseur, au sujet de Gilles de Chin, se rapporte à l'endroit de la sépulture du chevalier. *Jacet in sacello beatae Mariae Virginis*, dit-il dans l'ouvrage intitulé : *Ursa Sancti Gisleni* (1636) (1), *a dextris chori*, ajoute-t-il dans l'*Aquila S. Gisleno ad Ursidungum praevia* (1644) (2). La réputation d'historien consciencieux et de chercheur infatigable que s'est acquise Brasseur nous est un gage assuré de la véracité d'une affirmation qui repose certainement sur une connaissance exacte du lieu où Gilles de Chin fut enseveli. Nous ne tarderons pas à en avoir une preuve formelle.

En tête du récit des exploits du héros, l'auteur déclare qu'il emprunte ses renseignements à Raissius : *ex Arnoldi Raissii Belgica Christiana, fol.* 123 (3) ; et, en effet, on retrouve chez Brasseur les détails fournis par Raissius sur le dragon, la victoire de Gilles, la dévotion à Notre-Dame, la mort du chevalier à Roucourt, son inhumation à Saint-Ghislain et l'anniversaire que l'on célèbre à l'abbaye. Mais il connaît aussi l'inscription placée entre 1572 et 1625 sur le tombeau de Gilles de Chin, et il a mis à profit le texte de cette épitaphe pour composer les vers suivants, qui rappellent la renommée de Gilles en Hainaut et dans les pays étrangers, ainsi que les bienfaits dont il combla l'abbaye.

Quantus erat dextra Pelides, robore Samson,
. . . . . .
Talis hic in bello germanis notus in oris,

(1) *Ursa Sancti Gisleni*, Montibus, 1636, p. 91.
(2) *Aquila S. Gisleno ad Ursidungum praevia*, Montibus, 1644, p. 91-92.
(3) *Ursa...*, p. 91.

Nec minus Hanoniae quo patet ora plagae,
Cui velut Alcides habitus, nam Virginis ipse
Monstrum horrendum, ingens, perculit auctus ope,
. . . . . .
Indeque Cellenses legatis omnibus auxit
(Nec minus hic Cellam donatis censibus auxit) (1).

Nous avons vu que Jacques de Guyse parle aussi de la réputation de Gilles, qui, selon lui, aurait franchi les frontières du pays ; on pourrait donc croire que Brasseur lui doit ce renseignement. De fait, Brasseur a réellement connu les *Annales* de Jacques de Guyse, car dans l'épître dédicatoire de l'*Aquila S. Gisleno* à l'abbé de Saint-Ghislain, Augustin Crulay, il s'étonne de ce que, depuis Jacques de Guyse, le Hainaut n'ait pas eu d'historien. Toutefois, comme le second détail inconnu de Raissius et que donne Brasseur ne figure pas dans les *Annales* et que tous deux — la renommée de Gilles et sa générosité — sont rappelés dans l'épitaphe du chevalier, nous en inférerons qu'ils lui ont été empruntés et que, pour ce point particulier, l'historien n'a pas utilisé le texte de Jacques de Guyse. Les œuvres de Brasseur (1636 et 1644) étant antérieures à la publication, par Ruteau, de l'épitaphe de Gilles de Chin (1648), on peut affirmer qu'il aura vu, sur le tombeau même, le texte de l'inscription. Mais, s'il en est ainsi, la première assertion de Brasseur est certainement exacte : le chevalier fut enseveli à l'église de Saint-Ghislain, à droite du chœur, *in sacello beatae Mariae Virginis*.

C'est, sans doute, par suite d'une fausse interprétation de la même épitaphe qu'il attribue à Ide de Chièvres la fondation de l'*obit* que les moines célébraient chaque année ; *quotannis*, assure-t-il, *solemne anniversarium habet* 12 *Augusti*, *ab anno* 1137 *(quo obiit)*, *procurante Ida conjuge*. Ces derniers mots se rapprochent de la fin de l'inscription funéraire *et fut icy ensevely par le commendement de se femme Idon*. Mais l'affirmation ne paraît pas exacte :

(1) Dans l'*Aquila praevia*, ce dernier vers remplace le précédent.

cet anniversaire est mentionné pour la première fois dans le manuscrit de 1572 et, dans ce texte, l'on ne signale nullement l'intervention d'Ide de Chièvres. Il n'est, du reste, pas prouvé que cet *obit* soit contemporain de la mort de Gilles de Chin : on ne possède pas le titre de sa fondation et il est peu probable que Brasseur ne l'eût pas indiqué s'il l'avait eu à sa disposition.

Tandis que Raissius place à l'époque de l'évêque de Cambrai, Burchard (1114-1129), la victoire de Gilles sur le dragon, Brasseur, dans sa liste des abbés de Saint-Ghislain. la fait dater du temps d'Oduin, qui mourut en 1142 (1). Le renseignement lui vient encore directement de l'épitaphe où nous lisons : *et fut... ensevely... au temps de Oduin*, II *de che nom, abbé de Saint-Ghislain.*

Dans un troisième ouvrage, *Origines omnium Hanoniae cœnobiorum* (1650), Brasseur s'occupe de l'histoire de Ghislenghien. *Fundatrices habentur Ida toparchae cherviensis vidua et altera Ida mater Nicolaï episcopi cameracensis... Alterutrius Idae tumulus, ad duos pedes assurgens, post principem aram visebatur* (2).

Jacques de Guyse ou plutôt l'anonyme qui a corrigé l'œuvre de l'annaliste, nous a donné les mêmes détails au sujet de l'institution de l'abbaye (3). Mais le texte même des *Origines* permet de croire que son auteur a vu, avant 1639, année où la pierre fut déplacée, le tombeau qu'il considère comme étant celui des deux fondatrices du monastère. C'est donc à Ghislenghien même que Brasseur se sera renseigné ; c'est à l'*Histoire de Ghislenghien* qu'avait puisé le correcteur de Jacques de Guyse et nous avons pu constater l'exactitude de ses renseignements sur l'établissement et le développement de cette abbaye.

Le monument recouvrait-il les restes d'Ide de Chièvres, mère d'Ide de Chin, et d'Ide, mère de Nicolas, évêque de

(1) *Aquila... praevia*, p. 103.
(2) *Origines omnium Hanoniae caenobiorum*, Montibus, 1650, p. 126-127.
(3) Cf. plus haut, Ch. IV, Les *Annales* de Jacques de Guyse, p. 60.

Cambrai (1), ou, comme il est écrit dans le recueil des *Epitaphes* (2), ceux d'Ide femme de Gilles de Chin ? Il semble que l'affirmation de Brasseur doive être préférée. En effet, si ce tombeau est celui des fondatrices de l'abbaye, — et, en cela, les deux historiens sont d'accord — il ne peut être que celui d'Ide de Chièvres et d'Ide de Cambrai. Même dans l'hypothèse où une seule personne aurait établi le monastère, l'assertion de l'auteur du recueil serait encore erronée car, dans ce cas, le tombeau dont parle Brasseur serait celui d'Ide de Cambrai. La confusion se sera opérée d'autant plus facilement que, d'une part, le monument ne portait pas d'inscription et que, d'autre part, Ide de Chin avait le même prénom que la ou les fondatrices et qu'elle passa à Ghislenghien la dernière partie de sa vie.

Cette thèse prête cependant à une objection. Le Carpentier prétend que Nicolas, évêque de Cambrai, était le frère utérin d'Ide de Chièvres (3). D'après lui, Ide de Chièvres, mère d'Ide de Chin aurait épousé, en premières noces, Gossuin de Mons et, en secondes noces, Guy de Chièvres ; du premier mariage, naquit, affirme-t-il, Nicolas qui devint évêque de Cambrai, et, de la seconde union, Ide qui fut l'épouse de Gilles de Chin. S'il en était ainsi, le monument que décrit Brasseur serait le tombeau d'Ide de Chièvres, mère de Nicolas et d'Ide de Chin. Mais cette parenté ne me paraît pas établie. Dans le texte d'un acte déjà signalé (4), par lequel Nicolas confirme les donations qu'avait faites Ide de Chin pour le repos de l'âme de son second mari, Rasse de Gavre, rien ne permet d'inférer que la donatrice soit la sœur de l'évêque. On admettra, d'ailleurs, difficilement que tous les écrivains

(1) Reiffenberg affirme à tort que, d'après Brasseur, le tombeau est celui d'Ide de Chièvres et d'Ide de Chin, Monuments, VII, p. viii.

(2) Cf. plus haut, Ch. VII, Les *Epitaphes*, p. 68.

(3) Le Carpentier, *Histoire de Cambrai et du Cambrésis*, IIe partie, p. 362. Cf. le développement de la thèse attribuant la fondation de l'abbaye de Ghislenghien à Ide, épouse de Gossuin de Mons, puis de Guy de Chièvres, dans D. U. Berlière, *Monasticon Belge*, I, Namur et Hainaut, 1890-1897, p. 317.

(4) Le Carpentier, *ib.*, IIe partie, p. 362.

dont nous avons examiné les œuvres, Jacques de Guyse, l'annotateur de Jacques de Guyse, l'auteur du recueil des *Épitaphes* et Brasseur aient été mal renseignés sur ce point : si les assertions de Le Carpentier sont vraies, Brasseur et l'anonyme qui a corrigé les *Annales* de Jacques de Guyse, en attribuant la fondation de Ghislenghien à Ide de Chièvres et à Ide de Cambrai, ont commis une erreur aussi grave que celle des *Annales* et du recueil des *Epitaphes*. Or nous avons vu que leurs sources sont de première valeur et il y a, par conséquent, tout lieu de croire à l'exactitude des détails qu'ils fournissent. Mais ce qui est absolument décisif, c'est le texte suivant d'un acte de 1125. Il s'agit de donations à l'abbaye de Liessies. *Affuit etiam Ida uxor Gosuini Montensis et Ida uxor Widonis de Cirvia, quarum nomina idcirco apposuimus quia in earum dominatu eamdem terram tenebamus* (1). Ide épouse de Gossuin de Mons n'est donc pas cette Ide qui épousa Guy de Chièvres et mit au monde Ide de Chin. L'erreur de Le Carpentier est due à une nouvelle confusion qui s'explique par des raisons analogues à celles que nous venons d'exposer au sujet de la confusion commise par l'auteur du manuscrit de 1572.

(1) A. Wauters, *Analectes de diplomatique*, Bulletins de la Commission royale d'histoire, 4e série, t. X, 1882, p. 34, et M. Jacquin, *Étude sur l'abbaye de Liessies (1095-1147)*, ibid., t. LXXI, 1903, p. 371-372.

CHAPITRE NEUVIÈME.

LES TEXTES DU XVIIIe SIÈCLE RELATIFS A GILLES DE CHIN.

§ I. — *Les Histoires de De Boussu* (1725, 1735, 1737) (1).

Dans l'*Histoire de la ville de Mons* (1725), De Boussu signale la présence de Gilles de Chin parmi les conseillers de Baudouin IV et raconte le combat qu'il soutint contre un lion en Palestine. Il utilise, non pas la *Chronique* de Gilbert, mais les *Annales* de Ruteau. En effet, il reproduit, à propos de la mort du chevalier, l'assertion erronée de ce dernier historien et fait mourir Gilles au siège de Roucourt; il donne également le texte de l'épitaphe publiée par son prédécesseur et aucun des termes qu'il emploie ne semble indiquer qu'il ait vu le tombeau. *On l'enterra dans l'église de Saint-Ghislain avec une épitaphe dont l'écriteau confirme sa grande valeur, ses vertus...* (2). Il doit donc très probablement à Ruteau toute cette partie de son récit.

Pour ce qui concerne la légende du dragon, la tradition orale lui a suffi; il s'est, du reste, borné à dire que Gilles de Chin *tua un dragon qui désoloit la province et dont la tanière étoit dans les fonds de Wasmes*. Il s'efforce ensuite de prouver l'authenticité de l'exploit attribué au seigneur de Chin. *La victoire*, écrit-il, *est d'autant plus véritable que*

(1) Je ne crois pas nécessaire de consacrer un paragraphe spécial à l'examen de l'*Histoire générale du Hainaut* de DELEWARDE, Mons, 1718. Cet auteur se contente de traduire la phrase bien connue de Gilbert de Mons et de rapporter que Gilles de Chin fut du nombre *des hommes fort sages et d'une grande probité qui composoient le conseil de Baudouin IV* (II, p. 455). Quant aux aventures attribuées depuis longtemps à Gilles de Chin, même la victoire sur un lion que la *Chronique* de Gilbert de Mons mentionne, à un autre endroit, il est vrai (éd. G. d. M., XIV, p. 90-91), que le détail précédent (ID., p. 118-119), elles sont passées sous silence.

(2) *Histoire de la ville de Mons*, p. 40-41.

la tête du dragon est encore conservée à Mons. Mais, comme chacun peut s'en assurer, cette tête est celle d'un crocodile. De plus, elle n'est arrivée en Hainaut qu'après 1409 ; nous voyons, en effet, que cette pièce est mentionnée dans l'inventaire des meubles de l'hôtel que le comte de Hainaut occupait à Paris en 1409 (1), *une teste de serpent laquelle est menée en Haynau de par mon dit seigneur.* Cette tête qui, du temps de De Boussu, était considérée comme celle du monstre tué par Gilles de Chin, reposait dans la Trésorerie des Chartes. Elle n'aura pas été sans influence sur la confusion qui s'est produite entre deux légendes bien distinctes à l'origine, la légende de saint Georges et celle de Gilles de Chin.

L'auteur de l'*Histoire de Mons* nous donne la preuve la plus ancienne de cette confusion. *En mémoire de la victoire de Gilles*, affirme-t-il, *on porte* [*à Mons*] *à la procession solennelle de la Très Sainte Trinité, la figure d'un dragon entouré de plusieurs cavaliers qui représentent Gilles de Chin et sa suite* (2). La représentation qui se fait à Mons, le *lumeçon* ainsi qu'on appelle le combat contre le dragon, n'a, originairement, aucun rapport avec le héros de Wasmes. C'est en l'honneur de saint Georges que cette cérémonie a lieu; il suffit pour s'en convaincre de consulter les comptes de la Confrérie de saint Georges de Mons. Conformément aux ordonnances de 1380, de 1403 et de 1410, les confrères paraissaient à la procession, portant la statue du saint et précédés d'un cortège pompeux qui représentait le triomphe de leur patron (3). Les comptes de 1572-1580 établissent qu'à cette époque, le dragon était *conduit* par une jeune fille,

(1) *Inventoire fait des biens meublez appartenans a mon tres redoubté seigneur, Monseigneur de Haynau, ... l'an mil quatre cens et neuf,* Société des bibliophiles de Mons, n° 12, p. 18. — Hachez et Devillers, *op. cit.*, p. 65.

(2) Sur la procession de Mons, son caractère, son histoire, cf. Hachez et Devillers, *op. cit.*, § 2. *La procession de Mons*, § 4. *Saint Georges et le dragon*, § 5. *Description de la procession à diverses époques.*

(3) Lacroix, *Confrérie noble de Saint Georges,* dans Annales du e archéologique de Mons, VII, p. 390-416.

la *pucelle* : on y lit, en effet : *Premierement, pour* 14 *aunes de parement rouge pour la pucelle conduire le dragon, XII s.* (1). Peut-être cet usage remonte-t-il à une date antérieure, mais nous n'en avons pas de preuve directe. Or, cette *pucelle* a parfaitement sa place dans une représentation du triomphe de saint Georges puisque la légende lui attribue la délivrance d'une jeune fille prisonnière du dragon (2) ; par contre, elle est étrangère à la forme première de la légende du dragon de Wasmes. Le cortège où figurait, vers 1570, la *pucelle* arrachée au monstre, ne pouvait donc être une représentation de la victoire de Gilles de Chin.

Comment expliquer que De Boussu voie dans la procession de Mons un souvenir du triomphe de notre chevalier ? Se fait-il l'écho d'une tradition antérieure ? Donne-t-il une interprétation personnelle d'un usage dont la signification primitive s'était perdue ; en d'autres termes, crée-t-il lui même cette nouvelle forme de la légende ? Les deux hypothèses sont plausibles. Je crois, cependant, que la substitution de Gilles de Chin à saint Georges a précédé l'époque où De Boussu publia son *Histoire de Mons*. Facilitée par la ressemblance des deux légendes, amenée aussi, sans doute, par l'oubli des exploits de saint Georges, elle se sera opérée à mesure que la légende de Gilles de Chin devenait plus populaire à Wasmes et dans les environs, à mesure aussi que la tradition se formait au sujet de la fameuse tête de crocodile. S'il en est ainsi, il n'y a aucune difficulté à admettre l'explication que fournit De Boussu de la présence de ces personnages que l'on nomme les *chins-chins ;* ce sont effectivement les cavaliers qui entourent le nouveau héros de la lutte. Chin ! Chin ! c'est leur cri de guerre pendant le combat.

Mais cette fusion de deux traditions voisines ne doit pas

(1) Lacroix, *op. cit.*, A examiner aussi les comptes de 1596-1597 et de 1605-1606.

(2) Sur la légende de saint Georges, cf. S. Friedrich, *Der geschichtliche heilige Georg.* Sitzungsberichte der Königlichen Bayerischen Akademie zu München, 1900, t. II, p. 159-203.

s'être produite longtemps avant De Boussu. Ni Vinchant (1630), ni Raissius (1634), ni Ruteau (1648), ne font allusion à la procession de Mons à propos de l'aventure de Gilles de Chin. Elle se sera donc effectuée entre 1648 et 1725. D'une époque quelque peu postérieure daterait l'apparition des *chins-chins* (1).

L'*Histoire admirable de Notre-Dame de Wasmes* (Mons, 1735 et 1771) et l'*Histoire de la ville de Saint-Ghislain* (Mons, 1737) abondent en détails nouveaux concernant les prétendus exploits de Gilles (2). Dans le second de ces ouvrages, De Boussu reproduit le récit du combat contre le dragon, tel qu'il l'a fait dans le premier. Il n'y aura donc pas lieu d'étudier les deux textes séparément. Cependant, l'*Histoire de Notre-Dame de Wasmes* renferme un épisode que ne mentionne pas l'*Histoire de Saint-Ghislain* et qui fera l'objet d'un examen spécial, par lequel nous terminerons la critique des divers ouvrages de ce fécond écrivain.

L'auteur dit avec raison que l'abbé de Saint-Ghislain était seigneur de Wasmes tant au point de vue spirituel qu'au temporel ; en effet, la juridiction spirituelle lui fut accordée par un acte de Gaucher, évêque de Cambrai, donnant à l'abbaye l'autel de Wasmes (1095), et l'autorité temporelle lui venait de la libéralité de Gontier et de Gilles de Chin. Mais, lorsqu'il assure que tous les historiens signalent le combat de Wasmes, il feint de ne pas savoir qu'au contraire, tous les écrivains, chroniqueurs ou poètes, antérieurs à Vinchant, ont

(1) Dans la suite, nous remarquons encore d'autres personnages : les *hommes sauvages* et *les diables*, auxiliaires du dragon dans la lutte que leur livre le héros. Il est certain qu'ils sont postérieurs aux *chins-chins* : De Boussu n'aurait pas manqué d'en parler s'ils avaient été connus de son temps. Et, en effet, le compte de la Confrérie pour l'année 1719 ne les mentionne pas ; mais on les trouve signalés dans le compte fait par le trésorier de la ville, de la Roche, pour l'année 1770. Il y est dit : *A ceux qui ont représenté saint Georges, Gilles de Chin, les hommes sauvages et autres compagnons en la dite procession a été payée la somme de 72 l. 4 s.* Cf. Lacroix, *Confrérie noble de saint Georges,* dans Annales du Cercle archéologique de Mons, VII, p. 390-416.

(2) De Boussu, *Histoire de Saint-Ghislain*, p. 66-74. Les exemplaires de l'*Histoire de N.-D. de Wasmes* sont très rares. Le manuscrit de De Boussu repose, sous le n° 2165, à la bibliothèque de Mons. Cf. Hachez et Devillers, *op. cit.*, p. 59.

ignoré cette victoire légendaire et, quand il ajoute que la matricule du couvent la mentionne sous la prélature d'Adrien, deuxième du nom, il fait erreur, d'abord, sur le nom de l'abbé, qui n'est pas Adrien, mais Oduin et, ensuite, sur la nature du document auquel il doit ce détail. Il paraît de façon assez claire que cette *matricule* n'était autre chose que la liste des abbés dressée par Brasseur (1) à moins que ce ne fût la source même de cette liste. Ce n'était évidemment pas une œuvre officielle donnant, à la date de leur entrée, les noms des membres de l'abbaye et relatant les événements importants, mais un écrit assez récent, dans lequel la légende avait largement pénétré et qui ne constituait nullement, comme le voulait De Boussu, une preuve de l'authenticité de la victoire de Gilles de Chin sur le dragon de Wasmes.

Venons-en maintenant au minutieux récit de cette aventure (2). Dix années séparent la publication de l'*Histoire de Wasmes* de celle de l'*Histoire de Mons* et, pendant cette courte période, la légende populaire ne peut avoir pris le développement considérable que permet de constater la lecture des dernières œuvres de De Boussu. La tradition orale n'a pas fourni les nombreux épisodes — préparatifs de la lutte, autorisation de combattre, péripéties du combat, actions de grâces après le triomphe — qui y sont présentés avec une foule de détails très précis ; l'auteur s'est inspiré d'une source écrite qu'il est, du reste, aisé de retrouver. En 1726 et en 1732, parurent deux éditions successives de l'*Histoire des Chevaliers hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem* par l'abbé Vertot. Or, cet ouvrage contient un récit très circonstancié de la victoire remportée par le chevalier Dieudonné de Gozon sur un dragon qui, prétend-on, infestait

(1) Brasseur, *Aquila...* p. 103. Cf. plus haut, ch. VIII, § III, *Les récits de Ph. Brasseur,* p. 116.

(2) *C'est en 1133,* affirme De Boussu, *que le monstre fit son apparition dans les environs de Wasmes.* Le détail en lui-même ne présente pas d'intérêt, mais nous jugeons utile de le signaler parce que la plupart des écrivains postérieurs l'ont reproduit. Il est cependant certain que l'assertion de De Boussu ne repose sur aucun fondement.

l'île de Rhodes en 1342 (1). La ressemblance entre ce passage de Vertot et la relation de De Boussu est absolument complète, l'imitation est manifeste, le plagiat évident. Jusqu'alors, aucun écrivain n'avait fait intervenir le comte de Hainaut, Baudouin IV, dans la légende de Wasmes; De Boussu, le premier, raconte que Gilles de Chin dut, avant d'aller combattre le monstre, demander l'autorisation de son suzerain. Il emprunte ce trait à Vertot : celui-ci affirme, en effet, que Dieudonné de Gozon n'attaqua le dragon qu'avec l'assentiment du grand-maître de l'ordre, Hélion de Villeneuve. Cette constatation suffit à expliquer la brièveté du récit dans l'*Histoire de Mons* (1725) et l'ampleur qu'il a prise dans l'*Histoire de Wasmes* (1735) et dans l'*Histoire de Saint-Ghislain* (1737), l'*Histoire des Hospitaliers* (1726) de Vertot se plaçant précisément dans l'intervalle qui sépare ces différents ouvrages (2).

Gilles de Chin mourut en 1137; il fut inhumé à Saint-Ghislain et, nous dit l'historien, *on éleva sur sa sépulture un mausolée de marbre noir, sur lequel il est représenté couché, revêtu de ses armes faites d'un travail le plus exquis qui se puisse voir. Il tient au bras gauche un écusson qui porte une inscription...* Cette description n'est pas absolument exacte : le mausolée n'est pas en marbre, mais bien en pierre de Basècles ou d'Ecaussines non polie (3). Il n'a pas été construit, comme semble l'insinuer De Boussu, immédiatement après la mort du chevalier; il date d'une époque bien postérieure. La première épitaphe qui y ait figuré, est celle dont Ruteau nous a conservé le texte, et elle a été

(1) Vertot, *Histoire...* éd. 1726, II, p. 22 ss.; éd. 1732, I, p. 531 ss. Nous n'avons pas à rechercher si le fond de cette aventure est historique. L'épitaphe placée, en 1366, sur le tombeau de Dieudonné de Gozon mentionnait déjà cet exploit.

(2) De Boussu rappelle aussi les bienfaits de Gilles à Wasmes et à Saint-Ghislain. Lorsqu'il écrit que le chevalier *engagea les peuples à se rétablir dans cet endroit (à Wasmes) et leur donna les communes et le bois voisin...*, il ne fait que paraphraser l'inscription des tableaux de 1400, *les bos donna a ceulx de Wasmes.*

(3) Delmotte, *Recherches historiques sur Gilles de Chin*, p. 13. Le musée archéologique de la ville de Mons possède la statue décrite par De Boussu. Cf. Hachez et Devillers, *op. cit.*, p. 55.

composée, nous le savons, entre 1572 et 1625. De Boussu parle ici d'une autre inscription : en 1718, l'église abbatiale ayant été reconstruite et le tombeau descendu dans le caveau, situé sous le chœur, où l'on enterrait les religieux, l'on supprima la base du mausolée et on transporta l'épitaphe sur l'écu de Gilles de Chin. Naturellement, il fallut la réduire (1). Nous la reproduisons d'après l'*Histoire de Saint-Ghislain* : *Cy gist messire Gilles de Chin, chambellan de Haynnau, seigneur de Berlaymont, aussy de Chièvres et de Sars de par sa femme, dame Idon, personnaige digne de mémoire tant pour son zele au service de Dieu que pour sa valeur dans les armes, lequel, aydé de la Vierge, tua un dragon qui faisoit grand degast au terroir de Wasmes. Il fut enfin occy a Rollecourt ayant donné de grands biens a ceste maison au village dudit Wasmes. R. I. P.* Il est intéressant de remarquer, à ce propos, comment les termes des diverses inscriptions consacrées au seigneur de Chin manifestent l'évolution de la légende. La première lui attribue la défaite d'un géant : *et est cius qui tua le gayant*, la deuxième ajoute : *il occit... un monstre ayant la similitude d'un dragon*, la troisième : *il tua un dragon..., à Wasmes* (2).

L'épisode auquel je faisais allusion au début de ce paragraphe, et que renferme, seule, l'*Histoire de Notre-Dame de Wasmes* est celui de la délivrance, par Gilles de Chin, d'une jeune fille prisonnière du monstre. Il y a là un élément que la légende de Wasmes ignorait à l'origine ; il ne peut venir que de la confusion qui s'est produite entre elle et la légende de saint Georges. Gilles, nous l'avons vu, s'est, en

(1) Hachez et Devillers, *Recherches historiques sur la kermesse de Mons*, p. 53-54.

(2) Cf. plus haut, Ch. VII, Les *Epitaphes des églises des Pays-Bas*, p. 99, et Ch. VIII, § I, *Les Annales de Vinchant et de Ruteau*, p. 105. — En 1725, quand fut publiée l'*Histoire de Mons*, l'épitaphe dont De Boussu donne le texte dans cet ouvrage, n'était plus sur le tombeau, l'inscription résumée l'avait remplacée depuis 1718, date des modifications que l'on fit subir au monument funéraire. De Boussu n'a donc pas vu la pierre qui portait le texte qu'il fournit, et c'est avec raison que nous soutenions précédemment qu'une partie du récit des aventures de Gilles de Chin dans l'*Histoire de Mons* est empruntée aux *Annales* de Ruteau.

quelque sorte, substitué à saint Georges, à Mons, mais celui-ci, à son tour, a exercé une réelle influence sur le développement de la légende de notre chevalier. L'évolution ne peut s'expliquer d'une autre façon : au début, les deux légendes sont absolument distinctes et, si la *pucelle* fait partie intégrante de la représentation du combat de saint Georges, elle est absolument étrangère à la lutte de Gilles de Chin contre le dragon. De Boussu, le premier, introduit dans le récit de l'aventure de Wasmes, la jeune fille arrachée au féroce animal. Or De Boussu voit dans le *lumeçon* de Mons une représentation de la victoire de Gilles de Chin sur le monstre qui désolait le pays de Wasmes (1) ; la *pucelle* figurant au *lumeçon*, il doit, dès lors, considérer le héros du combat comme le libérateur de cette jeune fille que le dragon avait attirée en son antre. Cette modification semble, elle aussi, avoir été acceptée par la tradition populaire : chaque année, le curé de Wasmes choisit, pour faire partie de la procession du mardi de la Pentecôte, une jeune fille du village, que l'on nomme la *pucelette* et qui représente, dans l'opinion de la masse, l'enfant que Gilles de Chin préserva de la gueule du monstre (2). Le doute n'est donc pas possible à ce sujet : la *pucelette* de Wasmes provient de la *pucelle* de Mons.

§ II. — *Les Annales de Saint-Ghislain par Dom Baudry.*

Dom Baudry (3) base ses affirmations sur les preuves que lui fournissaient les nombreux et précieux documents de l'abbaye de Saint-Ghislain. A ce point de vue, les *Annales* sont un travail réellement remarquable et, si parfois, l'historien fait erreur, c'est que sa bonne foi a été surprise ou

(1) Cf. plus haut, *L'Histoire de Mons*, p. 120.

(2) Sur la *pucelette*, cf. L. Urbain, *La Procession de la Pucelette à Wasmes*, dans Wallonia, VII, n° 10, octobre 1899, p. 161-163.

(3) Dom Baudry, *Annales de l'abbaye de Saint-Ghislain* continuées par D. A. Durot jusqu'en 1754. — Ces *Annales* ont été publiées par le baron de Reiffenberg dans les Monuments pour servir à l'histoire des provinces de Namur, de Hainaut et de Luxembourg, t. VIII.

qu'il s'est trompé sur la valeur de l'œuvre dont il tirait ses assertions. Il emprunte à la plus ancienne épitaphe de Gilles de Chin que nous possédions, la date de la mort du chevalier et il affirme, en s'appuyant encore sur ce texte, que l'on célèbre chaque année un service solennel pour l'âme du défunt ; il se garde, d'ailleurs, d'ajouter que cet *obit* remonte à l'époque de la mort de Gilles de Chin.

L'auteur des *Annales* a fouillé, avec un soin extraordinaire, les archives de l'abbaye et il a retrouvé, nous l'avons dit déjà (1), plusieurs actes signés par les seigneurs de Chin. Quoique le texte entier de tous ces documents ne nous ait pas été transmis par l'historien, leur existence ne peut être contestée. Remarquons, en effet, la phrase dans laquelle il nous parle de l'acte d'une donation de serfs à l'abbaye de Saint-Ghislain, en 1109 ; cette pièce fut écrite, rapporte-t-il, *en présence de Gontier de Chin... Gossuin de Mons... qui sont tous qualifiés de nobles chevaliers*. Ces derniers mots prouvent que Dom Baudry avait sous les yeux le document dont il s'agit. Il s'est contenté d'en faire connaître la substance et d'en énumérer les signataires, à cause du peu d'importance qu'il présentait, mais, lorsqu'il s'agira des bulles portant confirmation des libéralités de Gontier et de Gilles de Chin, de Hugues d'Enghien et d'autres seigneurs, il n'hésitera pas à les publier intégralement.

Au sujet de la date de cette donation des seigneurs de Chin, l'historien n'est et ne pouvait être très affirmatif, car il n'avait pas à sa disposition l'acte de donation et les bulles de confirmation ne la mentionnent pas. Sur quoi se base-t-il donc pour affirmer qu'elle fut faite *vers l'an 1133* (2) ? Je serais très porté à le croire sur parole, s'il n'avait fixé exactement à la même date, *vers 1133* (3), la prétendue victoire de Gilles sur le dragon. Il semble que si Dom

(1) Cf. plus haut, A. Les Sources diplomatiques, p. 1-2. — Nous avons utilisé précédemment les actes officiels, reproduits ou simplement signalés, par Dom Baudry.

(2) Dom Baudry, *Annales*, éd. Reiffenberg, VIII, p. 397.

(3) Dom Baudry, *Annales*, éd. Reiffenberg, VIII, p. 356.

Baudry place aux environs de 1133 l'acte de libéralité de Gontier et de Gilles de Chin, c'est qu'il considère comme s'étant déroulée à cette époque, la tragique aventure du héros de Wasmes. Et il n'est pas admissible qu'il ait placé vers 1133 le triomphe du chevalier parce que la donation remontait à cette date. En effet, Dom Baudry a connu l'*Histoire de Saint-Ghislain* de De Boussu : c'est d'après cet ouvrage qu'il donne la date du succès remporté par Gilles de Chin. Sans doute, son récit est court, comparé à celui de De Boussu et le moine de Saint-Ghislain a eu soin d'omettre les détails de haute fantaisie auxquels s'arrêtait complaisamment son prédécesseur; cependant, il rapporte qu'avant de combattre, Gilles de Chin *avait fait faire un dragon artificiel pour habituer ses chiens au spectacle du véritable dragon*. Avant Dom Baudry, De Boussu seul, qui le tient de Vertot, offre ce détail : *il fit faire*, écrit-il, *une machine d'une grandeur admirable et, après avoir habitué ses chiens à lutter contre cette machine inanimée, il partit...* (3). Si, ce qui paraît incontestable, Dom Baudry a lu l'*Histoire de Saint-Ghislain*, il y aura vu que Gilles de Chin terrassa le dragon *en 1133,* il se sera contenté de cette assertion, il aura fixé à la même date que De Boussu la victoire du chevalier et, vers la même époque, — remarquez l'expression *vers l'an 1133* — l'abandon de leurs propriétés de Wasmes que firent, en faveur de l'abbaye, les seigneurs de Chin.

Notre historien termine son récit par les mots *il tua le dragon alors nommé gayant*. Cette nouvelle modification à la légende s'explique aisément. Dom Baudry a voulu concilier le texte de la plus ancienne épitaphe avec les relations postérieures ; la première inscription ne fournissant d'autre renseignement, sur les exploits de Gilles, que celui-ci : *et est cius que tua le gayant* et aucun des termes qui rappelaient ce haut fait n'indiquant qu'il s'était accompli en Palestine, l'auteur des *Annales* a réuni en un seul ces deux

(1) De Boussu, *Histoire de Saint-Ghislain*, p. 70.

succès attribués à Gilles de Chin et donné au dragon le nom de *gayant*. Peut-être avait-il éprouvé quelque doute au sujet de l'authenticité de cette aventure et chercha-t-il, par ce moyen, à établir sur un fondement plus solide la tradition de la délivrance de Wasmes. Si vraiment, pour l'auteur de l'épitaphe, le mot *gayant* avait désigné le dragon, nous devrions, non pas considérer le fait comme historique, mais reporter plus haut l'origine de la tradition. Or il ne peut en être ainsi : les écrivains antérieurs étaient trop désireux de donner une relation complète, pour omettre ce détail du dragon-gayant; s'il leur est resté inconnu, c'est qu'il n'avait pas encore pénétré dans la légende. L'interprétation est absolument personnelle à Dom Baudry.

La dernière thèse de cet annaliste dont nous ayons à nous occuper est relative à Ide de Chièvres. Il prétend que Gilles de Chin fut le second mari d'Ide de Chièvres et que son mariage est postérieur à 1129, parce que, dans une lettre de cette année, Ide se dit veuve de Guy de Chièvres (1). L'assertion est erronée : Ide veuve de Guy de Chièvres est la mère de cette Ide qui épousa Gilles de Chin. L'erreur provient de ce que Dom Baudry attribue à la femme de Gilles de Chin la fondation de l'abbaye de Ghislenghien. Nous avons montré qu'il faut ajouter foi aux renseignements que donnent, sur ce point, Brasseur et l'anonyme qui a corrigé le texte de Jacques de Guyse (2) : Ghislenghien fut fondée par Ide, épouse de Guy de Chièvres, et par Ide, mère de Nicolas, évêque de Cambrai. Quant à l'intervention d'Ide de Chin, elle semble avoir été nulle. Une seule chose est certaine, c'est qu'après la mort de son dernier mari, Nicolas de Rumigny, elle se retira à l'abbaye et y termina ses jours. Nous savons, d'ailleurs, qu'Ide était très jeune lorsqu'elle épousa Gilles de Chin; à cette époque, par conséquent, elle ne pouvait être déjà veuve (3). Mais, si la thèse est

(1) Dom Baudry, *op. cit.*, p. 358.

(2) Cf. plus haut, Ch. VI, Les *Annales* de Jacques de Guyse, p. 60 et Ch. VIII, § III, *Les récits de Brasseur*, p. 116.

(3) Cf. plus haut, *loc. cit.*, p. 59.

erronée, elle nous permet, toutefois, grâce au détail que Dom Baudry nous fournit, de contrôler une assertion de Jacques de Guyse au sujet de laquelle nous n'avions pu, jusqu'à présent, nous former une conviction : ce chroniqueur écrit, avons-nous vu, qu'Ide de Chièvres fut orpheline de bonne heure et le texte des *Annales de Saint-Ghislain* prouve qu'en 1129, elle avait perdu son père. Quant à la date de son union avec Gilles de Chin, il n'est pas possible de la déterminer d'une façon absolument précise ; nous croyons, cependant, pouvoir la placer vers 1130 : il ne paraît pas qu'avant cette date, Ide de Chièvres fût en âge de se marier.

§ III. — *Une requête des Confrères de Notre-Dame de Wasmes à Marie-Thérèse.*

C'était en 1757. La tradition concernant la tête de crocodile qui se trouvait à Mons était formée. Déjà en 1725, De Boussu la considérait comme la tête du monstre vaincu par Gilles de Chin. Quelle bonne aubaine ce serait pour le village de Wasmes de posséder ce trophée magnifique, et quel concours de monde n'attirerait pas, à la procession du mardi de la Pentecôte, la véritable représentation du combat contre le dragon ! Vite, les Confrères de Notre-Dame de Wasmes rédigent une requête ; elle est envoyée à Marie-Thérèse ; celle-ci prend l'avis du conseiller fiscal du Hainaut, mais, hélas ! la réponse vient décevoir bien des espérances : le conseiller fiscal conclut à la non-acceptation de la demande (1).

Cependant, il croit à l'aventure de Gilles, le conseiller fiscal, de même que le trésorier des chartes, dépositaire de la tête de *dragon*. Ils estiment qu'une pièce de cette valeur

(1) Sous le titre *Extraits des pièces trouvées à l'année 1757 dans les papiers du conseil privé*, M. Lacroix a publié, pour la Société des bibliophiles de Mons (n° 12), la requête des Confrères de Notre-Dame de Wasmes, la dépêche de Marie-Thérèse relative à l'objet de cette demande au conseiller fiscal de Hainaut, en date du 17 mai 1757, et la réponse du conseiller, datée du 27 mai 1757.

doit être conservée avec un soin jaloux et c'est une des raisons pour lesquelles ils ne pensent pas pouvoir faire droit à la requête des Confrères de Wasmes. D'ailleurs, ajoutent-ils, si on les autorisait à la produire à leur procession, il faudrait aussi permettre aux Montois de la faire figurer au *lumeçon*. Et pourquoi les habitants de Wasmes ne fabriqueraient-ils pas un dragon en osier et ne représenteraient-ils pas de la sorte, ainsi qu'on le fait à Mons, la lutte de Gilles de Chin contre le dragon?

L'auteur du rapport a puisé tous ses renseignements, au sujet de Gilles et de ses exploits, dans les *Annales* de Ruteau et dans l'épitaphe qu'a publiée cet historien : il s'est contenté de reproduire presque textuellement le récit de Ruteau et il tombe dans une erreur propre à celui-ci, en affirmant que Gilles de Chin fut *bouteillier de Hainaut*. Lorsqu'il écrit que *Gilles de Chin avait épousé Mathilde de Berlaymont, fille de Gilles de Chin et d'Ide...*, il commet une faute de transcription ou une erreur de lecture qu'il est facile de redresser : l'époux de Mathilde de Berlaymont est Gilles de Saint-Aubert (1).

Relativement à la procession de Mons et à celle de Wasmes, le rapport exprime le sentiment général de l'époque où il fut composé. On ne croyait plus guère que le *lumeçon* figurait le combat de saint Georges ; Gilles de Chin était devenu, à Mons comme à Wasmes, le héros de la fête. Mais, à Wasmes, la cérémonie avait un caractère plus religieux : c'était un cortège en l'honneur de la Vierge qui avait secouru le chevalier. Les Confrères, voulant imiter les Montois, suivirent le conseil du rapporteur et y firent paraître un dragon en osier. Il est probable que l'apparition de la *pucelette* date du moment où le dragon prit part à la procession de Wasmes. Depuis bientôt cent ans, le dragon en a été écarté, mais la *pucelette* y assiste encore et c'est, paraît-il, un honneur très recherché de représenter la jeune fille arrachée au monstre par le vaillant chevalier.

(1) Cf. plus haut, Ch. II, La *Chronique* de Gilbert de Mons, p. 10.

§ IV. — *L'Histoire du Hainaut de Hossart* (1792).

La biographie de Gilles de Chin par Hossart (1) est plutôt l'œuvre d'un romancier que celle d'un historien. Nous allons le prouver, en montrant comment il a suffi à son auteur de quelques détails, empruntés aux écrivains antérieurs, pour composer un long récit qui comprend douze pages de son livre.

Hossart possédait sur Gilles de Chin et l'époque où vivait celui-ci, un certain nombre de renseignements qui lui venaient, directement ou indirectement, de Gilbert de Mons et de Jacques de Guyse. Il savait que le comte de Hainaut, Baudouin IV avait, à plusieurs reprises, lutté contre les troupes du comte de Flandre, que Gilles de Chin était considéré comme un des plus braves chevaliers de son temps, qu'il avait été le conseiller et le compagnon d'armes de son suzerain. Il ne lui en fallut pas davantage pour placer le héros à la tête de l'armée hennuyère et lui faire jouer, pendant les hostilités, un rôle de première importance. Sans doute, il est presque certain que Gilles a pris part à la guerre de Flandre : vers 1128, il était en âge de porter les armes et, puisque Gilbert le décore du titre de *commilito comitis*, on peut croire qu'il s'est trouvé auprès de Baudouin IV pendant la lutte contre la Flandre, comme pendant les rivalités avec les évêques de Cambrai. Mais il y a loin de cette simple hypothèse à la minutieuse relation de Hossart.

S'agit-il de raconter l'aventure de Wasmes, il ne se contente pas de reproduire le texte de De Boussu, il l'amplifie étrangement. Après avoir fait connaître l'endroit où, d'après lui, le monstre se tenait caché, il ne craint pas d'affirmer que l'on voit encore la caverne qui servait de retraite *à cet animal destructeur que nos ancêtres ont appelé dragon*. Le récit de la victoire terminé, il se livre à d'étranges suppositions sur la nature du monstre. C'était un hippopotame, affirme-t-il,

(1) Hossart. *Histoire ecclesiastique et profane du Hainaut*. Mons, 1792, 2 vol., I, p. 247-258.

et il prétend que la proximité de la Haine rend cette opinion très plausible.

Hossart parle non moins longuement de l'intervention de Gilles de Chin dans la guerre que Gérard de Saint-Aubert menait contre les évêques de Cambrai. Ici encore, le fait seul est à retenir et les nombreux détails fournis par l'auteur sont fantaisistes. Selon lui, cette lutte est interrompue par la reprise des hostilités contre la Flandre : les armées se rencontrent, les batailles se suivent, les assauts se succèdent jusqu'à ce qu'enfin, au siège de Roucourt, le héros soit blessé à mort. Hossart, avait vu, soit dans les *Histoires* de De Boussu, soit dans les *Annales* de Ruteau, que Gilles de Chin était mort au siège de Roucourt, il a cru honorer la mémoire du chevalier en faisant précéder ce siège de nombreux combats dans lesquels son héros se couvre de gloire. Quand la fatalité veut que celui-ci tombe victime de son courage, l'écrivain n'hésite pas à raconter les magnifiques funérailles qui lui sont faites : le comte de Flandre renvoie à Baudouin le corps inanimé de Gilles de Chin ; le comte de Hainaut et toute son armée le pleurent comme leur plus ferme soutien et leur plus vaillant défenseur.

CHAPITRE DIXIÈME.

LES DERNIERS FIDÈLES DE LA LÉGENDE.

Parmi les auteurs du XIXe siècle qui se sont occupés de Gilles de Chin, les uns croient encore au dragon de Wasmes et s'efforcent de prouver l'authenticité de la victoire attribuée au chevalier, les autres battent en brèche la tradition et en démontrent le caractère légendaire.

Au nombre des premiers figure Paridaens (1). Il décrit le *lumeçon* tel qu'il se pratiquait à la fin du XVIIIe siècle et au commencement du XIXe : Gilles de Chin — car c'est bien lui le héros de la fête — y paraît entouré des *chins-chins*, des *diables* et des *hommes sauvages*. Paridaens pense qu'il n'est pas nécessaire d'admettre que le dragon a été tué à Wasmes. *Wasmes* signifie *marais* (2), et il est possible, prétend-il, que Gilles ayant remporté cette victoire sur un monstre dans un endroit marécageux, on ait placé à Wasmes le lieu de son triomphe. Mais cette interprétation ne s'appuie sur aucun texte ; l'aventure n'est connue qu'au XVIIe siècle et dès que la tradition se forme, elle est localisée dans ce village voisin de Mons qui s'appelle Wasmes.

Le Mayeur (3) admet, au sujet de l'animal tué par Gilles

(1) Paridaens, *Mons sous les rapports historiques, statistiques...* Mons, 1819, p. 266.

(2) Cf. au mot *Wame* Hécart, *Dictionnaire rouchi-français*, Valenciennes, 1834, p. 486. Chotin, *Etudes étymologiques sur les noms des villes... villages... du Hainaut.* Tournay, 1857, et Sigart, *Dictionnaire du wallon de Mons.* Bruxelles, 1866, p. 377. Cette explication n'est pas sans analogie avec celle que propose Reiffenberg *(Introduction)*. L'éditeur du poème de Gautier écrit, après avoir rappelé la donation des seigneurs de Chin aux moines de Saint-Ghislain : *Peut-être qu'en même temps ils firent dessécher ces terres. Or, pour exprimer la répression des eaux, il existait un symbole familier au moyen âge, un dragon subjugué.*

(3) Le Mayeur, *La Gloire belgique*, chant VIII, t. II, p. 354-356, note 30.

de Chin, l'explication de Hossart que nous avons fait connaître au chapitre précédent.

Collin de Plancy (1) considère également comme authentique l'exploit attribué au seigneur de Chin. La tradition lui semble bien appuyée, — il cite Vinchant et De Boussu — et, d'après lui, elle ne présente rien d'impossible, pourvu qu'on passe au récit quelque exagération.

La relation de cet écrivain est très détaillée. Comme Dom Baudry, il appelle le dragon *gayant*. *Le dragon fut ainsi dénommé*, affirme-t-il, *à cause de sa grandeur démesurée*. Cependant, il me paraît avoir réinventé cette interprétation où l'on soupçonne, du reste, la connaissance du sens vrai du mot *gayant* : il ne semble pas, en effet, qu'il puisse avoir connu le texte des *Annales de Saint-Ghislain*, cette œuvre étant restée manuscrite jusqu'en 1848, date de sa publication par le baron de Reiffenberg (2). Mais il a utilisé le fragment du manuscrit de Berlaymont qui résume l'inscription de 1572 et que Raissius nous a fait connaître. Ce texte dit aussi, de Gilles de Chin, qu'il tua le *gayant*, et Collin le reproduit.

Il raconte en outre que Baudouin IV avait promis au vainqueur la seigneurie de Germignies et que, de son côté, Guy de Chièvres avait juré de lui donner la main de sa fille, Ide. Il transforme en une idylle la légende chevaleresque de Gilles de Chin : c'est pour obtenir la main d'Ide de Chièvres que Gilles va combattre le monstre (3). Les détails que l'auteur donne au sujet des préparatifs de la lutte, la

(1) Collin de Plancy, *Godefroid de Bouillon. Chroniques et légendes du temps des deux premières croisades*, Bruxelles, 1843, p. 309-318.

(2) Cf. plus haut, Ch. IX, § II, *Les Annales de l'abbaye de Saint-Ghislain par Dom Baudry*, p. 126.

(3) Une idée à peu près analogue est développée dans *Le lumeçon* d'Ad. Mathieu (cf. *Morceaux choisis sur la kermesse de Mons*, 1831) et dans *El Doudou* de H. Delmotte (cf. *Morceaux choisis* et *Œuvres facétieuses*, Mons, 1841). D'après ces auteurs, le héros devient l'époux de la *pucelle* qu'il arrache au monstre. Mais, pour eux, cette aventure n'est pas historique : déjà en 1825, Delmotte, dans ses *Recherches*, avait démontré le caractère légendaire de l'exploit attribué à Gilles de Chin. Sigart, *op. cit.*, émet, à ce sujet, un doute significatif.

construction d'un dragon artificiel que des serviteurs, cachés à l'intérieur, mettent en mouvement en agitant avec des ressorts et des cordes la tête, les ailes et la queue, lui viennent, en partie, de l'*Histoire de Saint-Ghislain* de De Boussu. Toutefois, leur précision permet de penser qu'il a vu la représentation du *lumeçon* à Mons, à moins qu'il n'utilise la description qu'en a faite Paridaens.

Avant de partir, Gilles de Chin reçoit d'Ide de Chièvres une *écharpe brodée* ; ce don rappelle, mais sans que l'on doive nécessairement croire à une imitation, la *manche* qu'offre au chevalier, dans le poème de Gautier de Tournay, la comtesse de Duras. Cette écharpe était *aux armes mêlées de Chin et de Coucy qui étaient ses armes* [de Gilles de Chin], *de Berlaymont et de Chièvres qui étaient celles de sa dame*. Nous savons que Gilles était seigneur de Chin et de Berlaymont et Ide, dame de Chièvres ; nous avons également montré qu'à l'époque où vivait Gilles de Chin, les familles de Coucy et de Berlaymont étaient absolument étrangères l'une à l'autre. Elles ne furent même alliées que beaucoup plus tard : vers 1330, un seigneur de la maison de Chin, portant aussi le nom de Gilles, épousa Anne de Coucy (1).

Vient ensuite le récit du combat. Le héros ne se défendait qu'avec peine : peut-être allait-il périr, quand *une jeune fille parut tout à coup, disent les anciens légendaires* ; elle jeta un fagot d'épines devant le cheval de Gilles de Chin et y mit le feu tandis que le chevalier le poussait dans la gueule de son redoutable adversaire. Ces *anciens légendaires* nous auraient-ils tous échappé et ne vaudrait-il pas mieux croire à l'influence d'une légende analogue à celle qui nous occupe et d'où Collin de Plancy aurait tiré ces renseignements que ses prédécesseurs ont ignorés ? Quoi qu'il en soit, l'origine première de cette modification peut aisément être déterminée. *La jeune fille blanche*, assure le narrateur, *figure au cortège de Mons*. Or, en réalité, cette jeune fille — il

(1) Le Carpentier, *Histoire de Cambrai et du Cambrésis*, IIIe partie, p. 343.

s'agit évidemment de la *pucelle* — représente la victime que saint Georges avait préservée de la gueule du monstre ; plus tard, elle a été considérée comme l'enfant sauvée par Gilles de Chin. Notre auteur ne connaît pas cet avatar de la légende et il voit, dans la *pucelle* de Mons, la protectrice du héros de l'aventure. Les rôles sont donc intervertis, le chevalier devient le protégé de celle qu'il a délivrée.

Les relations de Mme von Ploennies et de son traducteur L. Piré ne diffèrent de celle de Collin de Plancy qu'en deux points sans grande importance (1). Gilles est un chevalier du Temple et il ne va au devant du féroce animal qu'avec l'assentiment du grand-maître de l'ordre. La frappante analogie entre la victoire de Dieudonné de Gozon, telle que la rapporte Vertot, et celle de Gilles de Chin, telle que nous la fait connaître De Boussu (2), a amené cette confusion. D'après les mêmes écrivains, Gilles fut le libérateur de la fille d'un seigneur du Hainaut que le dragon avait attirée en son antre. Il n'est pas probable que Mme von Ploennies ait eu en mains l'ouvrage très rare de De Boussu : *Histoire de Notre Dame de Wasmes* ; si elle fournit ce détail, c'est qu'elle connaît l'usage commun à la ville de Mons et au village de Wasmes de promener, au cortège commémoratif du triomphe de Gilles de Chin, la *pucelle* ou la *pucelette*.

Mme Defontaine-Coppée signale Ide de Chièvres parmi les femmes illustres du Hainaut (3) ; elle s'inspire particulièrement du texte de Collin de Plancy.

J. Van der Horst (4) suit également, de très près, le récit de Collin de Plancy, mais il s'attache surtout à présenter, comme un châtiment divin, l'apparition du dragon et les ravages qu'il exerçait. Aussi Baudouin IV ordonne-t-il des prières et des processions pour obtenir la cessation du

(1) M. von Ploennies, *Die Sagen Belgiens*, Köln, 1846. — Louis Piré, *Légendes et traditions populaires de la Belgique*, 1848, p. 238-241.

(2) Cf. plus haut : Ch. IX, § II, *Les Histoires de De Boussu*, p. 123.

(3) Mme Defontaine-Coppée, *Les femmes illustres du Hainaut*, Bruxelles, 1859.

(4) J. Van der Horst, *De Reuzendraak van Wasmes*, cité d'après Bauwens, *Zuid en Noord*, 2e éd., 1892, p. 168-176.

fléau ; aussi résiste-t-il longtemps aux instances de Gilles de Chin et d'Ide de Chièvres, ne voulant pas exposer à un semblable danger le meilleur chevalier du comté ; s'il finit par accorder son autorisation, c'est avec le pressentiment que Gilles sera, en cette circonstance, l'instrument dont Dieu se servira pour mettre fin aux ravages du monstre.

M. Delacroix, à l'occasion du huit centième anniversaire de l'érection de l'autel de Wasmes, dédié à Notre-Dame, a retracé l'histoire du village de Wasmes et y a joint une relation détaillée des aventures de Gilles de Chin (1). L'auteur résume d'abord la *Chronique du bon chevalier messire Gilles de Chin* qu'il regarde, bien à tort, nous le savons, comme une œuvre historique ; il ne paraît, du reste, pas s'apercevoir que les renseignements qu'il en tire sont en contradiction avec ceux que lui fournissent les *Annales* de Dom Baudry. Après avoir affirmé, sur le témoignage du moine de Saint-Ghislain, que Gilles est le fils de Gontier de Chin, il écrit, à quelque distance, en se basant sur le texte de la *Chronique*, que le père du chevalier est Gérard de Chin. S'agit-il ensuite de raconter la victoire sur le dragon et d'en établir l'authenticité, la source est bientôt trouvée. Collin de Plancy fournira et les détails de la lutte et les preuves de son historicité ; ces arguments semblent suffisants à l'auteur et justifient, à ses yeux, la croyance traditionnelle. M. Delacroix a beau partir en guerre contre ceux qui, moins crédules, ne partagent pas son opinion, ses conclusions ne résistent pas à un examen même superficiel. La victoire sur le dragon de Wasmes est une légende poétique, mais c'est une légende, et c'est comme telle qu'on doit l'envisager.

Nous n'avons plus à revenir longuement sur les études critiques consacrées à Gilles de Chin ; nous les avons rencontrées fréquemment au cours de notre exposé. Qu'il nous suffise de constater que, dès 1825, année de la publication par H. Delmotte des *Recherches historiques sur Gilles*

(1) Delacroix, *Wasmes dans les temps passés, son histoire de Gilles de Chin...* Wasmes, 1895.

de Chin et le dragon, la légende commençait à perdre de sa remarquable vitalité. Non seulement les érudits la combattent, mais on s'efforce de la ridiculiser. La *dissertation historico-zoologique par deux curieux de la nature*, parue à Mons, en 1825, sous le titre : *Comme quoy le dragon de Wasmes tué par Gilles de Chin n'avait pas de sexe*, est évidemment dirigée contre la croyance au dragon de Wasmes (1). *Certains écrivains*, soutiennent les auteurs de la brochure, ont affirmé que le monstre avait voulu faire sa compagne de la *pucelette ; un poète du temps* a reproduit la même assertion dans des plaisanteries accompagnant un sonnet badin sur le dragon qui figure au *lumeçon*. Les *deux curieux de la nature* s'élèvent contre cette prétention ; ils combattent également la relation *tirée d'un manuscrit* d'après laquelle le chevalier dut user d'un stratagème pour triompher de son redoutable adversaire et, par une horrible mutilation, donner le coup de mort au féroce animal. En effet, les recherches les plus minutieuses les ont amenés, disent-ils, à cette conclusion que le dragon de Wasmes était asexué (2).

La thèse du dragon amoureux de sa jeune captive est reprise dans un écrit satirique postérieur, le *Cantique spirituel* de Caremelle et Delmotte. Il fait partie du recueil de *Morceaux choisis sur la Kermesse de Mons* (Mons, 1831) (3) que nous avons signalé précédemment à propos du *Lumeçon* d'Ad. Mathieu et de *El Doudou* de H. Delmotte. Le titre

(1) Le seul exemplaire connu de cette œuvre se trouve à la Bibliothèque royale de Bruxelles ; il est coté II 69 378, 15 pages. — Cf. à ce sujet : F. Hachez, *Examen d'une facétie sur le dragon de Wasmes par deux curieux de la nature* dans les Annales du Cercle archéologique de Mons, XXIX, 1900. p. 85-100.

(2) Il ne semble pas qu'il soit nécessaire de vérifier l'exactitude de l'assertion des auteurs au sujet d'une *Histoire* de Gilles de Chin : *Histoire très plaisante et récréative du noble chevlr seigneur Gil de Chyn... à Mons, en Haynault, MDLXXXI.* (Dissertation... p. VII). Le titre de cet ouvrage se rapproche singulièrement du n° 52 de la célèbre bibliothèque du comte de Fortsas : *Histoire très plaisante et récréative du noble chevrlr le gentil seigneur Gil de Chyn..., Paris MDXXVI.* — Cf. Hachez, *op. cit.*, p. 91.

(3) Un second recueil, publié sous le même titre, sans date, renferme, en outre, la *Gilliade, poème héroï-comique en deux chants*, par Luc Duroc.

complet de cette pièce, *Cantique spirituel, en forme de complainte, sur l'aventure étonnante, merveilleuse, prodigieuse, incroyable et pourtant véritable du combat de monseigneur Gilles de Chin contre un dragon énorme, monstrueux et même assez gros qui désolait le territoire du village de Wasmes, et de l'incomparable victoire que cet invincible chevalier qui n'était pas manchot, remporta par la force de son bras, sur ce furieux animal féroce, l'an de grâce de N. S. J. C.* 1133, *le* 31 *Novembre à* 5 *heures du matin*, indique suffisamment dans quel esprit l'œuvre est conçue (1). Néanmoins, pas plus que les travaux critiques, les récits satiriques ne sont parvenus à tuer la légende ; nous venons de voir qu'elle a encore ses fidèles.

Ici se termine notre examen des œuvres relatives à Gilles de Chin. Nous avons étudié la plupart des textes renfermant des détails sur notre chevalier. Sans doute, notre revue n'est pas absolument complète, mais nous croyons n'avoir omis aucune relation importante ; en résumant notre travail, il nous sera donc possible, d'une part, de faire une biographie de Gilles de Chin, biographie que la pénurie de renseignements certains rendra malheureusement très courte, et, d'autre part, de montrer l'évolution de la légende, ses différentes formes, leur développement et le lien qui les rattache. C'est, on s'en souvient, le but que nous nous étions proposé.

(1) Dans un travail tout récent, *Le Lumeçon de Mons, Histoire, Légende, Facétie*, Mons, 1901, M. J. Declève étudie, sur un ton mi-sérieux, mi-badin, les questions relatives à la légende de Wasmes. La dédicace de son œuvre *au seul bourgeois de Mons qui a vu le Lumeçon cinq cents fois... au Singe de la Grand'Garde*, les pages consacrées au sexe des dragons, aux instincts de ces monstres, à la pucelette, et à la ressemblance du dragon de Mons avec l'animal tué par Gilles de Chin, ses souhaits pour conclusion, sont plaisants et fréquemment ironiques.

DEUXIÈME PARTIE.

L'HISTOIRE ET LA LÉGENDE.

CHAPITRE PREMIER.

LA VIE DE GILLES DE CHIN.

Gilles, fils de Gontier, seigneur de Chin (1), et neveu d'Isaac, seigneur de Berlaymont et de Wasmes (2), naquit à la fin du XIe siècle ou dans les premières années du XIIe (3). On ne sait rien de sa jeunesse. Il hérita des domaines de Chin, de Berlaymont et de Wasmes (4), fit partie du conseil de Baudouin IV, comte de Hainaut (5) et fut revêtu de la dignité de chambellan héréditaire (6). Très dévoué aux intérêts de son maître, le comte Baudouin IV, Gilles prit, sans doute,

(1) Cf. les actes pontificaux de 1183, 1186 et 1191 et les chartes de 1123 et 1131. A. Les Sources diplomatiques, p. 1-2.

(2) Cf. Ch. II, La *Chronique* de Gilbert de Mons, p. 10.

(3) Cf. Ch. III, § VI. *L'origine de la légende du lion*, p. 57. Nous écrivions plus haut (A. Les Sources diplomatiques, p. 2) qu'il n'est guère possible de fixer exactement la date à laquelle Gilles atteignit sa majorité. Si, comme nous le disions, il n'est pas permis d'affirmer que Gilles était majeur en 1123, on peut assurer, cependant, que dès 1126, il avait l'âge de la majorité puisqu'en cette année, il signe une pièce à laquelle son père est complètement étranger. Cette charte, datée d'abord de 1125 (cf. WAUTERS, *Analectes de diplomatique* dans BULLETINS DE LA COMMISSION ROYALE D'HISTOIRE, 4e série, t. X, 1882, p. 36) est, en réalité, de 1126 (cf. M. JACQUIN, *Etude sur l'abbaye de Liessies*, BULLETINS DE LA COMMISSION ROYALE D'HISTOIRE, t. LXXI, 1903, p. 374.) Elle constate des donations à l'abbaye de Liessies.

(4) Cf. Ch. II, La *Chronique* de Gilbert de Mons, p. 10.

(5) *Ibid.*, p. 10.

(6) *Ibid.*, p. 10.

part aux hostilités contre la Flandre, en 1127 et 1128 (1). Peut-être, à l'exemple de nombreux seigneurs belges, se rendit-il en Palestine, mais il n'assista à aucune croisade régulière (2). Vers 1130 (3), il épousa la jeune Ide (4), fille de Guy et d'Ide de Chièvres (5). Elle lui apporta la seigneurie de Chièvres et lui donna une fille, Mathilde de Berlaymont (6). Mathilde fut l'unique héritière de Gilles de Chin (7). A une date incertaine, peu antérieure, cependant, à 1137 (8), se place une donation faite par Gontier de Chin et Gilles, son fils, à l'abbaye de Saint-Ghislain ; elle comprenait les biens que les seigneurs de Chin possédaient à Wasmes (9). En 1136, Gilles de Chin intervint, en faveur de Gérard de Saint-Aubert, dans la guerre que celui-ci faisait aux évêques de Cambrai (10). Il mourut, le 12 août 1137, des blessures reçues dans un tournoi (11). Son corps fut porté à l'abbaye de Saint-Ghislain où il fut inhumé (12).

Ide de Chièvres, après la mort de son premier mari, épousa successivement Rasse de Gavre et Nicolas de Rumigny (13). Dans la suite, elle se retira à l'abbaye de Ghislen-

(1) Gilbert de Mons dit *fuit commilito comitis*, Ch. II, p. 8. Cf. encore, Ch. IX, § IV, *L'Histoire de Hossart*, p. 132

(2) Tous les auteurs affirment que Gilles alla en Terre Sainte. Au sujet de ce voyage, cf. Ch. III, § VI, *L'origine de la légende du lion*, p. 56.

(3) Cf. Ch. III, § IV, H. *Le mariage de Gilles de Chin*, p. 43, Ch. IV, Les *Annales* de Jacques de Guyse, p. 59, et Ch. IX, § II, *Les Annales de Dom Baudry*, p. 130.

(4) Cf. Ch. IV, Les *Annales* de Jacques de Guyse, p. 59.

(5) Cf. Ch. VII, Les *Epitaphes des églises des Pays-Bas*, p. 101 et Ch. IX, § II, *Les Annales de Dom Baudry*, p. 130.

(6) Cf. Ch. II, La *Chronique* de Gilbert de Mons, p. 9.

(7) *Ibid.*, p. 9.

(8) Cf. les chartes susmentionnées A. Les Sources diplomatiques, p. 1-2.

(9) Cf. le texte des actes pontificaux de 1183, 1186 et 1191, A. Les Sources diplomatiques, p. 3.

(10) Cf. Ch. II, Les *Gesta Pontificum Cameracensium*, p. 4-5.

(11) Sur la date de la mort, cf. Ch. II, Les *Gesta Pontificum*, p. 5 et Ch. VII, *Les Épitaphes des églises des Pays-Bas*, p. 100-101 ; sur les détails de la mort, cf. *Les Gesta Pontificum*.

(12) Cf. Ch. II, La *Chronique* de Gilbert de Mons, p. 10, Ch. III, § III, K. *La mort et la sépulture de Gilles*, p. 45 et Ch. VIII, § III, *Les récits de Ph. Brasseur*, p. 115.

(13) Cf. Ch. II, La *Chronique* de Gilbert de Mons, p. 9 et Ch. IV, Les *Annales* de Jacques de Guyse, p. 59.

ghien que sa mère et la mère de Nicolas, évêque de Cambrai (1) avaient fondée. Elle mourut après 1161 (2) et reçut la sépulture dans cette abbaye qu'elle avait choisie pour lieu de sa retraite (3).

(1) Cf. Ch. IV, Les *Annales* de Jacques de Guyse, p. 60.
(2) Cf. la charte de 1161, ibid., p. 59.
(3) Cf. Ch. IV, Les *Annales* de Jacques de Guyse, p. 60, et Ch. VII, Les *Epitaphes des églises des Pays-Bas*, p. 101.

CHAPITRE DEUXIÈME.

GILLES DE CHIN ET LA LÉGENDE.

La légende de Gilles de Chin se présente à nous sous deux formes principales. Le premier texte où elle apparaît — il date d'avant 1180 — raconte le voyage du chevalier en Palestine, ses victoires sur les Musulmans et particulièrement l'éclatant triomphe remporté sur un lion (1). Aussitôt formée, la légende se développa d'une manière rapide : tous les récits relatifs à Gilles de Chin firent mention de cet exploit auquel d'autres, dont la Palestine était toujours le théâtre, s'ajoutèrent en grand nombre. Cela dura jusqu'au XVIIe siècle. A cette époque (2), la légende prend un autre aspect. Gilles devient le libérateur de son pays : il a tué le dragon de Wasmes. Ce nouveau succès fait oublier les précédents : notre héros n'est plus le vainqueur du lion de Terre Sainte, c'est le vainqueur du dragon de Wasmes et c'est comme tel que les derniers fidèles de la légende le considèrent.

L'origine de la tradition du lion est incertaine. Sommes-nous en présence d'une légende populaire qui a pris naissance à la suite du voyage de Gilles de Chin en Orient ? Avons-nous affaire à une légende livresque dont Gautier le Cordier serait le créateur, ce qui laisserait subsister un doute sur l'authenticité du pèlerinage aux Lieux Saints ? Les deux hypothèses semblent également admissibles (3).

La genèse de la tradition du dragon est plus accessible. Cette légende a été inventée, vers l'an 1600, par un moine

(1) Cf. Ch. III, § V, *Gautier le Cordier et Gautier de Tournay*, p. 49.
(2) Cf. Ch. VIII, § I, *Les Annales de Vinchant et de Ruteau*, p. 107-109.
(3) Cf. Ch. III, § VI, *L'origine de la légende du lion*, p. 54-57.

de Saint-Ghislain — peut-être Dom Galopin — (1) ; elle témoigne de la reconnaissance des religieux de l'abbaye envers leur bienfaiteur et de leur désir d'augmenter la dévotion envers Notre Dame de Wasmes. Les peintures placées au portail de l'église de Wasmes ont donné l'idée d'une victoire de Gilles de Chin sur un monstre qui désolait la contrée ; elles servent donc de trait d'union entre les deux formes de la légende. Ces tableaux datent de l'an 1400 environ et ne peuvent être, dans la pensée de leur auteur, que la représentation des exploits attribués à Gilles de Chin par l'histoire poétique antérieure (2) ; l'oubli de leur signification véritable provoqua la naissance d'une forme nouvelle, dérivée, par conséquent, de la tradition primitive.

Examinons maintenant, dans les textes, le développement de la légende. Les *Gesta Pontificum Cameracensium* ont été composées vers l'époque de la mort de Gilles de Chin et leur influence sur la formation de la légende paraît nulle. Elles n'auraient pu, d'ailleurs, donner naissance qu'à une tradition hostile à notre chevalier : Gilles fut, en effet, avec Gérard de Saint-Aubert, l'adversaire des évêques de Cambrai ; les auteurs des *Gesta* le poursuivent de leur haine et sa fin tragique est considérée par eux comme un châtiment divin (3). *Gautier le Cordier* (vers 1175) est le premier écrivain qui ait voulu perpétuer la mémoire de Gilles de Chin en lui attribuant des actions d'éclat ; son œuvre — nous venons d'en faire connaître le contenu — est consacrée, surtout, au séjour du héros en Palestine (4). *Gilbert de Mons* (1195-1221) célèbre aussi la brillante victoire remportée par Gilles sur le lion, en Terre Sainte et il emprunte à Gautier les termes élogieux dans lesquels il raconte cet exploit (5). *Gautier de Tournay* (vers 1230) vient ensuite ; il amplifie le

(1) Cf. Ch. VIII, § II, *La Belgica Christiana de Raissius*, p. 112-113.
(2) Cf. Ch. VII, Les *Epitaphes des églises des Pays-Bas*, p. 102, et Ch. VIII, p. 113.
(3) Cf. Ch. I, Les *Gesta Pontificum Cameracensium*, p. 4-6.
(4) Cf. Ch. III, § V, *Gautier le Cordier et Gautier de Tournay*, p. 47-54.
(5) Cf. Ch. II, La *Chronique* de Gilbert, p. 10-12 et Ch. III, § V, p. 49-52.

poème de Gautier le Cordier et son récit embrasse la vie entière de Gilles de Chin. Les faits historiques qu'il connaît sont peu nombreux, mais il possède très bien la littérature de son temps et est passé maître dans l'art d'utiliser les compositions antérieures, fussent-elles absolument étrangères à son sujet (*Eneas* — *Le chevalier au lion* etc.). L'imagination aidant, le texte s'allonge considérablement : Gilles de Chin est à la fois un chevalier à la manière des romans arthuriens et un héros à la façon des chansons de geste (1). *Jacques de Guyse* (avant 1399) s'inspire de Gilbert de Mons ; d'après lui, Gilles fut le plus vaillant homme de guerre de France et d'Allemagne (2). L'auteur de la *Chronique du bon chevalier messire Gilles de Chin* (1458-1470) met en prose l'œuvre de Gautier de Tournay ; il donne à Gilles des allures plus en rapport avec l'époque où il écrit et le présente spécialement comme le champion des nombreux et brillants tournois auxquels il le fait assister (3). Le même écrivain, dans l'*Histoire de Gilion de Trasignyes* (vers 1458) avait déjà associé Gilles de Chin aux aventures de Gillion (4), et, dans le *Livre des Faits de Jacques de Lalaing* (vers 1470) il rappelle les hauts faits accomplis par le seigneur de Chin (5).

L'inscription de l'abbaye de Saint-Ghislain, publiée dans le recueil des *Epitaphes* (1572), est postérieure à l'*Histoire* de Gautier de Tournay, peut-être même à la *Chronique* en prose : elle mentionne, en effet, la victoire sur le *gayant* (6), mais elle est antérieure, ainsi que l'*Epitome* de Jean d'Anly (1578), à la tradition du dragon de Wasmes (7). Comme nous l'avons fait remarquer, *les peintures de Wasmes* (1400) contribuent à l'éclosion de la légende ; le plus ancien texte

(1) Cf. Ch. III, § IV, *L'Histoire dans le poème de Gautier*, p. 21-47.

(2) Cf. Ch. IV, Les *Annales* de Jacques de Guyse, p. 58-60.

(3) Cf. Ch. V, § I, *L'œuvre*, p. 61-65, § V, *La date de la composition de la Chronique*, p. 92-93.

(4) Cf. Ch. VI, Le roman de *Gillion de Trazegnies*, p. 94-96.

(5) Cf. Ch. V, § II, *La Chronique et le Livre des Faits*, p. 65-78. § IV, *Antoine de La Sale*, p. 85-92.

(6) Cf. Ch. VII, Les *épitaphes des églises des Pays-Bas*, p. 99-101.

(7) Cf. Ch. VIII, § I, *Les Annales de Vinchant et de Ruteau*, p. 107-109.

que nous possédions et qui renferme des détails sur ce sujet, est l'*épitaphe* composée, entre 1572 et 1625, par un moine de Saint-Ghislain (1) ; la relation que *Dom Galopin* (1600-1657) avait faite de ce nouvel exploit de Gilles de Chin ne nous est pas parvenue, mais il nous a été possible de la reconstituer par l'examen de deux relations dérivées, celle de *Vinchant* (vers 1630) et celle de *Raissius* (1634) ; elle est certainement plus récente que l'épitaphe de Saint-Ghislain (2). Outre le récit de Dom Galopin, Vinchant utilise la *Chronique* de Gilbert de Mons (3) et Raissius, le texte d'un manuscrit de la famille de Berlaymont qui constitue, pour la partie qui nous intéresse, un résumé de l'inscription publiée, en 1572, dans le recueil des *Epitaphes* (4). Dans sa *Belgica Christiana*, cet auteur considère comme une action de grâces pour le secours prêté par Marie à Gilles de Chin, la procession qui a lieu à Wasmes, le mardi de la Pentecôte ; *Brasseur* (1636-1650) développe ce thème : il le fait surtout au moyen de comparaisons empruntées à l'antiquité ; il connaît aussi, pour l'avoir vue à Saint-Ghislain, l'épitaphe de Gilles de Chin, mais il n'apporte à la légende aucun élément nouveau (5). *De Boussu*, dans l'*Histoire de Mons* (1725), emprunte à la tradition populaire les détails qu'il donne sur l'aventure de Wasmes. Pour lui, le *lumeçon* est la représentation du combat de Gilles contre le dragon ; il est le premier témoin de la confusion de la légende de saint Georges avec celle de Gilles de Chin. En 1735, paraît l'*Histoire admirable de Notre Dame de Wasmes*, du même auteur ; cette œuvre renferme un récit très circonstancié de la victoire de notre chevalier ; il est tiré de l'*Histoire des chevaliers de Saint Jean* (1726 et 1732) de l'abbé Vertot et copié sur la relation de la victoire de Dieudonné de Gozon. Pour accentuer la ressemblance de la

(1) Cf. Ch. VIII, § I, *Les Annales de Vinchant et de Ruteau*, p. 107 et 112.
(2) Cf. Ch. VIII, § II, *La Belgica Christiana de Raissius*, p. 111.
(3) Cf. Ch. VIII, § I, p. 106.
(4) Cf. Ch. VIII, § II, p. 111.
(5) Cf. Ch. VIII, § III, *Les récits de Brasseur*, p. 114-118.

légende de saint Georges avec celle du héros de Wasmes, De Boussu attribue à ce dernier la délivrance d'une jeune fille prisonnière du monstre. Dans l'*Histoire de Saint-Ghislain* (1737), il insère le texte de son précédent ouvrage, mais il omet l'épisode de la *pucelle* arrachée au dragon (1). *Dom Baudry* († 1752) fait un récit très succinct de la lutte de Gilles de Chin contre le terrible animal ; il est certain, cependant, qu'il a connu l'*Histoire de Saint-Ghislain* et qu'il lui doit le détail du *dragon d'osier* construit par Gilles, avant le combat, afin d'habituer ses chiens à la vue du monstre (2). Le *Rapport du conseiller fiscal* (1757) à Marie Thérèse, tendant à refuser aux confrères de Wasmes l'autorisation de faire figurer à la procession du mardi de la Pentecôte la *tête du dragon*, est rédigé d'après les *Annales* de Ruteau et d'après l'épitaphe que cet historien a publiée, mais les *Histoires* de De Boussu sont restées étrangères à sa composition (3). L'abbé *Hossart* (1797), au contraire, recourt aux écrits de De Boussu et renchérit encore sur les assertions qui s'y trouvent. Il supplée aussi à l'insuffisance des renseignements historiques concernant les guerres auxquelles Gilles de Chin a pris part et, après avoir détaillé les péripéties du prétendu siège de Roucourt où meurt le héros, il n'hésite pas à décrire les splendides funérailles qui, selon lui, ont été faites au guerrier tombé victime de sa bravoure (4).

Au XIXe siècle, d'aucuns commencent à mettre en doute la réalité de la victoire de Gilles de Chin ; mais, tandis que *Delmotte* (1825), les *deux curieux de la nature* (1825), etc. (5), s'attachent à combattre la tradition populaire, *Collin de Plancy* (1843) la défend : il rapporte les faits d'après les relations de De Boussu et y ajoute l'épisode des amours de Gilles de Chin et d'Ide de Chièvres ; il modifie encore la

(1) Cf. Ch. IX, § I, *Les Histoires de De Boussu*, p. 119-126.

(2) Cf. Ch. IX, § II, *Les Annales de Dom Baudry*, p. 126-130.

(3) Cf. Ch. IX, § III, *Une requête des Confrères de Notre-Dame de Wasmes à Marie-Thérèse*, p. 130-131.

(4) Cf. Ch. IX, § IV, *L'Histoire du Hainaut de Hossart*, p. 132-133.

(5) Cf. Ch. X, *Les derniers fidèles de la légende*, p. 134-137.

légende en faisant de la *pucelle* la protectrice du vaillant chevalier. Son récit sert plus tard de base à *Piré* (1848), à *Mme Defontaine-Coppée* (1859), à *Van der Horst* (1868) et à d'autres écrivains. En ces dernières années (1895), enfin, *M. Delacroix* voulant prouver l'authenticité des exploits attribués à Gilles de Chin, se contente de reprendre les faibles arguments développés par Collin de Plancy (1).

La tradition a donc, jusqu'à présent, trouvé des défenseurs ; peu à peu, cependant, la croyance au dragon de Wasmes disparaît des milieux lettrés ; le peuple, au contraire, lui reste complètement fidèle : le *lumeçon* de Mons et la *pucelette* de Wasmes entretiennent sa foi.

(1) Cf. Ch. X, *id.*, p. 137-140.

ADDITIONS ET CORRECTIONS.

P. 7, n. 2, *au lieu de* dicius est, *lire* dictus est.

P. 16, v. 392 et 495, *au lieu de* molt, *lire* mout.

P. 24, n. 2, *au lieu de* XXV, 427, M. G. H. SS., *lire* M. G. H. SS., XXV, p. 427.

P. 25, n. 1, *au lieu de* Roht... 1866, *lire* Roth... 1886.

P. 26, n. 4, *au lieu de* p. XXIV t XXV, *lire* p. XXIV et XXV.

P. 28, n. 3, *ajoutez :* Les graphies de ce nom, que Gautier de Tournay écrit *Havel* ou *Hauel* sont nombreuses ; dans la *Chronique* de Gilbert de Mons, on trouve *Hoellus*, et dans les actes officiels : *Hawellus* (1136), *Hauhel* (1138), *Hauvellus* (1157), *Hauvel* (1158), etc. Nous avons conservé les formes propres aux divers textes utilisés (Cf. p. 1, 7, 14, 27) ; elles peuvent, d'ailleurs, se ramener à une forme unique : *Hoel.*

P. 42, l. 6 (du bas), *au lieu de* peuvent faire conclure, *lire* permettent de conclure.

P. 60, (au bas), *après* la fille d'une des fondatrices du monastère, *ajoutez :* et qu'elle y passa les dernières années de sa vie.

P. 65, n. 2, *au lieu de* 1837, *lire* 1842.

P. 73, n. 2, *au lieu de* Asburnham, *lire* Ashburnam.

P. 79, l. 7, *au lieu de* ch. I à XVI, *lire* ch. I à XV.

P. 80, n. 5, *au lieu de* les passages, *lire* ces passages.

P. 81, l. 8, *au lieu de* Lefëvre, *lire* Lefèvre.

P. 108, l. 10, *au lieu de* Car, *lire* , car,.

P. 113, l. 10, *au lieu de* devint, *lire* devînt.

P. 116, l. 7 et 11 (du bas) *supprimer* même.

INDEX

DES

NOMS PROPRES

A

Achille, p. 22.
Acre, p. 32.
Adefroi de Juliers, p. 26, n. 4, 27.
Adraste, p. 22.
Adrien II, p. 123.
Agamemnon, p. 22.
Agnès de Ribemont, p. 24.
Aimeries, p. 9, n. 4.
Albert d'Aix, p. 11, 38, 55, 56.
Alexandre, p. 22.
Allemagne, p. 25, 107, 146.
Amaury, p. 29.
Anchin, p. 56.
Angleterre, p. 73, n. 1.
Anne de Coucy, p. 136.
Anselme de Ribemont, p. 24, 57.
Antioche, p. 32, 34, 39, 47.
Antioche (chanson d'), p. 34, 47.
Aragon, p. 75.
Aragon (reine d'), p. 89.
Arnould de Quiévrain, p. 1.
Ashburnam (lord), p. 73, n. 1.
Aubert (David), p. 96-97.
Audregnies, p. 1, 24, n. 7.
Auxerre, p. 14.
Avalois, p. 25, 26, 44.
Avauterre, p. 14.
Avesnes, p. 80.
Avesnes (maison d'), p. 24, 48.
Avesnes-le-Comte, p. 80.
Avignon, p. 87, 89.

B

Babylone, p. 96.
Barcelone, p. 87-89.
Barradet, p. 61.
Barrois, p. 62.
Basècles, p. 124.
Baudouin d'Avesnes, p. 24, 48.
Baudouin de Beauvais, p. 11, 36.
Baudouin, comte de Flandre, p. 35.
Baudouin II, comte de Hainaut, p. 98.
Baudouin III, comte de Hainaut, p. 59.
Baudouin IV, comte de Hainaut, p. 57, 119, 124, 132, 133, 135, 137, 141.
Baudouin V, comte de Hainaut, p. 9, n. 4, 50, 57.
Baudouin VI, comte de Hainaut, p. 28, n. 3, 57.
Baudouin III, roi de Jérusalem, p. 54.

Baudry (Dom), p. IX, 2, 126-130, 135, 138, 148.
Baudry de Dol, p. 55.
Bayot (A.), p. 78, 97, p. 102, n. 3.
Beaumont, p. 94.
Belles Cousines (Dame des), p. 87-88.
Bénévent, p. 43, 47, 53.
Benoît de Sainte-More, p. 15, n. 1.
Berlaymont, p. 7, 10, 24, 48, 62, 99, n. 2, 136, 147.
Berlaymont (Charles de), p. 108, 109, 112.
Berlaymont (seigneurs de), p. 111.
Béziers, p. 89.
Bourgogne (cour de), p. 75, 76, 94.
Bourgogne (duc de), p. 95.
Boussu (J. De), p. 119-128, 130-137, 147, 148.
Brabançons, p. 26, 47.
Brabant, p. 28, 44, 45, 47, 50.
Brabant (duc de), p. 9, 14, 26, 37, 46, 52, 106.
Brasseur, p. 114-118, 123, 129, 154.
Buchon, p. 72, n. 1, 73, n. 2, 79.
Burchard, évêque de Cambrai, p. 1, 110, n. 2, 116.

C

Calabre (duchesse de), p. 67, 76, 88, 91.
Cambrai, p. 103, n. 1.
Cambrai (évêques de), p. 4-6, 8, 29, 132, 133, 142, 145.
Caremelle, p. 139.
Carnières, p. 44.
Castille (roi de), p. 75.
Célestin III, p. 3, n. 1.
Césarée, p. 32, 33.
Chalon, p. VIII, IX, 61-62.
Châlons, p. 24.
Charles de Fraisnes, p. 14, 46.
Charles le Bon, p. 20.
Charles le Téméraire, p. 83.
Charolais, p. 73-86.
Chastellain (Georges), p. 72-93.
Châtelet-sur-Oise, p. 91.
Châtillon, p. 24.
Chétifs (Les), p. 36.
Chevalier au bel écu (Le), p. 38.
Chièvres, p. 7.
Chimay (seigneur de), p. 94.
Chin (seigneur de) (vers 1330), p. 136.
Chrétien de Troyes, p. IX, 15, 16, n. 1, 19, 30, 38, 39, 46, 51.
Clèves (comte de), p. 26.
Clèves (duc de), p. 66, 89, n. 1.
Collin de Plancy, p. 135, 136, 137, 138. 148-149.
Condé (seigneur de), p. 63, 94.
Conon de Béthune, p. 41.
Constans (Léopold), p. 20.
Coucy (Chastellain de), p. 61-63.
Coucy, p. 63, 99, n. 2, p. 136.
Crespin (abbaye de), p. 1, 2.
Croy (prince de), p. 96.
Crulay (Augustin), p. 115.

D

Declève, J., p. VIII, 140, n. 1.
Defontaine-Coppée (Mme), p. 137, 149.
Delacroix, p. VIII, 138, 149.
Delaroche, p. 122, n. 1.
Delewarde, p. 119.
Delmotte H., p. VII, 138, 148.
Devillers, p. VII, 113, n. 1.
Didon, p. 30.

Diego Gosmen, p. 74-75.
Dieudonné de Gozon, p. 123, 124, 137, 147.
Dinaux (Arthur), p. VIII.
Douai, p. 109.
Duda, p. 2.
Dülmen, p. 96.
Duras (comtesse de), p. 14, 16, 17, 29, 30, 49, 51, 53, 63.

E

Écausinnes, p. 124.
Écosse, p. 75, 80, n. 1.
Emelidus, p. 22.
Enéas, p. 16, 22, 30, 41, 42, 46, 47, 52, 53, 146.
Énée, p. 30, 41, 43.
Espagne, p. 75, 76, 88.
Éteocle, p. 22.
Eu (comté d'), p. 80.
Europe, p. 54, 70, 88.
Eustache de Berlaymont, p. 98.
Eustache de Rœulx, p. 7, 57.

F

Fastré d'Avesnes, p. 48.
Fastré d'Oisy, p. 24.
Fergus, p. 38.
Flandre, p. 20, 132, 133, 142.
Flandre (comte de), p. 132.
Fontaine des Pleurs (La), p. 80.
Fortsas (comte de), p. 139, n. 2.
France, p. 73, 80, 88, 107, 146.
France (roi de), p. 74.
Fumière, p. VII, 113, n. 1.

G

Gadifer, p. 22.
Galopin (Dom G.), p. 109-113, 145, 147.
Gand, p. 85.
Ganelon, p. 29.
Gantois, p. 72, 81, 83, 90.
Garde Saint-Remy (La), p. 14, 80, 97.
Gaucher, évêque de Cambrai, p. 103, 122.
Gautier le Cordier, p. 15-57, 113, 145, 146.
Gautier de Tournay, p. XI, 15-97, 101, 113, 145, 146.
Gauvain, p. 16, 38.
Gérard de Chin, p. 138.
Gérard de Saint-Aubert, p. 4, 5, 6, 24, 27-29, 46, 48, 95, 101, 133, 142 145.
Gérartsart, p. 14, 63.
Germignies, p. 135.
Ghislenghien, p. 58-60, 101, 116, 118, 129. 142.
Gilbert de Mons, p. IX, 8-59, 106, 111, 114, 119, 132, 145-147.
Gilles de Berlaymont, p. 24, 43, 48, 49.
Gilles de Chin, *passim*.
Gilles, fils de Mathilde de Berlaymont, p. 9, n. 4.
Gilles de Saint-Aubert, p. 6, 8, 9, 59, 131.
Gilles de Thin, p. 62.
Gillion de Trazegnies, p. 63, 77, 86, 93, 96-98, 146.
Gislebert, comte d'Orchimont, p. 2.
Godefroid de Bouillon, p. 11, 56, 97.
Godefroid III, duc de Brabant, p. 44.
Godefroid de Ménilglaise, p. 61.
Golfier de las Tours, p. 38.

Gontier de Chin, p. 1, 2, 10, 24, n. 7, 99, n. 2, 103, n. 2, 127, 138, 141, 142.
Gossuin de Mons, p. 2, 7, 117, n. 3, 118, 127.
Gossuin d'Oisy, p. 1, 23, 24, 46, 48, 49, 89, 97.
Groeber, G., p. x.
Gué de Meuvres, p. 14, 63.
Guicher l'Allemand, p. 11, 38, 54-56.
Guillaume Cliton, p. 20.
Guillaume de Lalaing, p. 66, 68, 87, 90.
Guillaume le Maréchal, p. 26.
Guillaume de Tyr, p. 11, 34, 35, 54.
Guy de Chièvres, p. 58, 59, 60, 101, 117, 118, 129, 135.

H

Hachez, p. VII, 113, n. 1.
Hainaut, p. VIII, 20, 25, 28, 44, 45, 47, 50, 57, 96, 104, 114, 120.
Hainaut (bouteillier de), p. 131.
Hainaut (comte de), p. 14, 26, 27, 46, 47, 49, 50, 52, 120.
Hainaut (conseiller fiscal de), p. 130.
Hainaut (un seigneur de), p. 137.
Haine, p. 133.
Hamaide (seigneur de la), p. 63, 93.
Haspres, p. 28, n. 3, 57, n. 1.
Havel de Quiévrain, p. 7, 14, 27, 46.
Havré (sire de), p. 95.
Hector, p. 22.
Hélion de Villeneuve, p. 124.
Hennuyers, p. 26, 44, 47.
Henri III de Luxembourg, p. 48, n. 1.
Henri, comte de Namur, p. 44.
Hercule, p. 22.
Hospitaliers (les), p. 53.
Hossart, p. 132, 133, 135, 148.
Hugues d'Enghien, p. 3, 127.

I

Ide de Cambrai, p. 58, 60, 102, 116, 117, 118, 129.
Ide de Chièvres, p. 7, 9, 14, 23, 27, 43, 45, 46, 48, 50, 57-59, 101, 106, 115, 116, 117, 118, 129, 130, 135, 138, 142, 148.
Ide de Chièvres, épouse de Guy, p. 58-60, 101, 102, 116, 118, 129, 142.
Ider, p. 38.
Iolande de Gueldre, p. 7.
Ipomédon, p. 22.
Isaac de Berlaymont, p. 10, 24, 141.
Isaac de Wasmes, p. 10.
Italie, p. 88.
Ivain, p. 19, 33-40, 53.

J

Jacques de Guyse, p. IX, 58-60, 101, 107, 108, 115, 116, 118, 129, 130, 132, 146.
Jacques de Lalaing, p. 65-95.
Jean d'Anly, p. 108, 112, 146.
Jean d'Aunoit, p. 48.
Jean de Saintré, p. 87-90.
Jean de Werchin, p. 78, n. 1.
Jeanne de Constantinople, p. 21.
Jérusalem, p. x, 32-33.
Jérusalem (reine de), p. 14, 18, 30, 31, 41, 43, 45, 51-54.
Jérusalem (roi de), p. 34, 36, 37, 53.
Jourdain, p. 32, 36.
Juliers (seigneur de), p. 26-27.

K

Kervyn de Lettenhove, p. 65, 72, n. 1, 82, 84, n. 2.

L

Lalaing, p. 76.
Lalaing (seigneur de), p. 63, 93.
Lambert Watrelos, p. 5.
Lanval, p. 41-43, 46, 52.
Laroche (seigneur de), p. 48, n. 2.
La Sale (Antoine de), p. 85-92.
Lavinie, p. 30, 31, 41, 43.
Le Carpentier, p. 28, 117.
Lefèvre de Saint-Remy, p. 73-93.
Leipzig, p. 96.
Le Mayeur, p. 134.
Liessies, p. 1, 24, 118.
Liéthard, évêque de Cambrai, p. 4, 5.
Ligny (comtesse de), p. 68.
Lille, p. 61.
Limbourg (duc de), p. 27.
Looz (comte de), p. 26.
Lotbert, p. 27.
Louis VII, roi de France, p. 33, n. 4.
Louis IX, roi de France, p. 20.
Louis de Fraisnes, p. 7.
Louis de Luxembourg, comte de Saint-Pol, p. 92.
Louvain (duc de), p. 7-8.
Luxembourg (héraut), p. 75.

M

Maestricht en Avauterre, p. 26.
Malfilastre, p. 28-29.
Manassès, évêque de Cambrai, 103, n. 1.
Manassès de Hirgia, p. 54.
Marguerite de Constantinople, p. 20, 21.
Marie (Vierge), p. 103, 108, 110, 112, 147.
Marie de France, p. 41, 43, 46.
Marie-Thérèse, p. 130, 148.
Mathieu (Ad.), p. 139.
Mathilde de Berlaymont, p. 7-10, 23, 45, 50, 131, 142.
Méhaut de Chin, p. 23.
Mélisende, reine de Jérusalem, p. 54.
Mons, p. VIII, 83, 91, 99, 104, 120, 122, 124, n. 3, 130, 131, 134, 137, 139, 147, 149.
Morand (François), p. 86, n. 2.

N

Namur (comte de), p. 7-9, 25, 37, 106.
Nancy, p. 88, 91.
Narbonne, p. 89.
Nassau (comtesse de), p. 63, 67, 68.
Navarre, p. 75, n. 1.
Navarre (gentilhomme de), p. 74.
Nicolas, évêque de Cambrai, p. 4, 5, 9, 58, 60, 117.
Nicolas de Rumigny, p. 9, 43, 46, 58 59, 129, 142.
Nîmes, p. 89.
Notre-Dame de Wasmes, p. 102, 110, 113, 114, 138, 145.
Notre-Dame de Wasmes (Confrères de), 130, 131, 148.
Nour-Eddyn, p. 33, 34, 53, 54.

O

Occident, p. 32.
Oduin II, abbé de Saint-Ghislain, p. 116, 123.
Oisy (seigneur d'), p. 66.
Olivier, p. 46.
Orient, p. 32, 33, 51, 112, 144.
Orléans (duchesse d'), p. 67, 76, 88, 91.
Oronte, p. 35.

P

Palestine, p. VIII, 10, 12, 14, 31-35, 47, 50-53, 57, 84, 96, 97, 113, 119, 128, 142, 144, 145.
Paridaens, p. 134.
Paris, p. 13, 73.
Paris (Gaston), p. X, 20, 31, 33, n. 2, 48, n. 2.
Parthenopeus, p. 22.
Patrocle, p. 22.
Pays-Bas, p. 88, 99.
Pentecôte, p. 23.
Perpignan, p. 87, 89.
Perronval, p. 14.
Petit Jean de Saintré, p. 88.
Philippe d'Alsace, p. 20.
Philippe le Beau, p. 61-62.
Philippe le Bon, p. 62, 72, 74, 81, 83, 94.
Pierre l'Ermite, p. 32.
Piré (L.), p. 137, 149.
Ploennies (Mme von), p. 137.
Polinice, p. 22.
Pont de fer, p. 34, 35, 47.
Portugal, p. 88.
Portugal (roi de), p. 75.
Porus, p. 22.
Poucques, p. 95, n. 1.
Priam, p. 22.

Q

Quicherat (Jules), p. 83, n. 3.

R

Raissius, p. 109-112, 114, 116, 122, 135, 147.
Rasse de Gavre, p. 9.
Rasse de Gavre, deuxième mari d'Ide de Chièvres, p. 14, 27, 44, 48, 58, 117, 142.
Raynaud (Gaston), p. 85-91.
Reiffenberg (baron de), p. IX, X, 13, 28, n. 4, 35, n. 4, 41, n. 2, 105, n. 1, 111, n. 1, 134, n. 2, 135.
Reims (archevêque de), p. 103, n. 1.
Renard, p. 72, n. 1, 81-83.
Réthel, p. 25.
Rhodes, p. 124.
Robert II, comte de Flandre, p. 27, 35.
Robert de Hanin, p. 19, n.
Robert le Moine, p. 55, 56.
Rodolphe, archevêque de Reims, p. 1.
Roger, prince d'Antioche, p. 34.
Roland, p. 29, 46.
Rome, p. 83.
Roucourt, p. 14, 37, 44-46, 49, 100, 101, 106, 114, 119, 133, 148.
Rougemont, p. 25.
Ruteau, p. 104-110, 115, 119, 122, 125, 131, 133, 148.

S

Saint-André (abbaye de), p. 1.
Saint Georges, p. VIII, 102, 120, 121, 125, 126, 131, 137, 147, 148.
Saint-Georges (Confrères de), p. 120.
Saint Ghislain, p. 103.
Saint-Ghislain (ab. de), p. 2, 7, 10, 14, 45, 46, 99-112, 115, 122, 126 ss., 142, 146.
Saint Ghislain (moine de), p. 107, 112, 128, 138, 144, 147.
Saladin, p. 33, 54.
Sanguin, sultan d'Alep, p. 34.
Sarrasins, p. 14, 32, 34, 40, 52.
Sart, p. 105.
Sigebert de Gembloux, p. 9.
Soissons, p. 14, 25.
Syrie, p. 106.

T

Templiers, p. 53.
Terre Sainte, p. 18, 24, 31, 33, n. 2, 47, 50-53, 56, 64, 97, 113.
Thèbes, p. 22, 23.
Thierry d'Alsace, p. 20.
Thierry d'Avesnes, p. 10, 24.
Tibériade, p. 32.
Toison d'or (Chapitre de la), p. 83, 90-92.
Toron, p. 32-33.
Trazegnies, p. 14, 25, 26, 44.
Tripoli, p. 32, 46, 54.
Tripoli (comte de), p. 34.
Troie, p. 22.
Turcomans, p. 34
Turcs, p. 34.
Turnus, p. 41, 43.
Tydée, p. 22.
Tyr, p. 33.
Tyr (fleuve de), p. 32, 33.

U

Ulysse, p. 22.
Urbain II, pape, p. 103, n. 1.

V

Van der Horst, p. 137, 149.
Valladolid, p. 75.
Vendeuil, p. 25.
Vertot, p. 123, 124, 128, 137, 147.
Vinchant, p. IX, 104-112, 122, 147.

W

Wasmes, p. VIII, 3, 10, 102, 103, 107-113, 120, 122 ss., 142, 145-147, 149.
Wasmes (seigneur de), p. 122.
Wasmes (légende de), p. VII, IX, 107-112, 121, 123 ss.
Widric Buccelle, p. 2.
Wilmotte (Maurice), p. 21, n. 1, 41, n. 3.
Wolff, p. 96.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION.

Date de la première étude critique relative à Gilles de Chin. — Les exploits du chevalier. — La légende du dragon de Wasmes. — Objet des *Recherches* de Delmotte. — Une brochure de Fumière. — Les *Recherches* de Hachez et Devillers. — Saint Georges et Gilles de Chin. — Delacroix. — Declève : source principale de son étude. — Le thème du héros luttant contre un dragon. — Notre but. — Une forme plus ancienne de la légende. — Édition de la *Chronique de Gilles de Chin.* — Dinaux et le poème de Gautier. — Édition du poème, par le baron de Reiffenberg. — Son introduction : valeur documentaire. — Vie de Gilles de Chin : nombre de traits légendaires, méthode défectueuse. — L'*Histoire littéraire de la France.* — Gaston Paris. — Le *Grundriss* de Grœber. — Notre méthode : examen des textes classés dans l'ordre chronologique. — Division : Ie Partie, *Les Sources ;* IIe Partie, *L'histoire et la légende.* — Ce que nous devons à nos maîtres. — Remerciements. — Notre espoir. VII

LISTE ALPHABÉTIQUE DES OUVRAGES CITÉS XIII

PREMIÈRE PARTIE.

LES SOURCES DE L'HISTOIRE ET DE LA LÉGENDE DE GILLES DE CHIN.

A. Les Sources diplomatiques.

Énumération des pièces officielles : 1114, 1126, 1131, 1183, 1186, 1191. — Actes signalés mais perdus : 1109, 1123. — Examen et conclusions : Gontier et Gilles de Chin ; majorité de Gilles ; date de la donation à Saint-Ghislain 1

B. Les Sources littéraires.

CHAPITRE PREMIER.

Les Gesta Pontificum Cameracensium (1092-1138).

Éditions. — Les auteurs. — Résumé. — Valeur de l'œuvre. — La guerre contre les évêques de Cambrai. — Gilles de Chin et Gérard de Saint-Aubert. — La mort de ces deux personnages. — Les exagérations des *Gesta* 4

CHAPITRE DEUXIÈME.

La Chronique du Hainaut de Gilbert de Mons.

Éditions et traduction. — Texte. — Caractère de l'œuvre. — La guerre de Cambrai. — La fin de Gilles : erreur du chroniqueur. — Le mariage du chevalier. — Mathilde de Berlaymont. — Berlaymont et Chin. — Chambellan héréditaire. — Sépulture à Saint-Ghislain. — La victoire sur le lion en Palestine : son invraisemblance. — Date du voyage inconnue. — Exagération de l'éloge. — Source de Gilbert. 7

CHAPITRE TROISIÈME.

L'Histoire de Gilles de Chin.

§ I. — Le Poème.

Manuscrit. — Édition. — Analyse 13

§ II. — L'Auteur.

Gautier le Cordier et Gautier de Tournay : scribes ou auteurs? — Gautier de Tournay a composé l'*Histoire*. — Unité de l'œuvre : influence de Chrétien de Troyes, la langue du poème. — Gautier est un ménestrel 15

§ III. — La Date.

Opinions de MM. G. Paris et L. Constans. — De 1200 à 1240. — Le Hainaut et la Flandre étaient réunis. — Caractères linguistiques. — Hypothèses à préciser. 20

§ IV. — L'Histoire dans le poème de Gautier de Tournay.

Caractère général du poème 21
A. *Les enfances de Gilles de Chin.*
Sources : *Eneas*, *Alexandre*, *Thèbes*. — Méhaut de Chin. — Mauvaises dispositions de Gilles. — Gossuin d'Oisy : sa famille, sa vie. — Gossuin d'Oisy et Gilles de Chin 22
B. *Les tournois.*
Leur importance dans l'*Histoire*. — Les tournois au XIIe siècle. — Baudouin V et Gilles de Chin. — Les récits de Gautier et l'*Histoire de Guillaume le Maréchal* 24
C. *Les personnages secondaires.*
Dénominations vagues. — Rasse de Gavre et Gilles de Chin. — Charles de Fraisnes et Havel de Quiévrain : relations peu probables. — Gérard de Saint-Aubert, le Malfilastre : l'histoire et la légende . . 26
D. *Gilles de Chin et la comtesse de Duras.*
Épisode fantaisiste. — Influence générale de Chrétien. — Détails tirés de l'*Eneas* : la comtesse de Duras, Didon et Lavinie 29
E. *La Croisade de Gilles de Chin.*
Opinion de M. G. Paris. — Circonstances du départ. — Le songe épique. — La lettre du Christ. — Invraisemblance de l'itinéraire. — Gautier et la Palestine. — Les exploits guerriers de Gilles. — Césarée et Toron. — Le *fleuve de Tyr*. — La bataille de Tripoli. — Nour-Eddyn. — La victoire d'Antioche. — Guillaume de Tyr. — Le *Pont de fer*. — La mort du lion. — Les *Chétifs*. — Gilbert de Mons et Gautier de Tournay : source commune. — La défaite du géant : exploits analogues. — La délivrance du lion : Golfier de las Tours, Yvain. — Source de Gautier : textes 31
F. *Gilles de Chin et la reine de Jérusalem.*
Textes français du XIIe siècle relatifs à la sodomie : *Conon* de Béthune, *Eneas*, *Lanval*. — Comparaison. — Emprunts à *Eneas* et à *Lanval* 41
G. *Le duel de Bénévent.*
Le combat judiciaire dans les chansons de geste et les romans d'aventure. — Gilles, type du chevalier 43
H. *Le mariage de Gilles de Chin.*
Assertion de Gautier. — Gilbert de Mons. — Époque du mariage . . 43
I. *La guerre du Hainaut et du Brabant.*
Rivalités à la fin du XIIe siècle. — Relations amicales au premier tiers du siècle — Conclusion 44
J. *La descendance de Gilles de Chin et d'Ide de Chièvres.*
Erreur commise par Gautier. — Mathilde de Berlaymont. 45

K. *La mort de Gilles de Chin.*
La thèse de Gautier. — Mort dans un tournoi. — Roucourt? — Rasse de Gavre. — Les *Gesta Pontificum* 45
L. *Résumé et conclusions.*
Détails historiques. — Souvenirs d'une époque postérieure. — Épisodes empruntés à des œuvres littéraires bien connues. — Lieux communs de la littérature narrative. — La victoire sur le lion . 46

§ V. — Gautier le Cordier et Gautier de Tournay.

Hypothèse antérieure sur la date de l'*Histoire*. — Après 1200. — Gilles de Berlaymont. — Les familles de Berlaymont et d'Avesnes. — Destination probable de l'œuvre. — 1230 à 1240. — La source de Gilbert et de Gautier. — Principe de critique. — *Probissimus in armis*. — Victoires en Palestine et mort du lion. — L'œuvre de Gautier le Cordier. — La *Croisade*. — Caractères. — Conclusion : Gilbert et Gautier de Tournay puisent à Gautier le Cordier. — Contenu exact de la *Croisade*. — Date de sa composition. — Avant 1195. — Avant 1175. — Après 1163 47

§ VI. — L'Origine de la légende du lion.

Gautier le Cordier et Guillaume de Tyr. — Gilles de Chin et Manassès de Hirgia. — La victoire de Guicher : Robert le Moine, Albert d'Aix, Baudry de Dol. — Tradition populaire ou légende livresque? — Gautier a créé la légende. — Le voyage en Palestine ne serait pas historique. — Il aurait été inventé par Gautier 54

CHAPITRE QUATRIÈME.

Les Annales de Jacques de Guyse.

Éditions et traductions. — Texte. — Un correcteur anonyme. — Ses annotations. — Leur date. — Jacques de Guyse et Gilbert de Mons. — Détails ignorés par Gilbert. — Les parents d'Ide de Chièvres. — Leur mort prématurée? — L'abbaye de Ghislenghien. — Erreur de l'annaliste. — L'annotateur a raison. — Ide, épouse de Gilles de Chin, enterrée à Ghislenghien 58

CHAPITRE CINQUIÈME.

La Chronique du bon chevalier messire Gilles de Chin.

§ I. — L'Œuvre.

Édition. — Manuscrits. — Indications de Barrois. — Identification de ces manuscrits. — Le texte de Bruxelles. — Deux copistes. — Divi-

sion en chapitres. — Le manuscrit de Lille. — Édition de luxe. — Coucy et Chin. — Caractères généraux de la *Chronique*. — Les tournois et les fêtes. — Anonyme. — Sans date 61

§ II. — La Chronique de Gilles de Chin et le Livre des Faits de Jacques de Lalaing.

Opinions de Chalon et de Kervyn. — Thèse à démontrer. — Textes : l'éducation donnée à Gilles et à Jacquet ; le sire d'Oisy et le duc de Clèves ; les portraits des héros ; ils sont à toutes les joutes ; la comtesse de Nassau, les duchesses d'Orléans et de Calabre ; la comtesse de Nassau et la comtesse de Ligny ; le mariage de Gilles et celui du père de Jacquet ; les tournois ; les fêtes. — Relation entre ces deux œuvres. — Les sources de ces biographies. — La *Chronique* de Chastellain. — Procédés. — L'*Epitre* de Lefèvre de Saint-Remy. — Procédés. — Les *Mémoires* de Charolais n'ont pas été utilisés. — Source des chapitres XXXVII à XLI. — *Lalaing* a puisé dans *Chin*. — Conclusion. — La *Chronique de Chin* et le poème de Gautier. — Imitation ? — Analogies de *Trazegnies*, de *Chin* et de *Lalaing*. — Un seul auteur. — Allusion de *Lalaing* à *Trazegnies*, *Chin* et *Werchin* . . 65

§ III. — L'Auteur de la Chronique et du Livre des Faits.

Plusieurs hypothèses. — Lefèvre de Saint-Remy ? — Raisons insuffisantes. — Lefèvre était mort. — Lefèvre auteur de *Chin* ? — Charolais ? — L'auteur n'a pas connu les *Mémoires* de Charolais. — Il se présente comme distinct de Charolais. — Chastellain ? — Opinion de Renard. — Absence d'argument sérieux. — Thèse de Kervyn. — *Lalaing* et *Exposition sur vérité mal prise*. — Objection. — Le Chapitre de la Toison d'Or en 1451. — Chastellain, Lefèvre, Charolais y assistèrent. — *Indiciaire*. — Comparaison entre *Lalaing* et la *Chronique* de Chastellain. — Chastellain auteur de *Chin ?* — Notre hypothèse : un compilateur anonyme. — Son nom ? 78

§ IV. — Antoine de La Sale et le Livre des Faits.

Nouvelle hypothèse. — Antoine de La Sale auteur de *Lalaing ?* — Composition de cette étude, antérieure à l'article de M. Raynaud. — Les sources de *Lalaing*. — Restriction en ce qui concerne Charolais. — *Chin* et *Lalaing*. — *Lalaing* et *Saintré*. — Insuffisance de l'argumentation de M. Raynaud. — Notre thèse est plus solidement établie. — *Lalaing* a-t-il copié *Saintré ?* — Deux hypothèses possibles. — *Lalaing* et *Saintré* ont-ils été composés en même temps ? — Réfuta-

tion : la *Dame des Belles Cousines ;* la tournée chevaleresque ; le bracelet d'or et le combat à la hache. — *Lalaing* n'est pas une œuvre historique. — Date de *Saintré*. — Date de *Lalaing :* vers 1470. — La vie d'Antoine de La Sale. — Caractère de ses œuvres. — Tournoi de Nancy (1445). — Le Chapitre de la Toison d'Or (1451). — *Saintré* et *Lalaing :* source commune. — Conclusion 85

§ V. — La date de la Chronique de Gilles de Chin.

Hypothèse : après la première rédaction de *Trazegnies*. — Sa date. — Avant *Lalaing*. — Conclusion : 1450-1470. 92

§ VI. — Gautier de Tournay et le compilateur anonyme.

Gillion de Trazegnies parrain de Gilles de Chin. — Les nouveaux personnages. — Les tournois 93

CHAPITRE SIXIÈME.

Le Roman de Gillion de Trazegnies.

Les manuscrits d'Iéna et de Dülmen. — Gilles de Chin dans *Trazegnies*. — Antériorité de la deuxième forme de *Trazegnies* (1458). — Conclusion : 1458-1470. — Gilles de Chin à la première croisade. — Eustache de Berlaymont 96

CHAPITRE SEPTIÈME.

Les Épitaphes des églises des Pays-Bas.

Le manuscrit. — Sa date. — Son contenu. — Sa valeur. — L'inscription de Saint-Ghislain. — Sa nature. — Date. — Inscription plus ancienne. — Caractère. — L'*obit*. — La date de la mort de Gilles de Chin. — *Ghislenghien*. — Tombeau d'Ide de Chièvres ? — Ide de Chièvres, fondatrice de l'abbaye ? — *Wasmes*. — Peintures de Wasmes. — Inscription. — Sens de l'inscription : bravoure et générosité de Gilles. — La donation à Saint-Ghislain : les domaines de Wasmes 99

CHAPITRE HUITIÈME.

Les œuvres de Vinchant, Ruteau, Raissius et Brasseur (XVIIe s.).

§ I. — Les Annales de Vinchant et de Ruteau.

Renseignements bibliographiques : Vinchant et Ruteau. — Comparaison des textes. — Date des recherches de Vinchant. — Source de

Vinchant. — Il n'a pas vu l'épitaphe. — Date de l'épitaphe : après 1572, avant 1630. — L'auteur. — La source. — La légende du dragon de Wasmes : caractère. — Sa date : entre 1578 et 1630 104

§ II. — La Belgica Christiana de Raissius.

Lieu et date de la publication. — Vinchant et Raissius. — Rapprochement. — Source commune ? — Relation de Dom Galopin. — Les œuvres de Galopin. — La date de sa relation. — La procession de Wasmes. — Le côté religieux de la légende. — Le manuscrit de Berlaymont. — Sa source. — Conclusion : emprunt de Vinchant et de Raissius à Galopin. — Contenu de cette relation. — L'origine de la légende. — Premiers textes. — La légende sort de l'abbaye de Saint-Ghislain. — Les tableaux de Wasmes et la légende. — Opinion de MM. Hachez et Devillers. — La légende du dragon et les traditions antérieures . . 109

§ III. — Les Récits de Ph. Brasseur.

Ursa Sancti Gisleni. — *Aquila Sancto Gisleno.* — Le tombeau de Gilles de Chin. — Caractère des œuvres de Brasseur. — Brasseur et Raissius. — Brasseur et l'épitaphe. — Jacques de Guyse. — Brasseur a vu le tombeau. — Conclusion. — L'obit. — Fausse interprétation de l'épitaphe. — Erreur de l'historien. — L'époque de la prétendue victoire de Gilles. — *Origines Hanoniae cœnobiorum.* — L'annotateur de Jacques de Guyse. — Brasseur s'est documenté à Ghislenghien. — Tombeau d'Ide de Chièvres et d'Ide de Cambrai. — Erreur du recueil des *Épitaphes.* — Confusion. — Thèse de Le Carpentier. — Réfutation. — Nouvelle confusion 114

CHAPITRE NEUVIÈME.

Les textes du XVIIIe siècle relatifs à Gilles de Chin.

§ I. — Les Histoires de De Boussu.

L'*Histoire de Mons.* — Source : Ruteau. — La tradition populaire. — La prétendue tête du dragon ? — Son arrivée en Hainaut. — Influence sur le développement de la légende. — La légende de saint Georges. — Saint Georges et Gilles de Chin. — Le rôle de De Boussu. — Les *Chins-Chins.* — Les autres personnages du *lumeçon.* — Date de la confusion : 1648-1725. — L'*Histoire de Saint-Ghislain* et l'*Histoire de Notre-Dame de Wasmes.* — Episode particulier à ce dernier ouvrage.

— L'abbé de Saint-Ghislain, seigneur de Wasmes. — Les historiens antérieurs. — La matricule du couvent. — Modification de la légende. — Dieudonné de Gozon et Gilles de Chin. — Vertot et De Boussu. — Le mausolée de Gilles. — Les deux épitaphes. — Texte de l'inscription réduite. — Les épitaphes et l'évolution de la légende. — La jeune fille délivrée. — Action réciproque des légendes de Mons et de Wasmes : la *pucelle* et la *pucelette*. 119

§ II. — Les Annales de Dom Baudry.

L'œuvre. — Sources. — Les actes relatifs à Gilles de Chin. — Actes dont le texte est perdu. — La date de la donation des seigneurs de Chin. — Dom Baudry et De Boussu. — Le dragon artificiel. — Le *dragon-gayant*. — Tentative en vue de rattacher la tradition moderne et la légende ancienne. — Ide de Chièvres. — Gilles de Chin, second mari d'Ide de Chièvres? — Cause de l'erreur. — Une assertion de Jacques de Guyse 126

§ III. — Une requête des Confrères de N.-D. de Wasmes a Marie-Thérèse.

Date. — La tête du dragon. — La requête des Confrères. — Le rapport du Conseiller fiscal. — Raisons du refus. — Propositions. — Sources du rapport. — Mons et Wasmes. — Le dragon et la *pucelette* à Wasmes. 130

§ IV. — L'Histoire du Hainaut de Hossart.

Caractère du récit. — Son étendue. — Sources. — Procédés. — Guerre de Flandre. — Aventure de Wasmes. — Hippopotame. — Guerre de Cambrai. — Nouvelles luttes en Flandre. — Siège de Roucourt. — Mort de Gilles. — Funérailles splendides. 132

CHAPITRE DIXIÈME.

Les derniers fidèles de la légende.

Deux tendances. — Paridaens. — Victoire remportée dans un endroit marécageux. — Le Mayeur et l'hypothèse de Hossart. — Collin de Plancy : le dragon-gayant. — Les amours de Gilles de Chin et d'Ide de Chièvres. — Une écharpe brodée. — Berlaymont et Coucy. — La jeune fille blanche. — La *pucelle* protectrice du chevalier. — Mme von Ploennies et L. Piré. — Mme Defontaine-Coppée. — J. van der Horst. —

Delacroix. — Erreurs et contradictions. — Les *Recherches* de Delmotte. — Les *deux curieux de la nature.* — Dragon asexué. — *Morceaux choisis sur la kermesse de Mons.* — Declève. — Notre revue n'est pas absolument complète. — Le but que nous nous étions proposé 134

DEUXIÈME PARTIE.

L'HISTOIRE ET LA LÉGENDE.

CHAPITRE PREMIER.

La vie de Gilles de Chin.

Origine. — Date de naissance. — Biens. — Fonctions. — Dignité. — Guerre de Flandre. — Pèlerinage en Palestine. — Mariage. — Famille d'Ide de Chièvres. — Ses possessions. — Descendance. — Donation à Saint-Ghislain. — Guerre de Cambrai. — Mort de Gilles. — Date. — Inhumation. — Ide de Chièvres. — Ses mariages successifs. — Sa retraite à Ghislenghien. — Sa mort. — Sa sépulture. 141

CHAPITRE DEUXIÈME.

Gilles de Chin et la Légende.

Deux formes principales de la légende. — La première forme. — Date. — Caractère. — Développement jusqu'au XVIIe siècle. — La deuxième forme. — Son histoire. — L'origine de la victoire sur un lion? — L'origine de la légende du dragon. — Date. — Auteur. — But. — Les textes. — Les *Gesta Pontificum* n'ont pas contribué à la formation de la légende. — La *Croisade* de Gautier le Cordier. — La *Chronique* de Gilbert. — L'*Histoire* de Gautier de Tournay. — Les *Annales* de Jacques de Guyse. — La *Chronique de Gilles de Chin.* — *Trazegnies* et *Lalaing.* — Les *Épitaphes.* — L'*Epitome* de Jean d'Anly. — Vinchant et Ruteau. — Raissius. — Brasseur. — De Boussu. — Dom Baudry. — Requête des Confrères de Notre-Dame de Wasmes. — Hossart. — Le XIXe siècle. — Deux courants : les défenseurs de la tradition ; ses adversaires. — Aujourd'hui 144

ADDITIONS ET CORRECTIONS 151
INDEX DES NOMS PROPRES 153
TABLE DES MATIÈRES 161

Tableau I

Crayon généalogique.

N. Seigneur de Berlaymont de Wasmes et de Chin
XI Siècle

Isaac
Seigneur de Berlaymont et de Wasmes
+ après 1117.

Goutier
Seigneur de Chin
+ après 1131

Guy de Chièvres
épouse Ide
+ entre 1125 et 1129

Gilles de Chin épouse Ide de Chièvres
+ 1137. + après 1161.

après 1137. Ide
épouse 1° Rasse de Gavre
+ vers 1150.
2° Nicolas de Rumigny.

Fastré d'Oisy — Thierry d'Avesnes
tué (1106) par
Isaac de Berlaymont

Gossium d'Oisy
épouse Anne de Ribemont.

Gérard de Saint Aubert
+ 1137.

Mathilde de Berlaymont
et de Chin + après 1189
épouse
Gilles de Saint Aubert

Gilles de Berlaymont épouse vers 1230 la fille de Fastré d'Avesnes

Gilles de Chin
épouse vers 1330 Anne de Coucy

Tableau II

Filiation des textes.

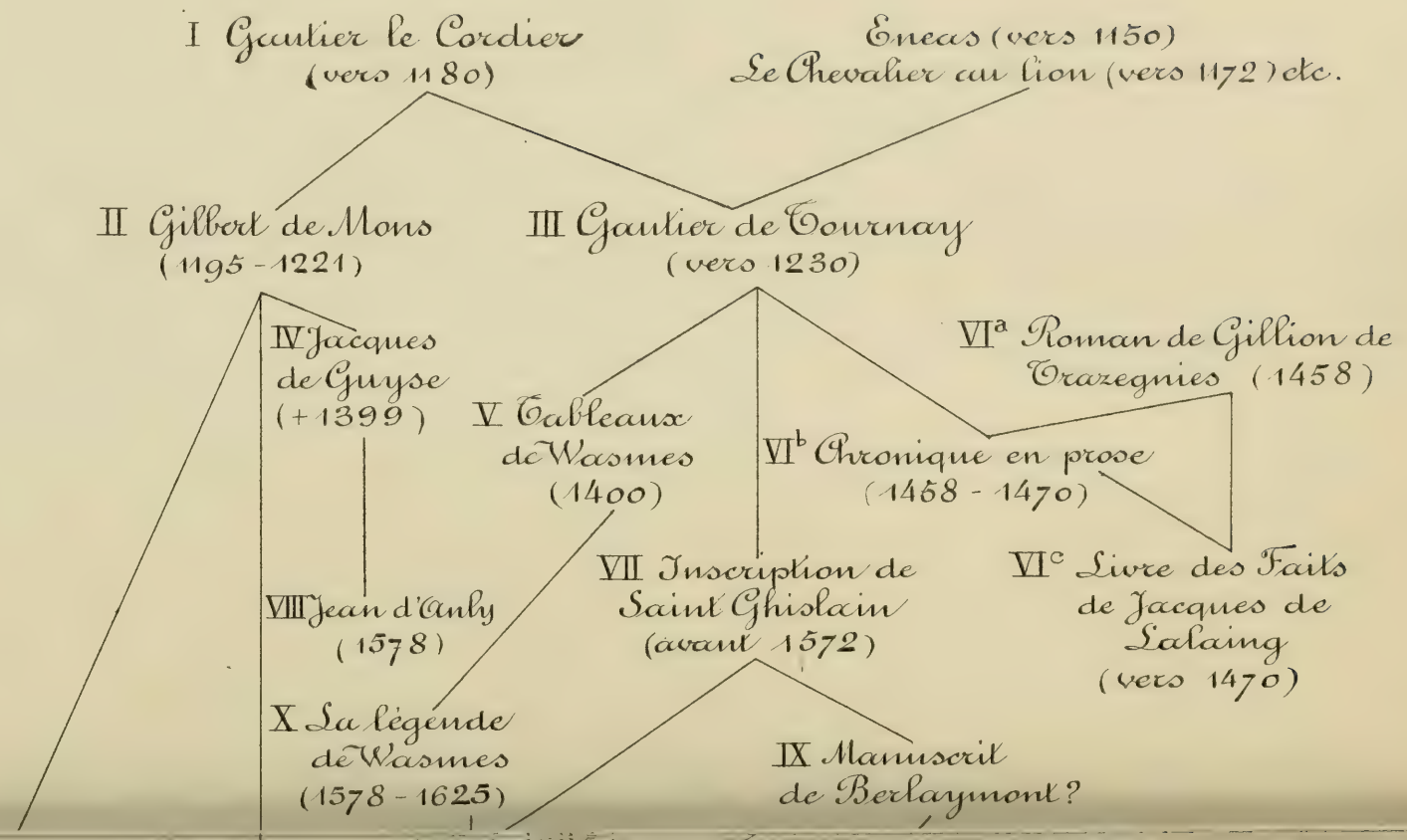

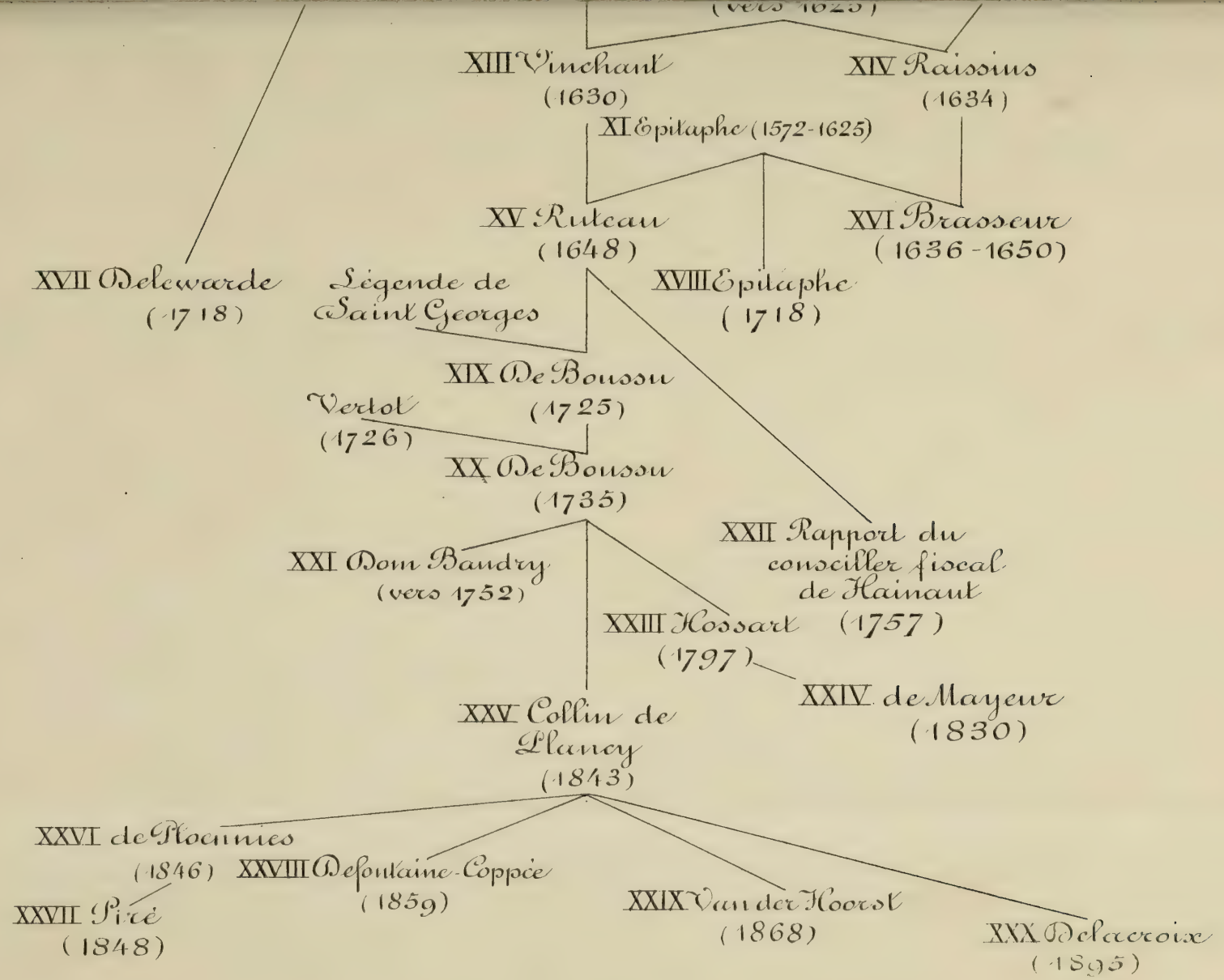
(vers 1625)
XIII Vinchant
(1630)
XIV Raissins
(1634)
XI Épitaphe (1572-1625)
XV Ruteau
(1648)
XVI Brasseur
(1636-1650)
XVII Delewarde
(1718)
Légende de
Saint Georges
XVIII Épitaphe
(1718)
XIX De Boussu
(1725)
Vertot
(1726)
XX De Boussu
(1735)
XXII Rapport du
conseiller fiscal
de Hainaut
(1757)
XXI Dom Baudry
(vers 1752)
XXIII Hossart
(1797)
XXIV de Mayeur
(1830)
XXV Collin de
Planey
(1843)
XXVI de Ploennies
(1846)
XXVIII Defontaine-Coppée
(1859)
XXVII Piré
(1848)
XXIX Van der Hoorst
(1868)
XXX Delacroix
(1895)

Tableau III

Les principaux traits de la légende

Voyage en Palestine

Victoires sur les infidèles et sur un lion

Influence des chansons de geste et des romans d'aventure

Souvenirs d'événements historiques postérieurs.

Vie légendaire de Gilles de Chin

Il combat en Terre Sainte

Il se distingue auprès de Gillion de Trazegnies son parrain.

Il tue un géant

Il tue le gayant

Le dragon s'appelle gayant

Il met à mort des animaux féroces

Il est représenté luttant contre un monstre qui symbolise les animaux féroces tués en Palestine.

Il est le vainqueur du dragon de Wasmes.

Le lumeçon de Mons (triomphe de Saint Georges) devient la représentation du combat de Gilles de Chin.

L'aventure de Gilles est assimilée à celle de Saint Georges

puis à celle de Dieudonné de Gozon

Gilles de Chin a délivré la pucelette

Par confusion la pucelle devient la protectrice du chevalier.

La pucelle met le feu au fagot que le héros introduit dans la gueule du monstre.

Il meurt au tournoi de Roncourt,

au siège de Roncourt.

après s'être vaillamment comporté pendant les opérations du siège.
On lui fait des funérailles splendides.

Université de Louvain

REVUE D'HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE

La *Revue d'histoire ecclésiastique*, publiée à l'Université de Louvain sous la présidence d'honneur de Mgr ABBELOOS, recteur honoraire, et la direction de MM. A. CAUCHIE, professeur d'histoire ecclésiastique, et P. LADEUZE, professeur de patrologie, avec le concours de MM. A. BONDROIT, R. MAERE et A. VAN HOVE, professeurs à la Faculté de Théologie, paraît tous les trois mois, depuis 1900.

Dès son apparition, la *Revue d'histoire ecclésiastique* a reçu l'accueil le plus honorable dans les divers milieux scientifiques, comme le prouvent, entre autres, les témoignages suivants :

« Une nouvelle et importante publication a vu le jour en 1900. La *Revue d'histoire ecclésiastique*... a pour programme l'histoire de tous les peuples chrétiens depuis Jésus-Christ jusqu'à nos jours, l'histoire de la constitution de l'Église, de sa littérature, de son dogme, de son culte, de sa discipline, etc. Les quatre livraisons qui ont paru [en 1900] contiennent de remarquables articles de fond, de nombreuses notices critiques, et une bibliographie très complète. »

(JAHRESBERICHTE DER GESCHICHTSWISSENSCHAFT. Berlin, 1902.)

« Das 3. Heft der *Revue d'histoire ecclésiastique*... bringt umfangreichere Arbeiten... Daran reihen sich Besprechungen über Neuerscheinungen kirchenhistorischen Inhaltes. Alle diese Artikel erwecken den Eindruck einer ernsten, sehr gediegenen und in die Sache eindringenden Geistesarbeit. Eine Chronik über wichtige Vorgänge auf dem Gebiete der historischen Wissenschaften... und eine sehr eingehende Bibliographie machen den Schluss. »

(LITTERARISCHE RUNDSCHAU. Freiburg im Breisgau, 1 Februari 1901.)

« Die neue Zeitschrift, das kann man jetzt schon sagen, wird diesen [kirchengeschichtlichen] Studien einen kräftigen Impuls geben (vgl. Hist. Jahrb. XXI, 924)... »

(HISTORISCHES JAHRBUCH. München, avril 1901.)

« La *Revue d'histoire ecclésiastique*, dont nous avons annoncé les débuts l'an dernier, vient de terminer sa seconde année et son second volume, et l'on peut juger qu'elle a tenu largement les promesses de son programme. Non seulement le second volume compte plus de 1000 pages au lieu de 650 qui avaient été annoncées, mais pour la solidité et la tenue sévère de l'érudition, pour la compétence et l'impartialité de ses jugements et pour la richesse de son information, la nouvelle *Revue* a mérité d'emblée d'être placée à la tête des recueils savants de notre pays, dans le domaine des sciences historiques et philologiques. Elle fait véritablement honneur à ses directeurs MM. A. Cauchie et P. Ladeuze et à leurs collaborateurs. »

(REVUE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE EN BELGIQUE. Bruxelles, 1901.)

Le prix annuel de la *Revue d'histoire ecclésiastique* est fixé à 12 francs pour la Belgique, à 15 francs pour les autres pays. Mêmes conditions pour les volumes des années antérieures. Le prix d'une livraison particulière est fixé à 4 fr., le port en sus.

On est prié d'adresser les *demandes d'abonnement* au COMITÉ DE RÉDACTION, rue de Namur, 40, **Louvain** (Belgique),

883 12

UNIVERSITÉ DE LOUVAIN

RECUEIL DE TRAVAUX

PUBLIÉS PAR LES MEMBRES

DES CONFÉRENCES D'HISTOIRE ET DE PHILOLOGIE

SOUS LA DIRECTION DE

MM. F. Béthune, A. Cauchie, G. Doutrepont, Ch. Moeller et E. Remy

PROFESSEURS A LA FACULTÉ DE PHILOSOPHIE ET LETTRES

Les sept premiers fascicules ont été publiés par les membres de la *Conférence d'histoire* fondée et dirigée par M. le professeur Ch. Moeller. Par suite de l'extension des cours pratiques à la Faculté de philosophie et lettres, le *Recueil* a élargi son cadre et comprend les travaux publiés par les membres des *Conférences d'histoire et de philologie* que dirigent MM. les professeurs F. Béthune, A. Cauchie, G. Doutrepont, Ch. Moeller et E. Remy.

PREMIÈRE SÉRIE :

1er Fascicule : A. CAUCHIE. **Mission aux archives vaticanes.** *(Épuisé.)*

2me Fascicule : A. CAUCHIE. **La querelle des investitures dans les diocèses de Liège et de Cambrai.** *Première partie* : Les réformes grégoriennes et les agitations réactionnaires (1075-1092). Prix : fr. 3.50.

3me Fascicule : A. DE RIDDER. **Les droits de Charles-Quint au duché de Bourgogne.** Un chapitre de l'histoire diplomatique du XVIe siècle. Prix : fr. 2.50.

4me Fascicule : A. CAUCHIE. **La querelle des investitures dans les diocèses de Liège et de Cambrai.** *Deuxième partie* : Le schisme (1092-1107). Prix : fr. 3.50.

5me Fascicule : C. LECOUTERE. **L'Archontat athénien** (histoire et organisation) d'après la ΠΟΛΙΤΕΙΑ ΑΘΗΝΑΙΩΝ. Prix : fr. 2.50.

6me Fascicule : H. VAN HOUTTE. **Les Kerels de Flandre.** Contribution à l'étude des origines ethniques de la Flandre. Prix : fr 1.50.

7me Fascicule : H. VAN HOUTTE. **Essai sur la civilisation flamande au commencement du XIIe siècle, d'après Galbert de Bruges.** Prix : fr. 2.50.

DEUXIÈME SÉRIE :

8me Fascicule : J. LAENEN. **Le ministère de Botta Adorno dans les Pays-Bas autrichiens pendant le règne de Marie-Thérèse** (1749-1753). Prix : fr. 5.00.

9me Fascicule : C. LECLÈRE. **Les avoués de Saint-Trond.** Prix : fr. 2.50.

10me Fascicule : J. WARICHEZ. **Les origines de l'église de Tournai.** Prix : fr. 4.00.

11me Fascicule : C. LIÉGEOIS. **Gilles de Chin : l'histoire et la legende.** Prix : fr. 4.00.

12me Fascicule : A. BAYOT. **Le roman de Gillion de Trazegnies.** Prix : fr. 4.00.

PQ
1463
.G6
L5
IMS

Liegeois, Camille.
Gilles de Chin, l'histoire et la legende. --

PONTIFICAL INSTITUTE
OF MEDIAEVAL STUDIES
59 QUEEN'S PARK
TORONTO 5, CANADA